LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

ÉDITION DE MO... Georges, martyr.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, Rue St-Jacques, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION LA PRESSE LIMITEE ● 80e ANNEE, No 161 ● 4 CAHIERS ● 68 PAGES

L'EXPO DE NEW YORK

C'est par un demi-échec que s'est terminé le boycottage noir de la Foire mondiale de New York.

Page 51

LABRADOR

D'ici un an l'Assemblée législative sera appelée à "vider à fond" la question des frontières du Labrador.

Page 35

Cuba est en état d'alerte

WASHINGTON (AFP, PA) — Des centaines de chasseurs, de bombardiers et d'avions d'attaque au sol sont concentrés par les Américains à portée de Cuba, apprend-on.

Une grande partie de ces avions à réaction américains — représentant une importante force — pourraient se trouver au-dessus des batteries cubaines de fusées antiaériennes, pour les bombarder, en quelques minutes à peine, une fois l'ordre de décollage donné.

Un certain nombre de ces appareils sont situés sur des bases de l'USAF et de la Marine en Floride. Les autres escadrilles sont embarquées sur deux gros porte-avions mouillant actuellement dans les parages de Mayport, en Floride également.

Tous les appareils sont pratiquement en état d'alerte, prêts à décoller au moindre signe, au cas où les Cubains abattraient l'un des avions U-2 survolant Cuba. En ce cas, estime-t-on, la forme de représailles la plus probable consisterait en une attaque aérienne massive et rapide contre une ou plusieurs des batteries antiaériennes cubaines.

Cuba, d'ailleurs, est, une fois de plus, en état d'alerte à la suite des avertissements publics adressés ces derniers jours par le président Johnson au gouvernement de Fidel Castro.

L'état d'alerte se traduit par un renforcement des défenses cubaines et par la mise sur pied d'un système militaire destiné à faire face à toute tentative d'invasion. Il semble, et cela depuis le début d'avril, que les dirigeants cubains craignent une intervention armée qui pourrait résulter d'une décision de l'OEA condamnant l'"ingérence subversive du castrisme" dans les affaires intérieures des Etats d'Amérique latine.

Mais plus encore qu'une éventuelle action de l'OEA, c'est une intervention des Etats-Unis

Voir CUBA en page 2

ON LUI A DONNE LA CLEF... — M. Ross Thatcher était chef de l'opposition libérale de la Saskatchewan quand cette photo fut prise, en 1962; on le voit donnant un violent coup de pied dans la porte de l'Assemblée législative — porte que le chef du gouvernement CCF avait fermée à clef pour empêcher les libéraux d'entrer. M. Thatcher a maintenant cette clef en poche; les électeurs de la province lui en ont fait cadeau hier.

Téléphoto PC

Le parti libéral défait le CCF en Saskatchewan

REGINA. (PC) — Le parti CCF de Saskatchewan a subi hier sa première défaite électorale depuis 20 ans qu'il était au pouvoir dans cette province. Les libéraux ont en effet remporté 32 sièges sur 59, tandis que les sociaux-démocrates en enlevaient 22 et les progressistes-conservateurs 1.

C'est à 10 h. 16 p.m. (heure locale) que la Presse canadienne a annoncé hier la défaite du CCF. Toutefois, vu la faible majorité obtenue par plusieurs des candidats élus, un recomptage minutieux des votes sera sans doute nécessaire pour déterminer avec certitude si le parti libéral formera le prochain gouvernement de la Saskatchewan.

Aux dernières nouvelles, le parti libéral et le CCF avaient obtenu chacun 40.5% des voix.

La Saskatchewan élisait hier sa 15e législature après une campagne électorale de 5 semaines plutôt paisible, portant surtout sur la taxation et le développement industriel.

Durant ces cinq semaines, les libéraux ont accusé le CCF de retarder le développement de la Saskatchewan en appliquant sa politique socialiste et en ne faisant rien pour attirer de nouvelles industries dans la province. M. Lloyd, chef du gouvernement CCF, a soutenu pour sa part, en réponse aux griefs des libéraux, que la Saskatchewan occupait une place à part dans le Canada à cause du grand nombre de services sociaux qu'elle accordait à ses citoyens.

Les libéraux, conduit par M. Ross Thatcher, lui-même ancien membre du parti CCF, ont concentré leurs efforts dans les centres urbains et accusé les sociaux-démocrates d'essayer de se gagner la faveur des comtés ruraux au détriment du développement industriel de la province.

A la prorogation de la Chambre, le mois dernier, le CCF détenaient 34 sièges en regard de 21 pour le parti libéral. Un remaniement de la carte électorale a porté le nombre des sièges de 55 à 59.

Lloyd, premier élu

Le leader du CCF, M. Woodrow Lloyd, qui se présentait pour la première fois comme premier ministre, n'a eu eu-cune peine à se faire réélire dans son comté de Biggar, dont il est le représentant à l'Assemblée législative depuis 20 ans.

En fait, M. Lloyd fut le premier candidat dont l'élection fut acquise aux élections d'hier.

Quant au leader libéral, M. Thatcher, il a été réélu dans la circonscription de Morse. Eleveur de bétail et âgé de 46 ans, il avait pris la direction du parti libéral il y a quatre ans et demi après avoir quitté les rangs du CCF et défait le candidat social-démocrate Paul Beach.

Un conservateur

Pour la première fois depuis 1929, un candidat conservateur a été élu au Parlement de la Saskatchewan. Il s'agit de M. Martin Pederson, le chef du parti progressiste-conservateur, qui se présentait pour la troisième fois dans la circonscription d'Arm River.

Enfin, le leader provincial du Crédit social, M. Martin Kellin, a essuyé hier sa neuvième défaite consécutive dans le comté de Last Mountain.

M. Lloyd, dans Biggar, a déclaré hier soir qu'il ne voulait pas commenter le résultat de l'élection, parce qu'il croyait que la décision finale ne serait pas établie avant le dépouillement final du 13 mai. (Il s'agit du dépouillement du scrutin tenu par avance dans les hôpitaux.)

M. Thatcher a affirmé de son côté à Moose Jaw que les libéraux ne sauront peut-être pas s'ils formeront le prochain gouvernement, avant le dépouillement du 13 mai.

4 ministres défaits

Quatre ministre de l'ancien cabinet CCF ont été défaits. Ce sont MM. O. A. Turnbull, ministre de l'Education, qui se présentait dans Elrose; Russell Brown, ministre de l'Industrie et de l'Information, candidat dans Last Mountain; R. A. Walker, procureur général, candidat dans Hanley, et Frank Meakes, ministre des Coopératives, qui briguait les suffrages dans Touchwood.

Un autre ministre, M. Charles Williams, ne se présentait pas hier. Il s'était retiré de la politique après avoir été ministre du Travail durant 20 ans.

Fait à noter, M. Walter Erb, ministre de la Santé dans le gouvernement CCF au moment de la présentation du projet de loi sur l'assurance-santé tant controversé, et qui avait démissionné du cabinet en guise de protestation contre la présentation du bill, a été défait dans Regina-Est où il se présentait, cette fois, comme candidat libéral.

Autre fait à remarquer, au cours des quatre élections complémentaires qui se sont déroulées de 1960 à 1964, les libéraux avaient enlevé quatre sièges sur quatre aux sociaux-démocrates, laissant présager la défaite socialiste d'hier.

14 sièges CCF enlevés par les libéraux

Les libéraux ont enlevé hier 14 sièges au CCF et ont remporté deux des quatre nouveaux sièges.

Voir SASKATCHEWAN, p. 2

Ce sont les moins de 30 ans qui ont défait les socialistes

par **Richard DAIGNEAULT**
(par téléphone)

REGINA — Lewis Herbert Thomas, professeur d'histoire à l'Université de Saskatchewan, a déclaré aujourd'hui que "les moins de 30 ans" ont bouté dehors le gouvernement socialiste de sa province "afin de créer un climat plus favorable pour la libre entreprise et l'industrialisation."

Au cours d'une interview téléphonique, M. Thomas a souligné que la victoire du parti libéral sous la direction de Ross Thatcher, ancien député socialiste à Ottawa, constitue "une très grande surprise politique dont les conséquences sont difficiles à analyser."

Le professeur Thomas, considéré comme l'un des meilleurs analystes politiques de la Saskatchewan, a ajouté que les experts décèleront dans les mois qui suivront les principales causes de ce virement.

Les socialistes étaient au pouvoir en Saskatchewan depuis 1944, alors qu'ils taillaient en pièces la vieille machine libérale de M. Gardner, un des principaux lieutenants de Mackenzie King.

Lors de l'élection provinciale de 60, les socialistes avaient été réélus en promettant l'assurance-santé. Le programme fut en vigueur l'année suivante. Mais les socialistes, qui avaient recueilli 43% du vote populaire en 1956, n'en obtenait que 41% en 60.

M. Thomas a déclaré que M. Thatcher avait vraisemblablement gâté ses chances en 1960 en prenant une attitude trop extrémiste, contre les politiques socialistes en vogue depuis longtemps en Saskatchewan.

"M. Thatcher n'a commis aucune des erreurs de 1960. Il a promis de garder en vigueur l'assurance-santé et il n'a pas perdu son temps dans de vaines récriminations contre le socialisme."

M. Thatcher a fait valoir que le problème le plus urgent en Saskatchewan à l'heure actuelle est l'établissement d'une industrie manufacturière qui apporterait des revenus à une population rurale qui diminue constamment.

"Ce fut là à vrai dire l'enjeu de toute l'élection, a dit M. Thomas, et M. Thatcher a convaincu le secteur le plus dynamique de la population, les moins de 30 ans, que l'entreprise libre serait mieux assurée par un gouvernement libéral que par un gouvernement socialiste."

— Quelle sorte de campagne a mené le parti socialiste?

— Le gouvernement socialiste n'a rien offert à l'électorat. Il a fait valoir tout son passé. Puis, sur le problème de l'industrialisation, il s'est défendu en disant qu'il n'était pas contre l'entreprise libre. Entre un gouvernement socialiste qui se dit prêt à appuyer l'entreprise libre et un parti reconnu pour sa politique favorisant le capi-

Voir SOCIALISTES en page 2

Répartition des sièges			Proportion du vote	
	1964	1960	1964	1960
LIB.	32	17	241,090 voix (40.5%)	222,066 (32.7)
CCF	22	38	240,600 voix (40.5%)	276,897 (40.8)
PC	1	—	110,472 voix (18.6%)	94,713 (14.0)
douteux	4		autres 2,591 voix (0.4%)	85,567 (12.5)
	59	55	594,753 voix	679,243

SOMMAIRE

Annonces classées / 52 à 65
Bandes dessinées / 47
Camping / 38, 39
Courrier de Pauline / 20
Décès, Naissances, etc. / 66
Editorial / 8
Finance / 48, 49
Horoscope / 23
Immeuble / 30
Les patrons / 57
Les Tribunaux / 6, 7
Loisirs et récréation / 25 à 27
Mots croisés / 59
Nos groupes ethniques / 34
Nouvelles internationales / 51
Radio et Télévision / 32
Session fédérale / 10, 14, 47, 65
Session prov. / 11,16,35,50,65
Spectacles et Concerts / 28, 29
Sports / 36 à 44
Vie féminine / 17 à 22
Vie mondaine / 19
Vie syndicale / 12, 13
Votre médecin / 24

LA MÉTÉO

MOINS FRAIS DEMAIN
MIN.: 40 — MAX.: 55

Voir DETAILS en page 2

M. Johnson obtient un accord qui évite une grève nationale du rail

WASHINGTON. (PA, UPI, AFP, Reuter) — Le président Johnson a annoncé hier soir la conclusion d'un accord écartant la menace d'une grève du rail prévue pour samedi et mettant fin à quatre ans et demi de conflit entre les compagnies de chemin de fer et les syndicats de cheminots. Le chef de la Maison blanche surmontait ainsi l'une des plus difficiles épreuves de son administration.

Mais quelques heures seulement après l'annonce de l'accord, deux leaders syndicaux dissidents menaçaient de déclencher la grève sur les lignes du New York Central à l'est de Buffalo. "La dispute n'est pas réglée en ce qui nous concerne," ont déclaré MM. Joseph Kenefick et Michael W. Herr, représentant les cheminots du New York Central, à Syracuse.

Herr a ajouté que la grève serait déclenchée à minuit et une minute vendredi soir et qu'elle paralyserait les ports de Boston, New York et Philadelphie ainsi que d'autres centres ferroviaires.

Toutefois, des négociateurs ayant participé aux discussions à Washington ont affirmé que la menace ne serait pas mise à exécution.

Accord "juste et équitable"

C'est devant les écrans de la télévision que le président Johnson a annoncé l'accord qu'il a qualifié de "juste et équitable" et de "grande victoire pour la démocratie industrielle" puisqu'il permet aux compagnies américaines non seulement de survivre, mais de prospérer.

L'entente accorde aux syndiqués des gains financiers en échange de la permission pour les compagnies de réduire les emplois. Mais on ne saura pas avant quelque temps combien d'emplois seront touchés: il faudra attendre que l'entente générale soit précisée dans les contrats.

En réunissant les négociateurs des deux parties et en obtenant qu'ils s'entendent après 13 jours de pourparlers d'urgence, le président Johnson a réussi ce que deux anciens présidents, le Congrès, les tribunaux et cinq années de négociations n'avaient pu accomplir.

"Par dessus-tout, a affirmé le président, cet accord empêche, pour toujours espérons-le, une grève qui aurait paralysé les transports ferroviaires et aurait eu des effets désastreux. Eût-elle été déclenchée, cette grève aurait privé six millions de travailleurs de leur emploi, aurait réduit notre produit national brut de 13 pour cent, soit quatre fois plus que le plus grave déclin enregistré dans l'après-guerre, et aurait entraîné une hausse des prix".

De leur côté, les négociateurs des cinq syndicats de cheminots itinérants et les porte-parole de près de 200 chemins de fer ont exprimé leur satisfaction du résultat.

"Bien que l'entente ne satisfasse pas toutes les demandes importantes des employés, nous reconnaissons que des gains substantiels ont été faits", a dit le porte-parole des syndicats, M. Roy Davidson.

M. J. E. Wolfe, président de la conférence des chemins de fer, estime pour sa part que l'accord devrait rehausser le moral de nos 700,000 employés et ramener un esprit de collaboration entre la direction et les leaders syndicaux.

Concessions réciproques

Les syndicats ont obtenu des hausses de salaire pour les em-

Voir RAIL en page 2

Thatcher se propose d'inviter le premier ministre Lesage

par **Guy FERLAND**
(par téléphone)

REGINA — C'est un Ross Thatcher exubérant qui promettait la nuit dernière d'inviter le premier ministre Jean Lesage à venir le visiter en Saskatchewan. Rejoint par téléphone à l'hôtel Trianon Ballroom, de Régina, où il s'était retiré avec ses partisans pour attendre les résultats de l'élection, M. Thatcher a expliqué la victoire libérale par le fait que son parti avait présenté "de bons candidats et un bon programme".

Ce programme, c'est l'industrialisation de la Saskatchewan pour la mettre au pas avec le reste du pays, retient-on des déclarations de M. Thatcher. C'est d'ailleurs ce qui selon lui, a constitué le principal enjeu de la campagne électorale.

"Les gens n'aiment pas le socialisme, a expliqué le chef libéral, qui est maintenant assuré de former le prochain gouvernement. Pour la Saskatchewan, le socialisme a signifié la stagnation économique. Depuis 20 ans, la Saskatchewan tire de l'arrière sur le reste du pays. Nous avons raté le développement industriel du reste du pays, avec le résultat que 250,000 personnes ont quitté la province pour chercher du travail ailleurs."

Paradoxalement, M. Thatcher a signalé que c'est dans les régions rurales que son parti a fait le plus de progrès, alors qu'on pouvait croire que son programme d'industrialisation exercerait plus d'attrait sur les régions urbaines qui ont particulièrement gonflé depuis quelques années.

Interrogé sur la première mesure qu'il prendrait comme premier ministre, M. Thatcher n'a pas voulu s'engager. "Je ne sais pas", qu'il a finalement répondu, comme un homme qui de toute évidence était le premier surpris de sa victoire.

Plus tôt dans la soirée, alors que les résultats étaient encore incertains, M. Thatcher avait en effet déclaré qu'il pourrait bien se passer six semaines avant que l'on sache qui formerait le prochain gouvernement. Il faisait allusion aux recomptages probables

Voir THATCHER en page 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Double taxation

En novembre dernier Jean Lesage proposait que le gouvernement fédéral consulte les provinces pour l'élaboration de son budget annuel. Le ministre des Finances, Walter Gordon, avait accueilli cette proposition plutôt froidement.

Pourtant tout ce que Jean Lesage voulait, c'est qu'Ottawa et les provinces s'entendent sur un niveau général de taxation au pays, et sur les besoins et les projets prioritaires des différents gouvernements.

Si Ottawa avait compris, à ce moment, le bien-fondé de cette suggestion, nous n'aurions pas assisté au fiasco de la dernière conférence fédérale provinciale, et au grand guignol qui s'est déroulé ces dernières semaines sur la question de la double taxation.

C'est en effet ce spectre brandi par Jean Lesage, spectre qui menacerait la Confédération jusque dans ses fondements, qui aurait forcé

Voir DEMOCRATIE en page 2

Gérard GIROUARD

NOUVEAU TORY? — De sources politiques dignes de foi, on apprend que M. Gérard Girouard, député créditiste de Labelle, changera d'allégeance et passera au parti progressiste-conservateur. Cet avocat de Mont-Laurier, âgé de 31 ans, informerait la Chambre de sa décision et demanderait un siège parmi les membres de l'opposition officielle aux Communes. Un autre député créditiste du Québec suivrait son exemple sous peu, dit-on.

La fusion de nos trois corps d'armée

Et vive la différence!

Marchand: une conférence sur le chômage, le logement et la santé

Tout en admettant que les derniers accords fiscaux entre le fédéral et les provinces constituent incontestablement un progrès car "ce sont les travailleurs surtout qui auraient fait les frais d'une faillite des pourparlers", M. Jean Marchand a déclaré hier que nous serons devant un expédient si le fédéral vient rechercher dans les poches des payeurs de taxes, et notamment, des travailleurs, les sommes qu'il a consenti à retourner aux provinces.

Le président de la Confédération des syndicats nationaux est d'avis qu'on aurait tort de surestimer la portée des ententes de la dernière semaine et juge qu'il faut exiger bien davantage des pouvoirs publics. Il a réclamé la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur le chômage, le logement et la santé.

Selon M. Marchand, le comité fédéral-provincial formé lors de la conférence de Québec devra trouver une formule permanente qui divisera le champ de la taxation suivant les responsabilités de chaque niveau de gouvernement.

M. Marchand a lancé, d'autre part, un appel aux onze gouvernements qui se partagent la responsabilité du bien-être des Canadiens en vue d'un effort total et coordonné pour mettre fin au scandale de "la misère au sein de l'abondance".

On a évité la catastrophe

"Nous avons craint, un moment, que les travailleurs fassent les frais des divergences de vue entre Ottawa et les provinces. Nos espoirs d'obtenir un plan de retraite ont failli s'engloutir dans le fossé qui se creusait, particulièrement entre Québec et Ottawa.

"Les entretiens qui ont suivi immédiatement la conférence de Québec ont heureusement évité la catastrophe", a dit M. Marchand.

"On peut arguer sur la valeur de l'entente intervenue mais il n'y a aucun doute qu'elle est dans le sens du progrès et d'une meilleure compréhension de notre régime confédératif."

A propos de la caisse de retraite, M. Marchand a dit qu'il est très heureux que tous soient tombés d'accord sur l'importance d'assurer la transférabilité des allocations de retraite même si en définitive plusieurs provinces devaient administrer elles-mêmes la caisse de retraite. Il en sera de même, selon nous, lorsqu'on songera à généraliser à travers le pays l'assurance-santé.

M. Marchand a toutefois souhaité **que le Québec rétablisse à $6,000 le revenu maximum cotisable (au lieu de $5,000), augmente le minimum de $600 à $1,000 et rétablisse à $125 par mois la pension maximum (au lieu de $104.)**

M. Marchand a souligné la nécessité d'une action concertée des gouvernements aux divers paliers en vue d'établir une véritable politique de plein emploi. Il faudrait prévoir un programme systématique établi en collaboration par le fédéral et les provinces pour combattre le chômage sous toutes ses formes sans oublier le problème des taudis. Il est scandaleux, a ajouté M. Marchand, que dans un pays relativement prospère se trouve 255,000 logements vétustes.

Femme juge

QUEBEC. (PC) — Par suite de sa nomination à la Cour du Bien-être social pour le district de Montréal, annoncée mercredi par le bureau du procureur général, Mme Yvette Dussault-Mailloux devient la première femme de l'histoire du Québec à occuper un siège de juge avec juridiction dans toute la province.

Déjà à St-Georges-de-Beauce, Mme Thérèse Lemay-Lavoie remplit la fonction de juge municipal.

Mme Dussault-Mailloux était jusqu'ici secrétaire du Bureau de revision du code civil du Québec, présidé par Me André Nadeau.

Me DUSSAULT-MAILLOUX

Le Kremlin à Mao :

"Vos bons souhaits étaient hypocrites"

MOSCOU, (PA, AFP, UPI) — Le Kremlin a accusé Mao-Tsé-Toung d'avoir délibérément tenté de "tromper le monde et le peuple soviétique" en envoyant un télégramme de "souhaits hypocrites" au premier ministre Khrouchtchev à l'occasion de son 70ème anniversaire de naissance.

L'accusation a été portée par le secrétaire du comité central du parti communiste soviétique, Yuri Andropov, au cours d'un meeting tenu à Moscou pour célébrer le 94ème anniversaire de la naissance de Lénine.

Le président du conseil soviétique, qui était assis près d'Andropov, principal orateur de la réunion, a manifesté à plusieurs reprises son approbation, en particulier lorsque Andropov dit que le message de Mao "manquait de sincérité".

Andropov cita une partie du message chinois où il était dit : "Au cas de crise mondiale majeure, les deux partis, nos deux pays et nos deux peuples lutteront sans doute ensemble contre l'ennemi commun".

"Cette déclaration est évidemment importante", a dit Andropov, "mais comment la concilier avec la propagande chinoise calomniatrice qui prétend que notre pays est partie à un complot avec les impérialistes ?

"Il était facile de voir, a ajouté Andropov, que ces bons souhaits n'étaient pas sincères; le jour même où les leaders chinois envoyèrent ce message, la presse de Pékin était pleine d'attaques contre le peuple et le gouvernement soviétiques. L'opportunisme de gauche et le nationalisme de la Chine communiste ont créé une menace réelle de division entre les deux géants du communiste.

Quant à M. Khrouchtchev, il a affirmé que "le monde se déplace sur une orbite léniniste". Pour ce qui concerne la politique, a ajouté le président du conseil, les dirigeants soviétiques demandent l'avis de Lénine. Nous ne résolvons pas un problème important de la vie socio-économique sans demander avis à Lénine . . ."

VICTOIRE LIBERALE — Le chef du parti libéral de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, qui a défait hier le premier ministre Woodrow Lloyd, a été chaudement félicité par ses électeurs au moment où il s'est présenté à la grande salle de bal Trianon, à Régina. C'est là qu'il s'est adressé à la population.

(Téléphoto PC)

SASKATCHEWAN

SUITE DE LA PAGE 1

Le CCF, de son côté, a enlevé trois sièges aux libéraux et la seule victoire conservatrice par le chef du parti a été faite aux dépens du libéral Herman Danielson, âgé de 81 ans, qui représentait Arm River depuis 30 ans et qui était le doyen de l'Assemblée législative.

La lutte serrée s'est reflétée dans le partage du vote obtenu par chaque parti.

Huit vainqueurs ont des majorités de moins de 100 voix : les libéraux George Leith, sur l'ex-ministre Turnbull ; Herb Pinder, président de l'Association libérale de la Saskatchewan, sur l'ex-procureur général Walker, et Dan MacLennan, sur l'ex-ministre Brown ; les trois députés CCF Leonard Larson dans Pelly, Brockelbank dans Kesley et Robert Wooff dans Turtleford.

La Saskatchewan était la 10e province à tenir une élection générale au cours des 18 derniers mois — et la première à rejeter son gouvernement.

Environ 540,000 personnes de 18 ans et plus avaient le droit de vote. Aux dernières élections générales de 1960, il y avait 527,000 votants et 84.1% de ce nombre s'étaient présentés aux urnes.

THATCHER

SUITE DE LA PAGE 1

dans les comtés où la majorité est de moins de 100 voix, et aux résultats du scrutin par anticipation de 25,000 électeurs, qui ne seront connus que le 13 mai.

L'homme

M. Thatcher aura 47 ans le 24 mai. Reconnu pour son franc-parler en politique, il a quitté les rangs du parti CCF en 1957, après avoir été député à la Chambre des Communes pendant 12 ans. Il fut élu chef du parti libéral de la Saskatchewan en 1959, et l'année suivante, il mena contre le CCF la plus rude campagne depuis la perte du pouvoir par le parti libéral, en 1944.

A sa sortie de l'Université Queens, à l'âge de 18 ans, après des études en économique et en commerce, M. Thatcher entreprit d'exploiter une chaîne de quincailleries. Il se lança par la suite dans l'élevage et la culture du blé. Il fut échevin de sa ville natale, Moose Jaw, pendant 12 ans.

SOCIALISTES

SUITE DE LA PAGE 1

tal privé, le voteur a jugé bon d'éviter toute équivoque. M. Thatcher a fait une campagne positive. Le gouvernement socialiste a fait une campagne négative.

M. Thomas a ajouté que M. Woodrow Lloyd, le premier ministre socialiste, et son organisation, ont mené une campagne assez molle.

"Paradoxallement, le nombre des membres actifs du parti socialiste en Saskatchewan est plus élevé qu'il ne l'a jamais été. On a l'impression que le gouvernement s'imaginait être réélu facilement. Le gouvernement a probablement sous-estimé le vote des jeunes (en Saskatchewan on vote à 18 ans) pour qui des mesures telles que l'assurance-santé n'ont pas la signification qu'elles ont pour les citoyens plus âgés. Autre facteur : le vote rural perd de l'importance par suite d'un vaste programme de consolidation des terres. Il y a moins de fermiers qu'auparavant et le vote des petites villes est devenu important.

Les préoccupations des petits commerçants et des hommes d'affaires tournent autour du besoin évident d'une plus grande industrialisation qui augmenterait les revenus de la population.

"Autre facteur important : les créditistes n'ont présenté que deux candidats. La lutte s'est faite entre les socialistes, les libéraux et les conservateurs. De plus, ces derniers n'ont pas présenté de candidats dans plusieurs circonscriptions, laissant ainsi le champ libre aux libéraux. J'ai l'impression que bien des gens ont pensé que les créditistes et les conservateurs voteraient pour les socialistes. Ils se sont trompés. Au fait, un des phénomènes intéressants de l'élection, c'est que les candidats conservateurs se sont assuré 18% du vote populaire, c'est-à-dire une augmentation impressionnante.

"On peut attribuer ce phénomène à la campagne qu'a menée ici l'ancien ministre de l'Agriculture Alvin Hamilton qui revient d'un voyage en Chine. On sait que les ventes de blé de l'Ouest à la Chine furent une initiative de M. Halmilton sous le régime Diefenbaker.

Quelle sorte d'hommes a présenté le parti libéral à l'électorat ?

— M. Thatcher a présenté une équipe impressionnante, des hommes jeunes et dynamiques.

— Quelle sera la situation politique en Saskatchewan d'ici les prochains mois ?

— Elle sera très tendue pour quelques semaines, mais à moins que les décomptes ne modifient substantiellement le résultat annoncé hier, les libéraux n'auront aucune difficulté à gouverner, même s'ils n'ont qu'une majorité de trois ou quatre députés à l'assemblée législative. Mais, attention. D'un autre côté, le nouveau gouvernement fera face à la plus puissante opposition que nous ayons jamais eue en Saskatchewan."

— Qu'adviendra-t-il du parti socialiste ?

— Je crois que le résultat de l'élection d'hier aura un effet des plus démoralisants pour le parti de M. Lloyd. Mais il ne faut pas oublier que ce parti a des racines très profondes en Saskatchewan et qu'il est encore très fort et très bien organisé. Le parti socialiste s'était un peu endormi. C'est un pénible réveil, mais la défaite est le signal d'un examen de conscience très sérieux face à la conjoncture actuelle.

RAIL

SUITE DE LA PAGE 1

ployés des cours de triage, des indemnités de logement et de nourriture pour les chauffeurs qui doivent passer plus de 4 heures en dehors de leur lieu de résidence, le maintien de rétributions basées sur le parcours et sept congés payés par an pour les employés payés à l'heure.

Les compagnies, par contre, seront autorisées à réduire le personnel des wagons destinés au service des voies; elles obtiennent aussi que les syndicats renoncent à demander le paiement d'heures supplémentaires pour les employés roulants et de primes de nuit pour tous les employés.

Le seul point laissé en suspens est le projet des compagnies de combiner certains parcours divisionnaires, ce qui allongerait le nombre de milles à parcourir avant la relève des équipages. Une commission comprenant des représentants des deux parties sera chargée d'étudier cette question.

Le cas des chauffeurs reste à régler

L'entente intervenue hier ne règle pas deux litiges qui ont poussé l'an dernier le Congrès à adopter la première loi d'arbitrage obligatoire en temps de paix aux Etats-Unis. Il s'agit de la décision d'un tribunal d'arbitrage autorisant les compagnies à éliminer quelque 30,000 emplois de chauffeurs et à rajuster sur une base locale le nombre des autres membres d'équipages des trains.

Les syndicats ont porté la décision en appel devant la Cour suprême des Etats-Unis et les compagnies ont accepté de ne pas apporter de changements avant le jugement de la Cour suprême. Bien que la question des chauffeurs puisse provoquer une nouvelle menace de grève, des porte-parole syndicaux ont laissé entendre que cela est improbable.

CUBA

SUITE DE LA PAGE 1

que redoutent les dirigeants cubains.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'évacuation prochaine du territoire cubain par le gros des dernières forces soviétiques y restant encore est à l'origine des sérieuses préoccupations actuelles du gouvernement des Etats-Unis. Celles-ci sont d'autant plus grandes qu'à l'approche de ce départ, Fidel Castro se montre à nouveau menaçant envers Washington.

Les militaires soviétiques qui, jusqu'à présent, servaient les batteries de fusées anti-aériennes installées à Cuba, ont visiblement terminé l'instruction des Cubains qui vont être appelés à les remplacer après leur départ de l'île. Depuis la crise d'octobre 1962, le gouvernement des Etats-Unis vivait dans l'étrange sécurité de ne pas avoir à craindre de geste malencontreux des soldats russes à l'égard de leurs avions de reconnaissance au-dessus de Cuba. Ce survol était reconnu par Washington et par Moscou contre La Havane — comme la substitution logique à l'inspection sur place exigée par les Américains et refusée par les Cubains. Si les Cubains, seuls, contrôlent les fusées, cette apparente sécurité disparaît et le risque devient extrêmement grand, plus encore si les paroles de Fidel Castro reflètent la politique qu'il entend suivre.

Les avertissements publics adressés, à La Havane, indiquant la détermination de Washington de ne pas interrompre les survols, cachent en fait la décision de prendre des mesures de représailles si un incident se produit. Personne n'est en mesure de révéler quelles seraient ces mesures, mais il est évident que toutes les éventualités ont été envisagées.

Les "fuites" dans l'information

Pearson n'est pas au courant

OTTAWA. (DNC) — Ignorant tout des "fuites" de l'information officielle à son bureau, le premier ministre, M. Pearson, a déclaré hier ne pouvoir formuler de commentaires sur la question.

Voilà ce qu'il a répondu au député de Port-Arthur, M. Douglas Fisher, qui lui signalait un article de Pierre O'Neil, de LA PRESSE, sur ce sujet.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

Ottawa à consentir une tranche plus généreuse de l'impôt sur le revenu aux provinces.

Mais, au fait, qu'est-ce que la double taxation ?

Un examen attentif révèle que l'idée de la double taxation ne peut surgir que dans une situation fiscale absurde et monstreuse.

Lorsqu'Ottawa concède aux provinces 18% de l'impôt sur le revenu personnel, il s'engage à leur remettre 18% de ce qu'il perçoit sous ce chapitre. Dans le cas d'une province qui perçoit ses propres impôts, comme le Québec, Ottawa permet aux contribuables de déduire 18% de leur impôt fédéral pour fins provinciales. La double taxation commence au moment où une province, de sa propre initiative, perçoit un montant supérieur à ce pourcentage. Ce n'est pas plus grave que cela.

Tous les politiciens sont cependant d'accord pour dire que c'est aller au suicide politique que d'avoir recours à la double taxation, à moins, évidemment, que l'on puisse en faire porter la responsabilité par d'autres. Ottawa, par exemple. C'est d'ailleurs pourquoi la semaine dernière les libéraux fédéraux ont enfin "compris" le Québec, pour employer l'expression de Jean Lesage.

Une province qui impose la double taxation cesse tout simplement de reconnaître qu'Ottawa peut unilatéralement déterminer les taux de taxation au pays, ainsi que la part qui revient aux provinces. Dans un climat politique où les provinces hésitent devant la double taxation, c'est reconnaître que les revenus provinciaux sont à la merci de décisions fédérales. Comme la part provinciale de l'impôt sur le revenu s'exprime en pourcentage de l'impôt fédéral, chaque fois qu'Ottawa modifie ses taux d'imposition il provoque une augmentation ou une diminution dans le rendement de l'impôt provincial.

C'est donc dire que les provinces ont abdiqué, à toutes fins pratiques, leur initiative et leurs responsabilités dans ce domaine vital. Elles se plaignent qu'Ottawa accapare la part du lion en ce qui a trait à l'impôt sur le revenu, mais elles acceptent facilement qu'Ottawa détermine le niveau général de taxation à cet égard. La Sakaschewan est la seule exception. Cette province socialiste jusqu'à hier, a recours à la double taxation.

Comme les provinces sont à court d'argent et que le spectre de la double taxation les affole, elles compriment leurs dépense et se cherchent d'autres sources de revenu. Au Québec, par exemple, le gouvernement provincial laisse aux commissions scolaires une grande partie du fardeau qu'il devrait lui-même assumer pour l'expansion du système d'enseignement, et les dépenses se trouvent soutenues par une hausse forcée de l'impôt foncier.

C'est pourquoi il est plutôt curieux d'entendre Jean Lesage déclarer que, si Ottawa n'avait pas consenti à faire certaines concessions au Québec, il aurait été obligé de recourir à la double taxation et de "pénaliser" ainsi la population.

Or, la population est déjà pénalisée. Premièrement parce que certaines dépenses qu'il est urgent de faire sont remises à plus tard. Deuxième, parce que l'impôt foncier a dû être augmenté partout, afin de soutenir les dépenses scolaires.

C'est pourquoi, en pratique, Ottawa ne doit pas établir les taux de l'impôt provincial sur le revenu. Ce système devra d'ailleurs prendre fin parce qu'une foule de commissions provinciales enquêtent sur la fiscalité, et parce que les provinces et Ottawa doivent se mettre à l'étude des différents projets prioritaires qui existent aux deux niveaux de gouvernement.

(Tous droits réservés)

Mutisme sur l'assurance-santé

REGINA. (PC-UPI) — Pendant la campagne électorale de Saskatchewan, les partis politiques ont ostensiblement évité de parler de l'assurance-santé établie par le gouvernement CCF et dont l'application avait provoqué une grève des médecins de 23 jours, en juillet 1962.

Les observateurs ne croient pas que M. Thatcher rescindera la législation dans ce domaine, bien que des changements soient toujours possibles.

Le fils d'un officier canadien meurt étranglé

METZ, FRANCE — Un drame s'est produit ce matin à Puttelange-les-Farschviller (Moselle), où le garçonnet de trois ans, fils d'un officier canadien a été étranglé.

La petite victime a été identifiée comme étant Jean-Marc Cloutier. Sa mère, Mme Marie-Anne Cloutier, âgée de 27 ans, qui donnait depuis quelques jours des signes de dépression, aurait tenté elle-même de s'enlever la vie en absorbant une forte dose de barbiturique.

Cette dernière, qui réside habituellement au Canada avec son époux, se trouvait en vacances chez sa soeur, dans son village natal.

Elle a été transportée à l'hôpital de Sarreguemines, où elle repose dans un état grave.

La police, qui mène l'enquête dans cette affaire, n'a pas donné plus de détails sur la tragédie.

La météo

Minimum cette nuit : 40

Maximum demain : 55

Lever du soleil : 4 h. 56

Coucher du soleil : 6 h. 50

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux avec périodes ensoleillées au début, dégagement cet après-midi. Un peu plus chaud. Vents de l'ouest de 15 milles. Maximum à Montréal et à Ottawa 55.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé avec température saisonnière.

Régions des Laurentides et du St-Maurice : généralement nuageux avec température saisonnière, dégagement ce soir. Vents légers, devenant de l'ouest de 15 milles cet après-midi. Maximum à Ste-Agathe 50; à La Tuque 45.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et plus chaud.

Jodoin est déçu des résultats en Saskatchewan

Commentant le résultat des élections en Saskatchewan, le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, s'est exprimé en ces termes :

"Naturellement, nous sommes déçus des résultats de l'élection dans cette province de l'Ouest. Cependant, nous n'interprétons pas ce résultat comme signifiant un changement dans la philosophie politique ou sociale des citoyens de la Saskatchewan.

"Nous interprétons plutôt ce résultat comme un trait bizarre de la nature humaine qui veut qu'un changement de gouvernement soit désirable après un long terme. Nous avons confiance que le Nouveau parti démocratique en Saskatchewan sera de retour au pouvoir avant longtemps."

Le CPR est touché, mais pas le CN

La grève ferroviaire est "réglée" aux Etats-Unis, mais pas pour la société New York Central Railway. Au Canada, la liaison Montréal-New York du Canadien Pacifique sera touchée, si, tel que prévu, les employés de N.Y.C. font la grève ce soir à minuit, ou, plus précisément, dès les premiers instants de vendredi, à minuit et une minute.

Le Canadien National, pour sa part, ne s'attend à aucun effet de cette grève.

Pour le CPR, le train qui doit quitter Montréal ce soir à 11 h. 05, à destination de New York (où il arrive en principe à 9 h. 05 du matin) sera touché. Le train qui quitte New York ce soir à 9 h. 15 et qui doit arriver à Montréal à 6 h. 50 vendredi matin, pourrait lui aussi être paralysé.

Tels sont les renseignements obtenus ce midi auprès des sociétés concernées. Pour le moment on ne sait trop à quoi s'attendre exactement.

Un porte-parole du CN a déclaré que les trois trains "Ambassador", Washingtonian", et "Montrealer", qui sont des convois faits entièrement de wagons du CN (qui ne sont donc pas en commun avec le New York Central), pourront vraisemblablement continuer à circuler.

Si le CN est atteint par la grève du NYC, ce sera dans la région des Grands Lacs, mais on ne sait pas encore quelle sera la nature de l'effet.

La semaine prochaine

Lesage présentera des amendements au Code du travail

QUEBEC. — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré hier à l'issue de la réunion du conseil des ministres, qu'il serait en mesure de présenter à la Chambre la semaine prochaine les amendements projetés au nouveau Code du travail.

Ces amendements concernent non pas la partie du bill 54 qui est devant le Comité spécial sur la fonction publique mais les articles relatifs aux relations du travail en général.

Les amendements principaux porteraient sur la sécurité syndicale et le droit d'association.

On sait que les syndicats ouvriers s'étaient violemment opposés à certains articles du bill et avaient même fait des représentations récemment au ministre du Travail Carrier Fortin à ce sujet.

L'article le plus litigieux est celui qui se lit ainsi : "La convention collective donne ouverture à tous les droits et recours établi par la loi pour la sanction des obligations".

Les syndicats ont soutenu que cet article entravait la sécurité syndicale en ce sens qu'il rendait l'organisation susceptible de mesures dilatoires devant les tribunaux.

La Chine nouvelle

La Chine a été proclamée république populaire le 1er octobre 1949.

CLIMATISATION
COMMERCIALE
RESIDENTIELLE
INDUSTRIELLE
S. ALBERT & CIE LTÉE
HUILE A CHAUFFAGE
SERVICE ET VENTE DE BRULEURS
5763, boul. ST-LAURENT 273-8871

Les INDUSTRIES RIVIERA Inc.
vous offre de
MAGNIFIQUES CHALETS
à compter de $900.00

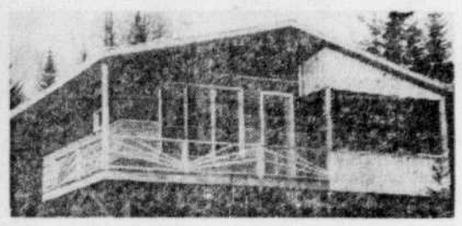

• FINITION ULTRA-MODERNE A L'INTERIEUR
• MUR ACAJOU AFRICAIN
• GARDE-ROBE, LINGERIE, BUREAU DANS LES MURS, BAR-SALON AINSI QU'ARMOIRE DE CUISINE
• NOUS VENDONS ET LIVRONS DANS TOUTES LA PROVINCE.

LIVRAISON GARANTIE 15 MAI

Exposition permanente au Centre d'achats Maisonneuve
3019 est, rue SHERBROOKE
Montréal

Appelez sans tarder
LA. 6-1647
LA. 6-1648

Nous vendons aussi pour votre chalet les Cheminées "Van Packer" et réfrigérateur au gaz

REFRIGERATEUR-CONGELATEUR ROY
A L'EPREUVE DU GIVRAGE

Modèle No RA 1473
14.5 pi. cubes
• Auto-dégivrage
• Vaste congélateur de 122.5 lb, muni d'une étagère dans la porte pour jus de fruits et petits paquets congelés.
• Surface des étagères : 21 pi. ca.
• Compartiment à glace ultra-rapide
• Tablette à glissière extra-silencieuses
• Deux tiroirs émail cuit pour les légumes, 30 pintes
• Deux grandes tablettes pour les oeufs
• Compartiment hermétique à beurre et à fromage
• Porte en affleurement, à aimants multiples.

Rég. $489
Spécial $299

Torino FURNITURE LTD.
6889 ST-LAURENT CR. 4-1403
6688 BOUL. MONK 766-5880

PARURES DE CRISTAL AUTRICHIEN . . . JOLIES TEINTES PRINTANIERES : ROSE, BLEU, ALEXANDRINE, OU INCOLORE. EN VENTE PENDANT TROIS JOURS SEULEMENT A un tiers de rabais!

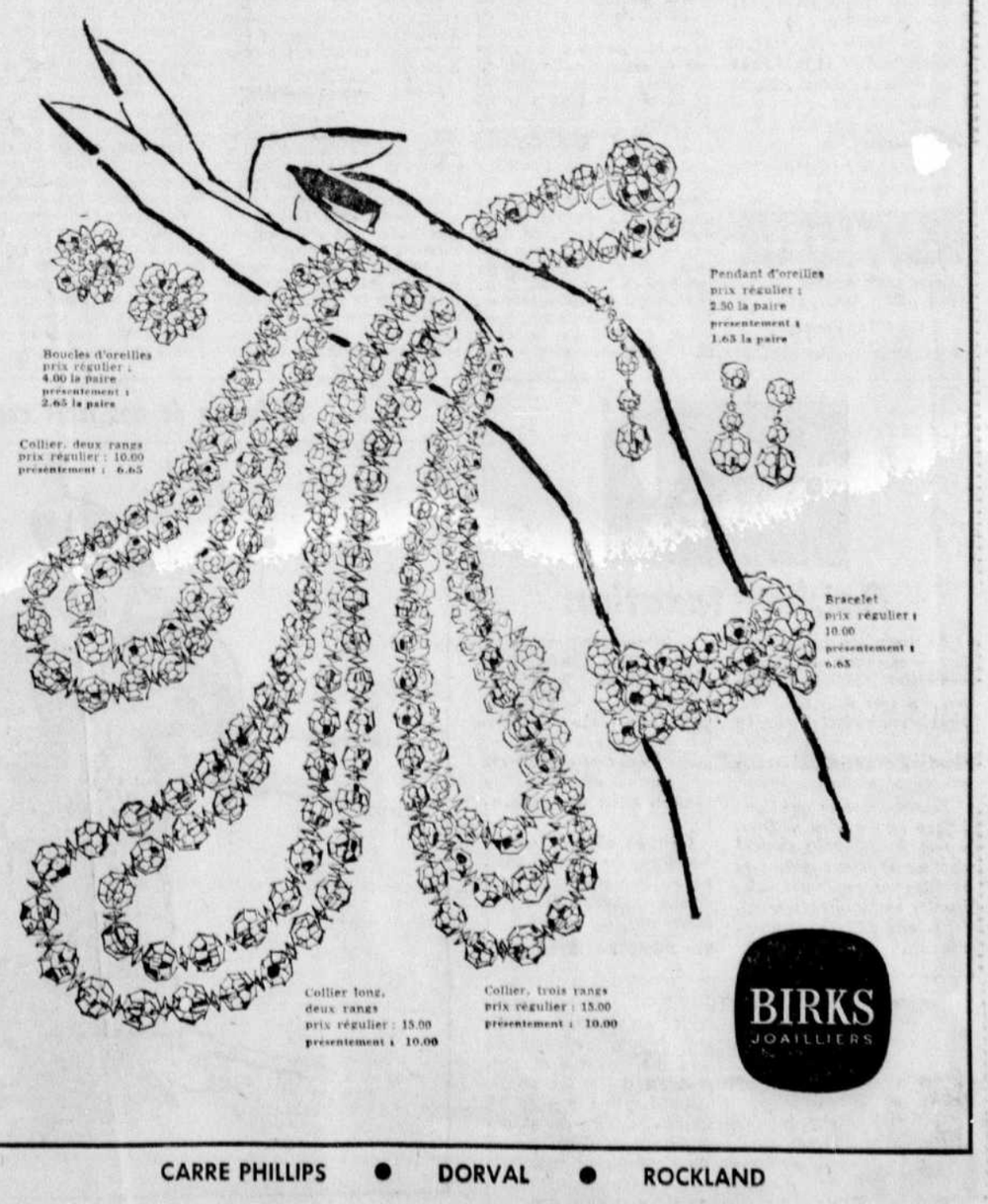

BIRKS JOAILLIERS

CARRE PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 23 AVRIL 1964 — 80e ANNEE — No 161

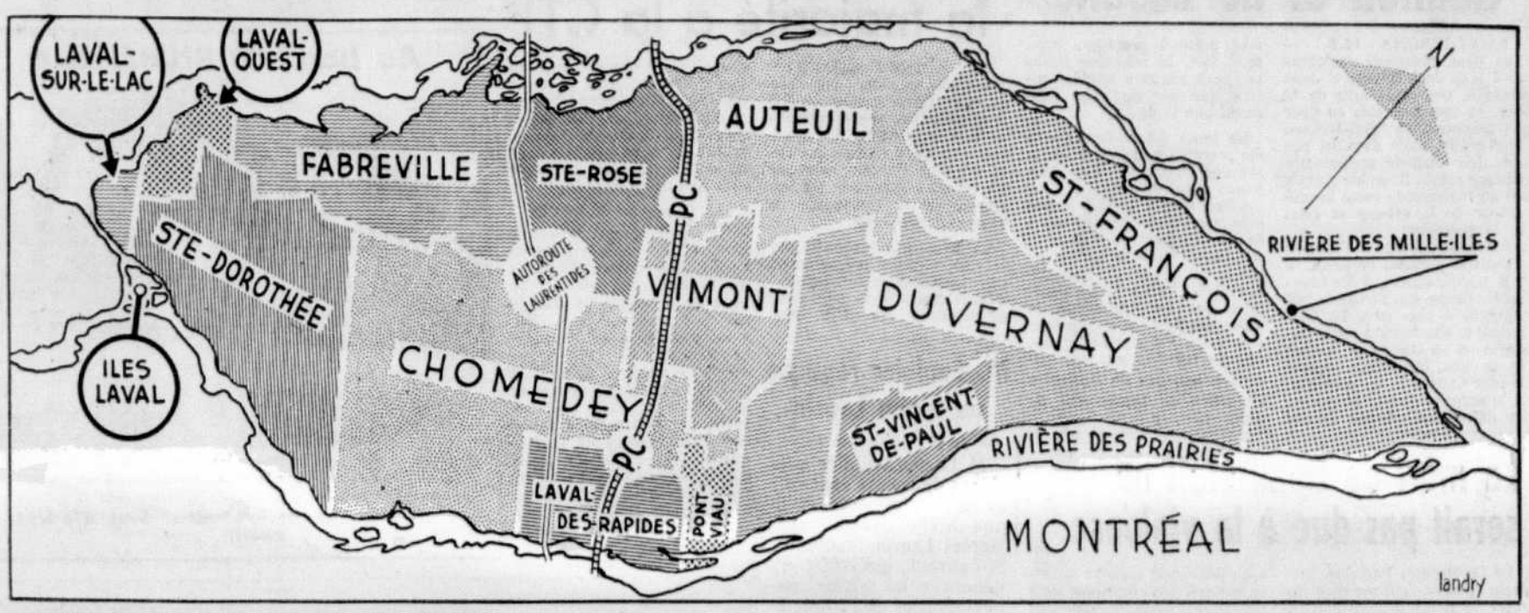

LA VOIE FERREE DIVISE L'ILE EN DEUX PARTIES EGALES — Le Regroupement municipal de l'île Jésus, mouvement qui s'est donné pour but de trouver une solution aux problèmes de cette partie de la région métropolitaine, a proposé hier de fusionner les 14 municipalités de l'île Jésus en deux grandes villes à peu près égales en superficie et en population. Dans le mémoire qu'il a soumis à la Commission Sylvestre sur les problèmes intermunicipaux, il explique que la voie ferrée nord sud du Pacifique Canadien constituerait une limite idéale pour ces municipalités puisqu'elle divise l'île en deux parties égales. Sur la carte de l'île Jésus illustrée ci-haut, on distingue nettement la voie ferrée et la répartition du territoire qui résulterait de la création de deux villes. On constate aussi l'illogisme des frontières municipales actuelles.

Plus de liberté pour transiger l'achat de terrains d'écoles

—M. Peter Millar

par **Jean RIVEST**

M. Peter Millar, vice-président du Protestant School Board of Greater Montréal, a suggéré que soit amendée la loi des commissions scolaires en vue de donner plus de liberté aux commissions scolaires, notamment en ce qui a trait à l'achat de terrains pour la construction éventuelle d'écoles. Il a aussi suggéré que dans l'élaboration des plans d'urbanisme, il y ait plus de collaboration entre les municipalités et les commissions scolaires qui, elles aussi, sont appelées à établir, comme elles le font déjà, des programmes de développement à long terme.

M. Millar déposait, à la demande du procureur du Board, à l'une des dernières séances de la commission royale d'enquête sur les transactions immobilières de la commission scolaire protestante, sous la présidence du juge Arthur I. Smith.

Dans sa déposition, M. Millar a traité de cinq points précis.

Recours aux spécialistes

Il a d'abord rappelé qu'au cours de l'enquête, il a été suggéré que le Board ait à son emploi, un spécialiste chargé d'évaluer les terrains à acheter, et de négocier ces achats, au nom du Central Board, comme la chose se fait, par exemple à Toronto.

M. Millar est d'avis qu'au contraire les commissions scolaires protestantes locales (celles de Saint-Laurent, de Montréal-Ouest, de Saint-Léonard, par exemple) aient plus de liberté dans la conduite de ces affaires, parce qu'elles connaissent mieux que quiconque les problèmes locaux.

Selon M. Millar, il a été établi officiellement que dans la grande région métropolitaine, de 60% à 70% des terrains encore vagues appartiennent à ce qu'il a appelé "des entreprises de développement immobilier", ce qui rend les tractations difficiles.

Il a cependant exprimé l'avis que les commissions locales devraient "être aidées" dans cette tâche par des "consultants" en valeur immobilière.

Planification

Il a ensuite parlé de la "planification à long terme". Comme le démontrent les documents déposés devant la commissions d'enquête, le Board of établi des programmes de développement à longue échéance.

Il suggère que pour rendre cette tâche plus facile et plus efficace, il devrait y avoir une plus grande coopération entre les municipalités qui établissent des plans directeurs d'urbanisme, et les commissions scolaires.

Lorsqu'il est question de mettre en valeur de nouvelles étendues de terrain pour fins domiciliaires, a-t-il dit dans ses propres mots, on devrait homologuer des terrains en vue de la construction d'écoles, terrains qui pourraient être ensuite mis à la disposition de la commission scolaire protestante ou catholique, selon les besoins de

Voir M. MILLAR en page 4

André Lemieux est arrêté à Hamilton

André Lemieux, alias Jean-Paul Brisson, l'un des présumés lieutenants de Georges Lemay, et soupçonné de participation dans le vol de $4,000,000 commis à la succursale de la banque de la Nouvelle-Ecosse, située à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Alexandre, le 1er juillet 1962, a été arrêté en fin de semaine à Hamilton et doit bientôt être remis par les policiers de cette ville à ceux de la métropole.

Lemieux a été arrêté dans la ville ontarienne sous l'accusation du vol d'une collection de timbres-poste d'une valeur de $250. Et c'est au cours de leur vérification de routine que les agents de l'endroit ont soupçonné être en présence de Lemieux. Après échange de renseignements avec la Sûreté de Montréal, ils ont réussi à étayer leurs soupçons.

On se souvient qu'un mois après le cambriolage de la banque de la Nouvelle-Ecosse, Lemieux a été arrêté dans les Laurentides pour cambriolages dans des camps d'été et écroué à la prison de Saint-Jérôme.

Quelques jours plus tard, après sa comparution, il a bénéficié de sa mise en liberté conditionnelle après qu'un avocat de Saint-Jérôme, eut versé un cautionnement en sa faveur.

Lemieux sortit de la geôle par la grande porte et n'a pas été revu depuis lors. Il sera ramené à Montréal dans quelques jours pour la continuation de l'interrogatoire sur le vol de banque de la Nouvelle-Ecosse et assurément aussi sur les allées et venues de Georges Lemay, toujours au large.

André LEMIEUX

Conflit à la Commission athlétique

(R.M.) — Tout ne tourne pas rond au sein de la Commission athlétique de la ville de Montréal.

Quatre des membres de la commission n'ont guère prisé des propos tenus tout récemment par le président, M. Prosper Boulanger, concernant le sort de cet organisme.

Présidée par M. Jean Laroche, le vice-président, les membres de la commission ont tenu ce matin, à l'hôtel de ville, une assemblée à huis clos.

Outre M. Laroche, étaient présents : M. Paul-Emile Sauvageau, conseiller municipal, M. Hyman Brock, aussi conseiller municipal, ainsi que M. L.-C. Parent, ancien candidat défait du PCM. M. Boulanger n'y était pas.

Voici le texte intégral de la déclaration rendue publique :

"Les membres de la Commission athlétique de Montréal qui s'occupent activement des opérations et des destinées de cet organisme depuis 1960 contestent à M. Prosper Boulanger le droit d'engager ladite commission sur la place publique,

1—à cause d'un règlement de la commission qui interdit à ses membres de faire des déclarations individuelles ;

2—parce que M. Prosper Boulanger n'a jamais offert sa démission en assemblée, pour disposition par ses collègues en titre ;

3—parce que M. Prosper Boulanger s'est complètement désintéressé de la Commission athlétique de Montréal en n'assistant pas aux assemblées depuis trois ans.

Verdun : hausse des indemnités aux conseillers

QUEBEC. (DNC) — L'Assemblée législative a approuvé hier les amendements apportés par la Chambre haute au projet de loi de la municipalité de Verdun.

Ainsi, les conseillers municipaux de la troisième plus grande ville de la province recevront une indemnité annuelle de $4,000 au lieu de $3,500 ; de plus, il suffira de remplir pendant 12 années seulement — et non plus 15 — les fonctions de maire et d'échevin pour avoir droit à la pension. Cependant, cette pension sera interrompue durant toute période où le bénéficiaire occupe un emploi rémunéré dans l'administration municipale.

La période de 12 ans était déjà prévue dans des villes comme Montréal et Québec. M. Paul Dozois, député U.N. de St-Jacques, souhaiterait qu'on en arrive à une certaine uniformité à travers la province.

FAITS divers

Vols divers

Des cambrioleurs ont fait main basse sur plus de $10,000 en argent et effets divers au cours d'une série de vols commis durant la nuit.

Chez le dentiste Isaïe Chalifoux, 709, rue Vinet, on a fracturé le coffre-fort et pris $400 en billets de banque, $2,000 en obligations, une bonne quantité d'or et de divers autres articles.

Chez Lord et Fils, 3010, rue Lepailleur, des individus ont volé 64 bagues serties de perles et de pierres fines, d'une valeur de $2,000 après avoir enfoncé une porte de l'arrière.

Chez la coiffeuse Rita Gagnon, 4525, boul. Rosemont, des inconnus ont volé de l'argent, des bijoux et des parfums pour $2,500.

A la Eric Television, 5005, avenue du Parc, on a volé $1,100 de téléviseurs, après avoir fait voler la glace de la montre en éclats avec le couvercle d'une bouche d'égout.

Au club Nautique de Cartierville, des inconnus se sont emparés de trophées, et d'autres articles d'une valeur de $1,000 ; Chez M. P. Shatsky, 2500, rue Bedford, on a volé pour $1,000 de vêtements et accessoires électriques.

Arrestation de deux hommes

Deux récidivistes ont volé un camion la nuit dernière et l'ont reculé près du quai de livraison de F. Quévillon, 2485 est, rue Marie-Anne. Puis ils ont entrepris de pratiquer un trou dans le mur afin de pénétrer sur place. Ce faisant, toutefois et à leur insu, ils ont déclenché un système d'alerte. Quelques secondes plus tard, la police arrivait sur les lieux et les cueillait sans difficulté. Les deux hommes ont été écroués à la Sûreté pour interrogatoire.

Vol de 5 sacs postaux à Québec

QUEBEC (PCf) — Cinq sacs postaux ont été subtilisés d'un camion servant à la levée des boîtes postales, hier soir, à Québec.

Un employé des postes a vu son camion s'éloigner alors qu'il était occupé à prélever le courrier d'une boîte de la basse-Ville.

Il a aussitôt alerté la Sûreté municipale qui en peu de temps a retrouvé le véhicule dépouillé de cinq sacs.

La police ne possède encore aucun autre détail sur ce vol qui vient s'ajouter à plusieurs autres survenus dans la province depuis quelque temps.

Hold-up : caissière blessée d'une balle

Mlle Valida St-Pierre, âgée d'environ 50 ans, domiciliée au 3254, rue Kent, a été grièvement blessée d'une balle au cours d'un vol à main armée qui a été perpétré, peu après 5 h. hier après-midi, à la mercerie "Saville Row Men's Wear", au 1206, rue Peel.

Un bandit solitaire, masqué et armé d'un revolver, avait ordonné aux trois employés de se tenir tranquilles. Mlle St-Pierre, la caissière, avait alors demandé s'il s'agissait d'une plaisanterie. La réponse se fit entendre sous forme d'une balle qui lui traversa le bras droit et alla se loger dans la poitrine.

Le voleur a pris la fuite avec le contenu de la caisse. Le montant du vol demeure inconnu

Voir FAITS DIVERS en page 4

Encore l'heure avancée!

Le régime de l'heure avancée est sur le point de réapparaître.

Il sera de nouveau en vigueur à compter de minuit et une minute, dans la nuit de samedi à dimanche, a-t-on confirmé, ce matin, à l'hôtel de ville.

Ainsi, à compter de dimanche, le temps réglementaire sera celui en retard de quatre heures avec l'observatoire de Greenwich.

Il en sera ainsi jusqu'au dernier dimanche d'octobre, soit le 25 octobre.

C'est le retour à l'heure de Borden, répéterait l'arrière-grand-mère Zélia.

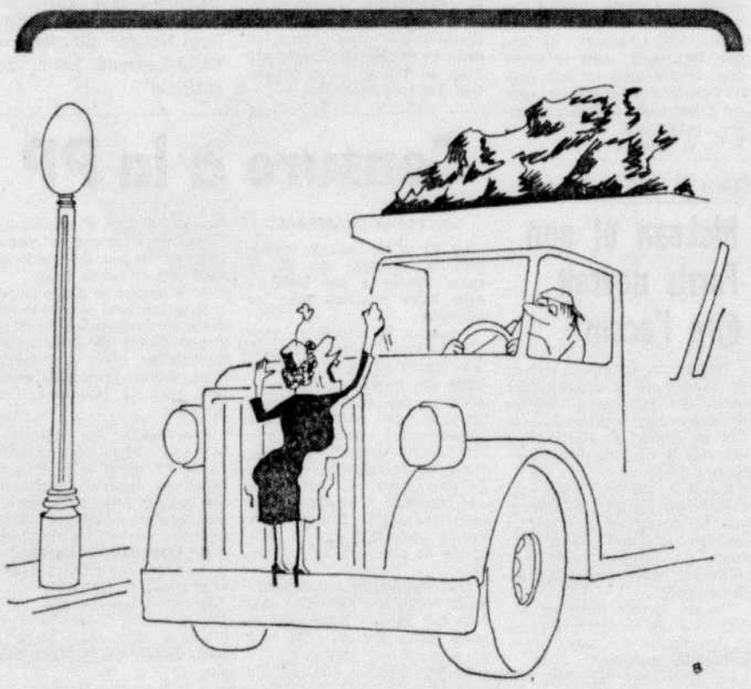

— J'EN AI ASSEZ DE VOT' BRUIT, VOT' TERRE, VOS TROUS, VOS BOSSES, VOS DÉMOLITIONS, VOS CREUSAGES, VOS REMPLISSAGES VOS PÉTARDS, VOT' POUSSIÈRE ....

Vic Lévesque subira son procès pour le vol d'un camion postal

CHICOUTIMI. (PCf) — Victor "Pretty Boy" Lévesque devra subir son procès sous l'accusation de tentative de vol d'un camion postal, près de Laterrière le 24 octobre dernier.

Dans un prétoire archicomble, fréquenté par la gent féminine d'une façon inaccoutumée, l'enquête préliminaire du présumé roi des cagoulards s'est terminée avec l'audition d'une demi-douzaine de témoins de la Couronne.

Le procureur de la Couronne, Me Lucien Tremblay, a d'abord interrogé le caporal Bernard Desnoyers de la Sûreté provinciale au sujet de couteaux à linoléum abandonnés dans une valise par les fuyards, sur le boulevard Talbot, à 135 milles au nord de Québec.

Le caporal Desnoyers cherchait des armes à feu dans un appartement de Laval-des-Rapides, au nord de Montréal, lorsqu'il fut attiré par une case portant l'inscription "Vic".

Il y découvrit la facture d'une quincaillerie de l'endroit pour la vente de tels couteaux. Cette facture portait la date du 22 octobre 1963, soit deux jours avant l'attentat du parc des Laurentides.

Victor "Pretty Boy" Lévesque occupait cet appartement sous le nom d'emprunt de Pierre Lalonde.

L'agent Guy Bolduc, de la Sûreté provinciale, perquisitionnait aux appartements "Le Nautique", à Laval-des-Rapides, le 16 décembre dernier.

Il y fut accueilli par une jolie Indienne de 23 ans, Claudette, qui vint lui répondre.

Elle sourit à l'agent qui lui adressa un "bonjour Mme Lalonde".

Partout, des photographies de Vic Lévesque. Dans une penderie, l'agent compte 17 complets.

Est-ce que la jeune femme

Voir LEVESQUE en page 4

Plaintes de saison...

Faux reçus d'impôt et fausses déclarations

par **Maurice MORIN**

Chaque année, à ce temps-ci, il est question de faux reçus de charité pour déduction d'impôt.

Ainsi, hier après-midi, Me Bruno Pateras, procureur de la Couronne, agissant comme procureur spécial de l'Impôt fédéral, s'est présenté, accompagné de M. Louis Crevier, fonctionnaire du ministère du Revenu, division de l'Impôt, devant le juge Paul Monty pour obtenir l'autorisation de porter des plaintes contre quatre individus dans la trentaine, tous des Montréalais, qui seront accusés le 6 mai, par voie de sommation, d'avoir enfreint les règlements de l'impôt fédéral.

Dans deux cas, les plus importants, les plaintes ont été portées en vertu du code pénal, et dans les deux autres en vertu de la loi du fisc.

Les montants en question sont de l'ordre de plus de $30,000.

Mike Duska sera accusé en vertu de l'article 311 du code pénal d'avoir entre le 1er mars 1960 et le 28 avril 1961, utilisé de faux reçus pour dons de charité et d'avoir permis à de nombreux contribuables de s'en servir dans un dessein frauduleux.

Les plaintes pour lesquelles Duska est traduit en justice portent qu'il aurait mis en circulation ou transmis à des con-

Voir FAUX en page 4

M. JEAN COTE, directeur du service international de l'Office national du film, a été nommé administrateur du service de la Société de l'Expo qui est chargé des fêtes et autres événements spéciaux de l'exposition de 1967.

M. Côté, qui est âgé de 35 ans, assumera ses nouvelles responsabilités à la Société de l'Expo le 25 mai prochain.

L'Expo-Sciences sera ouverte au public demain

La troisième Expo-Sciences du Canada sera ouverte au public demain et samedi dans le hall d'honneur de l'Université de Montréal. Les visiteurs seront admis de 7 h. à 10 h. demain soir et de 10 h. à 4 h. samedi.

Cette année, l'Expo-Sciences du Canada réunit dans la métropole soixante finalistes de toutes les régions du pays. Les vainqueurs, un jeune homme et une jeune fille, dont les noms seront annoncés demain soir, représenteront le Canada à la Quinzaine internationale des Jeunes scientifiques, à Londres, l'été prochain.

L'importance de cette exposition canadienne ne fait aucun doute. Le Conseil canadien des expositions scientifiques jouit de l'appui d'une douzaine d'organismes scientifiques supérieurs ainsi que d'un grand nombre d'hommes de science et d'éducateurs éminents.

CHAMPIONS EN FINALE — Les quatre jeunes gagnants de l'Expo-Sciences de la région de Montréal seront au nombre des quelque soixante finalistes qui viendront de toutes les régions du pays soumettre leurs travaux scientifiques à l'Expo-Sciences du Canada à l'Université de Montréal en fin de semaine. De gauche à droite, Jean Vallières, du Séminaire Ste-Thérèse, Attila Szabo, de Marymount High School, M. Marcel Bourgon, professeur à l'Université de Montréal et président de l'Expo, M. Léon Lortie, président d'honneur, Pierre Bouchard, du collège Mont-St-Louis, et André Bélanger, du collège Bourget.

Un autre projet de parc public à la Place des Arts

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, a confirmé hier qu'effectivement un parc à la Place des Arts sera aménagé en temps et lieu.

Toutefois, le projet de parc qui sera réalisé ne sera pas celui qui a été dévoilé hier. "C'est un des projets, a déclaré M. Saulnier, qui avaient été conçus dans le programme d'embellissement de la ville pour 1964".

"Ce projet, a ajouté le président du comité exécutif, sera remplacé par un autre qui sera rendu public en temps utile".

Il semblerait donc que la ville assumera seule la réalisation du réaménagement de la Place des Arts, du fait que la province n'aurait pas l'intention, elle, d'assumer sa part des frais.

LOUEZ
des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.
VENTE
REPARATION
PIECES
Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES
GELINAS Compressors Inc.
4845, RUE ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
AV. 8-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR
jusqu'à 8 h. — SAMEDI jusqu'à 6 h.

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNÉENS
direct sur l'oeil
Lunettes et réparations
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE
Heures d'affaires:
TOUS LES JOURS: DE 10 H. A.M. A 6 H. P.M.
SOIRS: MAR., MERC., VEN., 7 H. P.M. — 9 H. P.M.

FOURNITURES DE BUREAU DE "A à Z"
Nous vendons de TOUT pour le bureau jusqu'à la plus petite agrafe.
Pour économiser sur tout ce dont vous avez besoin, Téléphonez-nous ou venez nous voir.
aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6761
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DU SANG
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST IMMUNOLOGIQUE "PREGNOSTICON"
marque déposée
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

LE SILENCIEUX MIDAS
PORTE UNE
GARANTIE ÉCRITE
CONTRE TOUS RISQUES POUR LA VIE DE VOTRE AUTO
Seul MIDAS offre une garantie valide auprès de plus de 400 ateliers au Canada et aux Etats-Unis.
MIDAS
MUFFLER SHOPS
10,111 BOUL. PIE IX
au nord du boul. Métropolitain
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
Coin Mont-Royal,
LA. 6-1627-8
850, BOUL. LABELLE
Face au Centre d'Achats St-Martin
681-1601
INSTALLATION IMMÉDIATE et GRATUITE
midas
OUVERT TOUS LES JOURS 8 a.m. à 9 p.m. — Sam. 8 a.m. à 5 p.m.
INSPECTION DES "AMORTISSEURS" GRATUITE

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

pour l'instant. Pour sa part, Mlle St-Pierre a été transportée à l'hôpital Général de Montréal.

Voleur blessé

La police provinciale du poste de Trois-Rivières rapporte qu'un adolescent de Montréal repose dans un état critique à l'hôpital Comtois de Louiseville à la suite d'un accident spectaculaire survenu près de Louiseville ce matin.

Le blessé et un autre jeune homme voyageaient dans une auto volée à Montréal ce matin lorsque le véhicule est allé heurter un arbre en bordure de la route. Un des occupants a été projeté dans le champ tandis que l'autre est demeuré coincé dans l'auto, souffrant de multiples fractures.

Ce dernier a été transporté à l'hôpital mais le deuxième a réussi à prendre la fuite à travers champs avant l'arrivée de la police.

Les agents provinciaux ont immédiatement cerné la région dans l'espoir de le capturer.

Explosion de gaz naturel

Un employé de la Corporation de gaz naturel a été blessé, peu avant 4 h. hier après-midi, lorsqu'une explosion s'est produite dans une bouche d'égoût, à l'intersection des rues DeMontigny et St-Dominique.

Il s'agit de M. Jean-Paul Fortin, âgé de 32 ans, domicilié au 9908, rue Bruchesi, qui a été transporté à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, dans l'auto-ambulance 4-15 de la police de Montréal. Il souffre de coupures au visage et d'une fracture à la jambe.

Vol de $500 sur la personne

Mme Mireille Gonzalez, domiciliée au 5681, rue Charlemagne, a été dépouillée d'une somme de $500, vers 11 h. 30 hier matin, à l'angle des rues Charlemagne et Masson.

Mme Gonzalez revenait de la Caisse populaire avec cette somme dans son sac à main, quand une auto de vieux modèle s'arrêta près d'elle. Un individu en descendit, s'empara du sac à main et remonta en vitesse dans le véhicule qui repartit en trombe.

Garçonnet tué par une auto

CHICOUTIMI. (PC) — Un garçonnet de 10 ans, Marcel Ferland, a été tué hier par une automobile, non loin de la maison de ses parents, à Chicoutimi à 135 milles au nord de Québec.

A chacun son bien!

M. R. Sauvé, propriétaire de l'épicerie située au 2334 rue des Erables, où les policiers ont surpris un voleur, tôt dimanche matin, nous précise que son établissement porte le nom de marché Sauvé et non d'épicerie Gauthier. Quant au chien "Loup", il veut bien qu'on le tienne en haute estime pour divers exploits mais non pour la découverte d'un voleur dans son établissement! Les policiers tenaient déjà leur homme à l'arrivée du chien, dit-il.

Responsable de la mort de M. Everett Irvine

MATAPEDIA. (PCf) — Jules Gallant, âgé de 28 ans, de Matapédia, a été tenu criminellement responsable de la mort de M. Everett Irvine, âgé de 54 ans, blessé mortellement à coups de hache, le 7 avril dernier.

Irvine a succombé à ses blessures à l'hôpital le 14 avril. Le jury du coroner a rendu son verdict après avoir entendu sept témoins.

Vol avec violence

Un épicier de la métropole, M. Sam Hutman, âgé de 42 ans, du 383 ouest, rue Villeneuve, a subi des blessures à la tête vers 10 h. hier matin, lorsqu'un bandit l'a assommé avec une bouteille de bière.

Devant le refus de la victime de remettre l'argent du tiroir-caisse, le voleur a remplacé son revolver-jouet par une arme plus "frappante".

Etourdi et ensanglanté, M. Hutman a réussi toutefois à poursuivre son assaillant. Ce dernier s'est emparé de la somme d'environ $250 du tiroir-caisse avant de prendre la fuite. Il a échappé à la poursuite de sa victime.

M. Hutman est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu.

La déposition de chacun a permis d'établir qu'en 1960, M. Kerr a négocié pour la commission scolaire de Saint-Laurent, l'achat d'un terrain formant partie d'une terre appartenant à M. Libersan et à son frère, négociations qui se sont effectivement terminées par la transaction en bonne et due forme.

Il a été établi aussi que M. Libersan a investi une certaine somme dans une compagnie fondée et dirigée par M. Kerr, X-Brand Tire Limited.

Aux questions du procureur de la commission Smith, MM. Kerr et Libersan ont répondu qu'il n'y avait aucun lien entre l'achat du terrain et leur association d'affaires.

M. Libersan n'a investi dans la compagnie de M. Kerr qu'une fois la transaction sur le terrain effectuée.

M. Libersan, maintenant jardinier, avec son frère, sur la terre de Saint-Laurent, a toujours eu un intérêt marqué pour les choses mécaniques, et le genre de l'entreprise l'intéressait. Il est d'ailleurs encore jardinier et actionnaire de X-Brand Tire Ltd.

LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 3

vivait seule dans l'appartement ? demande le procureur de la Couronne.

Je ne crois pas, répond l'agent Bolduc, il y avait trop de complets dans la garde-robe.

La jeune Indienne avoue avoir été la maîtresse de Vic, à qui elle n'a jamais été mariée, et qu'un enfant est né de cette union, aujourd'hui âgé de 9 mois et placé dans un foyer nourricier.

Gardien à la barrière de Stoneham, M. Léonard Rousseau, a déclaré avoir émis un permis de circulation à l'entrée du parc des Laurentides, à 20 milles au nord de Québec, à un véhicule portant l'immatriculation 2007-A ayant deux occupants.

L'automobile serait celle de Jean-Guy Darveau, un complice de Lévesque, et elle aurait franchi l'autre barrière à l'extrémité nord du parc, à 12 h. 45 de l'après-midi, le 23 octobre.

Le moment venu de produire sa défense, Me Léo Maranda, de Montréal, a déclaré n'avoir rien à dire "pour le moment".

Le juge André Gauthier envoya alors Lévesque à son procès aux Assises.

FAUX

SUITE DE LA PAGE 3

tribuables cent reçus pour un montant global de plus de $30,000, "censés avoir été éisignés par des prêtres de la paroisse Saint-Dominique et de la paroisse Saints Cyrille et Méthode de Montréal".

Quant à **Claude-Yvon Maillé**, il est accusé d'avoir fait des faux documents, à savoir cent reçus de dons de charité pour un montant global de plus de $30,000.

Dans le cas des deux autres individus, **Jacques Deragon** et **Frank Mastrovito**, les plaintes portent qu'entre le 18 mars 1960 et le 29 avril de la même année, ils auraient préparé de fausses déclarations d'impôt que 11 contribuables avaient soumises pour l'année 1959, et dans lesquelles ces contribuables réclamaient des remboursements pour plusieurs milliers de dollars.

L'année dernière, une dizaine d'individus avaient été conduits en Correctionnelle en rapport avec le même racket. Tous ont écopé, tout récemment, d'amendes assez élevées.

M. MILLAR

SUITE DE LA PAGE 3

la population qui se sera installée dans ces terres.

Expropriation

Présentement, dit-il, les droits d'expropriation des commissions scolaires sont limités. M. Millar suggère que la loi soit modifiée afin que les commissions scolaires aient plus facilement recours à cette forme d'acquisition de terrains.

Il voudrait aussi que les commissions scolaires puissent exproprier sans être obligées de construire immédiatement, pour que cette méthode d'acquisition de terrains serve aussi les fins de la planification à longue échéance.

Le secret

Les deux autres points soulevés par le vice-chairman du Board se rejoignent : les trop nombreuses approbations nécessaires avant la conclusion d'une transaction immobilière ,et le secret relativement aux négociations précédant l'achat d'un terrain.

Actuellement les commissions scolaires doivent obtenir une série d'approbation de la part des hauts fonctionnaires du gouvernement provincial, du département de l'instruction publique, du ministère de la Santé, etc.

Ce n'est qu'après avoir obtenu ces approbations officielles que la transaction peut être conclue.

M. Millar note que la tendance actuellement est vers une lenteur de plus en plus considérable pour l'obtention des approbations. "Cette tendance devrait être renversée". On devrait donner plus de pouvoirs aux commissions scolaires et les procédures visant à faire approuver les achats de terrain par le gouvernement devraient être rendues plus efficaces.

Actuellement, selon la loi, les réunions des commissaires scolaires sont publiques, et le secrétaire-trésorier d'une commission doit permettre l'examen de ses livres et archives à toute personne qui en fait la demande.

M. Milar suggère qu'on puisse garder le secret, du moins pendant un certain temps, lorsqu'il est question de négocier l'achat d'un terrain, afin d'éviter la spéculation.

Rien d'irrégulier

Un comptable agréé, dont les services avaient été retenus par la commission d'enquête Smith, est venu déposer à son tour. Il a fait une enquête approfondie, sur les transactions bancaires de plusieurs personnes qui avaient été mêlées à plusieurs transactions immobilières des commissions scolaires, à titre de vendeurs. Quelques-uns de ces noms apparaissent dans le rapport Mackay.

Ce sont, entre autres, MM. Hornstein, Dubrofsky, Spénard, Asselin, Landsman, Nelson, etc.

Dans chaque cas, la conclusion a été la même : "no irregularity, nothing improper" (aucune irrégularité, rien de blâmable).

Un cas particulier

Avant d'ajourner à mercredi prochain pour ce qui sera probablement la dernière séance de la commission Smith, celle-ci a examiné les relations qui existaient entre M. D. E. Kerr, de la commission scolaire protestante de Saint-Laurent, et M. Roland Libersan, jardinier.

Remise de l'enquête de Gagnon et de LaSalle

SAINT-JEROME. (**C.B.**) — Les deux présumés membres de l'ALQ, Jean Gagnon et Jean LaSalle, tous deux âgés de 22 ans, se sont présentés en Cour de magistrat de Saint-Jérôme, hier matin, mais ils n'ont pas subi leur enquête préliminaire comme prévu. Il semble y avoir eu un malentendu entre le procureur de la défense et celui de la poursuite.

Mes Simon Venne et François Chapados auraient demandé, il y a quelques jours, à Me Charles-H. Cliche que l'enquête soit reportée à plus tard. La Couronne a acquiescé à cette requête et a fait une motion en ce sens, hier matin, devant le juge Camille-L. de Martigny. A la surprise de tout le monde, la défense a allégué qu'elle était prête à procéder. Mais, cette fois, le ministère public ne l'était pas et il semblait assuré que ses confrères désiraient une remise.

De toute façon, l'enquête a été reportée à mercredi de la semaine prochaine. Les deux jeunes gens font face à une accusation de vol à main armée dans une succursale de banque de Mont-Rolland, le 9 avril. Il se pourrait qu'ils reviennent au palais de justice de Saint-Jérôme d'ici la fin de semaine. Selon des renseignements, la police songerait à les inculper d'un autre vol à main armée, commis celui-là, dans une succursale bancaire de Rosemère au cours de l'après-midi du Jeudi saint.

La mort de Beausoleil ne serait pas due à la violence

Le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste, affirme que la mort de Henri Beausoleil n'est pas due à des actes de violence.

"J'ai la certitude, a-t-il déclaré à LA PRESSE aujourd'hui, que Beausoleil n'a pas été victime de violence puisqu'aucune marque de violence n'est relevée sur son cadavre. Ses habits sont intacts, aucune déchirure; aucun bouton ne manque".

Toutefois, l'expert déclare que Beausoleil, dont le corps était trouvé dans un bois près de Granby samedi dernier, peut avoir succombé à plusieurs causes, notamment le froid, la faim, la maladie, etc.

L'autopsie du cadavre d'Henri Beausoleil est terminée mais les médecins doivent compléter aujourd'hui ou demain certaines expertises.

Ces expertises sont rendues difficiles par l'absence des organes vitaux du cadavre qui a séjourné plusieurs mois dans les bois de Roxton Pond. Selon le Dr Fontaine, les rongeurs ont complètement vidé le corps.

Henri Beausoleil demeurait à Berthierville mais travaillait dans la région de Sherbrooke jusqu'au moment de sa disparition l'automne dernier.

Selon la défense

McLean et non Farris devrait être l'accusé

TORONTO. (PC) — L'avocat de la défense a soutenu hier qu'un des principaux témoins de la poursuite a menti au procès de Ralph K. Farris, qui est sous le coup de deux accusations de parjure.

L'avocat Joseph Sedgwick, s'adressant au jury, a affirmé que la déposition de l'ancien assistant de Farris, Kelly McLean, de Victoria, n'est pas suffisante pour "condamner un chien égaré".

"Si les choses étant en ordre, a-t-il dit, ce serait McLean et non Farris qui serait dans le box des accusés."

La principale déposition de McLean veut que Farris, président de la Northern Ontario Natural Gas Company, lui ait personnellement donné instruction de distribuer 600 actions de la compagnie à quatre responsables de trois villes ontariennes avec lesquelles la compagnie faisait affaire.

Une des accusations portées contre Farris veut qu'en 1962 il se soit parjuré, au cours d'une enquête gouvernementale, en affirmant n'avoir pas donné d'instructions à McLean et ne rien savoir de ses démarches.

M. Guy Beaudry quitte l'Expo

M. Guy Beaudry, directeur du service de la publicité de la Société de l'Exposition universelle de 1967, a été nommé vice-président et membre associé de la société de relations publiques Publicité - Services Ltée, a-t-on annoncé hier.

M. Beaudry, qui faisait partie du haut personnel de la Société de l'Expo depuis la création de celle-ci, assumera ses nouvelles responsabilités le 1er mai prochain.

Dernière formalité pour l'annexion du village de Saraguay

QUEBEC (PCf) — Un arrêté ministériel a consacré hier l'annexion de la municipalité de Saraguay à la ville de Montréal. C'était la dernière procédure requise à cette fin, a communiqué M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales.

Saraguay est un village du nord-ouest de l'île de Montréal dont la population n'excède pas 500 âmes. Il deviendra maintenant un quartier de la métropole.

Selon les "Cheminots"

La CSN n'aurait pas la majorité à la CTP

La Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers (CTC) a démenti hier une déclaration de la Confédération des syndicats nationaux voulant que cette dernière centrale syndicale ait réussi à syndiquer les employés de la compagnie de Transport provincial.

La Fraternité reconnait que la CSN effectue présentement une "opération de maraudage" dans le groupe de la compagnie de Transport provincial, mais que cette cette campagne serait loin d'avoir remporté le succès que la CSN lui attribue. La Fraternité déclare que 200 ou 300 membres du groupe sont passés à la CSN, "mais c'est loin de la majorité, car le groupe compte plus de 1,000 travailleurs."

"La campagne de la CSN à la Cie de Transport provincial n'est qu'une manoeuvre de diversion pour diviser les forces de la Fraternité qui est en train de repousser la campagne de maraudage de la CSN, à la Commission de Transport de Montréal. La CSN est en déroute complète à la CTM et si elle s'attaque au groupe de la Provincial, c'est pour essayer de disperser les forces de contre-offensive de la Fraternité. Celle-ci entend lutter contre les manoeuvres de la CSN à la Cie de Transport Provincial avec la même fermeté et la même énergie qu'elle l'a fait à la CTM, déclare la Fraternité.

La Fraternité des Cheminots estime finalement que la CSN "au lieu de dépenser temps et argent à maraîcher les groupes déjà représentés par des syndicats honnêtes et militants devrait se préoccuper avant tout de recruter les travailleurs non syndiqués, imitant en cela la Fraternité qui suit une telle ligne de conduite depuis sa fondation, il y a soixante ans".

M. Saulnier réplique au maire Laurin

(de notre édition finale d'hier)

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a servi hier après-midi une brève riposte à M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent, qui vient de dénoncer les visées annexionnistes de l'administration D.-S.

M. Saulnier a déclaré : "Je crois que les Montréalais de la ville comme de la banlieue raisonnent comme des adultes. Ils tiennent, eux aussi, les histoires de "Bonhomme Sept Heures" du maire de Saint-Laurent pour des futilités".

Censure à la PP

par **Lucien CHAMPEAU**

La PP a de nouveau ré-imposé la consigne du silence quasi absolu à ses hommes dans leurs relations avec les journaux.

Poussant le zèle en ce sens à ses ultimes limites, l'inspecteur Hervé Patenaude, responsable des escouades des homicides et des vols à main armée, a forcé chacun de ses subalternes à signer l'édit promulgant la censure, pour attester qu'ils l'ont bien lu.

"Vous nuisez au travail de nos hommes, a affirmé le directeur Josaphat Brunet. Vous voulez connaître tous les éléments de preuve avant le procès."

Les journalistes ont répondu qu'ils acceptent de taire des faits qui doivent demeurer secrets, mais que ces faits sont en général peu nombreux.

On leur a dit, en haussant les épaules en signe d'indifférence: "Vous vous adresserez dorénavant au sergent de garde qui vous dira ce qui se passe."

Or le sergent de garde ne possède qu'une liste réduite et censurée des événements récents et ne peut fournir aucun des détails secondaires pour la conduite d'une enquête mais quasi essentiels pour la rédaction d'une nouvelle.

Pour donner une idée de la tournure d'esprit des autorités de la PP quant à la censure, rappelons que de premières instructions avaient été données aux policiers de ne pas souffler mot aux journalistes de la sextuple évasion de Vic Lévesque et de sa bande des cellules du nouveau palais de justice.

Devant le tollé général, la PP s'était ravisée vers 10 h. du matin et avait alors fourni le récit détaillé de la fugue massive.

Au bord du RICHELIEU

Résidence en pierre, surplombant la magnifique rivière Richelieu ; 10 pièces, 3 chambres de bain, salle de jeu spacieuse, piscine entièrement équipée. Maison en parfait état.

Pierre Lepicq — The Royal Trust Company — Soirs 676-4784 — 849-4741

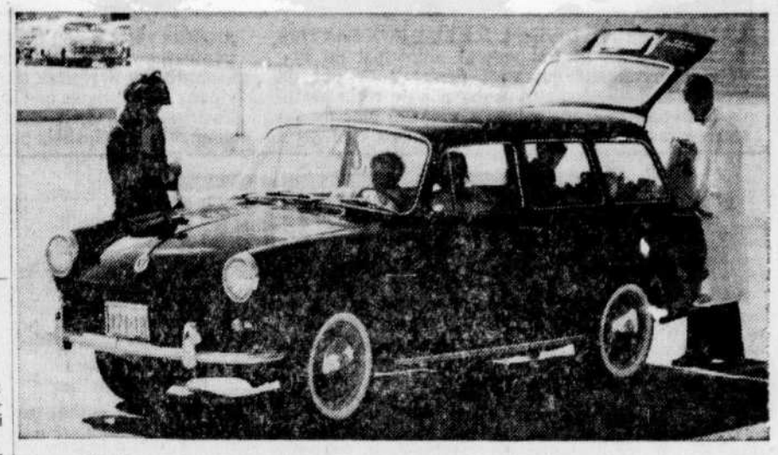

Quoi? Ça c'est une Volkswagen?

EH OUI! UN STATION VOLKSWAGEN 1500!

$2,790 PAIEMENT INITIAL **$280***

PARTICULARITÉS : Deux campeurs y couchent confortablement. Transporte à l'arrière, en toute sécurité, tout un brouhaha d'enfants. Transporte aussi allègrement, une charge de 875 livres. Stationne où les grosses voitures ne peuvent pénétrer. Confort d'un sedan; commodité d'un station. Comprend des "extras" sans frais supplémentaires, tels que: deux chaufferettes séparées; pneus à flanc blanc; sous-couche antirouille, etc. Voyez le nouveau station wagon Volkswagen 1500 chez votre dépositaire.

*Versements mensuels très modiques. Plan d'achat à 6%. La taxe de vente est payable au moment de l'achat.

Visitez votre concessionnaire Volkswagen

Il se fera un plaisir de vous montrer et de vous faire essayer la VW 1500.

MONTRÉAL NORD
Popular Auto Sales & Service Ltd., 10395, boul. Pie IX, CENTRE: 5441, rue St-Hubert.

MONTRÉAL CENTRE
Mountain Motors Inc., 2142-2144, rue Bleury.

LACHINE
Riopel Auto Inc., 2125, rue Notre-Dame.

TERREBONNE (Nord Est)
Alexander Motors Ltd., C.P. 530, Chemin Pincourt.

MONTRÉAL CENTRE
Volkswagen Sales & Service Ltd., 1922 ouest, rue Ste-Catherine, 5465, ave Royalmount, 6715, boul. Décarie.

PIERREFONDS
Cadrin Motors Ltd., 14199, boul. Gouin ouest.

GREENFIELD PARK, RIVE SUD
Chambly Automobiles Inc., 335, boul. Taschereau.

HUDSON
Fredon Ltée., 135, Chemin Principal.

MONTRÉAL EST
Houle Automobile Ltée., 9050-9080, rue Hochelaga.

CHOMEDEY, P.Q.
Fortin Automobiles Inc., 272, 70e avenue.

VERDUN
Campbell & Cameron Ltd., 4050, ave Verdun.

ST-JÉRÔME
Lafontaine Automobiles Inc., 2031, boul. Labelle, Village Lafontaine.

ARBUSTES de Toutes Sortes pour HAIES

Le plus **GRAND CHOIX d'ARBUSTES** appropriés et VIVACES pour **HAIES** basses, médiums, hautes. Prix très raisonnables. **VENEZ** les voir à notre **PALAIS DU JARDIN** ou **ÉCRIVEZ** pour notre **GUIDE DU JARDINIER**, 96 pages abondamment illustrées, prix .50¢, remboursable avec achat de $3.00 ou plus.

(61) **W. H. PERRON & Cie Ltée**
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. TÉL. 681-1615

Fins de semaine uniques à

l'Estérel

Dans un décor unique, au coeur des Laurentides, l'Estérel allie le luxe et l'élégance des grands hôtels à l'ambiance bienfaisante du magnifique paysage boisé qui l'entoure. En effet, l'élégant hôtel l'Estérel vous offre la certitude d'une détente parfaite. Divertissements variés • Superbe piscine intérieure • Orchestre de danse • Salle de jeux • Cuisine gastronomique • Chambres ultra-modernes • Salons accueillants.

Fins de semaine sensationnelles... au magnifique hôtel l'Estérel !

Pour réserver : UN. 6-8224 (ligne directe)
Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Québec

QUÉBEC NO 1
une nouvelle image...
CKAC
...à l'image du Québec moderne

votre deuxième voiture...

...elle s'appelle VOYAGEUR PROVINCIAL. Elle est toujours à votre disposition quand il vous faut voyager en dehors de la ville. Votre deuxième voiture est moderne, confortable et dotée des tout derniers perfectionnements. Elle est munie de fauteuils moëlleux avec appuie-pieds réglables, de fenêtres panoramiques, d'un appareil de climatisation, d'une suspension pneumatique, de toilettes. Le conducteur de l'autobus VOYAGEUR veille constamment à votre agrément et à votre sécurité. Quand vous voyagez par affaires (ou quand vous amenez toute la famille voir tante Eulalie), pourquoi prendre le volant et affronter la circulation intense? Prenez votre deuxième voiture, l'autobus VOYAGEUR interurbain. C'est le moyen moderne, pratique de vous rendre à destination... et c'est économique!

Voyagez à votre convenance! VOYAGEUR vous offre plusieurs voyages par jour pour vous mieux servir :

	Voyages		Voyages
Montréal–Québec	16	Montréal–Trois-Rivières	12
Montréal–Sherbrooke	12	Montréal–Granby	17

VOYAGEUR PROVINCIAL INC.

1188, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTRÉAL 2

PRENEZ VOS AISES—PRENEZ L'AUTOBUS

10,217 voleurs à l'étalage appréhendés l'an dernier

L'Association de la sûreté des détaillants du Québec, qui groupe des représentants de la sûreté des maisons de commerce Henry Birks, Dupuis Frères, Eaton, Henry Morgan, Jas. A. Ogilvy, Simpson, Steinberg et Miracle Mart, signalait à son assemblée du printemps qu'il y a eu 10,217 personnes appréhendées dans leurs magasins en 1963 pour avoir commis des actes délictueux. Plus de 85% des personnes arrêtées par le personnel de la sûreté des magasins le furent pour vols à l'étalage. L'autre 15% représentait, par ordre d'importance, les fraudes, falsifications, vols à la tire et autres méfaits publics.

En vue de réduire les pertes résultant des activités d'acheteurs malhonnêtes, les membres de l'Association recommandaient à l'automne de 1963 que les personnes, appréhendées pour des actes répréhensibles, soient poursuivies en justice. Ceci était approuvé et, par suite du nombre accru de poursuites, des officiers de liaison à la cour durent être nommés afin de s'occuper du grand nombre d'individus accusés devant les tribunaux.

En ajoutant au personnel de la sûreté dans les magasins, le taux des arrestations a monté en flèche. Certains magasins signalent une augmentation de plus de 50% sur le nombre de personnes appréhendées en 1962.

Le secrétaire-général de l'Association mentionne que les membres de l'Association de la sûreté des détaillants du Québec ont endossé à l'unanimité la résolution adoptée à l'automne de 1963 et continueront la guerre ouverte à tous les acheteurs malhonnêtes en 1964.

ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

M. DANIEL JOHNSON A DORION — Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative, M. Daniel Johnson, sera l'invité d'honneur, demain soir, à une soirée dansante qui aura lieu au Vaudreuil Inn, sous la présidence de M. et Mme Loyola Schmidt. M. Johnson sera accompagné de M. Fernand Lafontaine, député UN de Labelle et organisateur en chef de l'Union nationale pour le district de Montréal, ainsi que d'autres personnalités politiques.

JEWISH HOSPITAL OF HOPE — La 22e réunion annuelle du Jewish Hospital of Hope aura lieu lundi soir au 6445, boul. Décarie.

VISITE A L'HOPITAL PROTESTANT DE VERDUN — Dans le cadre de la Semaine de la santé mentale, tenue du 26 avril au 2 mai, l'Hôpital protestant de Verdun, de concert avec l'Association canadienne de la santé mentale, section du Québec, invite le public à visiter l'hôpital mercredi après-midi, de 2 h. à 4 h., et mercredi soir, de 7 h. à 9 h., alors que les membres du personnel de l'hôpital, des services auxiliaires et de l'Association canadienne de la santé mentale seront à la disposition des visiteurs et répondront à leurs questions.

La Commission Blier

Saint-Léonard présentera un mémoire élaboré

(par **T.D.**) — La ville de Saint-Léonard, ayant décidé à son tour de répondre à l'invitation du ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, préparera un mémoire à la Commission Blier.

Le 15 mai prochain est la date-limite qui a été fixée pour la présentation de tels mémoires. La commission est chargée par le ministère des Affaires municipales, comme on le sait, d'étudier les problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal et d'y apporter des solutions.

Le conseil municipal se propose donc de faire valoir tous les aspects et les particularités de la ville de Saint-Léonard, l'une des banlieues de l'est les plus acharnées dans la lutte entreprise contre les visées annexionistes de la ville de Montréal.

A Saint-Léonard

Taxe scolaire des neutres : $517,611

(par **T.D.**) — La Commission scolaire catholique de Saint-Léonard a perçu, en 1963-1964, la somme de $517,611.87 pour la taxe des neutres.

De ce montant qui est versé par les propriétaires de Saint-Léonard, cette corporation scolaire ne conservera cependant que $313,098.05, après avoir versé la part de la Commission scolaire protestante.

La balance des sommes perçues est partagée, en vertu d'une loi provinciale, entre trois municipalités éligibles aux subventions, soit : Pointe-aux-Trembles, $10,228; Verdun, $10,766.28, et Montréal, $164,259.95 (...la part du lion !)

La perception de cette taxe des neutres coûte, en moyenne, la somme de $5,000 annuellement à la Commission scolaire de Saint-Léonard.

Ouvert ce soir jusqu'à 9 h.
Succursales jusqu'à 9 h. 30

MORGAN

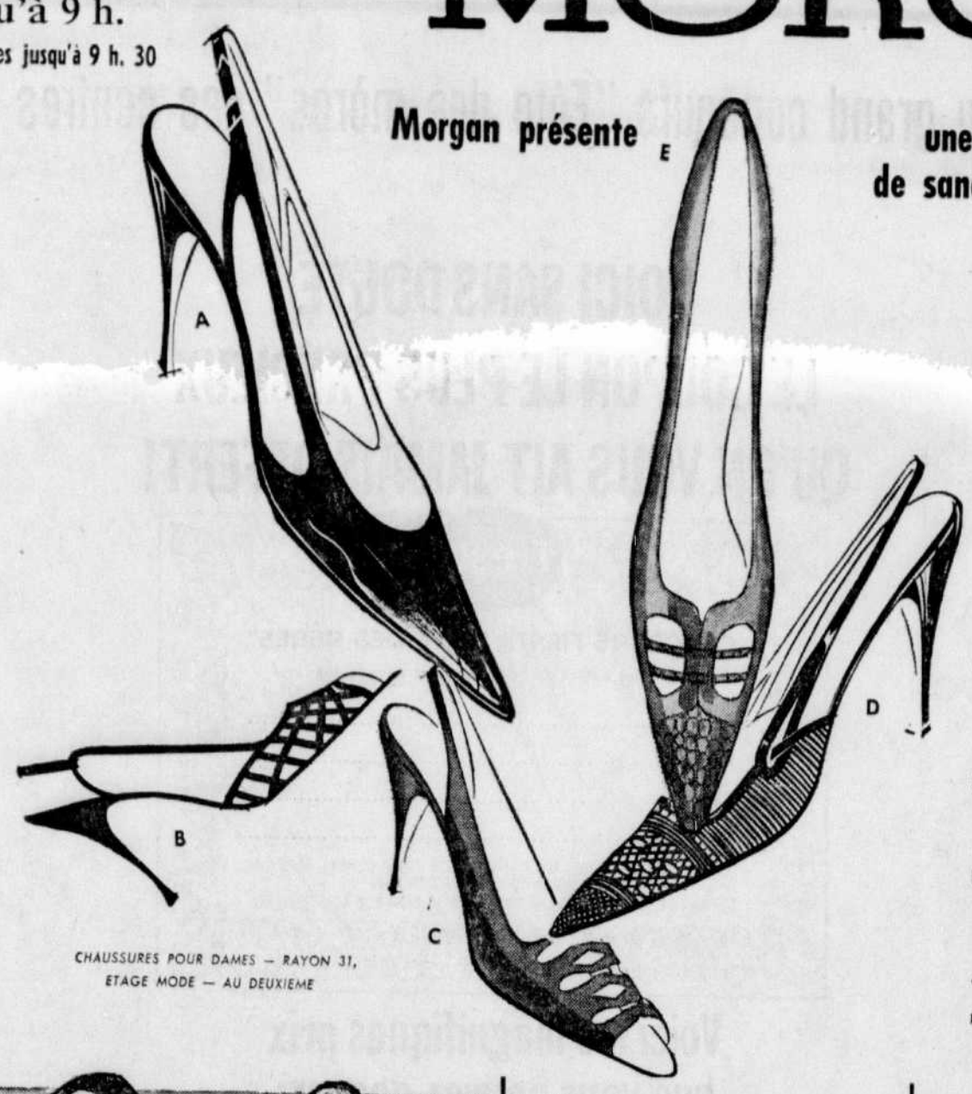

CHAUSSURES POUR DAMES — RAYON 31, ETAGE MODE — AU DEUXIEME

Morgan présente une collection exclusive de sandales grande mode !

18.95 à 23.95

Seulement cinq modèles illustrés dans la vignette ! Ils sont tous de brillants exemples de la mode des souliers découverts pour l'été !

A. Golden Pheasant, modèle à lanière, talon moyen ; cuir verni noir. Pointures 6 à 10, AAA ; 5½ à 10, AA à 5 à 9½, B. **19.95**

B. Sandales en cuir verni noir ou cuir de veau os fini lustré, création de Pedulla et Agostino. Pointures 6½ à 10, largeur étroite ; 5 à 9½, largeur moyenne. **23.95**

C. Escarpin à lanière Golden Pheasant avec "Caressoles*". Cuir de veau rouge, bleu ou os. Pointures 5 à 9½, AAA à B dans le lot. **19.95**

D. Filet noir garni de cuir verni, création Avon de New York ; pointures 6½ à 9½, AAA ; 6 à 9½, AA ; 5 à 9½ B. **18.95**

E. Escarpin Golden Pheasant, cuir verni noir et cobra. Veau beige et cobra gris ou veau bleu et cobra bleu. Pointures 5 à 9, AAA à B dans le lot. **21.95**

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Vêtements de nuit Dacron*/nylon/coton pratiques... tous charmants

6.98 et 7.98

Frais vêtements de nuit, prélude à de beaux rêves ! Dans la vignette, trois modèles romantiques avec empiècements de broderie importée de Suisse parée de dentelle Ban-Lon* ! Tous pratiques pour le voyage... ils se lavent comme un charme ! Rose, bleu; pyjama Capri et chemise étui aussi en jonquille.

A. Robe de nuit longueur à la cheville. P.M.G. **7.98**

B. Robe de nuit étui. P.M.G. **6.98**

C. Pyjamas Capri, tailles 32 à 38 .... **6.98**

*Marque déposée.

Téléphoner à VI. 2-6261

LINGERIE — RAYON 44 — ETAGE MODE — AU DEUXIEME

AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

D'une seule... faites-en 3 !

Peignoir en Surah acétate

12.98

Valeur exceptionnelle! Très luxueux surah acétate donnant l'impression et la sensation de la soie ! Vous la porterez à demi-ceinturée, fraîche et souple ou tout-à-fait ceinturée ! Jolis imprimés à fleurs avec prédominance de bleu ou or. P.M.G.

Téléphoner à VI. 2-6261

PEIGNOIRS, RAYON 57, ETAGE MODE, AU DEUXIEME

SELECTION DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

Blanc très blanc, costume à fines rayures foncées !

Spécial !

29.95

Un costume à tendance masculine mais avec une touche de féminité ! Ensemble robe et veste de rayonne à riches texture et aspect toile... piqûres soignées, élégant pour les étés passés à la ville ou à la campagne ! Blanc avec noir ou blanc avec marine; tailles 10 à 18.

Téléphoner à VI. 2-6261

Valeur extra ! Robes échantillons à exemplaire unique ! 60 seulement ! Soyez présentes à l'ouverture du magasin. Modèles d'après cinq heures... robes et ensembles. Tailles 12 seulement. **$28**

Pas de commandes postales ni téléphoniques. Magasin principal seulement.

ROBES POUR DAMES — RAYON 66 ETAGE MODE — AU DEUXIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND BOULEVARD et SNOWDON

Vêtements de nuit en fraîche batiste de coton... gais imprimés d'été... prix spéciaux d'épargne !

Chemises de nuit courtes, pyjamas Baby Doll, Capri ou long

2.59 ou 2/4.99

Profitez de ces spéciaux pour renouveler votre garde-robe de vêtements de nuit ou pour offrir en cadeaux... fine batiste de coton lavable.

A. Chemise de nuit courte en batiste de coton à quadrillés genre guingan et peignoir assorti... les deux joliment parés d'appliqués boutons de roses. Rose ou bleu. P.M.G. 4.99 l'ens.

B. Pyjama long classique en batiste de coton drip dry à imprimé rose, bleu, lime ou or sur blanc ; tailles 32 à 40.

C. D. et E. Chemise de nuit courte, pyjama Capri ou pyjama Baby Doll assortis, tous avec empiècements de broderie et ruchés en quadrillés guingan rose ou bleu. P.M.G.

Téléphoner à VI. 2-6261

LINGERIE DU BUDGET... RAYON 84... AU TROISIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Vraiment fabuleux !

Le célèbre **DIAMANT "SWAN"**

Poids environ : 36 carats — Valeur d'environ : $100,000

En montre au Salon des diaments chez Morgan de 11 h. du matin à 4 h. p.m.

Mercredi et samedi les 22 et 25 avril de midi à 9 h. p.m.

Jeudi et vendredi les 23 et 24 avril

Un joyau porté par sept reines d'Europe ! Pur, d'une taille magnifique, brillant de mille feux.

En toute confiance

ENTREPOSEZ VOS FOURRURES *chez Morgan*

Pour ramassage à domicile

***Téléphonez à :* VI. 2-6261**

Vos fourrures sont précieuses... Pourquoi courir des risques ?

Et n'oubliez pas qu'il n'en coûte pas plus cher chez Morgan !

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : MAGASIN PRINCIPAL DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.

OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — CENTRE DE LA VILLE JUSQU'A 9 H.

SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — TELEPHONEZ VI. 2-6261

Lesage en vacances du 2 au 10 mai

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Jean Lesage, a fait savoir hier qu'il prendrait un repos du 2 au 10 mai.

Quand on lui a demandé ce qui l'avait fatigué ces dernières semaines et ces derniers mois, le chef du gouvernement a répondu : "Je laisse cela à votre imagination".

Le départ de M. Lesage suivra de deux semaines son discours du budget, qu'il doit prononcer demain. Il n'a pas révélé l'endroit où il comptait aller se reposer.

Sur la colline parlementaire, les observateurs prévoient généralement que le débat sur le budget ne durera pas deux semaines, de sorte que le premier ministre pourra laisser derrière lui le gros de ses préoccupations.

L'ouvrage ne manquera pas au retour, puisque le premier ministre devra prendre connaissance du rapport que les économistes lui ont déjà remis comme partie de la deuxième tranche de l'étude d'experts sur la caisse de retraite québecoise.

M. Lafrance ne faisait que badiner...

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Emilien Lafrance, a précisé à l'Assemblée législative, avoir été pris au sérieux dans les journaux alors qu'il badinait simplement en faisant allusion à une éventuelle fusion de son comté de Richmond avec celui de Wolfe.

Le membre du cabinet répondait alors à une protestation de M. René Lavoie, député unioniste de Wolfe, relativement à une déclaration qu'il avait faite samedi lors d'une réception au Club de réforme de Sherbrooke.

M. Lavoie a affirmé à la Chambre que, renseignements pris auprès du comité parlementaire de la réforme de la carte électorale, il n'a jamais été question, durant les deux séances tenues par le comité depuis le début de la session, d'un compromis en vertu duquel les deux comtés seraient fusionnés.

M. Lafrance a expliqué avoir fait allusion, en badinant, devant les libéraux des comtés de Sherbrooke, Richmond et Wolfe, à la possibilité d'une fusion de ces deux comtés. Sur le même ton, il avait déclaré qu'il serait heureux de représenter la population des deux circonscriptions si jamais elles étaient fusionnées.

Nouveaux syndicats de fonctionnaires affiliés à la CSN

Trois nouveaux syndicats profiteront bientôt des services de la Fédération canadienne des employés de services publics (CSN), ayant reçu leur reconnaissance syndicale de la Commission de Relations Ouvrières du Québec.

Il s'agit du Syndicat national de la Commission des écoles catholiques de Pointe-Claire et Beaconsfield, qui vient de s'affilier à la Fédération canadienne des employés de services publics et du Syndicat des policiers de Laval-des-Rapides, ainsi que celui des policiers de Rosemère, qui signeront incessamment une entente de service avec cette même Fédération.

Cette Fédération, qui compte maintenant environ 140 syndicats a vu le nombre de ses membres augmenter de quelque 4,700 appartenant à 57 syndicats nouveaux, depuis le dernier congrès.

On compte maintenant près de 12,000 membres appartenant à la Fédération canadienne des employés de services publics (CSN).

Entre-temps, le président provincial du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Raymond Fortin, procédait le 14 avril à la fondation de la section du ministère de l'Agriculture et Colonisation et Crédit Agricole et procédait à la demande de la reconnaissance syndicale.

M. Bruno Beaudoin, conseiller technique de la CSN et assistant organisateur en chef du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, procédait à la fondation du Syndicat des ouvriers de l'Agriculture et Colonisation et Crédit Agricole et plaçait une demande de reconnaissance syndicale devant la Commission de Relations Ouvrières.

Pearson n'a pas à répondre à une question sur Cowan

OTTAWA (DNC) — Sauvé par le règlement le premier ministre, M. Pearson, a pu éviter hier de dire ce qu'il pensait des propos francophones de son collègue libéral, M. Ralph Cowan, député de York-Humber.

Indigné de ce que M. Cowan avait confié au "Maclean's Magazine", M. Gérard Chapdelaine, créditiste de Sherbrooke, a invité le premier ministre à dire s'il approuvait ou non la sortie de M. Cowan contre le Canada français, sortie dont LA PRESSE d'hier faisait écho.

"Il me fera plaisir de répondre à cette invitation si votre honneur m'y autorise", a répondu M. Pearson, en regardant le président des Communes.

Toutes les dames raffolent de ces tissus faciles d'entretien

Toute une guirlande de robes en fleurs... en tissus beaux à regarder, légers à porter !

Les imprimés frais et gais... à jamais les préférés des belles d'été!

MAGASIN MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITÉE

Cette semaine seulement
877 Ch.

Une aubaine à ne pas manquer!
2.67 ch.

a. TAILLES 10-18

b. TAILLES 7-17

c. TAILLES 10-16

d. TAILLES 8-16

Pour être vraiment confortable !

Superbe choix de robes-tige en frais tissus

Profitez de ce bas prix sans pareil pour faire l'achat d'une ou plusieurs petites robes-tige toujours très populaires ! Les modèles offerts ici possèdent le fameux boutonnage latéral ou le boutonnage sur une ou 2 épaules. Grand choix d'imprimés d'été. Dans le groupe: Rose, bleu ou or. Tailles P.M.G.

Nouveau tissu 100% Dacron, à texture "Crème fouettée", entièrement lavable et infroissable ! Aucun repassage requis ! 2 modèlesau choix :

A—Superbe petite robe à encolure ronde et jupe plissée, ceinture de fantaisie. Glissière au dos. Magnifiques imprimés d'été dans les tons de maïs, rose ou bleu. Tailles 10 à 18.

B—En même tissu, modèles à encolure ronde et manches courtes. Jupe à plis permanents, ceinture garnie d'oeillets. Tons prédominants de maïs, rose ou bleu. Tailles 7 à 17, pour les juniors.

2 modèles en populaire Terylene Batiste 100% pure, lavable et n'exigeant aucun repassage :

C—Modèle frais et pratique, avec jupe ample et ceinture se nouant. Attrayant imprimé à pois, dans les tons de rose, tan, lime, ou noir sur fond blanc. Glissière au dos. Tailles 10 à 16.

D—En même tissu : Modèle à col bateau et manches courtes. Ceinture en même tissu. Glissière au dos. Imprimé ton de rose, bleu ou orange. Tailles 8 à 16.

En été, rien n'égale un sac à main en paille!

Et Miracle Mart vous en offre une très belle collection en ce moment, tous au même bas prix ! Venez faire votre choix parmi des modèles garnis ou petits, de ton naturel ou de couleur. Les montures sont garnies de bois ou de corde, ou encore de plastique lavable. Il s'agit pour la plupart d'une paille tressée ou crochetée, plus souple et plus durable.

SPECIAL **2.97 Ch.**

CHOMEDEY (Centre d'achats St-Martin)
LUNDI à JEUDI : 9 h. 30 a.m. à 10 h. p.m.
VENDREDI et SAMEDI : 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

JEAN TALON (au Boul. Pie-IX, face à Steinberg)
LUNDI, MARDI, MERCREDI : 10 h. a.m. à 6 h. p.m.
JEUDI : 10 h. a.m. à 10 h. p.m.
VENDREDI : 9 h. 30 a.m. à 10 h. p.m.
SAMEDI : 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.

LaSALLE (7850, boul. Champlain)
LUNDI, MARDI, MERCREDI : 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
JEUDI : 9 h. 30 a.m. à 10 h. p.m.
VENDREDI : 9 h. a.m. à 10 h. p.m.
SAMEDI : 9 h. a.m. à 6 h. 30 p.m.

PONT-VIAU (Centre d'achats Pont-Viau)
LUNDI et MERCREDI : 10 h. a.m. à 6 h. p.m.
MARDI, JEUDI, VENDREDI : 10 h. a.m. à 10 h. p.m.
SAMEDI : 9 h. 30 a.m. à 10 h. p.m.

RUE SHERBROOKE EST (coin Montée St-Léonard) (Centre d'achats Place Versailles)
JEUDI : 10 h. a.m. à 10 p.m.
LUNDI, MARDI, MERCREDI : 10 h. a.m. à 6 h. p.m.
VENDREDI : 9 h. 30 a.m. à 10 h. p.m.
SAMEDI : 9 h. 30 a.m. à 6 h. 30 p.m.

GREENFIELD PARK (399, boul. Taschereau)
LUNDI à JEUDI : 10 h. a.m. à 10 h. p.m.
VENDREDI et SAMEDI : 9 h. 30 a.m. à 10 h. p.m.

CENTRE-SERVICE D'AUTO (365 boul. Taschereau à Greenfield Park)
Ouvert de 9 a.m. à 11 h. p.m. du lundi au samedi inc!

CAHIER No 2 / PAGES 17-34 — LA PRESSE — VIE FEMININE / VIE MONDAINE / THEATRE / RADIO ET TELEVISION

MONTREAL, JEUDI 23 AVRIL 1964 — 80e ANNEE — No 161

LA COMMUNAUTÉ : responsable de l'enfance socialement handicapée

"Logés, nourris, habillés, bien soignés, ils ne manquent de rien... et pourtant tout leur fait défaut. Ils sentent bien qu'ils n'appartiennent à personne et que personne ne leur appartient en propre...

par Teddy CHEVALOT

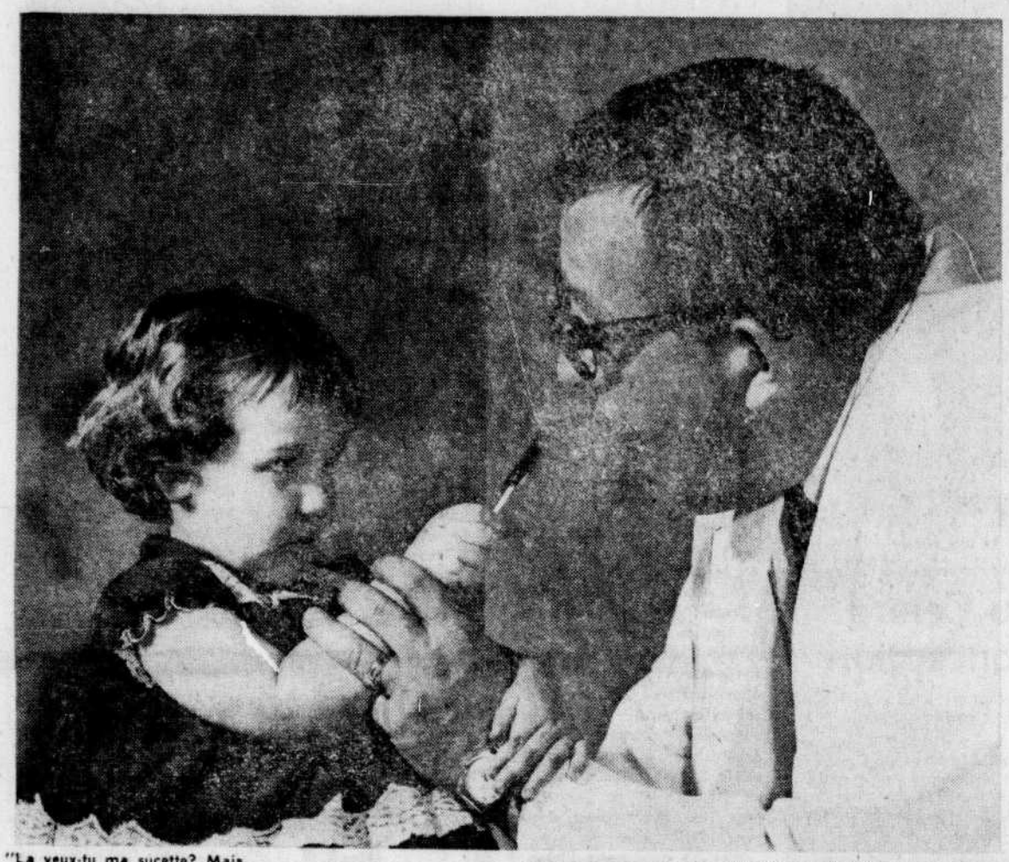

"La veux-tu ma sucette? Mais à moi, qu'est-ce qu'il me restera?" se demande, avec un soupçon de crainte, Annie.

Et pourquoi Serge, appliqué comme il l'est, ne gagnerait-il pas un prix de peinture et de sculpture à la prochaine exposition des oeuvres d'enfants?

Tel est le drame de ces centaines d'enfants sur lesquels la Société d'adoption et de protection de l'enfance ne cesse de se pencher, et pour lesquels elle déploie des trésors d'ingéniosité et d'activité afin de leur trouver un foyer définitif qui l a toujours manqué.

Car , quoi sert de satisfaire les besoins du corps et de l'intelligence d'un enfant si on ne peut lui donner ce qui lui manque essentiellement : l'affection d'une mère et d'un père, la stabilité d'un foyer ?

Et dans ce domaine, les plus mal lotis ce sont les garçons. Ainsi, sur 575 enfants qui, au 31 décembre 1963, étaient placés en institution, et dont l'âge varie de la naissance à cinq ans, on trouve seulement 114 filles contre 461 garoçns. Disproportion flagrante évidente entre les deux groupes.

Ceci revient donc à dire que plus de filles sont adoptées que de garçons. Pourquoi ? Quelles sont les raisons qui motivent un tel choix ?

Dès maintenant il faut préciser que ce phénomène n'est pas strictement québécois, ni encore moins canadien. En effet, on le retrouve dans le monde entier. Dans tous les pays, qu'il s'agisse des Etats-Unis ou des Etats européens, on constate que les familles ont tendance à adopter d'abord une petite fille en bas âge, plutôt qu'un garçon. Ce n'est qu'à partir des enfants âgés de trois ans et plus que la courbe d'adoption des garçons— par manque de filles — augmente jusqu'à dépasser celle des filles.

Il importe donc de connaître les rajsons de telles attitudes. Certes, lorsqu'une famille adopte un enfant, et plus particulièrement une fille, il est évident qu'elle le fait dans le but de lui donner un foyer normal.

"Voyons, Alain, gros béta, pourquoi avoir peur? Ce n'est qu'une toute petite, petite piqûre ! ..."

Mais, sous-jacent à ce désir légitime, n'y en aurait-il pas d'autres, cachés dans le subconscient, comme par exemple : une fille c'est moins difficile à éduquer qu'un garçon, elle manifeste plus d'affection, elle restera plus longtemps au foyer, lorsqu'elle se mariera elle apportera, par sa propre progéniture, les joies d'être grand-père ou grand-mère sans les inconvénients de perpétuer notre nom, et surtout, on pourra, pendant de nombreuses années, la cajoler comme si c'était une poupée. Voilà, évidemment, un tableau poussé au noir, et même s'il ne s'applique pas à cent pour cent aux parents qui adoptent une fille, il en atteint quand même un bon nombre.

De l'adoption à la protection

Mais alors qu'accomplit la Société d'adoption et de protection de l'enfance pour les nombreux enfants qui lui sont confiés ? Son rôle premier, c'est évident, est d'abord de trouver des familles qui adopteront ces enfants. Ensuite, et même concurremment, il lui faut mettre en application toutes les techniques éducatives qui sont à sa disposition pour que même, s'ils ne sont pas adoptés, ils puissent se frayer une voie dans la vie.

C'est ainsi que l'année dernière la SAPE a placé, pour adoption, 932 enfants et qu'elle a fait compléter l'adoption de 842 autres dont les âges variaient de la naissance à six ans et plus.

En outre, elle assumait la protection, soit en foyers nourriciers, soit en institutions normales, soit en institutions spécialisées, de quelque 541 autres. Parallèlement à cette responsabilité, elle s'est occupée — car il est fini le temps où l'on plaçait les enfants exclusivement dans les fermes — de voir à ce que ces enfants suivent les cours les plus conformes à leur caractère et à leurs aptitudes.

C'est ainsi que la SAPE s'occupe plus particulièrement de 312 enfants qui, de la maternelle à la 11e année, en passant par le cours classique et les écoles d'arts et métiers ou les centres d'apprentissage, suivent des cours qui les placeront à égalité dans le monde moderne avec leurs camarades nantis d'une famille normale.

Car, comme le déclare Mlle Paulette Mouton, t.s.p. : "N'est-il pas normal de revendiquer pour nos enfants, en matière d'éducation, leur droit à un traitement égal à celui des enfants légitimes, afin de les préparer à prendre place dans un milieu urbain et dans une économie à dominante industrielle?".

Une évolution notable

Par ailleurs, à tous les ans, le nombre d'enfants confiés à la SAPE augmente sans cesse. Mais autre phénomène, le nombre de mères qui décident de garder leur enfant augmente lui aussi.

C'est ainsi que l'année dernière 1,177 mères ont confié leur enfant à la SAPE, et sur ce chiffre, 832, soit 7 sur 10, ont exprimé, dès la naissance de l'enfant, leur désir de le garder. Lorsqu'on sait qu'il y a à peine cinq ans, cinq mères sur dix confiaient leur enfant pour adoption "peu après la naissance", il y a donc évolution notable.

Est-ce à dire que le rôle de la SAPE ira en diminuant ? Non, car, en premier lieu, des enfants illégitimes abandonnés, il y en aura toujours, et en ce sens, le rôle de la SAPE continuera d'être essentiel.

Un problème communautaire

Mais surtout, vient se greffer maintenant un nouveau problème; celui des 10,000 enfants légitimes, qui vivent séparés de leurs parents, qui sont disséminés dans une multitude de foyers nourriciers et qui relèvent de divers services publics ou privés.

Pour sa part, le Service du bien-être social de la ville de Montréal s'occupe de plus de 6,000 cas de ce genre. Et que dire des 600 enfants et adolescents qui, chaque mois, passent devant les juges de la Cour de bien-être social ?

"Que deviennent, se demande M. l'abbé Pierre Hurteau, directeur du SAPE, tous ces enfants, que deviennent leurs familles dans l'état actuel des services dont la communauté dispose ?"

Que dire aussi de ces enfants d'origine raciale étrangère, mulâtres pour la plupart, au nombre actuellement de 80, dont 61 ont été placés en foyer nourricier, dont 19 attendent en Crèche, et que presque personne ne veut adopter ?

Comme on le voit, le problème de l'enfance handicapée sur le plan familial en est un qui intéresse toute la communauté. Il ne suffit pas d'avoir des organismes privés ou publics qui prennent soin d'elle, il faut aussi réaliser que c'est le problème de chacun.

Un auteur a déjà dit : "Une nation sera jugée à la manière dont elle s'occupe de ses enfants". Que faisons-nous, individu, pour voir à ce que chacun de ces petits êtres abandonnés, reçoivent son rayon de soleil familial qui lui permettra de devenir un homme ou une femme, au sens plein du mot, dans notre société ?

Pour Pierre il ne fait pas de doute qu'à vaincre, dans le bricolage, sans difficultés on triomphe sans gloire. Michel, pour sa part, pense qu'il est moins fatigant d'admirer des stylos à billes.

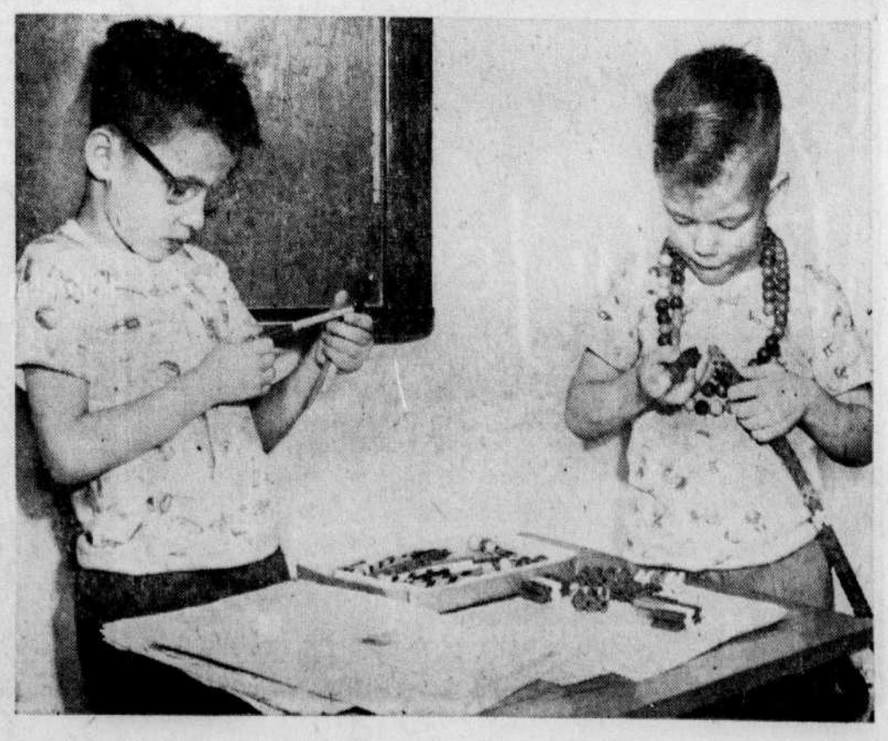

CAHIER No 2 / PAGES 17-34 — LA PRESSE — VIE FEMININE / VIE MONDAINE / THEATRE / RADIO ET TELEVISION

MONTREAL, JEUDI 23 AVRIL 1964 — 80e ANNEE — No 161

LA COMMUNAUTÉ : responsable de l'enfance socialement handicapée

"Logés, nourris, habillés, bien soignés, ils ne manquent de rien... et pourtant tout leur fait défaut. Ils sentent bien qu'ils n'appartiennent à personne et que personne ne leur appartient en propre...

par Teddy CHEVALOT

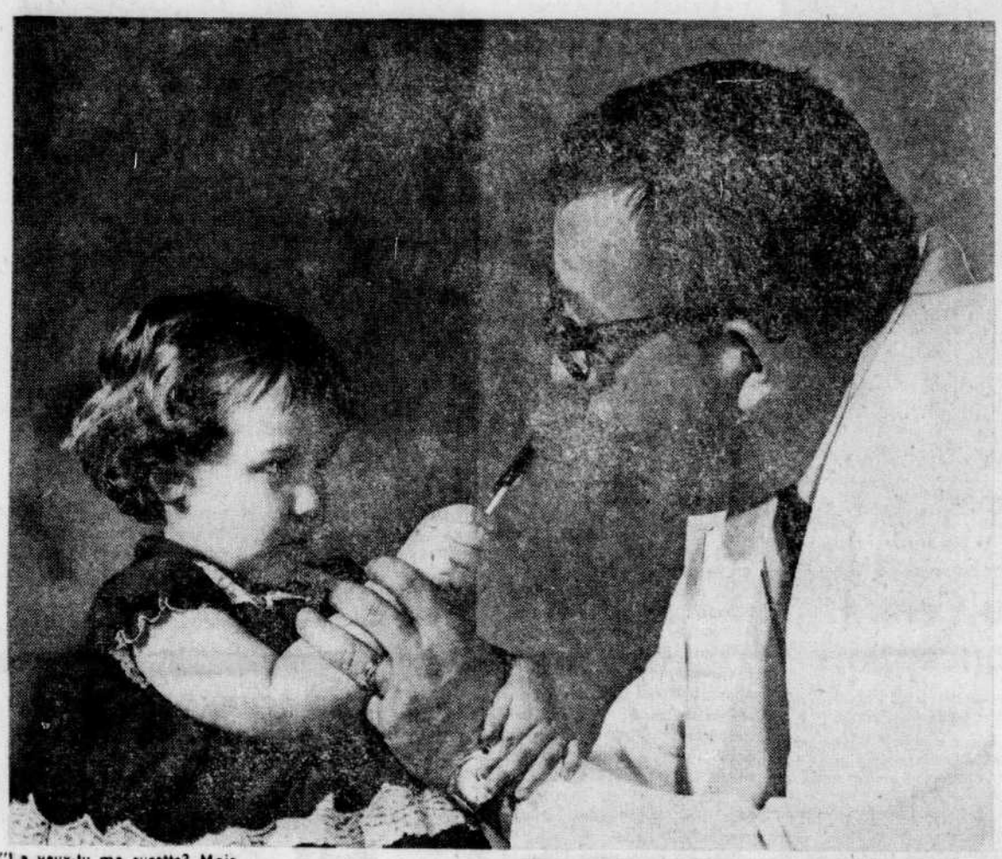

"La veux-tu ma sucette? Mais à moi, qu'est-ce qu'il me restera?" se demande, avec un soupçon de crainte, Annie.

Tel est le drame de ces centaines d'enfants sur lesquels la Société d'adoption et de protection de l'enfance ne cesse de se pencher, et pour lesquels elle déploie des trésors d'ingéniosité et d'activité afin de leur trouver un foyer définitif qui l a toujours manqué.

Car à quoi sert de satisfaire les besoins du corps et de l'intelligence d'un enfant si on ne peut lui donner ce qui lui manque essentiellement : l'affection d'une mère et d'un père, la stabilité d'un foyer ?

Et dans ce domaine, les plus mal lotis ce sont les garçons. Ainsi, sur 575 enfants qui, au 31 décembre 1963, étaient placés en institution, et dont l'âge varie de la naissance à cinq ans, on trouve seulement 114 filles contre 461 garçons. Disproportion flagrante évidente entre les deux groupes.

Ceci revient donc à dire que plus de filles sont adoptées que de garçons. Pourquoi ? Quelles sont les raisons qui motivent un tel choix ?

Dès maintenant il faut préciser que ce phénomène n'est pas strictement québécois, ni encore moins canadien. En effet, on le retrouve dans le monde entier. Dans tous les pays, qu'il s'agisse des Etats-Unis ou des Etats européens, on constate que les familles ont tendance à adopter d'abord une petite fille en bas âge, plutôt qu'un garçon. Ce n'est qu'à partir des enfants âgés de trois ans et plus que la courbe d'adoption des garçons— par manque de filles — augmente jusqu'à dépasser celle des filles.

Il importe donc de connaître les raisons de telles attitudes. Certes, lorsqu'une famille adopte un enfant, et plus particulièrement une fille, il est évident qu'elle le fait dans le but de lui donner un foyer normal.

"Voyons, Alain, gros bêta, pourquoi avoir peur? Ce n'est qu'une toute petite, petite piqûre ! . . ."

Mais, sous-jacent à ce désir légitime, n'y en aurait-il pas d'autres, cachés dans le subconscient, comme par exemple : une fille c'est moins difficile à éduquer qu'un garçon, elle manifeste plus d'affection, elle restera plus longtemps au foyer, lorsqu'elle se mariera elle apportera, par sa propre progéniture, les joies d'être grand-père ou grand-mère sans les inconvénients de perpétuer notre nom, et surtout, on pourra, pendant de nombreuses années, la cajoler comme si c'était une poupée. Voilà, évidemment, un tableau poussé au noir, et même s'il ne s'applique pas à cent pour cent aux parents qui adoptent une fille, il en atteint quand même un bon nombre.

De l'adoption à la protection

Mais alors qu'accomplit la Société d'adoption et de protection de l'enfance pour les nombreux enfants qui lui sont confiés ? Son rôle premier, c'est évident, est d'abord de trouver des familles qui adopteront ces enfants. Ensuite, et même concurremment, il lui faut mettre en application toutes les techniques éducatives qui sont à sa disposition pour que même, s'ils ne sont pas adoptés, ils puissent se frayer une voie dans la vie.

C'est ainsi que l'année dernière la SAPE a placé, pour adoption, 932 enfants et qu'elle a fait compléter l'adoption de 842 autres dont les âges variaient de la naissance à six ans et plus.

En outre, elle assumait la protection, soit en foyers nourriciers, soit en institutions normales, soit en institutions spécialisées, de quelque 541 autres. Parallèlement à cette responsabilité, elle s'est occupée — car il est fini le temps où l'on plaçait les enfants exclusivement dans les fermes — de voir à ce que ces enfants suivent les cours les plus conformes à leur caractère et à leurs aptitudes.

C'est ainsi que la SAPE s'occupe plus particulièrement de 312 enfants qui, de la maternelle à la 11e année, en passant par le cours classique et les écoles d'arts et métiers ou les centres d'apprentissage, suivent des cours qui les placeront à égalité dans le monde moderne avec leurs camarades nantis d'une famille normale.

Car, comme le déclare Mlle Paulette Mouton, t.s.p. : "Nest-il pas normal de revendiquer pour nos enfants, en matière d'éducation, leur droit à un traitement égal à celui des enfants légitimes, afin de les préparer à prendre place dans un milieu urbain et dans une économie à dominante industrielle?".

Une évolution notable

Par ailleurs, à tous les ans, le nombre d'enfants confiés à la SAPE augmente sans cesse. Mais autre phénomène, le nombre de mères qui décident de garder leur enfant augmente lui aussi.

C'est ainsi que l'année dernière 1,177 mères ont confié leur enfant à la SAPE, et sur ce chiffre, 832, soit 7 sur 10, ont exprimé, dès la naissance de l'enfant, leur désir de le garder. Lorsqu'on sait qu'il y a à peine cinq ans, cinq mères sur dix confiaient leur enfant pour adoption "peu après la naissance", il y a donc évolution notable.

Est-ce à dire que le rôle de la SAPE ira en diminuant ? Non, car, en premier lieu, des enfants illégitimes abandonnés, il y en aura toujours, et en ce sens, le rôle de la SAPE continuera d'être essentiel.

Un problème communautaire

Mais surtout, vient se greffer maintenant un nouveau problème: celui des 10,000 enfants légitimes, qui vivent séparés de leurs parents, qui sont disséminés dans une multitude de foyers nourriciers et qui relevent de divers services publics ou privés.

Pour sa part, le Service du bien-être social de la ville de Montréal s'occupe de plus de 6,000 cas de ce genre. Et que dire des 600 enfants et adolescents qui, chaque mois, passent devant les juges de la Cour de bien-être social ?

"Que deviennent, se demande M. l'abbé Pierre Hurteau, directeur du SAPE, tous ces enfants, que deviennent leurs familles dans l'état actuel des services dont la communauté dispose ?"

Que dire aussi de ces enfants d'origine raciale étrangère, mulâtres pour la plupart, au nombre actuellement de 80, dont 61 ont été placés en foyer nourricier, dont 19 attendent en Crèche, et que presque personne ne veut adopter ?

Comme on le voit, le problème de l'enfance handicapée sur le plan familial en est un qui intéresse toute la communauté. Il ne suffit pas d'avoir des organismes privés ou publics qui prennent soin d'elle, il faut aussi réaliser que c'est le problème de chacun.

Un auteur a déjà dit : "Une nation sera jugée à la manière dont elle s'occupe de ses enfants". Que faisons-nous, individu, pour voir à ce que chacun de ces petits êtres abandonnés, reçoivent son rayon de soleil familial qui lui permettra de devenir un homme ou une femme, au sens plein du mot, dans notre société ?

Et pourquoi Serge, appliqué comme il l'est, ne gagnerait-il pas un prix de peinture et de sculpture à la prochaine exposition des oeuvres d'enfants?

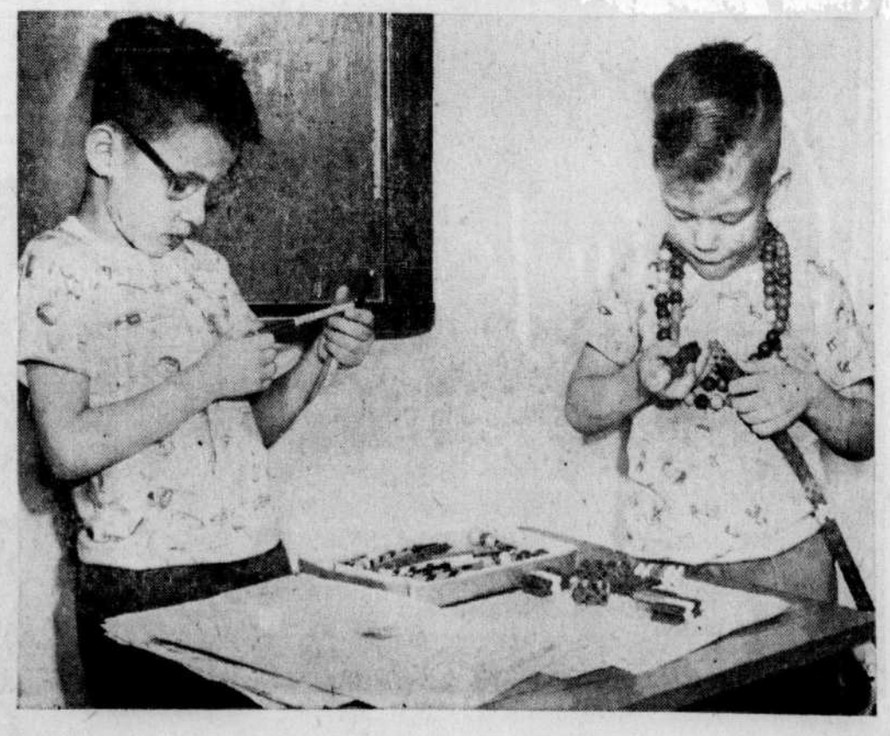

Pour Pierre il ne fait pas de doute qu'à vaincre, dans le bricolage, sans difficultés on triomphe sans gloire. Michel, pour sa part, pense qu'il est moins fatigant d'admirer des stylos à billes.

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Symptômes généraux des maladies digestives

III

Dr ROMEO BOUCHER, M.D.

Pour faire suite à nos deux chroniques précédentes disons que l'analyse clinique d'un malade digestif ne doit pas se borner exclusivement à des symptômes locaux ou abdominaux. Parmi les signes généraux, il y a d'abord la courbe de la température et celle du poids, la première venant du foie ou d'une affection des côlons. La seconde est importante si on ne la juge pas sur la mine du malade et si elle a été établie de façon précise. Pour tout dire il est rare qu'un digestif qui engraisse soit atteint d'une chose grave, s'il ne s'impose des restrictions, la plupart du temps, fantaisistes.

L'appétit, par contre, est plus capricieux. Nous avons déjà parlé de fringale. Il y a des gens qui sont "bloqués" à la première bouchée et qui ne mangent pas, d'autres qui mangent énormément et qui ne l'avouent pas, d'autres enfin, qui ne mangent pas, qui n'ont pas d'appétit.

Ici, il faut faire une différence entre appétit et faim. Cette dernière est une sensation spéciale au niveau du creux épigastrique qui détermine chez l'homme la recherche de la nourriture, tandis que l'appétit consiste à avoir l'envie de toujours manger, même sans faim.

Il y a des malades qui mangent de tout, sans discrimination d'aliments, sauf en cas de crise, c'est plutôt les ulcéreux qui sont ainsi. D'autres ont une mauvaise tolérance alimentaire et ne mangent que certains aliments, ce sont les biliaires et les colitiques. D'autres, enfin, sont paradoxaux, en période d'activité, ils ne mangent que peu, en période de congé, de vacances, d'hôtels ou de restaurants, ils avalent à se "défoncer l'estomac".

Une chose à remarquer, c'est que l'ulcéreux est à peu près toujours frais et dispos quand il se réveille, contrairement aux dyspeptiques, colitiques ou vésiculaires, qui dorment mal et se réveillent (sans avoir bu pourtant !) avec la grosse gueule. Ils ont généralement toujours mal à la tête, sont nauséeux et vomissent (parfois). Ce qui n'arrive presque jamais chez un ulcéreux.

Quant à l'intestin, dame, il faut que le malade précise avec soin, le nombre de ses selles, leur couleur et leur consistance, leur aspect, la variation selon ce qu'ils mangent, le rôle sédatif de la selle ou l'aggravation de la douleur et l'existence des "dégoulinades" dans le ventre — ce qu'en médecine on appelle borborygmes — toujours présentes et fréquentes, avec ou sans douleur, avec ou sans gaz.

Il est indiscutable que tout digestif doit faire une histoire complète de ses maladies passées (opérations, etc...), de son genre de vie, (métier, travail, heures de travail, tension, conflits familiaux, administratifs, etc.), et de plus de son passé digestif.

Enfin, pour terminer cette longue série, on peut citer quelques cadres particuliers de digestifs dont nous allons dire un mot. Cadre ici veut dire un tableau dans lequel entrent des symptômes dont nous avons discuté, et très souvent les mêmes. Ainsi le **cadre ulcéreux** se décrit par ses douleurs très vives après les repas. Le **cadre gastrique** est toujours près du précédent, mais n'a pas sa netteté évolutive, les phases de calme étant partielles et les douleurs, surtout des brûlements, plus que des tiraillements. Le **cadre biliaire** est beaucoup plus polymorphe, avec douleurs irradiantes à droite, et reprise fréquente de petites périodes douloureuses (trois jours à peu près). Le **cadre colitique** donne un syndrome douloureux intéressant tout l'abdomen, en fin de nuit surtout, avec selles capricieuses. Enfin le **cadre pancréatique** qui n'a pas de tableau clinique aussi bien marqué. C'est une crise du plexus solaire, ni plus, ni moins, sans symptômes qui permettent de les rattacher aux autres cadres.

En fin de compte, il faut aussi savoir que dans les troubles digestifs, ceux qui arrivent les derniers sont souvent les plus bruyants et masquent volontiers le trouble initial. De plus, il ne faut pas oublier que la plupart des malades digestifs se bourrent plus ou moins de remèdes intempestifs qui vont de la poudre alcaline au lavement irritant, des sels biliaires aux antibiotiques, hélas !

Dernier conseil, si vous avez un trouble digestif, ne soyez pas pressé, et ne croyez pas que votre médecin va vous guérir d'un coup sec. La plupart du temps il vous donnera un traitement qui fera disparaître plusieurs des symptômes surajoutés pour en rester devant la "vraie" maladie qui vous travaille.

Et puis, ne vous traitez pas vous-même !

Apprêt à métal (Métal Primer)—Blanc ou rouge de plomb employé comme couche d'apprêt sur le métal à nu pour le protéger contre l'oxydation et la rouille.

C'est le temps DE RENOVER

OMER DeSERRES

1406 St-Denis • 6955 St-Hubert
Centre d'Achats Wilderton
Centre d'Achats Rockland
(sport & matériel d'artistes)
TEL. 288-0251 — STATIONNEMENT GRATUIT
Ouverts jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. 30

La toujours . . . plus populaire
LA LAWN BOY TONDEUSE A GAZOLINE
à démarrage ULTRA-FACILE
MODELE 1964
- Largeur de coupe 19".
- 3 forces — 2 cycles — Moteur IRON-HORSE
- Nouveau ramasse-herbe anti-obstruction.
- Guidon à 3 positions.

$93.50
Comptant: $9.35 (plus taxe)
Solde: 12 mensualités de $7.64
EN VENTE A NOS 4 MAGASINS

Clôturez votre propriété . . .
GRILLE A MAILLES DE CHAINE
Maille 2" — Calibre 11

Hauteur	Au pied	Roul. 100'
36"	.31	19.35
42"	.36	22.55
48"	.42	25.75
60"	.52	38.75

Maille 2" — Calibre 13

Hauteur	Au pied	Roul. 100'
36"	.20	13.35
42"	.24	15.60
48"	.27	17.85
60"	.34	24.95

POTEAUX en "T"
6' 1.00
7' 1.20
8' 1.35

ROULEAUX A GAZON
"GARDENETTE"
Pesanteur remplie d'eau, 110 lb. Dia. 12". Largeur 20". $9.95

Faites votre pavage vous-même . . .
ASPHALTE INSTANTANE
Mélange froid, prêt à être employé. Ne requiert aucun chauffage ou addition. Compressez avec un rouleau à gazon ou simplement une pelle.
SAC de 100 lb (Couvre 9 pieds carrés, 1" d'épaisseur). $3.20
St-Denis et St-Hubert
Commandes téléphoniques, 288-0251

Peinturez l'intérieur et l'extérieur . . .
3 SPECIAUX "GLIDDEN"
Peintures de première qualité

LATEX AU FINI MAT
Pour murs et plafonds. Sèche en 30 minutes. Blanc seulement.
$3.95 GALLON

PEINTURE EXTERIEURE
Au fini luisant — Blanc non crayeux à l'épreuve de la moisissure.
$4.95 GALLON

RIPOLIN ULTRA BLANC
Email de première qualité. Un des meilleurs émaux d'intérieur ou d'extérieur. Peinture lavable. Rég. $13.00
$9.30 GALLON

COUCHE de FOND
$6.60
LE GALLON
ST-DENIS ET ST-HUBERT
COMMANDES TELEPHONIQUES, 288-0251

PINCEAU largeur 3" .98 ROULEAU A PEINTURE avec plateau métallique.
St-Denis, St-Hubert et Wilderton

ATTENTION !
VOTRE VIEUX COMPRESSEUR A DE LA VALEUR

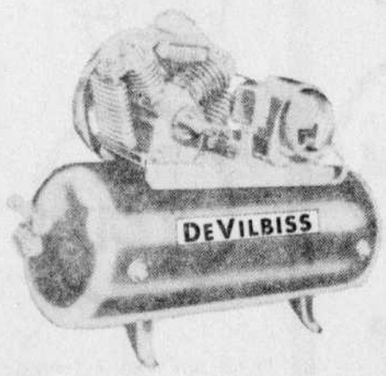

Rayon d'accessoires pour automobiles
1200, Sanguinet — Tél. 288-0251

NOUS VOUS DONNERONS UNE GENEREUSE ALLOCATION D'ECHANGE CONTRE L'ACHAT D'UN NEUF
FACILITES DE PAIEMENT

PECHEURS . . .
ETES-VOUS PRETS POUR L'OUVERTURE
Le plus vaste choix en ville . . .

Pour le LANCER AU DEVON (Bait casting)
A. CANNE EN FIBRE DE VERRE, 2 sections, 6 pieds. "Major 209". Rég. $8.25 — $6.59
MOULINET "Shakespeare". No 1909. Rég. $8.95 — $7.19

Pour le LANCER LEGER
B. CANNE EN FIBRE DE VERRE, 2 sections, 6 pieds. "Major "304". Rég. $6.25 — $4.99
MOULINET Hornet "Compac". Capacité 200 verges. Rég. $9.95 — $7.99

Pour le LANCER A LA CUILLER
C. CANNE A PECHE COMBINEE avec moulinet. Tige de 18". Moulinet, dia. 7". Rég. $14.50 — $11.59

Pour le LANCER LEGER OU AU DEVON (Spin-cast)
D. CANNE COMBINEE avec moulinet "Zebco". Fibre de verre 2 sections, 5 pieds. Moulinet complet avec corde. Menus articles de pêche et étui compris. Rég. $17.45 — $13.99

Pour le LANCER A LA MOUCHE
E. CANNE EN FIBRE DE VERRE, 2 sections, 8½ pieds. Rég. $14.00 — $11.20
MOULINET "Weber". Dia. 3½". Rég. $8.25 — $6.60
LIGNE A MOUCHE — 25 verges de corde unie. Rég. $1.95 — $1.55
EN VENTE A NOS 4 MAGASINS

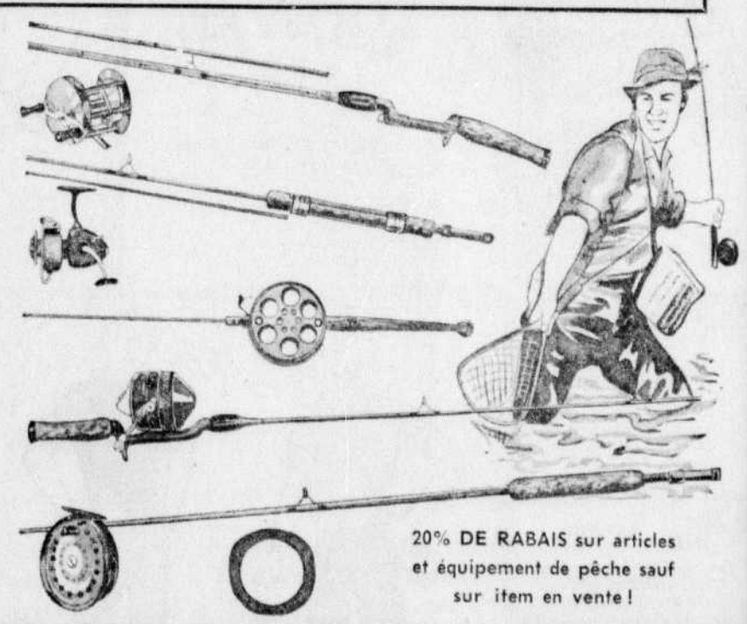

20% DE RABAIS sur articles et équipement de pêche sauf sur item en vente !

BATEAUX de FIBRE de VERRE et MOTEURS HORS-BORD JOHNSON '64

Sea-Horse
JOHNSON 1964

3 c.v.	$195
5½ c.v. compact	$299
9½ c.v. compact	$399
18 c.v. compact	$495
28 c.v. manuel	$595
28 c.v. électrique	$695
40 c.v. manuel	$685
40 c.v. électrique	$810
40 c.v. électro-matique	$925
60 c.v. électrique	$995
75 c.v. électrique	$1139
75 c.v. électro-matique	$1299
90 c.v. "Golden Meteor"	$1439

SPECIAL — Moteurs hors-bord "GALE" 1963, 25 c.v. électrique. Rég. $675.00 — $495.00
FORTE ALLOCATION D'ECHANGE POUR VOTRE MOTEUR ACTUEL
A TERMES, SI DESIRE
En vente à nos 4 magasins

Comparez avant d'acheter
CHALOUPES 'VERCHERES'
AUTHENTIQUES — COMPLETS AVEC RAMES ET TALETS
Fabriquées d'après nos caractéristiques. De contreplaqué marin. Fond ½", côtés ⅜" d'épaisseur. Hauteur 17".

12 pieds	14 pieds
$83.50	$92.50
16 pieds	18 pieds
$108.50	$125.00

DE PRINCECRAFT — MODÈLE "FIESTA"
Ce bateau de classe se qualifie par sa douceur remarquable à toute vitesse. Embarcation idéale pour le ski. Coque blanche et pont beige. Longueur 13'6"; largeur 61"; profondeur 28". Pour moteurs jusqu'à 40 c.v. Avec équipement régulier: pare-brise, conduite et bancs. $828.50
FACILITES DE PAIEMENT — EN VENTE A NOS 4 MAGASINS

OMER DE SERRES LTEE . . . La quincaillerie de renom . . . Utilisez nos plans de paiement faciles et nos stationnements gratuits

Semaine étudiante du 26 au 2

La Semaine étudiante 1964 aura lieu du 26 avril au 2 mai. Elle s'adressera à tous les étudiants et étudiantes de la 7e année à Philo II, Brevet A 4e année, de tous les collèges, écoles ou couvents d'un bout à l'autre du pays.

Tous les ans, cette Semaine est un moyen d'action pour l'équipe des militants de la JEC; elle invite cette fois les jeunes à être "responsables de la cité étudiante" avec les adultes, dans le but précis de "BATIR UNE ECOLE DES PLUS VIVANTES".

Depuis le début de l'année les militants et leurs amis ont fait des projets pour améliorer ces relations entre jeunes et adultes. Ils veulent éveiller la masse étudiante à sa responsabilité dans la construction d'une cité étudiante dynamique et chrétienne en collaboration avec les parents et éducateurs.

La journée-clef de la semaine sera le vendredi, alors que les jeunes seront invités à préparer en équipe, avec l'aide des adultes, une journée complète de classe.

Journées d'études fiscales

De 100 à 150 participants de tout le pays sont attendus aux **journées d'études fiscales qui auront lieu pour la 1ère fois en français, et pour la 1ère fois à l'Université de Montréal** sous les auspices de l'Extension de l'Enseignement, en collaboration avec "The Canadian Tax Foundation".

Cette fondation est une chambre permanente d'étude possédant un chapitre dans chaque région du pays. Et selon ces caractères et besoins régionaux, elle fait à Ottawa et aux gouvernements provinciaux les recommandations et rapports qui s'imposent.

Les séances qui se tiendront les 9 et 10 mai s'adressent à un auditoire hautement spécialisé et le thème général est le suivant : Les impôts sur les corporations. Le programme a été préparé par Me Philip F. Vineberg, c.r., professeur de droit à McGill et vice-président de l'organisme, assisté du directeur de l'Extension de l'enseignement, M. Jean Houpert.

Les frais d'inscription sont de $20 (y compris les deux repas du midi) et les auditeurs libres peuvent assister aux séances, qui ne sont pas, on le répète toutefois, des séances de vulgarisation.

Tous les travaux seront présentés en français par les conférenciers qui représentent les administrations fédérale et provinciale, de même que les trois grandes universités du Québec.

Les journées d'études ont eu lieu l'an dernier à Vancouver. Elles ont déjà eu lieu aussi à McGill au cours des 10 années d'existence de cette association.

Colloque des professeurs de Polytechnique

L'Association des professeurs de l'école Polytechnique tiendra le 26 mai un colloque à l'auditorium de l'école. Il aura comme thème "les techniques d'enseignement à de grands groupes".

Des professeurs de l'Université de Montréal, de Polytechnique et de McGill y participeront.

Plus de radium à l'Université de Montréal

D'étranges hommes bardés de plomb hantaient hier matin l'aile "S" de l'Université de Montréal où était conservé en dépôt depuis 1922 un gramme de radium acheté à l'époque par le gouvernement provincial.

C'était la mode, alors, d'avoir son petit gramme de radium bien à soi, comme on a aujourd'hui son petit cyclotron. Et le gramme en question, qui valait alors $100,000 environ, devait servir à la recherche, selon les recommandation des facultés de Médecine et de sciences et de l'Institut de Radium. Quand il est entré dans l'immeuble de l'Université de Montréal, on lui prépara une chambre doublée de plaques de plomb qui occupait plusieurs pieds carrés. Mais la nécessité et l'utilité de ce radium étant aujourd'hui moins évidentes, l'université, qui avait besoin de cet espace, a demandé au gouvernement d'aller chercher son gramme, lequel sera offert à la Commission d'énergie atomique du Canada, à Chalk River. Grandeur et décadence : il ne vaut plus aujourd'hui que $20,000.

OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h.

Simpson MONTRÉAL Grande VENTE Printemps

Mesdames... avec ces manteaux pratiques vous vous rirez de la pluie et serez élégantes au soleil

MANTEAUX "PLUIE OU SOLEIL"

Modèle F — 65% Polyester, 35% coton avec doublure nylon... Beige et brun avec doublure beige, marine avec doublure marine, aqua avec doublure aqua; jaune avec doublure jaune... Tailles 6 à 16.

Modèle G — 65% Polyester, 35% coton avec doublure nylon de même teinte. Marine, beige, brun, bleu. Tailles 6 à 16.

Modèle H — 65% Polyester, 35% coton avec doublure nylon. Beige et brun avec doublure beige, marine avec doublure marine, jaune avec doublure jaune, aqua avec doublure aqua... Tailles 6 à 16.

Modèle J — 65% Polyester, 35% coton avec doublure nylon... Beige avec doublure beige, brun avec doublure brune, marine avec doublure marine. Tailles 6 à 16.

Se vendent rég. 49.98 et 59.98

29.98 ch. Mens. $4.

- Exclusivité de Simpson !
- Tous sont lavables !
- Tous traités "Scotchgard" !

Toutes les lignes, les détails de ces modèles sont des reproductions fidèles des manteaux qui se vendent régulièrement dans notre stock 49.98 et 59.98 !

TISSUS : Popeline de coton peigné 100% (d'origine égyptienne), traité "Scotchgard", "Sanforized" et rebelle à l'eau ou tissu 65% Polyester et 35% coton peigné. Lavables... Coloris grand teint. Doublures en nylon ou de même tissu que le manteau suivant le genre du manteau.

COUPE. Tous les revers et les cols sont entièrement lavables... Quelques modèles ont des ceintures assorties, d'autres, des foulards assortis. Toutes les boutonnières sont faites soigneusement à la main ou à la machine.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

Donner un second choix de couleur.

SIMPSON — MANTEAUX, COSTUMES POUR DAMES (731) AU TROISIEME

Fabuleuse vente d'été !

VENTE! SUPERBES SACS A MAIN

RABAIS 42% à 50%

Rég. 6.98 à 29.98

3.99 à 14.99 ch.

En plus de bénéficier de rabais extraordinaires, vous obtiendrez qualité et élégance si vous achetez en cuir véritable ! Quelques modèles seulement de notre vaste collection sont représentés !

- Plusieurs modèles sont uniques en leur genre... modèles tailleur ou pour occasions habillées.
- Modèles pochette, avec courroies, genre "Vagabond" dans le groupe.
- Ces sacs sont en cuir de texture, lisse ou rugueux.
- Plusieurs sont luxueusement doublés en cuir.
- Intérieurs des sacs vraiment élégants.
- Teintes à la mode, blanc, ivoire, bleu, tan, rose et plusieurs autres.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — ARTICLES DE CUIR ET PARAPLUIES (707), AU REZ-DE-CHAUSSEE

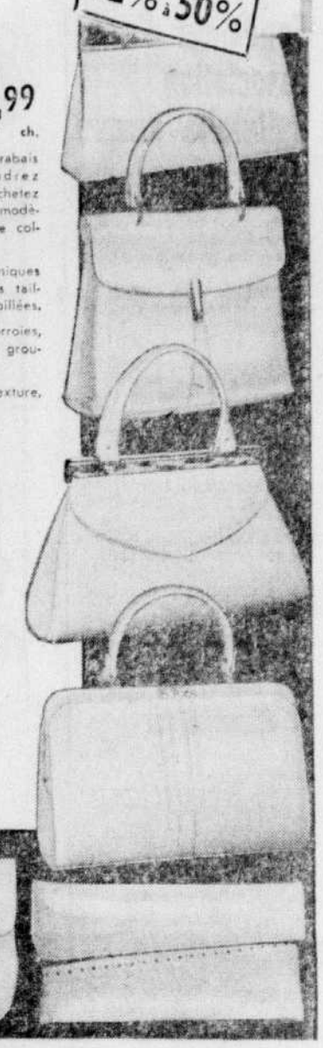

RABAIS $6

Rég. 19.98 **13.98** ch.

Une aubaine pour hommes ! Pour 3 saisons

MANTEAUX TOUT TEMPS

Manteaux en belle popeline de coton égyptien à la tissure serrée, rebelle à l'eau et au vent. Doublés jusqu'à la taille en même tissu et jusqu'au bas en tissu quadrillé.

Modèle élégant à manches raglan, 2 poches fendues, col simple, patte de boutonnage devant. Longueur 41 po.

Coloris beige classique et tellement pratique.

Tailles moyenne et haute 36 à 46, courte 36 à 44.

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Une aubaine exceptionnelle à un tel bas prix !

Bicyclettes 3-vitesses

Si vous désirez acheter une bicyclette de qualité... profitez de cette vente Simpson. C'est un modèle de luxe... recherché par les connaisseurs !

$46 Mens. $5

Solides cadres acier tubulaire bonderisé Engrenage de toute sécurité

Voici ses fameuses caractéristiques :

- Engrenage 3 vitesses, de toute sécurité.
- Freins à main, rapides et sûrs, à l'avant et à l'arrière.
- Fini émail brillant sur cadre acier tubulaire bonderisé.
- Confortable selle coussinée à ressorts et sacoche.
- Avec garde-chaine.
- Pneus et jantes de dimensions courantes.
- **Modèle pour garçons ou hommes** Fini émail rouge. Roues 26 x 1⅜ pouces. Pneus à parois blanches.
- **Modèle pour fillettes ou dames** Fini émail bleu. Roues 26 x 1⅜ pouces. Pneus à parois blanches.

1. Contrôle 3-vitesses 2. Sacoche de selle 3. Garde-chaine 4. Béquille 5. Pneus à parois blanches

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les conditions faciles de paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221 4 jours pour livraison

SIMPSON — ARTICLES DE SPORT (758), AU CINQUIEME

Un appareil portatif de qualité à un prix abordable !

PHONO STEREO "FONOVOX" 4 VITESSES

Rabais $10 sur prix d'origine

Modèle 2010 !

Tourne-disque portatif

Rabais 33⅓ sur le prix d'origine ! Modèle portatif "Fonovox" à 4 vitesses. ● Modèle compact. ● Pour tous genres de disques : 16⅔, 33⅓, 45, 78 r.p.m. ● 2 aiguilles saphir pour un plus grande durée des disques. ● Mallette solide, 2 tons, facile à transporter.

Orig. 29.95 **19.95**

Rabais $15 sur prix d'origine

Modèle A2030 ! 4 vitesses !

"Fonovox" automatique

Rabais $15 sur prix d'origine. Tourne-disques portatif, modèle à 4 vitesses. ● Tourne-disques automatique, 4 vitesses B.S.R. ● Gros haut-parleur devant. ● Contrôles séparés de la tonalité et du volume. ● Mécanisme d'arrêt automatique du tourne-disques. ● Extérieur élégant 2 tons.

Orig. 59.95 **44.95** ch. Mens. $5.

AUSSI DISPONIBLES :

"Fonovox" à 2 haut-parleurs. Modèle 2020	Orig. 32.95, ch.	**24.00** – Mens. $3
"Fonovox" automatique à 4 vitesses. Modèle A 2040	Orig. 74.95, ch.	**54.95** – Mens. $5
Stéréo-haute-fidélité "Fonovox". Modèle A 2050	Orig. 89.95, ch.	**64.95** – Mens. $6
Stéréo portatif "Fonovox". Modèle A 2060	Orig. 99.95, ch.	**72.95** – Mens. $6

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON, RADIO ET TELEVISEURS (770) AU CINQUIEME

Orig. 129.95 **89.95** ch. Mens. $7

3 haut-parleurs pour sonorité parfaite

Rabais $40 sur prix d'origine

Modèle S2070

Profitez de ce rabais de $40 sur le prix d'origine ! Cet appareil Deluxe est portatif et automatique ● 3 haut-parleurs pour sonorité parfaite ● Contrôles séparés des sons graves et aigus pour tonalité supérieure ● Haut-parleurs détachables pour effet stéréo plus prononcé ● Tourne-disques B.S.R. 4 vitesses. ● Le mécanisme s'arrête automatiquement après le dernier disque.

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON, RADIOS ET TELEVISEURS (770) AU CINQUIEME

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. — COMPOSEZ VI. 2-7221

Ceux-là avaient raison qui n'optaient pour aucun club !

Ceux qui disent aujourd'hui : "Je te l'avais bien dit que les Red Wings de Détroit remporteraient la coupe Stanley", ceux-là à mon avis étaient dans l'erreur ! D'abord parce que la série finale n'est pas terminée. Ensuite parce que ceux qui avaient vu juste, à mon avis, sont ceux qui avaient prévu dès le départ que n'importe quelle des quatre équipes aux prises étaient susceptibles de l'emporter. Ceux-là sont de véritables connaisseurs.

Avoir arrêté son choix sur une ou l'autre des quatre équipes, à moins d'avoir agi en partisan, représentait une erreur, car de la façon dont les joutes ont été disputées, autant une équipe qu'une autre aurait pu et pourra sortir vainqueur du tournoi.

Tous les gens qui sont liés au hockey depuis nombre d'années, j'entends par là des anciens joueurs devenus instructeurs aujourd'hui, ou simplement d'anciens joueurs partagent l'opinion qu'aucune des quatre équipes ne représente une puissance comparable aux fameuses équipes des bonnes années du Détroit ou du Canadien, lors du fameux trio de Howe - Abel - Lindsay chez les Wings, au temps des Béliveau, Richard, Geoffrion, Moore et Harvey à leur meilleur chez le Tricolore.

"Les clubs de ces époques auraient tout balayer cette année en huit ou neuf parties" nous disait Lefty Wilson, l'entraîneur des Red Wings. "Cette année, les joutes se gagnent à coup de chance."

Et c'est bien vrai. Il ne s'agit nullement de déprécier les présentes équipes ou les joueurs qui les composent. Mais à titre d'exemple, prenons le cas du Toronto. Quels sont les véritables grandes étoiles chez les Leafs ? Quels sont ceux qui passeront au Temple de la Renommée du hockey ?

Il y a certes à Toronto des étoiles telles que Frank Mahovlich, Andy Bathgate, Dave Keon ; il y a d'excellents joueurs de hockey tels que Bob Pulford, Tim Horton, Bobby Baun ; il y a surtout des vétérans au déclin de leur carrière dont l'instructeur Punch Imlach a su refouetter l'ardeur, des Johnny Bower, des Allan Stanley, des Red Kelly.

Maurice Richard le mentionnait récemment, les Leafs comptent dans leur alignement une dizaine de joueurs qui ont déjà porté l'uniforme d'une autre équipe ou de deux autres équipes de la Ligue Nationale. Le cas est le même pour les Red Wings.

Les Black Hawks de Chicago auraient pu représenter l'exception. Autour d'un noyau d'étoiles, autour de Glenn Hall, Pierre Pilote, Bobby Hull, Stan Mikita et Ken Wharram, les Hawks auraient certainement pu faire mieux, surtout avec le matériel que ce club avait à sa disposition : Elmer Vasko, Red Hay, Ab McDonald pour ne nommer que ceux-là. Il est difficile de mettre le doigt sur le bobo, mais il est certain que quelque chose ne va pas à Chicago et qu'un changement de pilote n'a pu guérir. Quelque chose de plus profond, qu'un Rudy Pilous pourrait dévoiler, qu'un Billy Reay a certainement compris. Mésentente entre les joueurs ? Peut-être. Manque de discipline ? On ne sait pas.

On ne sait trop. Il arrive parfois qu'une équipe comme Chicago se montre moins sévère à garder dans son alignement des joueurs difficiles à contrôler en dehors de la glace, alors que le Canadien ou le Toronto ne les tolère pas.

Dans le public en général, surtout celui de Montréal et des environs, les Red Wings jouissent d'une plus forte popularité que les Leafs. Peut-être parce que les Red Wings comptent sur Gordie Howe, très en vue, sur Marcel et André Pronovost, Hubert Martin, Albert Langlois et même Robert Champoux.

Il y a aussi le fait que les Leafs ont eu le malheur d'éliminer le Canadien !

"Si les Torontois l'emportent", m'a dit un amateur, "on dira plus tard en consultant les records que les Leafs devaient compter sur une puissante équipe pour avoir enlevé les honneurs de la coupe Stanley trois fois de suite. En réalité, c'est la ligue qui est faible, et le succès des Leafs n'aura été attribuable, cette année du moins, qu'au hasard d'une septième et décisive partie dans la semi-finale et la finale."

J'ai bien envie de lui donner raison.

ENTRE NOUS

Suite de la page 36

joueurs de caractère plus violent et qui seront plus redoutés des adversaires avançant dans notre zone."

Patrick croit que Duff et Nevin auraient possiblement plus aidé les Maple Leafs que Bathgate et McKenney ne l'ont fait dans la présente série. Mais c'est un détail qui ne l'intéresse pas. Il revient à son idée d'un club plus robuste, plus dur la saison prochaine. Nevin cadre bien dans ce tableau. Il est formidable pour mettre l'adversaire en échec. Duff, avoue-t-il, est un type plus difficile à comprendre. Il ne le connaît pas encore suffisamment pour exprimer une opinion. Mais Arnie Brown, du Baltimore, Bob Woytowitch, du St. Paul, Bob Player, de la même équipe et Bob Collins, du Rochester sont quatre solides gaillards qu'il espère avoir dans l'alignement de ses Rangers, l'an prochain. Il compte aussi que Rod Seiling, du Marlboro, pourra faire le grade dès cet automne.

C'est Jacques Plante qui lui a appris le désir de Dickie Moore de revenir au jeu. "Mais je crois comprendre qu'il doit subir une opération," laisse-t-il savoir. La rumeur à l'effet que le Canadien étudierait la possibilité d'échanger Bernard Geoffrion l'intéresse énormément. "Il a joué comme une véritable recrue lors de sa dernière partie à New York. Il était plein de fougue," nous déclare-t-il.

Le nouveau trophée de la LNH porterait le nom de Smythe

DETROIT, (PC) — Il semble maintenant certain que Conn Smythe, l'un des hommes les plus respectés dans l'histoire de la ligue Nationale de hockey, aura l'honneur de voir son nom inscrit sur un nouveau trophée du circuit Campbell.

Toutefois, à moins d'une décision contraire, il devra attendre que l'assemblée annuelle du circuit, du 8 au 11 juin à Montréal, ait lieu avant que le tout ne soit confirmé officiellement.

Il y a une semaine, le président de la ligue, Clarence Campbell, a révélé qu'il suggérerait la création d'un nouveau trophée qui serait accordé au meilleur joueur de la série finale de la coupe Stanley.

Toutefois, Campbell a précisé que cette suggestion n'était qu'à l'état embryonnaire et qu'une foule de détails devraient être réglés avant d'y donner suite. Ce trophée serait accordé par la ligue, et son titulaire recevrait une importante somme d'argent.

Une autre suggestion

Quelques jours plus tard, le fils de Conn Smythe, Stafford, président des Maple Leafs de Toronto, a déclaré qu'il proposerait, lors de la prochaine assemblée, que le nom de son père soit donné à ce trophée spécial.

"Je suggérerai le nom de mon père. Et j'estime qu'il n'y aura aucune difficulté à ce qu'il soit accepté. Je suis assuré que les autres magnats du hockey sont conscients de ce que mon père a fait pour ce sport et qu'ils seront heureux de l'honorer de cette façon" a dit Stafford Smythe.

Au début de la semaine, des rumeurs ont circulé, selon lesquelles le trophée avait déjà été nommé d'après Conn Smythe.

"C'est inexact", a dit Campbell. "Je n'ai mentionné aucun nom, officiellement, à qui que ce soit. Lorsque les gouverneurs du circuit se réuniront à Montréal, je suggérerai la création du nouveau trophée. C'est aux gouverneurs que reviendra la tâche de lui trouver un nom. Il est évident que le nom de Conn Smythe sera mentionné. Mais aucune décision ne sera prise avant l'assemblée", a-t-il dit.

Lorsqu'on lui a demandé si l'adoption d'un nouveau trophée exigeait un vote unanime, le président a déclaré que tel n'était pas le cas.

Les gouverneurs de la ligue sont Walter Brown, des Bruins de Boston, James D. Norris, des Black Hawks de Chicago, Bruce Norris, des Red Wings de Détroit, Frank Selke, du Canadien de Montréal, Bill Jennings, des Rangers de New York et Stafford Smythe, des Maple Leafs de Toronto.

Lors d'un scrutin organisé par la Presse Canadienne, quatre gouverneurs se sont prononcés en faveur d'un nouveau trophée nommé Conn Smythe.

Bruce Norris a déclaré : "Smythe a été l'un des responsables des succès que la ligue Nationale connaît présentement. Ce serait certainement une excellente façon de l'honorer."

James Norris a dit : "J'accepte le principe d'un tel trophée et j'accepte également le nom de Smythe. Toutefois, j'estime que le titulaire d'un tel trophée devrait être choisi parmi les joueurs qui particiVoir TROPHEE en page 40

AMELIOREZ VOTRE GOLF
AVEC DE L'EQUIPEMENT DE CHAMPION

McGREGOR — JACK NICKLAUS, MIKE SOUCHAK, TED KROLL
WILSON — ARNOLD PALMER, SAM SNEAD, K 28, PATTY BERG
WRIGHT & DISTON SPALDING — Autograph, Monogram, Dyna Stroke

SACS DE GOLF
• McGregor • Wilson • Slozenger • Atlantic • Spalding
$5.95 à $160

Ensemble KROYDON — Paul Harvey, Joan Prentice — Valeur rég. $66 — EN SPECIAL $44

SOULIERS DE GOLF HUSH PUPPIES — Pour hommes 14.95 — Pour dames 13.95
Aussi, marques telles que : TYROL, TETRAULT — DAOUST — SAMSON.

VOITURETTES DE GOLF
BAG BOY $49.95
STANDARD $39.50
PLAY DAY $29.50
ROLL KING $12 à $25

BALLES DE GOLF de marque SILVER CUP $3.95 la douz.
Autres marques : WILSON — SLOZENGER — DUNLOP — WRIGHT & DISTON

CHOIX ACCESSOIRES — PANTALONS — Chemises — Gants — CHANDAILS — pour dames et messieurs

33⅓% D'ESCOMPTE SUR BATONS ET BALLES

LE GOLF EN 15 LEÇONS — Nouveau livre en français. — Commande postale acceptée. 50¢

CR. 3-1578
7125, rue St-Hubert

GAGNON Sports

CANADIAN TIRE CORP'N

PROFITEZ DE CES AUBAINES

EPARGNEZ ! ARTICLES NAUTIQUES

SIÈGE de bateau COUSSINE MOUSSE — SPECIAL DE QUANTITE LIMITEE

Se fixe au siège de bateau en un rien de temps. Rembourrure mousse unicellulaire, couverture verte, résistante. Cadre de métal tubulaire. 2.89

Série de GOUVERNAIL — Obtenez le nécessaire au complet — 4 poulies de nylon, 2 brides à câble, 2 ressorts à rallonge, 4 guide-câble, en nylon et 35 pieds de câble à gouvernail. Article cadmies, résistant à la rouille. Au complet 7.89

Série de FERRURES — Voici les ferrures nécessaires pour appareiller votre bateau, toutes très bien chromées. Paire de poignées de barre, un taquet 5", 2 taquets 3½" et 2 supports 4½". Chez Canadian Tire. 4.69

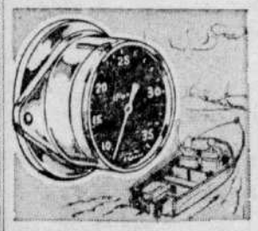

Indicateur de VITESSE — Aiguille blanche, visible d'un coup d'oeil sur cadran noir 2½" diam., aiguille rouge. Boîtier matricé, au chrome poli. Au complet avec fixations pour l'installation 7.49

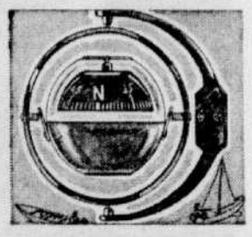

BOUSSOLE MARINE — Monture pivotante et cadran lumineux flottant dans l'huile. Monture Gimball maintenant la boussole de niveau à tout angle 3.69

VOLANT — En Tenite, à deux rais, 15" dia., avec centre en retrait. Noyau d'acier résistant, bord blanc, avec prises et rais noirs en contraste. Rebord chromé 10.95

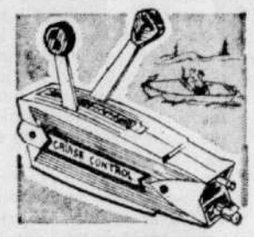

COMMANDES — Télécommandez les gaz et les vitesses. Pour moteurs Johnson, Evinrude, Gale et Viking 12.95
CABLE DE COMMANDE pour ci-dessus. Longueur, 9 pieds 6.98 (Aussi disponible en 10 et 14 pi.)

HUILE A ENGRENAGES — S.A.E. 90. Formule marine spéciale. Laisse une couche protectrice sur les engrenages, sous l'eau. Tube de 8 oz. .67

DOLFINITE — PEINTURES ET VERNIS MARINS — Peinture pour le pont et la coque. Peinture de fond à l'eau et au bronze. Finis d'intérieur de coque. Blanc yacht. Vernis de boiseries exposées. Aussi bas que 1.69 la chopine. 1.69 la chopine

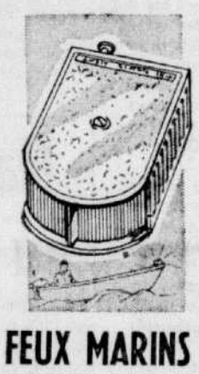

FEUX MARINS ch. 3.69 — Pour petits bateaux non pourvus d'installation permanente. Conformes aux exigences U.S. Coast Guard. Fonctionnement sur 2 piles de lampe de poche "D" (non fournies).
FEU AVANT. Plastique très résistant, avec une lentille verte et une rouge 3.69
FEU ARRIERE. Aluminium robuste, avec lentille de plastique, blanc. Hors tout 25½" 3.69

CLOCHE CUIVREE — Plaisante à entendre pour le dîner. Elle donne plus de réalisme durant une croisière. 4½" diam. Avec support de montage. 1.69

AVIRONS de CANOE — BIEN EQUILIBRES — Le vernis marin ajoute à l'apparence et à la durée. Hors tout 48", Ch. 2.89

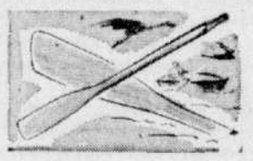

RAMES à tige carrée — SOLIDES ET LEGERES — Stratifiées pour plus de solidité. 6½ et 7 pi. La paire 8.29

RESERVOIR à essence — "NEVER TIP" PLAT — Cont. 2 gallons. Avec bec verseur flexible et filtre. Se place sous le siège du bateau. Pratique pour autres moteur à essence. .. 2.29

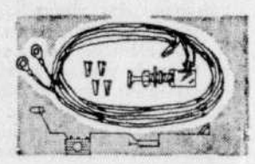

NECESSAIRE POUR ECLAIRAGE de bateau — Pour bateaux jusqu'à 16' de long. Connecte les feux avant et arrière à la batterie. Au complet avec raccords et interrupteur .. 4.98

TERMES FACILES — DISPONIBLES DANS PLUSIEURS MAGASINS CANADIAN TIRE

64 VALIANT — pour seulement $300 — COMPTANT OU VOTRE ECHANGE plus $60 PAR MOIS

64 DODGE — pour une nouvelle Dodge ! $395 — COMPTANT OU VOTRE ECHANGE plus $75 PAR MOIS

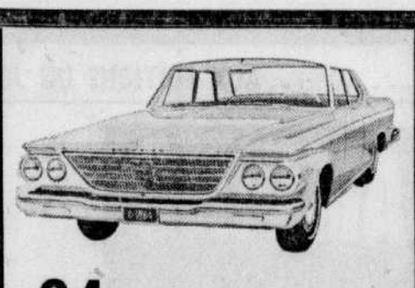

64 CHRYSLER — pour seulement $595 — COMPTANT OU VOTRE ECHANGE plus $95 PAR MOIS

Si votre échange est évalué à plus que votre 1er paiement, Pagé & Fils vous remettra la différence comptant ou réduira vos paiements en conséquence.

DEPENDABLE

GARANTIE DU "ROUAGE D'ENTRAINEMENT" DE 5 ANS — 50,000 MILLES

LES MEILLEURS PRIX EN VILLE. FINANCE PERSONNELLE A 7%

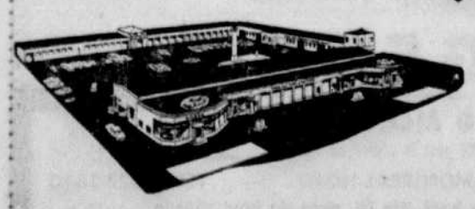

766-3571
Ouvert le soir jusqu'à 10 h.
3350, rue WELLINGTON
VERDUN

Pagé & Fils LTÉE
CONCESSIONNAIRE DODGE, CHRYSLER, VALIANT

VENTE DE PNEUS NYLON

POUR AUTOS COMPACTES ET ORDINAIRES

AUBAINES SEMBLABLES DANS LES AUTRES GRANDEURS

GRANDEURS	AVEC OU SANS TUBE	BLANC OU NOIR	Prix suggéré du manuf.	PRIX DU CLIENT AVEC ECHANGE
520 x 10	sans tube	noir	21.95	12.95
	sans tube	blanc	21.95	14.95
590 x 13	à tube	noir	14.30	9.30
600 x 13	sans tube	noir	17.35	11.35
520 x 14	à tube	noir	13.75	9.75
	sans tube	noir	13.75	10.95
800 x 14	sans tube	noir	22.50	14.00
850 x 14	sans tube	noir	24.95	14.95
500 x 15	à tube	noir	14.75	11.25
710 x 15	à tube	noir	16.10	9.88
	sans tube	noir	18.25	10.98

NEUFS (pas de ressemelés) PARFAITS (pas de seconds)
750 x 14 et 670 x 15 SANS TUBE avec échange
9.98 PRIX SUGGERE PAR LA MANUFACTURE $14.95

ECHANGEZ VOS COUPONS MONNAYABLES POUR L'INSTALLATION
4% EN COUPONS MONNAYABLES

CANADIAN TIRE CORP'N

CANADIAN TIRE — MAGASINS AFFILIES
1465 est, JEAN-TALON — 729-1861
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M. SAMEDI ET LUNDI JUSQU'A 6 P.M.
3180 WELLINGTON Verdun — 766-8561

CAMPING ET CARAVANING

CAMPING

La non-rentabilité des parcs provinciaux: une excuse à l'immobilisme

par Jean LA BOISSIERE

Le camping est-il rentable ? L'entreprise privée vous répondra dans l'affirmative en ayant soin d'ajouter que l'investissement de capital rapportera à plus ou moins longue échéance. Quant aux autorités provinciales, leur réponse sera négative et il n'y a là rien d'étonnant. A première vue, un parc provincial ne rapporte rien à l'Etat, si l'on tient compte des frais que lui occasionnent l'administration, l'entretient et la surveillance, dépenses que même la fréquentation la plus assidue ne saurait combler.

S'il fallait ne considérer que cet aspect du camping, on aurait vite fait de régler le problème. Heureusement pour les campeurs, l'autre côté de la médaille, celui que nos gouvernants ne veulent pas voir, réduit à néant toutes les objections que l'on pourrait soulever pour excuser leur immobilisme. Non, le terrain de camping n'est pas rentable comme tel, mais devient une source de revenus indirects s'il est exploité convenablement.

La question de rentabilité se pose différemment, selon qu'il s'agit d'un terrain de l'entreprise privée ou d'un parc provincial. Alors que pour l'entreprise privée l'aménagement d'un terrain de camping devient un placement à long terme, le même investissement de capital de la part de l'Etat se traduit par des revenus additionnels, dès la première année d'opération. Comme je l'ai fait remarquer plus haut, ces revenus ne proviennent pas directement du terrain nouvellement aménagé par le gouvernement, mais sont versés dans les coffres de l'Etat sous forme de taxes de ventes.

Vous avez sûrement monté votre tente ou stationné votre caravane dans les provinces voisines ou aux Etats-Unis. Le prix d'entrée sur les terrains privés varie de un à deux dollars et plus, comme au Québec. Cependant, dans les parcs administrés par l'Etat, le voyageur peut séjourner à raison de cinquante cents à un dollar par jour et quelques fois gratuitement. Si les parcs fédéraux ou provinciaux n'étaient pas rentables, croyez-vous vraiment qu'on continuerait à aménager de nouveaux espaces pour le simple plaisir d'accommoder les amateurs de vie en plein air ?

Au Québec — il faut bien l'admettre — c'est à l'entreprise privée que revient l'honneur de marquer le pas dans ce domaine. Tout n'est pas parfait, il va sans dire, mais la situation s'améliore d'année en année et l'on tient de plus en plus compte des besoins du campeur. On trouve maintenant, dans un rayon de cent milles de Montréal, de nombreux parcs privés qui n'ont rien à envier à ceux de l'Ontario, des Maritimes ou des Etats-Unis.

Il est évident, toutefois, que l'entreprise privée doit demander aux campeurs un prix plus élevé que celui de l'Etat pour un séjour de même durée. Mais, tout compte tenu des services qu'elle offre au public, ses exigences ne sont pas démesurées. Au contraire, le nombre de campeurs augmentant sans cesse, on est plutôt porté à croire que les tarifs suivront la même courbe, au fur et à mesure que les propriétaires développeront leurs domaines.

Avec tous les moyens dont dispose le gouvernement provincial, il ne peut être question de non-rentabilité. D'ailleurs, si le camping est rentable dans les autres provinces et aux Etats-Unis, pourquoi ne le serait-il pas ici ? Et si l'on est tellement convaincu qu'il ne l'est pas, comment se fait-il qu'on persiste à publier un guide de camping à l'intention des visiteurs ? Enfin, quand on fait miroiter à l'étranger des merveilles qui n'existent que sur papier, à quoi veut-on en venir au juste ?

Décidément, c'est à se demander si on n'est pas en train de perdre le sens des valeurs au sein du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Que l'on coiffe le Québec de l'appellation désormais contrôlée "la belle province" pour les présentations mondaines, nous sommes tous d'accord là-dessus. Ce que nous n'admettons pas, c'est le peu de soins dont on l'entoure par la suite. Comme si c'était suffisant de lui dire : "Sois belle et tais-toi".

L'aide provinciale au camping répondrait à un besoin social

Presque soudainement, au début de 1962, la famille québécoise découvrait les grandes joies du camping en famille. En cela, elle ne faisait qu'imiter l'exemple de milliers de familles de tous les coins du monde. Certes, il y avait bien quelques centaines de nos familles québécoises qui avaient adopté ce genre de vacances en plein air, mais ce n'est vraiment qu'à la suite de l'exposition du camping tenue au Centre de l'Immaculée-Conception, sous la direction générale du Père Marcel de la Sablonnière, au printemps de 1962, que des milliers de familles de notre province adoptèrent avec enthousiasme le camping familial comme sport. Et cette explosion d'intérêt pour la belle vie au grand air n'a fait qu'augmenter depuis, à un rythme impressionnant.

Comment donc expliquer l'intérêt pour le camping familial? Rien de plus facile. Depuis longtemps, les Européens, les Américains et un grand nombre de Canadiens, avaient été conquis par les nombreux avantages de la vie au grand air, l'attrait des voyages, le plaisir des parents et enfants de passer une belle vacance ensemble dans l'intimité de la grande nature.

Il fallait voir à l'exposition du camping tous ces gens qui n'avaient auparavant jamais songé à dresser une tente, s'intéresser vivement à ce sport devenu national, écouter les récits de voyages des campeurs dont le bonheur était si manifeste qu'il constituait la meilleure propagande en faveur du camping, lequel n'est, en somme, qu'une vie de santé se déroulant en pleine nature et qui profite admirablement à toute la famille.

Le gouvernement

L'on voudra bien admettre, d'une part, qu'avant cet événement, le gouvernement de notre province semblait peu préoccupé à promouvoir la pratique du camping familial. Aucun terrain de camping était vraiment aménagé pour recevoir les campeurs, pas plus que l'on ne pouvait trouver le long de nos routes des endroits convenables pour s'arrêter et se détendre. Et ce, en dépit du fait que déjà plusieurs centaines de familles du Québec pratiquaient le camping familial.

Ces gens, à cause du manque de parcs provinciaux, se voyaient obligés de se diriger vers les autres provinces canadiennes ou encore vers les Etats-Unis.

Mais dès 1961, les autorités provinciales ont manifesté un intérêt pour la cause du camping familial et l'honorable Lionel Bertrand, dont le ministère est responsable du tourisme dans le Québec, donna son assentiment à la réalisation d'un vaste programme d'aménagement de parcs provinciaux. Il a conçu un plan de longue portée, visant à des réalisations qui feraient l'orgueuil de la province.

Malheureusement, l'exécution de ces plans se fait attendre. Les campeurs du Québec se demandent combien longtemps encore faudra-t-il attendre avant que notre province ait, comme les autres provinces, des terrains de camping bien aménagés et offrant des services qu'exige le camping familial moderne. L'on admettra que sans l'effort gigantesque accomplit par les propriétaires de terrains privés de camping, le nombre de nos campeurs filant vers les autres provinces ou les Etats-Unis aurait été de beaucoup plus élevé, et il est à espérer que M. Bertrand fera l'impossible pour hâter la réalisation de son programme.

Un besoin social

Mais il y a plus. Le camping familial répond à un besoin de nos jours. C'est pourquoi il captive toutes les classes de la société. On ne peut pas contester que nous sommes témoins d'un retour à la nature, à un besoin de s'éloigner temporairement d'un excès de confort urbain. Les gens ont un bon standard de vie, possèdent une voiture et, en grande majorité, peuvent maintenant profiter de nombreux loisirs.

Et notre réseau routier s'étant amélioré, une escapade hebdomadaire à la campagne s'impose afin de se reposer de la tension de la vie moderne. Le camping familial satisfait ce besoin d'évasion, car il rapproche de la nature plus que tout autre forme de vie estivale. On arrive facilement à s'adapter au camping en plein air et à l'aimer sans avoir d'expérience.

Pour le moment, les campeurs devront faire confiance au gouvernement et être patients, car il ne s'agit pas de poser des gestes épars mais de tracer les plans d'un projet d'ensemble pour toute la province, tâche énorme et des plus complexe. L'on doit retenir que pour le gouvernement, il ne s'agit pas de simples terrains de camping, mais de parcs routiers dont la superficie peut varier de trois à vingt millions de pieds et devant grouper un certain nombre de services fort variés. Malgré l'ampleur du problème, les campeurs du Québec espèrent que les autorités feront diligence.

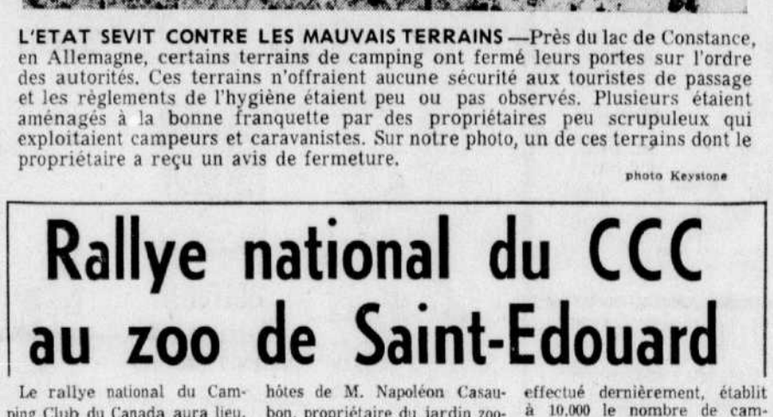

L'ETAT SEVIT CONTRE LES MAUVAIS TERRAINS — Près du lac de Constance, en Allemagne, certains terrains de camping ont fermé leurs portes sur l'ordre des autorités. Ces terrains n'offraient aucune sécurité aux touristes de passage et les règlements de l'hygiène étaient peu ou pas observés. Plusieurs étaient aménagés à la bonne franquette par des propriétaires peu scrupuleux qui exploitaient campeurs et caravanistes. Sur notre photo, un de ces terrains dont le propriétaire a reçu un avis de fermeture.

photo Keystone

Rallye national du CCC au zoo de Saint-Edouard

Le rallye national du Camping Club du Canada aura lieu, cette année, au zoo de Saint-Edouard, dans la vallée de la Mauricie, au cours du mois de juin. La Maurice étant rapidement devenue une véritable pépinière de campeurs, ceux-ci se préparent d'arrache-pied à recevoir environ 2,500 adeptes de la tente ou la caravane.

Car, le Camping Club du Canada s'occupe activement de caravaning, depuis un an, alors qu'on formait, au sein de l'organisme, une section à l'intention des caravanistes dont le nombre augmente d'année en année. C'est d'ailleurs M. Maurice Mimeault, de Shawinigan-Sud, qui est le directeur national du caravaning au CCC.

Les congressistes seront les hôtes de M. Napoléon Casaubon, propriétaire du jardin zoologique de St-Edouard, près de Louiseville. Facile d'accès, le terrain de camping est l'endroit tout indiqué pour la tenue d'une manifestation de cette envergure. Des organisateurs du rallye annuel feront connaitre prochainement le programme complet de cette fin de semaine.

Disons toutefois, que la section de la Mauricie, où se déroulera l'événement, est présidée par M. Edgar Dalphond et que les vice-présidents sont MM. Pierre Lefrançois et Maurice Mimeault. Rappelons également à nos lecteurs que le CCC est une organisation sans but lucratif, vouée entièrement au développement des loisirs en plein air.

10,000 nouveaux campeurs en '64

Le président national du CCC, M. Jean-Paul Denis, nous assure qu'un sondage d'opinions, effectué dernièrement, établit à 10,000 le nombre de campeurs qui coucheront pour la première fois sous la tente, en 1964, ce qui signifie environ 2,500 nouvelles familles de campeurs.

C'est donc avec le plus grand optimisme que la direction du CCC débute une nouvelle saison, l'avenir du camping étant plus que prometteur. "Le camping est une nécessité, un fait social qu'on aurait tort de négliger, une évasion indispensable pour le citadin", a ajouté M. Denis, auteur du volume "Camping pour tous".

M. Denis croit également que les efforts faits en ce sens par l'entreprise privée, surtout depuis trois ans, encouragent énormément cette vie de plein air que recherchent de plus en plus les familles du Québec. Toutefois, il souhaite ardemment, non seulement à titre de président national du CCC, mais en tant que campeur lui-même, l'établissement de parcs de camping et de caravaning par le gouvernement provincial.

Magog déplore le manque de terrains de camping

MAGOG — Les statistiques annuelles de l'Office du Tourisme de la cité de Magog, publiées ces jours-ci démontrent que l'Office a été hors de tout doute l'endroit le plus fréquenté par les voyageurs au cours de toute l'année dernière.

D'après le rapport présenté par M. Benoit Turgeon, président de l'Office, on remarque dans la majorité des demandes de renseignements et de services, qu'il y a eu augmentation substantielle, ce qui prouve hors de tout doute que l'industrie du tourisme à Magog mérite une attention toute particulière.

Les directeurs font remarquer dans leur rapport qu'il y a une lacune très prononcée du côté des terrains de camping dans la région de Magog, et qu'il serait grandement avantageux que de tels terrains existent en plus grand nombre surtout à cause des 700 demandes faites au cours de l'année dernière. En considérant ces chiffres il est de plus en plus évident que cette façon de passer les vacances devient plus populaires et qu'il est plus que temps de trouver les moyens pour accommoder ce genre de touristes.

En consultant le catalogue intitulé : "Terrains pour tentes et remorques" publié par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, on constate qu'il y a environ 300 endroits dans la province pouvant accommoder les visiteurs. Il est à noter cependant qu'à Magog, il n'y avait que deux endroits, mais l'un de ces terrains est maintenant fermé, ayant été vendu à une entreprise privée.

Une augmentation sensible a été enregistrée dans la distribution des pamphlets également ainsi que dépliants, cartes de routes, etc. Plus de 4,000 personnes sont passées par le bureau et ont signé le registre.

La cuisine du

CAMPEUR

Aux quatre vents

Dans un intéressant volume sur le camping que viennent de lancer les Editions du Jour, "CAMPING POUR TOUS", M. Jean-Paul Denis, président national du Camping Club du Canada, consacre un important chapitre à la cuisson de plein air. L'on se rappelle que les démonstrations culinaires de M. Denis, à la dernière exposition "Camping et Famille" firent venir l'eau à la bouche à des milliers de visiteurs.

La cuisine de plein air, explique M. Denis, doit être simple et rapide. Il faut autant que possible choisir des aliments naturels et entiers, et c'est ici la pierre d'achoppement de plusieurs campeurs; il faut éviter les nourritures en conserve. De là à bannir totalement les conserves en camping, il y a toutefois marge; mais la cuisinière ou le cuisinier, car les hommes adorent la cuisine de camping, peuvent consacrer quelques instants à se préparer de bons petits gueuletons.

Lorsqu'on campe, les fruits et les légumes sont ou deviennent de saison, les viandes et le poisson peuvent se conserver facilement deux ou trois jours, grâce aux glacières, réfrigérateurs et autres équipements fonctionnels du campeur et du caravaniste.

La cuisine de week-end surtout est très agréable à l'épouse. Ses menus sont dressés à l'avance et une bonne partie de la préparation des mets peut se faire à la maison.

"Si le camping et le caravaning sont des sports de santé, la cuisine, activité parallèle, ajoute monsieur Denis, doit suppléer au grand air pour le plaisir et l'agrément des campeurs et des caravanistes.

VIENT DE PARAITRE... ...AUX EDITIONS DU JOUR

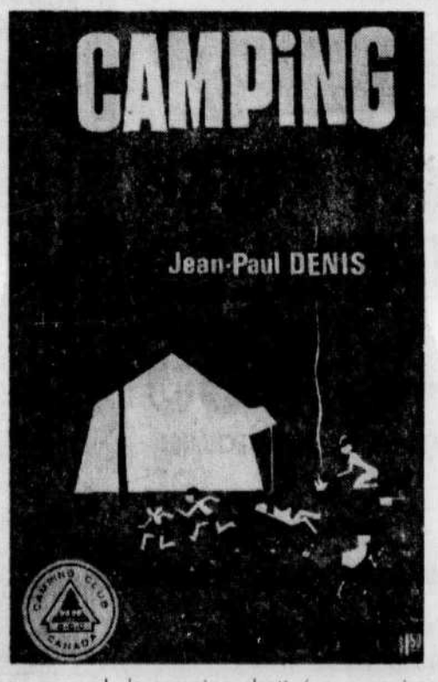

- Enfin, un bon manuel de camping destiné aux novices et aux campeurs expérimentés.
- L'équipement — La tente — Les vêtements — La cuisine en plein air — Les premiers soins — La roulotte — Le canoë — Le camping d'hiver — Les terrains de camping — etc.
- Tous les secrets du camping dévoilés par un expert : Jean-Paul Denis, président du camping Club du Canada.

En vente partout à $1.50

Distribué par : La Patrie, 180 est, Ste-Catherine, Montréal — UN. 1-2701

Votre chalet d'été portatif...

TENTES pour toute la famille

Reposez-vous dans une tente confortable et gaie. Nous avons plusieurs des meilleures marques de tentes : "Manufrance", Lamont, Caou", André Jamet et "tentes Thermos Américaines". Divisions : 2 chambres séparées, pour 4 personnes, moustiquaires pour chaque chambre.

Tentes $20.95 à $295.00

ACCESSOIRES de CAMPING au COMPLET

PRODUITS A L'HUILE

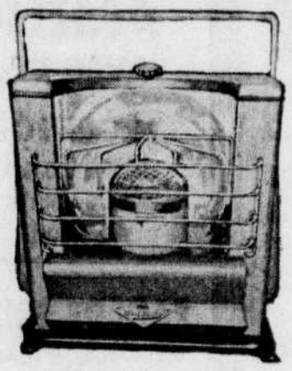

CHAUFFERETTE PORTATIVE Baby Podet 4,000 B.T.U. $29.95

LANTERNES 300 chandelles $24.95 500 chandelles $29.95

CHAUFFERETTE PORTATIVE "Demon" 6,400 B.T.U. $34.95

Boule de Feu "LILY PUT" portative

Chaufferette portative pour tente, chalet, salle de jeu, garage, etc. Même rayon de chauffage que toute autre Boule de Feu, chauffe 3 à 4 appartements 20 x 30. Sa qualité de fabrication et son beau fini justifient la popularité de cette merveilleuse Lily-Put.

Chauffe avec l'huile distillée No 1 pour 1c par jour.

12,000 B.T.U. $49.95

Visitez notre Salle d'Exposition "A LA GRANGE" 7127 boul. LEVESQUE ROUTE 38 DUVERNAY EST

SALLES D'ECHANTILLONS 2211 est, Bélanger Mtl, RA. 2-9487 (Ouvert le jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h. p.m.)

"A LA GRANGE" : 7127 boul. LEVESQUE, route 38 Duvernay est

Ouvert tous les jours de 8 h. 30 a.m. à 10 h. p.m. excepté le dimanche. — Tél. : 665-2481

Québec: 235, 4e rue LIMOILOU LA. 3-7621

Chas E. LEPAGE Cie Ltée

LES TENTES-REMORQUES APACHE

FAITES DU CAMPING A LA MODERNE VOYAGEZ ECONOMIQUEMENT avec les TENTES-REMORQUES APACHE

Seulement 5 petites minutes et votre tente est montée. Quand l'heure du dodo viendra vous apprécierez les lits surélevés de votre tente-remorque **APACHE**. Vous y trouvrez même de la place pour une famille de six. Ses fenêtres avec fermetures éclair et moustiquaires en fibre de verre à l'avant et à l'arrière vous assureront une aération et une protection contre les insectes qui ajouteront à votre confort. La tente-remorque **APACHE**, construite d'aluminium anodisé est très légère et se tire facilement avec une **petite voiture**. Munie de fermeture éclair, elle est prête à recevoir un auvent ou une chambre additionnelle. Choix de 4 modèles. Pour plus de détails demandez notre catalogue.

Modèle illustré LEGER COMPTANT $20.00 par mois $665.

GRATIS ! ROUE DE RECHANGE, VALEUR DE $25.00 AVEC TOUTE COMMANDE PLACEE AVANT LE 1er MAI

Venez nous voir à l'EXPO CAMPING ET FAMILLE au centre de l'Immaculée-Conception, du 24 avril au 2 mai

PIGEON & FILS • MONTREAL

Seul représentant APACHE pour la région de Montréal

11921 BELLEVOIS — MONTREAL-NORD — TEL. : 322-1610

10 rues à l'est du boul. Pie IX, près du boul. Gouin

OUVERT MERCREDI ET VENDREDI JUSQU'A 9.30 SAMEDI 4 P.M.

VISITEZ NOTRE KIOSQUE à l'Exposition du Camping

Voyez le nouveau SCOOTER

"HONDA TRAIL"

fait spécialement pour le camping, la pêche, la chasse... Le 'HONDA TRAIL' est équipé pour faire du portage.

Aussi : Ne manquez pas de voir la sensationnelle LAMBRETTA

Votre boutique de scooter

CYCLE & SPORTS Sylvestre

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HEURES P.M.

4801 rue PAPINEAU — Tél. 527-2439

TARZAN

MOCO

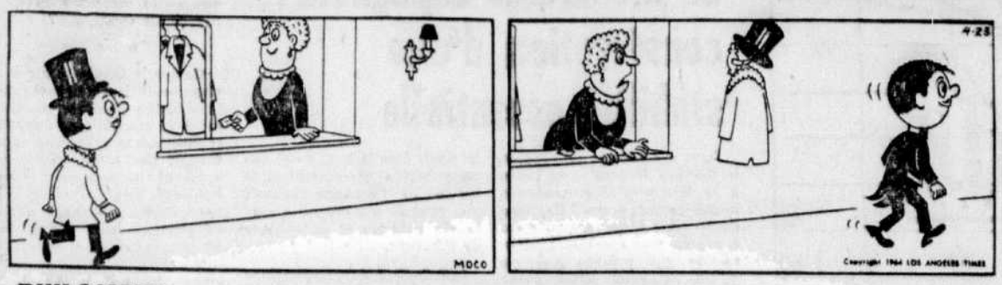

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

LE FANTOME

LE SURHOMME

LES CANADIENS

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

PETITE EVE

Elections complémentaires fédérales dans Nipissing et Saskatoon le 22 juin prochain

OTTAWA (M. G.) — Les élections complémentaires dans Nipissing et Saskatoon auront lieu le 22 juin, vient d'annoncer le premier ministre, M. Pearson.

Dans un parlement de vieille tradition canadienne, c'est-à-dire dans un parlement où le gouvernement possédait beaucoup plus que la majorité absolue, l'annonce d'élections complémentaires n'aurait été qu'un fait banal et sans beaucoup d'importance.

Victorieux, le gouvernement aurait tout simplement senti son pouvoir affermi; défait, il n'aurait que perdu un peu de gloire et de lustre, mais pas une once de pouvoir.

Cette fois, nous sommes dans une situation différente. Les élections du 22 juin revêtent une très grande importance, plus encore que celles de janvier, à Montréal, où elles se déroulaient dans deux circonscriptions de tradition libérale et dans une province où le parti libéral possède la faveur populaire, autant au niveau provincial qu'au niveau fédéral.

Avant le décès des deux députés à remplacer, il manquait au parti libéral quatre voix pour être majoritaire aux Communes. Le décès du ministre du revenu, M. Garland, et celui du député de Saskatoon, M. Jones, n'ont pas rompu l'équilibre car les deux grands partis y ont perdu chacun un homme.

L'élection de leur successeur respectif redonnera fort probablement au parlement son visage du 8 avril 1963, mais un changement demeure toujours possible.

Dans Nipissing où les libéraux règnent en maîtres depuis 1921, on se trouve en Ontario où le parti conservateur provincial a remporté en septembre une victoire au moins égale au succès libéral d'avril dernier. De ce fait, la lutte pourrait être serrée.

Dans Saskatoon, où pas un seul libéral n'est parvenu à se faire élire depuis 1935, on se trouve dans un fief néo-démocrate ou, par exception, un conservateur a remporté victoire sur victoire depuis 1957.

Devant le fait, il y a beaucoup à parier que le vainqueur du 22 juin sera ou bien néo-démocrate ou bien conservateur, mais les libéraux n'en feront pas moins une lutte sérieuse.

S'ils parvenaient à faire élire leur candidat dans Saskatoon et s'ils conservaient le siège de Nipissing, ils ne posséderaient pas encore le pouvoir absolu aux Communes, mais leur prestige serait toutefois accru, tandis que c'est tout le contraire qui se produirait advenant une défaite dans les deux circonscriptions.

Fin des travaux d'hiver le 30

OTTAWA (DNC) — Le gouvernement fédéral ne prolongera pas l'application des règlements relatifs aux travaux d'hiver, a révélé hier le ministre du Travail, M. MacEachen.

Les travaux se termineront donc le 30 avril, ainsi que le prévoit la loi et ce, en dépit d'appels répétés de plusieurs députés qui souhaitent les voir durer un mois de plus.

La revision de la carte électorale fédérale

Les deux grands partis devraient siéger sur les commissions "indépendantes"

OTTAWA (PC) — Un député conservateur, M. Gordon Aiken, a déclaré hier aux Communes que les commissions "indépendantes" qui ont été proposées pour procéder à la réfection de la carte électorale devaient comprendre des représentants des deux grands partis politiques du pays.

Ce travail est en fait d'essence politique, a dit M. Aiken, représentant de la circonscription de Parry Sound-Muskoka. Il appuyait une clause particulière du bill qui prévoit la formation de 10 commissions provinciales chargées d'accomplir cette tâche.

Cette clause a été vivement discutée. Mais en fait le débat se continuait hier, pour une seconde journée, sur un amendement suggéré par M. Stanley Knowles, député néo-démocrate de Winnipeg-Nord-Centre, qui veut écarter toute politique dans la nomination des quatre membres de chacune des commissions provinciales.

M. Knowles a suggéré que les procureurs généraux des provinces puissent nommer les commissaires et non les premiers ministres et les chefs de l'opposition.

Réfection déjà accomplie ?

M. Marcel Lambert, conservateur d'Edmonton-Ouest, a dit que les Communes devraient être mise au courant des travaux préliminaires déjà accomplis en rapport avec la refonte de la carte électorale.

M. Lambert a précisé que des rumeurs voulaient que la nouvelle carte électorale soit déjà réalisée. Il a ajouté qu'alors les commissions risquaient de n'être guère effectives.

Il a de plus affirmé qu'il était ridicule de songer à former les dix commissions provinciales en dehors de toute politique. Personne n'est complètement détaché de la politique, a dit M. Lambert.

Il s'est dit en faveur du schéma original.

M. W. Pickersgill, ministre des Transports et parrain du bill, est intervenu pour dévoiler qu'il était quelque peu en faveur de l'amendement de M. Knowles.

M. Grégoire

M. Gilles Grégoire, créditiste de Lapointe, a aussi appuyé l'amendement, mais il a ajouté que si deux des commissaires devaient être désignés par les chefs politiques, les chefs des partis ayant recueilli le plus grand nombre de votes dans chaque province, lors des dernières élections, devraient accomplir cette tâche.

Il a rappelé que le parti conservateur n'existait pratiquement pas dans la province de Québec lors des dernières élections, à l'exception de quelques oiseaux rares.

Il a également été question de l'importance respective des comtés urbains et des comtés ruraux à faible densité de population. M. Pickersgill a expliqué que le gouvernement n'avait pas encore établi définitivement de principes selon lesquels se fera la division des nouveaux comtés.

VOUS POUVEZ GAGNER

- des bicyclettes
- des magnétophones
- des séchoirs à cheveux
- des radios à transistors
- des ensembles de caméra

dans les CONCOURS DE YO-YO DU

CANAL 12

Commençant lundi prochain

"Quoi!—Il faut encore que j'aille à New York? Aller à New York par affaire...Quelle corvée! New York?...Des théâtres, des restaurants, des concerts, des musées...et j'en passe...Par-dessus le marché, il va y avoir une foire internationale...Ah!...petite misère! Mais quand le devoir m'appelle...j'appelle Eastern."

LES SEULS JETS POUR NEW YORK!

(Et la seule ligne directe à l'aéroport de Newark)

Départs quotidiens:

le matin: 7 h 20
8 h 25 *(Jet)*
11 h 15

le soir: 3 h 00 *(Jet)*
5 h 30 *(Newark)*
6 h 45
9 h 00

Vols sans escale seulement

Ligne directe avec Philadelphie et Washington!

Pour retenir votre place, appelez **Eastern, VI 9-2201,** *ou consultez votre Agent de Voyage.*

LE PLUS COURT CHEMIN POUR ALLER À LA FOIRE?...EASTERN!

Un jet d'Eastern vous amène à l'aéroport Kennedy et l'autobus d'Eastern vous dépose au terminus d'Eastern, au milieu de la Foire même. Ouverture: le 22 avril.

VOS BAGAGES? AUCUN PROBLÈME...

En première, Eastern vous permet de garder vos bagages à bord, ce qui vous évite d'attendre au départ et à l'arrivée. Mais si vous préférez qu'Eastern s'en occupe...A votre service!

RENSEIGNEMENTS "FLITE-LINE" À LA SECONDE MÊME!

Vous pouvez, 24 heures par jour, savoir l'heure d'arrivée ou de départ de votre vol Eastern grâce au nouveau service "Flite-Line." La ligne est toujours libre. **Appelez 631-9801.**

Allez! Prenez Eastern

...pour le grand New York

International Nickel Co.

Nouveau record des bénéfices au premier trimestre de 1964

TORONTO — Les profits du premier trimestre de The International Nickel Company of Canada, Limited "seront les plus élevés jamais enregistrés au cours d'un trimestre quelconque dans l'histoire de la compagnie" a déclaré aujourd'hui M. Henry S. Wingate, président du conseil d'administration, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires qui a eu lieu à l'hôtel Royal York, à Toronto. M. Wingate a aussi annoncé qu'International Nickel a découvert un nouveau gisement dans la région de Thompson, au Manitoba, et que la mise en valeur de la nouvelle mine, présentement nommée Birchtree, commencera cette année. Cette mine devrait atteindre le stade de la production en 1968.

Avant d'étudier les profits de la compagnie au cours du premier trimestre de l'année 1964, M. Wingate a rappelé aux actionnaires que "les profits trimestriels peuvent varier sensiblement dans une année donnée; de fait, depuis dix ans, nos profits du troisième trimestre ont été en moyenne bien inférieurs à ceux des autres trimestres à cause de la fermettre des usines de beaucoup de nos clients pour la période des vacances et d'autres facteurs saisonniers".

Après ces remarques préliminaires, M. Wingate a déclaré : "Les chiffres définitifs ne sont pas encore arrêtés, mais notre estimation la plus précise est que les profits du trimestre seront d'environ $34 millions (ou $1.15 par action), au regard de $25 millions pour le premier trimestre de 1963 et de $29 millions pour le dernier trimestre de 1963."

"L'année 1964 a très bien commencé pour la compagnie", a poursuivi M. Wingate. "Durant le premier trimestre, nos livraisons de nickel ont été plus élevées qu'au cours de tout autre trimestre de notre histoire. Nous prévoyons que les livraisons de l'année entière établiront aussi un nouveau record. La demande de cuivre et de métaux platinifères est vigoureuse; les livraisons de minerai de fer en provenance de notre nouvelle usine atteignent de nouveaux sommets. D'autres facteurs qui devraient exercer une influence favorable sur nos profits de 1964 sont la hausse soutenue probable du prix du cuivre et l'amélioration du prix des métaux platinifères. Par contre, nous devrons faire face à l'augmentation de la dépréciation, des salaires et d'autres éléments du coût de revient. En outre, le dégrèvement d'impôt découlant de l'exemption d'impôt sur le revenu accordée aux 'nouvelles mines' et s'appliquant aux profits réalisés dans l'exploitation de la mine Thompson, prendra fin le 14 juin de l'année courante."

"Au début du deuxième trimestre", a ajouté M. Wingate, "l'activité industrielle à travers le monde libre conserve un rythme élevé et tout indique que nous devrions jouir d'une autre année prospère."

L'allocution du président du conseil était en grande partie consacrée aux importants projets de la compagnie — y compris la mine Birchtree — dont la réalisation entraînera des dépenses en immobilisations de plus de $90 millions. Certains de ces projets sont nombreux, d'autres ont été commencés avant 1964.

La mine Birchtree

Le gisement de minerai qui vient d'être découvert, a dit M. Wingate, "est séparé et distinct de notre mine de Thompson. On ne prévoit pas que la mine Birchtree puisse se comparer aux dimensions de notre mine Thompson mais, d'un autre côté, la teneur du minerai est bonne et la quantité délimitée est suffisante pour en justifier l'exploitation immédiate. Nous allons commencer le forage d'un puits de production à la mi-été et la mine Birchtree devrait atteindre le stade de la production en 1968."

M. Wingate a ajouté : "Nous ne prenons pas de mesures pour augmenter nos moyens d'usinage, de réduction et d'affinage à Thompson parce que nous ne projetons pas actuellement d'accroître l'ensemble de la production de la région de Thompson lorsque la nouvelle mine sera en exploitation. Cependant, ce sera un grand avantage que nos opérations à Thompson ne dépendent plus d'une seule mine et nous serons en meilleure position pour augmenter l'ensemble de notre production dans la région au moment où le besoin s'en fera sentir. La ville de Thompson peut desservir la nouvelle mine, de sorte qu'un autre emplacement urbain n'est pas nécessaire."

Principaux projets

M. Wingate a déclaré que les importants projets déjà entrepris ou sur le point de l'être "augmenteront la force et la croissance de la compagnie ainsi que son pouvoir de gain et nous permettront de mieux servir nos clients." Certains de ces projets seront terminés en 1964, d'autres l'année prochaine ou plus tard.

Le programme comprend trois projets qui permettront à la compagnie de maintenir sa capacité de production dans la région de Sudbury : la mise en production, cette année même, de la nouvelle mine Crean Hill, qui deviendra la septième exploitation minière d'International Nickel en Ontario ; la poursuite des travaux à la mine Copper Cliff North pour en assurer l'exploitation future ; l'approfondissement de la mine Creighton, dont les galeries souterraines sont les plus profondes de tout gisement jamais exploité dans la région de Sudbury.

Le programme de dépenses en immobilisations comprend la construction, qui sera entreprise cette année, d'une nouvelle

Voir RECORD en page 49

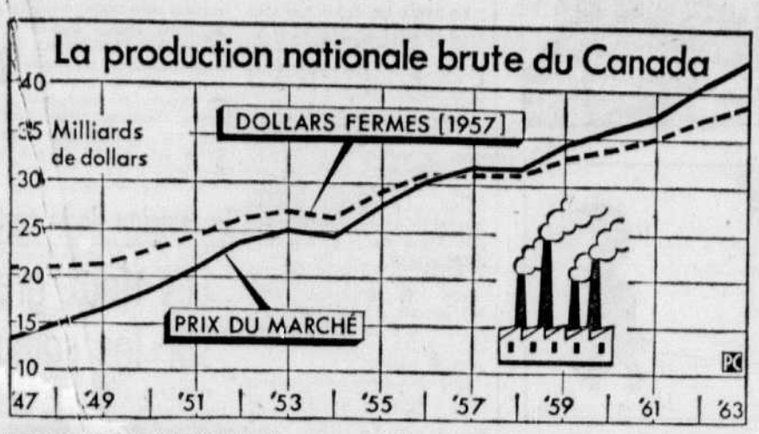

PRODUCTION NATIONALE — Le produit national brut du Canada a atteint $43,007,000,000 en 1963, alors qu'il était de $40,339,000,000 en 1962, rapporte le Bureau national de la Statistique. L'augmentation a été de 6.6 pour cent, dépassant les progrès de six pour cent prévus par M. Gordon, ministre des Finances, dans son discours sur le budget. (Graphique PC)

Le président de Texaco Canada

Les prix élevés de l'essence sont la conséquence des taxes

S'adressant à l'assemblée générale annuelle de la Compagnie, M. Dawson président de Texaco Canada, a déclaré que l'industrie pétrolière avait maintenu à un niveau stable ses prix de l'essence depuis les 10 dernières années, permettant ainsi au consommateur d'en bénéficier. "Si les gouvernements avaient fait de même en ce qui concerne les taxes sur l'essence, le consommateur en aurait bénéficié d'autant. Aujourd'hui les taxes représentent environ 40% du prix moyen par gallon" a-t-il souligné.

M. Dawson a fait remarquer que les prix de l'essence au Canada, sans les taxes, sont d'une façon générale plus bas aujourd'hui qu'il y a dix ans, en dépit d'une augmentation de 12% sur le prix de gros de toutes marchandises durant cette période. Les personnes favorisant l'ingérance du gouvernement dans le marché pétrolier "devraient reconnaître que l'industrie pétrolière a justement obtenu ce résultat à cause de l'absence de ces restrictions qu'elles imposeraient".

M. Dawson a fait part aux actionnaires que l'industrie pétrolière devait porter un lourd fardeau de taxes et "que le gouvernement a reçu des exploitations de Texaco Canada en 1963 presque 9 fois autant que le montant que la Compagnie a payé aux actionnaires et ré-investi".

"La possibilité d'obtenir un profit raisonnable des investissements de capitaux demeure toujours le meilleur stimulant au progrès économique, et la libre concurrence des prix demeure la meilleure garantie pour le consommateur."

M. Dawson a dit que l'imposition d'un contrôle gouvernemental sur le marché de l'essence en plus du lourd fardeau de taxes déjà existant, diminuerait les investissements et aurait pour résultat de "causer la mort de la poule aux oeufs d'or pour le consommateur". Il a de plus fait remarquer que dans le passé deux gouvernements provinciaux avaient tenté une telle expérience qu'ils avaient dû abandonner plus tard.

M. Dawson a annoncé d'autre part que les bénéfices de Texaco Canada durant le premier trimestre ont augmenté de 10% et ont atteint $2,828,000, ce qui équivaut à 86 cents par action commune comparativement à $2,561,000, ou 78 cents par action pour la même période en 1963.

Jean Mehling câble de Paris

La monarchie espagnole : consécration d'une stabilité essentielle

Dans une récente déclaration, le Général Franco a, de façon à la fois précise et générale, laissé entendre que l'Espagne deviendrait à nouveau un pays à régime monarchique. L'affirmation est précise, parce qu'elle ne semble laisser place à aucun doute sur le principe. Par contre, elle demeure très générale, car le Général n'a pas dit quand aurait lieu la restauration. Il a même dit qu'on ne saurait parler d'une "restauration", mais d'un système monarchique nouveau; ce qui ne signifie pas que le futur Roi d'Espagne sera un personnage inconnu, bien entendu ; mais qu'il devra, pour monter sur le Trône, accepter de souscrire à certains principes et règles d'action fixés par le Général Franco.

De quels devoirs, de quelles règles d'action s'agira-t-il ? Le Caudillo, sur tout ceci, est en train de préparer des surprises au monde qui l'observe. A-t-il vraiment déclaré, comme l'affirment les journalistes européens, qu'il était homme à s'adapter aux circonstances ? Ce qui pourrait signifier que, devenu moins intransigeant sur les principes, il se tourne de plus en plus résolument vers une politique pragmatique. Si tel était bien le cas, — et certains indices permettent de le croire — l'Espagne prépare une rentrée spectaculaire dans la vie politique et économique de l'Europe.

Les indices du pragmatisme espagnol se multiplient. J'ai, à plusieurs reprises, rappelé que l'Espagne — dont l'anti-communisme n'a pas à être démontré — s'intéressait de plus en plus au rétablissement de relations économiques avec l'URSS. Il est vrai qu'elle espère récupérer une partie au moins de l'or que les exilés espagnols de la Révolution ont confié à Moscou. On ne sait trop, bien entendu, si un tel espoir n'est pas chimérique. Je doute qu'on ait beaucoup d'illusion, à Madrid, sur les chances réelles d'une telle "récupération". Par contre, si Moscou acceptait de discuter au moins le principe de l'opération, ce pourrait être, pour Madrid, une excellente monnaie d'échange. Car, on le sent de plus en plus, l'objectif majeur des Espagnols est d'ouvrir l'économie de leur pays sur l'Europe. Et comme, à Moscou, on semble poursuivre des buts assez semblables, un dialogue, en tout cas, devient possible.

Ces remarques peuvent-elles d'une façon ou d'une autre, se relier au début de notre propos — la Restauration de la Monarchie espagnole ?

* * *

Ce que le Général Franco recherche, il l'a dit ouvertement : la stabilité politique, la continuité du pouvoir, seuls moyens d'aboutir à la prospérité économique. Car c'est devenu une évidence : la prospérité devient l'objectif vers lequel tous les pays européens, sans aucune exception, tendent par priorité. Et un système de gouvernement qui n'en aurait pas conscience, n'aurait aucune chance de survivre aux dix prochaines années. Le cas de l'Espagne est particulièrement probant, en la matière. Après des décennies de rupture politique, les Européens du Marché Commun ont pris conscience de trois phénomènes espagnols : la stabilité du régime est assurée, et son avenir, même légèrement modifié, paraît d'autant moins en cause que l'on s'en va vers une monarchie véritablement constitutionnelle ; l'Espagne désire entrer dans le Marché Commun et sa candidature sera appuyée par la France et l'Allemagne — en tout cas — ; le niveau de vie des Espagnols s'améliore et les investissements venus de l'extérieur sont de plus en plus rentables.

* * *

La combinaison des trois facteurs précédents contribue à faire de l'Espagne, pays en voie de développement — et déjà fort éloigné du sous-développement traditionnel — l'une des terres d'élection des financiers et industriels en quête de ventes ou d'investissements.

"L'effet multiplicateur" — qu'il soit dû aux investissements ou aux mouvements du commerce extérieur — joue à plein depuis plusieurs mois. D'une période à la suivante, les hommes d'afaires et les économistes qui se rendent en Espagne en prennent intimement conscience.

En conclusion, on ne peut pas hésiter à écrire que le destin de l'Espagne, sans être l'un des plus spectaculaires dans l'immédiat, est l'un des plus prometteurs de l'Europe occidentale. Il m'apparaît indispensable de renoncer, pour l'avenir, aux jugements hâtifs dus, en grande partie, à de très regrettables événements, et au légitime refus par l'occident des régimes dictatoriaux. Mais puisque l'Espagne "politique" nous promet, pour les prochains mois, un retour à un certain libéralisme, tout paraît en bonne voie.

RAPPORTS FINANCIERS

Pacific Pete

Dans le rapport qu'il vient de présenter aux actionnaires de Pacific Petroleums Ltd., le président sortant de charge, M. John Getgood, fait remarquer que la compagnie a établi des records durant le premier trimestre de 1964 en ce qui a trait aux profits, aux ventes, et à la production.

Ainsi, les profits nets de la compagnie pour la période de trois mois terminée le 31 mars se sont chiffrés par $1,350,000. Ce chiffre, qui comprend les résultats obtenus dans le même temps par Bailey Selburn Oil & Gas Ltd., représente une augmentation de 10 pour cent sur les résultats consolidés du trimestre correspondant de 1963, alors que les profits nets s'étaient élevés à $1,227,000.

M. Kelly H. Gibson, de Calgary a été élu aux postes de président et de chef de l'administration. M. Getgood a accepté pour sa part de remplir le poste de vice-président des Phillips Petroleum à Barlesville, Okla.

* * *

British International Finance

M. Sinclair M. Stevens a déclaré au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires de British International Finance (Canada) Ltd. dont il est le président que cette compagnie a continué, au cours du premier trimestre du présent exercice, d'affermir ses positions et de prendre de l'expansion au Canada.

Le principal objectif des dirigeants actuels est de créer et de mettre en marche une fédération de compagnies ayant de bonnes possibilités d'accroissement.

La valeur nette des compagnies faisant partie du groupe British International totalise $10 millions et le total des actifs atteint les $35 millions. Si la banque projetée par le groupe obtient finalement sa charte du gouvernement fédéral, il faudra vraisemblablement ajouter $10 millions de plus à ce total.

* * *

Chrysler Corp.

Les profits nets de Chrysler Corporation (USA), durant le premier trimestre de 1964, ont atteint le montant de $53,800,000, ce qui constitue un record pour un premier trimestre d'activité chez Chrysler, comme l'a souligné M. Lynn A. Townsend, président de la compagnie, au cours d'une récente assemblée des actionnaires.

Les ventes du premier trimestre ont totalisé $991,000,000, et par ordre d'importance comme total, ne viennent qu'au second rang après les ventes de l'ordre de $1,151,000,000 réalisées durant le premier trimestre de 1957.

En ce qui a trait aux profits nets, ils sont à comparer avec les profits nets de $36,200,000 enregistrés durant la période correspondante de 1963. Le record dans le cas des profits nets a également été réalisé en 1957 alors qu'ils s'étaient chiffrés par $46,500,000, pour le premier trimestre s'entend.

* * *

Crown Zellerbach

Les premiers trois mois de 1964 se sont soldés pour Crown Zellerbach Canada Ltd. par des profits nets de l'ordre de $3,468,000, équivalant à 46 cents par action, comparativement à $2,950,000 ou 39 cents pour la période correspondante de 1963.

Les ventes se sont accrues durant le même temps de cinq pour cent pour atteindre les $30,207,000, comparativement à $28,842,000 en 1963. Les frais d'exploitation se sont chiffrés par $23,075,000, à comparer avec $22,553,000.

L'amélioration au poste des profits peut être attribuée, selon le président, M. G. H. Gallaway, à des ventes plus élevées, ainsi qu'à une hausse des prix dans certaines lignes de produits.

* * *

Amax

Les profits nets de American Metal Climax Inc. se sont élevés à $37,800,000 au cours de 1963, comparativement à $28,100,000 l'année précédente.

La compagnie a payé un montant de $1,840,000 en dividendes, contre $910,000 aux actionnaires privilégiés, et un total de $20,070,000 aux actionnaires ordinaires, contre $20,020,000.

Le fonds de roulement, à la fin de l'exercice, s'établissait à $175,100,000, comparativement à $130,190,000 à la fin de l'exercice précédent.

A Genève

Le plan français tourne le dos au libéralisme pur

GENEVE. (AFP) — "Le libéralisme pur est défaillant et le demeurera. Nous ne sommes plus au 19ème siècle où l'on croyait à l'existence d'un libre marché mondial. La tentative de l'entre-deux guerres de revenir à ce soi-disant libre marché a abouti à une crise mondiale, celle de 1929. Aucun de nous ne veut aujourd'hui courir le risque de revivre une telle époque", a déclaré aujourd'hui M. André Philip, ancien ministre, chef de la délégation française à la conférence mondiale du commerce, présentant le plan français d'organisation des marchés mondiaux dont nous donnerons demain à nos lecteurs un exposé plus détaillé.

Le plan français :

1—Déclare sans ambage que l'élimination des obstacles au commerce réclamée par les "libre-échangistes" — doit suivre et non précéder l'organisation des marchés et la stabilisation des prix.

En d'autres termes, la querelle actuelle sur les préférences générales par opposition aux préférences spéciales accordées par le Marché commun est rejetée au second plan. Organisons d'abord les marchés mondiaux, déclare la France, et ensuite nous éliminerons progressivement ces préférences actuellement indispensables aux 18 pays africains.

2—Se fonde essentiellement sur le relèvement "dirigiste" des prix des principales matières premières et des produits agricoles tempérés et tropicaux, qu'il énumère.

Les producteurs doivent recevoir un "prix juste, rémunérateur et stable."

"Cela conduira, a déclaré M. André Philip, à un relèvement appréciable des prix par rapport à ceux pratiqués sur les marchés internationaux en 1962 pour la plupart des prix.

3—Donne un rôle important au prélèvement à l'importation.

Les mécanismes envisagés dans les propositions françaises pour les accords mondiaux et pour stabiliser des cours font appel au prélèvement à l'importation, système déjà appliqué par la CEE.

"De toute manière, a déclaré M. Philip, pour définir les modalités adoptées il serait nécessaire que le système du prélèvement fit l'objet d'engagements internationaux, soit dans le cadre des accords de produits, soit indépendamment de ceux-ci : niveaux de prix, conditions d'utilisation des sommes ristournées, quantités à prendre en considération etc . . .

4—Prévoit des accords précis en ce qui concerne les matières premières, par exemple : le système actuel d'accord sur l'étain pourrait s'étendre au fer et au manganèse.

5—Envisage toutefois d'adapter les moyens à employer pour organiser les marchés et stabiliser les cours aux conditions propres à chaque marché perticulier de manière à n'apporter à la structure actuelle des marchés que les modifications indispensables.

M. André Philip exposera la semaine prochaine la position française sur les préférences à accorder aux produits du Tiers monde.

Charter Credit Corp. émet pour $1,500,000 de billets

Les maisons J. L. Lévesque & L. G. Beaubien et Midland-Osler Securities Limited viennent de souscrire pour revente au public $1,500,000 de billets prioritaires, série A, 6¾ pour cent, de Charter Credit Corporation, une compagnie spécialisée principalement dans les prêts hypothécaires et faisant affaires au Québec et en Ontario.

Comportant des intérêts semestriels, (15 avril et 15 octobre), les billets seront émis sous forme de titres à coupons avec privilège d'immatriculation pour le capital seulement en coupures de $1,000 et sous forme de titres entièrement nominatifs en coupures de $1,000 et de multiples autorisés de $1,000.

Ces billets seront rachetables en totalité, en tout temps ou en partie de temps à autre, après le 15 avril 1974 et avant leur échéance, à pas moins de trente jours d'avis, à leur valeur nominale plus une prime de 6¾ pour cent si rachetés le ou avant le 15 avril 1975, telle prime diminuant par la suite de ¾ de 1 pour cent pour chaque période de douze mois qui s'écoulera par la suite.

L'émission comporte un fonds d'amortissement prévoyant une somme de $40,000 par année de 1970 à 1974 et une somme de $100,000 de 1975 à 1983 inclusivement.

Par ailleurs, le rapport annuel présenté par les administrateurs de Charter Credit Corporation par l'entremise du président du conseil M. John W. Rock, souligne que l'exercice 1963 a été "excellent à tous points de vue pour la compagnie."

Les bénéfices nets par action, à 39 cents, excèdent de 136 pour cent ceux de l'année précédente. Il est à noter, comme le fait remarquer le rapport, que les actions de Charter Credit ont été subdivisées sur une base de trois pour une en 1963. Le total des bénéfices nets s'élève à $85,012, et un montant de $7,503 a été mis de côté comme provision pour créances douteuses.

Au 31 décembre 1963, la compagnie détenait 487 hypothèques individuelles totalisant $2,637,000 en capital et représentant une moyenne de $5,400 environ par prêt.

De ces hypothèques, 314 étaient des premières hypothèques et 173 des deuxièmes hypothèques. La valeur des biens immobiliers garantissant les investissement de la compagnie s'élève à $5,564,200, ce qui veut dire que le total des prêts accordés équivaut à environ 58.5 pour cent de la valeur totale des propriétés.

Au Sud Viet-nam

La principale religion au Sud Viet-nam est le taoïsme, bien que le bouddhisme y soit fort répandu.

Publicité-Services Limitée
Vice-président de

M. GUY BEAUDRY

Publicité-Services Limitée annonce la nomination de M. Guy Beaudry comme vice-président et membre de la direction à compter du 1er mai. M. Beaudry a été directeur des relations publiques, de l'information et de la promotion à la Compagnie Canadienne de l'Exposition universelle de 1967. Journaliste de carrière au service de grands quotidiens français et anglais, M. Beaudry fut durant neuf ans directeur des relations publiques de l'agence Cockfield, Brown & Company Limited, à Montréal.

FINANCE
SERVICE RAPIDE POUR
- Ventes directes
- Ventes au détail
- Prêts hypothécaires
- Balances de ventes
- Reçus d'entrepôt

COMMODITY DISCOUNT LIMITED
5757 av. Decelles — RE. 9-2287

AVIS DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration de The Great Lakes Paper Company Limited a déclaré le dividende trimestriel no 67 de vingt-cinq cents (25c) l'action sur les actions ordinaires en cours payable le 2 juillet 1964 aux actionnaires inscrits le 5 juin 1964.

C.R. CADDO
secrétaire

THE GREAT LAKES PAPER COMPANY LIMITED
Fort William, Ont. 20 avril 1964.

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
PORT DE QUEBEC
AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DE L'EDIFICE DE LA JETEE, PORT DE QUEBEC" seront reçues au bureau du Secrétaire, Conseil des Port nationaux, Edifice Humson, 180 rue Elgin, Ottawa, Ontario, jusqu'à 3 heures p.m., heure avancée de l'Est, jeudi le 14 mai 1964, alors qu'elles seront ouvertes en public par le Conseil.

On peut se procurer les plans, devis, formules de soumission et de contrat, cédule "A", et les conditions de travail applicables aux ouvriers employés et enveloppes adressées au Conseil en s'adressant au bureau du Directeur du Port, Conseil des Port nationaux, Québec, P.Q., contre un dépôt de cent dollars ($100.00), lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susnommés en deçà d'un mois de la date fixée pour la réception des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger Saint-Jean,
Secrétaire
Ottawa, Ontario.
Le 23 avril 1964.

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
PORT DE TROIS-RIVIERES
AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION DE BUREAUX, SECTION 7, PORT DE TROIS-RIVIERES" seront reçues au bureau du Secrétaire, Conseil des Ports nationaux, Edifice Humson, 180 rue Elgin, Ottawa, Ontario, jusqu'à 3 heures p.m., heure avancée de l'Est, jeudi le 14 mai 1964, alors qu'elles seront ouvertes en public par le Conseil.

On peut se procurer les plans, devis, formules de soumission et de contrat, cédule "A", et les conditions de travail applicables aux ouvriers employés et enveloppes adressées au Conseil en s'adressant au bureau du Directeur du Port, Conseil des Ports nationaux, Trois-Rivières (P.Q.), contre un dépôt de cent dollars ($100.00), lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susnommés en deçà d'un mois de la date fixée pour la réception des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué. Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger Saint-Jean,
Secrétaire
Ottawa, Ontario
Le 23 avril 1964.

MANICOUAGAN POWER COMPANY

M. T. F. FLAHIFF

M. R. M. SCHMON

M. J. P. OGILVIE

A la suite d'une réunion du conseil d'administration de la Manicouagan Power Company, l'élection des personnes suivantes a été annoncée. M. Terrence F. Flahiff a été élu président du conseil d'administration, M. Robert M. Schmon, président de la compagnie, M. John P. Ogilvie, membre du conseil d'administration.

La Manicouagan Power Company, dont le siège social est à Montréal, exploite une centrale près de Baie-Comeau, Qué. Celle-ci fournit de l'énergie principalement à la Canadian British Aluminium Company Limited et à la Quebec North Shore Paper Company, toutes deux de Baie-Comeau.

L'Alcan cédera la fonderie d'Etobicoke à Chrysler Ltd.

TORONTO. — Dans une déclaration commune, Chrysler Canada Ltd et l'Aluminum Company of Canada, Limited ont annoncé que Chrysler Canada Ltd s'est engagée par contrat à acheter les installations de fonderie d'aluminium de l'Alcan à Etobicoke, près de Toronto. Le prix d'achat n'a pas été révélé.

Depuis quelque temps, la fonderie de l'Alcan à Etobicoke était le principal fournisseur de pièces d'aluminium coulées sous pression de la Chrysler Canada Ltd. Cette fonderie emploie 375 personnes.

La déclaration signale que cette opération a pour objet de fournir à Chrysler une source d'approvisionnement privé plus facilement intégrable à ses autres entreprises. Elle est liée à l'expansion des autres installations de Chrysler Canada Ltd. annoncée antérieurement et destinée à répondre à la demande toujours croissante des véhicules Chrysler au Canada.

La fonderie d'Etobicoke a été établie en 1943 pour fabriquer des pièces de précision pour l'aviation et d'autres pièces coulées de haute qualité en aluminium. Depuis quelques années, elle est un important fournisseur d'autres grandes industries.

Selon la déclaration, on ne prévoit pas de changement sensible dans le nombre des employés, et les contrats de fourniture présentement en vigueur seront respectés.

Le transport par oléoducs

Les arrivages de pétrole brut, de gaz de pétrole liquéfiés et de dérivés de pétrole par les oléoducs canadiens ont augmenté de 7.1 p. 100 en janvier (41,565,034 barils au regard de 38,799,706 en janvier 1963) ; ils comprenaient 26,126,214 barils de brut domestique ou son équivalent (9.2 p. 100 de plus qu'en janvier 1963), 8,559,916 barils de brut, de gaz liquéfiés et de dérivés importés (1.8 p. 100 de moins), et 6,493,985 barils de gaz liquéfiés et de dérivés des raffineries et des dépôts (9.1 p. 100 de plus).

THE ONTARIO PAPER COMPANY

M. Thomas E. Siegerman, de Niagara Falls, Ontario, a été élu administrateur de The Ontario Paper Company Limited, de Thorold, Ontario. M. Siegerman est vice-président de cette compagnie, qui fabrique papier journal et sous-produits chimiques.

Nomination chez William M. Mercer

GUY PEPIN

M. C.J. Woods, vice-président et membre du Conseil d'administration de la maison William M. Mercer Limited, vient d'annoncer la nomination de M. Guy Pépin au poste d'administrateur adjoint du Service français. M. Pépin, qui est au service de la compagnie depuis plus de deux ans, détient un baccalauréat en commerce de St. Michael's College, Burlington, Vermont. La création de ce nouveau poste vient souligner l'importance que la société attache à la nécessité de donner, en langue française, le service complet de consultation et d'administration des plans de bénéfices marginaux pour les employés. La maison William M. Mercer Limited, qui s'occupe de la mise sur pied et de la gestion de caisses de retraite et de plans d'assurance collective, est la plus importante société d'actuaires-conseil au Canada.

NOMINATIONS FRANKI

L. A. FRAIKIN

Brig. J. P. CARRIERE

H. J. VANDER NOOT

Le Conseil d'Administration de Franki Canada Limitée a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes : M. L. A. Fraikin, Président, a été nommé Président du Conseil; le Brigadier J. P. Carrière, Vice-Président Exécutif et Gérant Général succède à Monsieur Fraikin comme Président. M. H. J. Vander Noot, Gérant de la Division de l'Est, a été nommé Vice-Président et élu Administrateur.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
2150	Abitibi	15¾	15¾	15¾
—	Abitibi Pr	25	25	—
—	Algoma	65½	65½	—
—	Alumin	34	33¾	—
—	Alum 4½P	44½	44½	—
—	Alum 1 Pr	22¼	22¼	—
—	Alum 2 Pr	47¾	47¾	—
—	Ang Cdn P	52	52	—
—	Ang T 4½Pr	44	44	—
—	AngT 265Pr	52	52	—
—	AngT 290Pr	53½	53½	—
—	Argus	14¾	14¾	—
—	Arg 2.60Pr	52	51⅞	—
—	Arg 2.70Pr	51	51	—
—	Arg C Pr	11¾	11¾	—
225	Asbestos	19¾	19¾	19¾
—	Atl Sug	18½	18½	—
—	BailS 5 Pr	23½	23½	—
—	BailS 5¾Pr	25¾	25¾	—
—	Bq CN	78½	78	—
—	Bq Imp	63¾	63	—
125	Bq Mont	63¾	63¾	63¾
—	Bq N-E	70¼	70¼	—
—	Bq PC	55½	55½	—
—	Bq Roy	73½	72¾	—
—	By Tor-D	63⅛	63⅛	—
—	Bathurst P	18½	18⅜	—
—	Bathurst PA	54	53½	—
—	Bathurst PP	20	20	—
170	Bell Phone	54½	54⅜	54½
—	Bow 5p	52	52	—
—	Bow 5½p	53½	53½	—
—	Bow Mer p	51	51	—
—	Bow Paper	7	7	—
100	Brazil	270	270	270
—	BA Oil	33½	33¼	—
—	BC Forest	30	29¾	—
—	BC Power	43½	43½	—
—	BC Phone	58¾	58¾	—
—	BC Ph4½	91	91	—
—	Brockvl p	7⅛	7⅛	—
—	Brocke p	20½	20½	—
—	Brown	14¼	14¼	—
—	Bruck A	26	25½	—
—	Bruck B	12	12	—
100	Build Prod	26	26	26
175	Cal Pow	22¼	22¼	22¼
50	Can Cem	45	45	45
—	C Cem p	29¾	29¾	—
—	CD Sug	25	25	—
—	CI Fndry	33¾	33	—
—	CI Fndry	47½	47½	—
—	Can Malt	20¾	20¾	—
—	C Safe 4.40p	13	13	—
—	CSL	62½	62	—
—	CSL p	12¾	12¾	—
—	C Wire B	17¼	17¼	—
400	C Aviat E	8¾	8¾	8¾
1000	C Brew	10	10	10
—	C Brew A	49¾	49¾	—
—	C Brew	53½	53½	—
—	C Br Alm	11¾	11¾	—
—	CBAL A	200	200	—
—	C Chem	700	695	—
—	C Conv	600	600	—
—	C Fndtn	450	450	—
—	C Fndtn p	18½	18¼	—
—	C Hydroc	20¼	20¼	—
—	CIL	19¾	19¾	—
—	CIL p	83¾	83½	—
—	CI Pwr	19	19	—
—	CI Pow p	47	47	—
325	CPR	42¾	42¼	42⅜
100	C Pet Pr	12¾	12¾	12¾
—	C Pow P	14	14	—
—	C Redract	16	16	—
—	C Vickers	18¾	18½	—
—	Cap Wire	8	8	—
—	Central D	830	805	—
—	Chemcell	14¼	14	—
—	Chem 1.75	38	38	—
—	Chrysler	52¾	52¾	—
—	Coghlin	7⅛	7⅛	—
—	Col Cell	13⅛	13⅛	—
—	Cons MS	35¼	35	—
100	Cons Paper	42¾	42¾	42¾
—	Cons Text	11	11	—
—	Consu Glass	10½	10½	—
—	Corby A	19½	19½	—
—	Coronation	5½	5½	—
—	Crain RL	15	15	—
—	Créd Fonci	84	84	—
—	Cr Cork	95	95	—
—	Cr Zell A	28	28	—
—	Crush Int	10	9⅞	—
—	Denison	12¾	12¾	—
100	Dist Seag	57¼	57¼	57¼
—	D Bridge	21½	20	—
—	D Coal Pr	15	15	—
—	D Corset	14¾	14¾	—
25	Do Fasco	77¾	77¾	77¾
—	D Glass	17½	17⅛	—
—	D Glass Pr	18	18	—
—	D Lime	5½	5½	—
—	Dosco 1	15¼	15¼	—
—	D Stores	19¾	19¾	—
—	D Tar	19⅞	19⅝	—
1580	D Text	24¼	24¼	24¼
—	D Text Pr	21½	21	—
—	Donohue	29¾	29¾	—
—	Du Pont	45¼	45¼	—
200	Dupuis (A)	13	13	13
—	Enamel (A)	7	7	—
—	Falcon	70	70	—
500	Fam Play	20¾	20¾	20¾
100	Fleetwood	20¾	20¼	20¼
—	Ford	81	81	—
—	Fraser	32½	32	—
—	Fr Pete pr	330	330	—
—	Frosst A	19	19	—
—	Gen-Bake	32¾	32¾	—
—	Gen Dynam	89	89	—
—	GMC	13½	13½	—
—	GR BRCI	14¼	14	—
—	GR BRCI p	47	47	—
—	GL Paper	24	23¾	—
—	Hdy Andy	10¾	10¾	—
1100	Hawk Sidd	7	7	7
—	Hollinger	31⅛	31⅛	—
100	Home O A	18¼	18¼	18¼
—	Home O B	19¼	18¾	—
—	Horne Pf	300	300	—
—	H Smith p	44¼	44¼	—
125	Hud Bay M	69	69	69
—	Hud's Bay	16⅞	16¾	—
100	Husky O	7½	7½	7½
285	Imp Oil	49¾	49¾	49¾
330	Imp Tob	13½	13½	13½
—	I Tob Pr	6¼	6¼	—
200	Ind Accep	24¾	24¾	24¾
—	Inland C P	16½	16½	—
—	I Bronze P	28	28	—
550	Int Nickel	88¼	88	88
—	Int Pap	35¾	35¾	—
—	Int Util	23	23	—
—	Int Util Pr	46	46	—
—	Interpro PL	83½	83½	—
—	Jamaica PS	10¾	10¾	—
—	Labatt	18½	18	—
—	Laura Sec	20	20	—
—	Laur Fin	14½	14½	—
—	Laur F 1.40	25	25	—
—	Lewis	7¾	7¾	—
—	Loblaw A	7⅝	7⅝	—
—	Loblaw B	8⅛	8	—
—	Loeb m	27	27	—
—	MacLaren A	27½	27½	—
—	MacLaren B	25	25	—
—	MacMill Po	30¼	30⅛	—
—	Mail CCP	27	27	—
—	Maritime E	21¼	21¼	—
30	Mariti T	20½	20½	20½
3100	Mass F	23	22⅞	23
—	Mass F	112	112	—
—	Met Stores	8	8	—
100	Miron 6	12⅛	12⅛	12⅛
—	MitchR B	300	300	—
—	Molson A	29¾	29	—
15	Molson B	30¾	30¾	30¾
—	Mtl Loco	12½	12¾	—
—	Mtl Trust	99	99	—
—	Moore Cor	53¾	53⅜	—
—	Morse A	13⅛	13⅛	—
—	Morse B	8¾	8¾	—
—	Nat Drug	12	12	—
—	NFLD Ligh	11½	11¾	—
50	Noranda	46½	46½	46½
—	N Ont NG	21¾	21¾	—
—	NS Light	27½	27½	—
400	Ogilvie	14½	14½	14½
—	Ont Steel	29¾	29¾	—
6750	Pac Pete	14½	14	14
—	Page-ers	29	29	—
—	Penmans	29	29	—
—	Placer	35¼	35¼	—
800	Power Corp	11¾	11¾	11¾
75	Price Br	44	44	44
—	Price Pr	88¾	88¾	—
—	QN Gas	7¾	7½	—
—	QNG pr	101½	101½	—
—	Que Phone	24½	24½	—
—	QuePh 56p	20¾	20¾	—
—	QuePh 61p	20¾	20¾	—
—	Reed Paper	8½	8½	—
—	Reitman's	13½	13½	—
—	Reitman A	11⅛	11⅛	—
100	Rio Algom	12¾	12¾	12¾
—	Rockwell	48⅛	48⅛	—
—	Rolland A	9⅞	9⅞	—
—	Rolland B	10¼	10¼	—
—	Rolland Pr	91	91	—
100	Rothmans	12½	12½	12½
—	Russel A	10½	10½	—
—	StL Cem A	24	23¾	—
—	StL Corp	21⅜	21⅜	—
—	StL Crp A	102	102	—
100	Salada F	12¼	12¼	12¼
—	Scott LaS	8⅛	8⅛	—
—	Shell Can	17	16⅞	—
—	Shell I Pr	26¾	26¾	—
—	Sher W	39	39	—
—	Sher W P	130	130	—
—	Shop Save	12	12	—
—	Sicard	8¾	8¾	—
—	Sicard 6%	20½	20½	—
—	Simpsons	43	42¾	—
—	Soc GF	8½	8½	—
—	Socemine P	14½	14½	—
—	Southam	26½	26½	—
—	SS Steel	11¾	11¾	—
375	Steel Can	25½	25	25
—	Steinbg A	29½	29¼	—
—	Texaco Can	57½	57½	—
—	T Fin A	12¼	12	—
—	Tr-C Corp	10½	10¼	—
—	Tr-C PL	37½	37¼	—
—	Tr Mt PL	17⅛	17⅜	—
—	Triad Oil	205	205	—
—	Turnbull	11¼	11¼	—
—	Turnbull p	22	22	—
—	UN Steel	5	5	—
—	Visu	12	12	—
150	Walk GW	34½	34½	34½
100	W Coast T	17½	17¼	17½
—	W Pac Pd	17¼	17¼	—
—	Westfair A	39⅜	39⅜	—
100	Weston A	17	17	17
—	Wstn A w	890	890	—
—	Weston B	17½	17½	—
—	Wstn 4½	97	97	—
50	Zeller's	42	42	42

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
10000	Ajax	11	11	11
—	Allied Tel	115	110	—
—	Alpha (A)	150	150	—
—	Alscope	35	35	—
3000	Alsof	18	17½	18
—	AMg Be B	6	6	—
—	Ameranium	9	9	—
—	A A Molyb	195	190	—
—	Anz C Pul	$39¼	39	—
—	Anthonian	6	6	—
—	Arno	6	6	—
—	Augustus	32	32	—
—	Baker Talc	9	9	—
—	Band Ore	9½	9½	—
18000	Bateman	11	11	11
—	Beld-Cort	$18	18	—
—	Beld C Pr	$ 12½	12½	—
500	Black Hwk	114	113	114
3500	Black River	24	23	24
—	Blue Bon	325	315	—
—	BlueB w	465	465	—
—	Bluewater	36	30	—
107000	Bornite	10	9½	9½
—	BC Pck B	$ 19¼	19¼	—
—	Bruneau	23	22	—
—	Burnt Hill	39	38	—
—	Calumet	8	6	—
—	Camflo	138	138	—
—	C-Collieris	$ 12⅜	12⅜	—
—	C Delhi	730	730	—
—	CG Inv	$ 32	31½	—
—	CI Inv Tr	$ 28	28	—
—	C. Interur	330	330	—
600	C. Magnesi	190	190	190
—	C Sec Und	105	105	—
—	Cantexas	150	150	—
—	Carbec	12	11	—
1000	Cartier-Que.	9	9	9
—	Casavant	460	460	—
—	Cassiar	$ 11	11	—
—	Cent Man	11	11½	—
—	Cessland	110	110	—
1000	Chemalloy	162	162	162
—	Chi Copper	10	10	—
—	Chipman	10	9	—
—	Cleveland	6½	6	—
—	Com O&G	40	40	—
—	Commodo.	440	440	—
—	Commodo w	6	5	—
500	CCanorsm	58	58	58
—	C Mogador	29	27	—
—	C New Pac	10	10	—
—	C Persh	12½	12½	—
—	CQ Yell	4½	4½	—
—	Constream	36	31	—
—	Couvre A	$ 19¾	19¾	—
—	Cr StL A	$ 11½	11½	—
—	Crusade	8½	8½	—
—	Delta Elec	310	290	—
—	Denaul A	$ 23	23	—
—	Dolsan	11	10½	—
—	Dom Exp	17	16	—
—	Dom Lease	25	22	—
—	DOilcloth	$ 34½	34½	—
—	Drum We	$ 12	11½	—
—	Dumagami	90	90	—
—	Dumont	24	24	—
—	East Sull	292	292	—
—	East Vent	49	45	—
—	Electrol	$ 10½	10¼	—
—	Emp Oil	5	4	—
4000	Equity Ex	17	17	17
—	Fab Met	18	17	—
79000	Fano	39	36	38
—	Fiscal p	$ 21	21	—
—	Fontana	6	5	—
—	For Pwr	700	700	—
—	FT Relian	31	28½	—
—	Fox Lake	25	23	—
—	Frigistors	40	37	—
1000	Futurity	17	17	17
—	Ghislau	40	33	—
5200	G Autotrn	385	385	385
—	Gln Lake	128	128	—
—	Gold Age	19	19	—
—	Grissol	155	155	—
—	Gui-Por Ur	18	18	—
—	Hastings	167	167	—
—	Inland Ch	335	335	—
—	Inspiratn	115	110	—
—	Int Atlas	100	100	—
—	Int Ceram	6½	6¼	—
—	Intp Dredg	13	13	—
—	In Found	$ 50	50	—
—	Israel Oil	6	6	—
2500	Jubilee	290	285	290
500	KDesmond	59	59	59
—	Ketz Av	$ 5¼	5¼	—
—	Kiena	470	470	—
—	Kdiac Pet	160	155	—
—	Kontiki	7	7	—
—	Labrador	$ 37¼	37¼	—
—	Lab Acce	$ 7⅞	7⅞	—
—	Ladubore	70	70	—
—	Lambt A	$ 17½	17½	—
—	Lamontag	$ 10¾	10¾	—
—	Lingside	5½	5	—
—	Lithium	9	8	—
1000	Malartic HY	41	41	41
19000	Massval	25	24	24
2000	McAdam	70	69	69
—	McIntyre	$ 56	56	—
2000	McKinney	12½	12½	12½
—	Melchers	$ 8	8	—
—	Melchers	$ 5⅛	5⅛	—
—	Merc Chip	16	15	—
—	Merrill	76	76	—
—	Mid-Chib	32	32	—
—	Midepsa	235	235	—
—	Min-Ore	48	48	—
124500	Mistango	39	39	39
—	Molyb	35	31	—
5000	Monpre	16	16	16
—	Mtl Refrig	$ 20¼	20¼	—
2000	Mt Pleast	106	106	106
—	MR Dairis	$ 6	5¾	—
—	NAut Vend	185	185	—
—	Native Min	15	15	—
60000	N Formaq	11	10	10½
—	Goldvue	12	12	—
500	N Imperial	68	68	68
—	Newrich	40	35	—
—	NW Amulet	7½	7½	—
1000	Nocana	11½	11½	11½
—	Norac Fin	$ 11½	11½	—
—	NA Asbestos	6	6	—
105000	NA Rare M	38	38	38
3300	NorthEx	185	182	184
—	NW Canalsk	18	18	—
—	Novamines	28½	28½	—
4000	Opem Ex	19	19	19
—	Opemiska	915	915	—
—	Orchan	375	375	—
—	Pat Silv	11	11	—
24000	Paudash	19	18	18
—	Paul Serv	$ 16½	16½	—
—	Peace Riv	375	375	—
—	Pembr El	$ 28½	28½	—
89500	Pennbec	18	15½	16
—	Peso S	190	190	—
—	Pitt Gold	5½	2	—
3500	Porcupine	9	9	9
—	Provo G	175	175	—
—	Que Ascot	11	11	—
—	Que Chib	22	21	—
—	Q Cobalt	245	200	—
—	Q Indust M	47	41	—
—	Que Smelt	13	13	—
—	Q PH 50	$ 19¾	19¾	—
—	Q PH 51	$ 19¾	19¾	—
—	Q PH 55	$ 19½	19½	—
—	RM Bear 'A'	17⅛	17½	—
—	Red Crest	4½	4½	—
—	Renold	$ 16	16	—
—	St L Colum	235	220	—
—	St L D Lds	80	80	—
—	Sangamo	$ 8	8	—
—	Silver R	21	20	—
—	Silver Su	21	19	—
35000	Silver T	16	16	16
—	Sobeys A	$ 16½	16½	—
—	S Dufault	11½	11	—
—	Spartn Air	37	36	—
500	Stairs Ex	101	101	101
—	Std Gold	8	8	—
—	Steeloy	21	21	—
—	Sullivan	204	200	—
—	Superpak	400	400	—
—	Surlaga	78	78	—
—	Tache	13	11	—
1000	Talisman	95	95	95
—	Tazin	10	9	—
3500	Tib Expl	6½	6½	6½
—	Titan	6½	6½	—
—	Tooke	8	7	—
—	Tooke Pr	10	10	—
—	TrC Freez	$215	215	—
1800	Trsterre	108	105	107
—	Tru Wall	395	380	—
—	U Asbstos	275	273	—
—	U Corp B	$ 32½	32½	—
—	Un Obalski	47	46	—
—	U Twn E	$ 15	14¾	—
—	Val-Mar	$ 5¼	5¼	—
—	V Der Hout	70	70	—
—	Vanguard	7¾	4	—
—	Virginia	5½	5	—
—	Wabasso	$ 17	17	—
—	Wabasso (B)	70	70	—
—	Weedon	4½	4½	—
—	Westbur	105	105	—
—	W. Helium	26	26	—
—	Westeel	$ 11	11	—
—	Western M	595	595	—
—	Westville	4½	4½	—
178000	Whi Star	120	110	115
—	York Sp	$ 6	6	—
—	Zulapa	38	38	—

La séance s'annonce très active à Tor.

MONTREAL — Les industrielles et les spéculatives étaient actives et plus élevées dès le début de la séance.

Sur la Bourse canadienne, White Star Copper gagne 10 cents à 1.20, Mistango 4 à 39 cents, Fano 3 à 39 cents, New Formaque 1½ à 10½ cents et NA Rare Metals 1 à 38 cents. Massval recule de 1 à 24 cents.

Parmi les industrielles en hausse, CPR gagne ½ à 42¼, Walker-Gooderham ⅜ à 34½, Abitibi ¼ à 15¾ et Massey à 22⅞, Bell à 54½ et Nickel à 88¼ se haussent de ⅛ chacune.

Seagrams et Imperial Oil reculent de ¼ chacune.

* * *

TORONTO. — Les valeurs spéculatives étaient très actives et en hausse dès l'ouverture à la suite de nouvelles rumeurs qui circulaient dans les cercles financiers de Toronto, ce matin.

Belleterre a gagné neuf cents à 74 cents, Bunker Hill a gagné six cents à $1, Min-Ore a monté de quatre cents à 45 cents et Gulf Lead a augmenté de trois cents à 34 cents.

Au tableau industriel, Pacific Petroleum a bondi de 1⅛ à 14½. Home A a gagné ¼ et Abitibi, ⅛, tandis que Consolidated Paper a baissé de ¼.

International Nickel a gagné ¼ dans les métaux communs.

American Leduc a augmenté de ½ cent à 29½ cents dans les pétroles.

* * *

NEW YORK — On semblait d'avis, à Wall Street, que la grève du rail n'aura pas lieu samedi.

Les titres de chemins de fer menaient au milieu d'une reprise assez bonne au début de la séance.

Les trois grands de l'automobile étaient également plus élevés.

Les métaux non ferreux étaient soit inchangés ou un peu plus faibles.

De nouveau l'enregistrement des transactions dans Texas Gulf fut retardé dès l'ouverture. Lorsqu'il débuta Texas se vendait en hausse de 2¼ à 47¾.

* * *

PARIS — Une assez grande irrégularité règne aujourd'hui dans les compartiments de valeurs françaises.

Les rentes françaises se tassent un peu mais aux obligations indexées, la caisse de l'énergie, cotée ex-droit au tirage, s'avance sensiblement. Des mouvements discordants sont notés aux banques parmi lesquels on peut souligner la fermeté du crédit foncier. Un nouveau fléchissement des machines Bull indispose les constructions électriques à l'exception cependant de radiotechnique fort bien disposée. Les métallurgiques sont fort bien tenues et les pétroles fermes avec la française des pétroles encore en vedette, les Rep, cependant, montrent encore de l'hésitation.

Les produits chimiques sont bien soutenus mais les ciments supportent quelques réalisations. Aux valeurs d'alimentation, on remarque surtout la nouvelle avance de l'épargne. Peu de changement aux grands magasins.

Aux valeurs étrangères, les allemandes sont diversement tenues alors que les italiennes s'inscrivent en progrès sensibles pour la troisième séance consécutive. De l'irrégularité aux américaines.

du parquet de la bourse

RECORD

SUITE DE LA PAGE 48

SUITE DE LA PAGE 48

usine à oxygène qui portera la capacité de production de la compagnie à plus de 1,100 tonnes par jour, soit plus de trois fois la capacité de l'usine actuelle.

M. Wingate a annoncé un autre projet concernant la région de Sudbury ; la mise au point d'une forme nouvelle de nickel de première fusion, la sorne d'oxyde de nickel 90. "Ainsi", a-t-il dit, "deviendra disponible une autre importante forme alternative de nickel à l'intention des différents procédés technologiques en usage dans l'industrie moderne de l'acier. Le nouveau produit, qui est une forme modifiée de notre présente sorne d'oxyde de nickel 75, que nous continuerons à mettre sur le marché, est un produit intermédiaire de métallurgie extractive contenant environ 90 pour cent de nickel, moins d'impuretés et moins d'oxygène. Déjà produite dans une grande usine-pilote et éprouvée dans les usines de plusieurs producteurs d'acier, la sorne d'oxyde de nickel 90 devrait servir surtout à la production des aciers d'alliage et aciers inoxydables ouvrés. On a autorisé la construction d'une usine à Copper Cliff pour manufacturer ce nouveau produit intermédiaire en grande quantité et les travaux se termineront à la fin de 1965.

"La sorne d'oxyde de nickel 90 s'ajoute d'une façon significative à la grande variété de produits spécialisés de nickel de première fusion qu'offre la compagnie à des applications particulières. Ces produits comprennent le nickel électrolytique, le nickel en billettes, la sorne d'oxyde de nickel 75, l'oxyde de nickel, les anodes de nickel pour le placage, les poudres de nickel, le nickel 'S' ou 'SD', la grenaille de nickel, le nickel 'F' et les produits chimiques au nickel."

Le programme de dépenses de capital comprend également un projet de modernisation de l'affinerie de nickel de Clydach, Pays de Galles, l'achèvement de deux programmes importants aux divisions de laminage de la compagnie à Hereford, Angleterre, et à Huntingdon, en Virginie Occidentale, ainsi que l'ouverture de nouveaux laboratoires de recherche au Canada et aux Etats-Unis.

M. Wingate a précisé que "quelques-uns de ces projets se termineront en 1964, d'autres l'année prochaine ou plus tard, mais tous contribueront, et de fait sont indispensables, à notre progrès et à notre prospérité sur une plus grande échelle." Il a fait remarquer que le versement par la compagnie de plus de $100 millions en dividendes aux actionnaires et en impôts aux gouvernements l'an dernier "n'aurait pu être possible sans les dépenses analogues en immobilisations que nous avons encourues dans le passé."

"Au cours des dix dernières années", a déclaré M. Wingate, "nous avons dépensé pour l'exploration et les immobilisations un montant de plus de $500 millions, soit une moyenne de $50 millions par année. En d'autres termes, durant cette période, nos dépenses en immobilisations ont représenté jusqu'à la moitié des dividendes et impôts de 1963. En y réfléchissant, vous vous rendrez compte que le potentiel d'une compagnie comme la nôtre ne peut se réaliser sans avoir recours aux dépenses considérables de capital que nous avons faites dans le passé et que nous faisons encore cette année."

cote des grains

22 AVRIL 1964
WINNIPEG

MARCHE A TERME :

AVOINE :	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	78	78	77¾	77¾
Juil.	79⅛	79⅛	79	79a
Oct.	80¼	80¼	79⅞	80a
Déc.	78⅞	78⅞	78⅞	78⅞
ORGE :				
Mai	1.15¾	1.15¾	1.15⅛	1.15⅛
Juil.	1.16	1.16⅛	1.15⅞	1.15⅛
Oct.	1.15½	1.15⅛	1.15¼	1.15¼
Déc.	—	—	—	1.14
LIN :				
Mai	3.14¾	3.15	3.14	3.14⅛
Juil.	3.17¼	3.17⅜	3.16⅛	3.16½
Oct.	3.17	3.17⅛	3.16⅛	3.16⅛
Déc.	3.15	3.15⅛	3.14⅞	3.14⅞
SEIGLE :				
Mai	1.40¾	1.41⅛	1.39¾	1.39¾
Juil.	1.42⅛	1.42⅛	1.41½	1.41½
Oct.	1.41⅛	1.41⅛	1.40	1.40b
Déc.	—	—	—	1.37⅞
GRAINE DE COLZA :				
Mai	2.58	2.58	2.57¾	2.57½
Juil.	2.59	2.59	2.58⅛	2.58⅛

MARCHE AU COMPTANT :

Avoine : 2 CW 77⅜ ; EX 3 CW 73¼ ; 3 CW et EX 1 fourragère 74⅛ ; 1 fourragère 74 ; 2 fourragère 71 ; 3 fourragère 68 ; fourragère mélangée : 52.

Orge : 1 et 2 CW 6-rang 1.17⅛ ; 1 CW 2-rang 1.15⅛ ; 2 CW 2-rang 1.12⅜ ; 3 CW 6-rang 1.15⅛ ; 3 CW 2 rang et 1 fourragère 1.11½ ; 2 fourragère 1.10⅛ ; 3 fourragère 1.06⅛.

Seigle : 1 et 2 CW 1.39⅛ ; 3 CW 1.35⅛ ; 4 CW 1.16⅛ ; ergoté 1.11⅜ ; sur voie 1.39⅞.

Lin : 1 CW 3.13⅜ ; 2 CW 3.08⅛ ; 3 CW 2.74⅛ ; sur voie 3.13⅛.

Graine de colza : No 1 CDN 2.56⅛.

MARCHE DU LIN :

Prix au comptant 15½ cents de moins que l'option de juillet.

CHICAGO

BLE :	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	2.01¼	2.02⅜	2.00	2.01¼
Juil.	1.51½	1.52	1.51⅛	1.51½
Sept.	1.52⅞	1.53⅜	1.52⅞	1.53⅜
Déc.	1.57⅞	1.58⅜	1.57¾	1.58
Mars	1.32	1.62	1.62	1.62
NOUVEAU :				
Juil.	1.52⅜	1.53	1.52¾	1.52⅞
Sept.	1.53⅞	1.54¾	1.53⅞	1.54⅜
Déc.	1.58⅜	1.59⅛	1.58⅜	1.59
MAIS :				
Mai	1.24¼	1.24⅜	1.23⅞	1.24⅛
Juil.	1.25⅛	1.25⅛	1.24⅜	1.24⅜
Sept.	1.23⅛	1.23⅛	1.22⅝	1.23
Déc.	1.19⅜	1.19⅜	1.18⅞	1.18⅞
Mars	1.22⅛	1.22⅛	1.21⅝	1.21⅝
AVOINE :				
Mai	64⅛	65⅛	64⅛	65⅛
Juil.	65⅛	65⅜	65⅛	65⅜
Sept.	66⅜	66⅜	66⅛	66⅜
Déc.	69⅛	69⅛	69⅛	69⅛
Mars	71	71	71	71
SEIGLE :				
Mai	1.30¼	1.30⅛	1.29	1.29
Juil	1.29⅛	1.29⅛	1.28⅛	1.28⅛
Sept.	1.29⅛	1.30⅛	1.28	1.28
Déc.	1.32½	1.32⅛	1.31⅛	1.31½
Mars	—	—	—	1.33½
FEVES SOYA :				
Mai	2.57¼	2.57¾	2.56½	2.56¾
Juil.	2.52¼	2.52½	2.51⅜	2.51⅜
Août	2.48⅛	2.48⅛	2.47⅜	2.48⅛
Sept.	2.43⅜	2.43⅜	2.42⅞	2.43⅜
Nov.	2.41⅜	2.42¼	2.41½	2.41⅜
Jan.	2.45⅛	2.45½	2.44⅞	2.45⅛
Mars	2.48	2.48½	2.48	2.48¼

fonds mutuels

Compilés par Francis I. Dupont & Co.

	Achats	Ventes
xAffil. Fund Inc.	8.78	9.50
xAmer. Bus. Shares	4.28	4.63
All Can. Com.	5.75	6.30
All Can. Div.	7.84	8.59
American Growth	10.34	11.30
Beaubran Corp.	37.10	40.28
xBoston Fund Ltd.		
xBullock Fund Ltd.	14.85	16.27
Canada Growth	5.75	6.29
Can. Gas & Energy F	7.99	8.76
Can. Investment	xd3.85	4.23
Can. Trust Inc.	4.76	5.20
Canafund Co. Ltd.	47.49	49.86
Champion Mut F of C	6.52	7.17
Collective Mutual F	5.45	5.92
Commonwealth Intl.	10.01	10.97
C. I. Leverage	8.64	9.47
Corporate Investors	11.18	12.22
Div. Shares Ser 'A'	26.95	.....
Divers. Sh. Ser. 'B'	5.44	
xDividend Shares	3.73	4.09
Dom. Compound F	4.09	4.40
D. Comp. F (non-res.)	3.97	4.27
Dom. Dividend	3.34	3.59
Dom. Equity Inv.	20.00	21.32
xDreyfus Fund Inc.	20.57	22.36
Dynamic Fund	11.40	11.51
European Growth F	6.67	7.29
Federated Growth	5.45	5.96
First Oil & Gas	4.87	5.32
Fonds Collectif 'A'	6.98	7.58
Fonds Collectif 'B'	5.34	5.89
Fonds Collectif 'C'	7.50	8.15
Group Inc.	4.10	4.48
Growth Oil&Gas	10.37	11.11
xIncorporated Invest	7.70	8.42
Investors Growth	7.88	8.56
Investors Intl Mut	4.98	5.41
Invest Mut of Can	13.89	15.10
x—Keyst. Custod. B-4	24.32	26.54
xKeyst. Custod. K-1	4.83	5.28
xKeyst. Custod. K-2	5.67	6.20
xMass Invest Trust	16.36	17.88
xMass Invest Growth	8.73	9.54
Mutual Accumulating	4.44	4.85
Mutual Income Fund	5.99	6.55
North Amer of C.	12.46	13.62
One William Street	15.61	17.06
Prêt & Revenu Mut	6.81	7.44
Provident Mutual F	5.47	5.95
xB Putman Growth	9.57	10.46
Radisson R. I.	4.88	5.36
Regent Fund Ltd.	6.55	7.15
xResearch Investing C	11.95	13.06
Sav Inv Mut of C	6.81	7.44
Securities Fund Inc.	——	——
1962 Exec Fund of C	6.17	6.42
xTelevision Electronics	8.23	8.97
Timed Investment	6.70	7.35
United Accum Fund	7.42	8.11
xWellington Fund Inc	15.03	16.40
Western Growth Fund	5.24	5.73

x—En devises américaines.

DEVISES ETRANGERES

Afrique du Sud	rand	1.51 9/16
Allemagne	mark	.2721
Argentine	peso	.0082
Australie	£ aust.	2.43
Autriche	shilling	.0420
Belgique	franc	.0217 9-16
Brésil	cruseiro	.0010
Chili	escudo	.3460
Danemark	couronne	.1568
Espagne	peseta	.0181
France	franc	.2207
Hollande	florin	.2997
Italie	lire	.001731
Japon	yen	.002989
Mexique	peso	.0879
Norvège	couronne	.1514
Nlle-Zélande	£ N.-Z.	3.01 11-16
Pérou	sol	.0405
Suède	couronne	.2105
Suisse	franc	.2506
Tchécoslovaquie	couronne	.1518
Venezuela	bolivar	.2413

COTE DE L'OR

LONDRES. — L'once d'or fin au marché libre de l'or européen cotait $35.07½ à $35.09½.

Prix de l'once d'or de Troyes à la bourse londonienne des lingots : 250 shillings, 8 pence ($35.07 33/50).

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote 42.50F, au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 163.20F.

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
3¼ 15 déc.	1964	99¼	99⅜
3¾ 1er sept.	1965	99	99¼
4½ 15 déc.	1966	99¾	100¼
2¾ 1er juin	1968	92¾	93¼
5½ 1er juillet	1969	101¾	102¾
4¼ 1er sept.	1972	93½	94
5½ 1er oct.	1975	102	102¾
3¾ 1er juin	1978	82¼	83
4½ 1er sept.	1983	91	91½
3 Perpétuels		67	68
CNR 5½ 15 déc.	1964	101¼	102½
CNR 4½ 1er av	1967	99	100
CNR 5¾ 1er an.	1985	104½	105½
CNR 4 1er fév.	1981	85¼	86
CNR 5 1er août	1987	95½	96½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mu F 5½	1986	99½	100½
BC Electric 5¼	1988	93	94
BC Electric 3¾	1969	93¼	94½
BC Electric 3¼	1967	94½	95¼
BC Electric 5¾	1977	100¾	101½
BC Po 5 15 sept.	1982	92½	93½
Manit 5¾, 15 Jan.	1981	101	102
NB 3¾, 15 sept	1983	97	98
NB 5¼, 15 dec	1986	94½	95½
Newfnd 6, 1er fv.	1981	100	102
N Ss 5¼, 1 sept.	1982	99	100
N Sc 3¾, 15 juin	1965	97½	98½
Ont. 3, 15 avril	1965	98	99
Ont Hy 5¼ nov.	1983	96¾	97¾
Ont Hyd. 4 mars	1968	98	99
Ont 5¼, 1 oct.	1983	96¾	97¾
Que 4¾ juin	1977	92	93
Que 5¼ août	1985	94	95
Que 5½ juin	1980	97	98
Que 6 août	1972	102	103
Que 5¾ fév.	1986	100	101
Que 6 août	1982	102½	103½
Q Hyd 3½ mars	1975	84	85
Q Hyd 5½ nov.	1985	97	98
Shaw WP 3½	1970	90	92
Shaw WP 4¾	1976	91	93
Shaw WP 5½	1972	99½	100½
Sask 5½	1982	99	100
MUNICIPALITES			
Mtl 3, 1er nov.	1973	82½	83½
Mtl 5½, 1er déc.	1981	95¾	96¾
T. Met. 5½, 15	1982	98	99
Ott. 5½, 2 juil	1980	98	100
Van 6, 15 juin	1980	100	102
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P	1966	120	—
Brazilian T 4½	1971	70	74
Can Delhi 5½	1973	96	98
Cdn Petrofina 4	1972	87	89
Cdn Utilities 5¾	1977	125	—
Home Oil 5¾	1971	100	—
Inla Cement 4½	1976	91	—
Loblaw 5	1976	129	—
Pac Pete 5	1977	107	110
Simpson 5	1976	134	—
Simpson's 5½	1979	137	140
TCP 5	1988	139	142
TCP Inv Not 5½	1987	238	243
Triad Iil 4¾	1971	93	95
Utd Town El 6¼	1981	112	—
Westcoast 5½	1986	103	104
INDUSTRIES			
Abit P P 6¼	1977	103	105
Algoma Steel 5¼	1978	97	93½
Alum of Can 4½	1973	94	95
BA Oil 5½	1977	96	97½
C.B. Alum 5¾	1980	99½	100½
Cdn Brew 5½	1986	98	99½
Can. Chem. 5¼	1971	99	100
Can Cement 5¼	1976	97½	98½
C I L 5¾	1977	100½	101½
C P R 3¾	1972	88½	89½
C P R 5	1983	93½	94½
Credit Fonc 5½	1974	97½	99½
Dom Tar 5¼	1978	96	97½
Dom Stores 5½	1976	98	99½
Dom Textile 4	1968	97	98
GM Accept 4¾	1969	97	98
Imperial Oil	1969	91	93
Indus Accept 5¾	1982	99½	100½
Loblaw Groc 6	1977	101	103
Massey Ferg 4½	1976	94	95
Reynolds Al 5¾	1976	99½	100½
Shell Oil 4¾	1976	90½	92
Shell Oil 5½	1978	100	102
St Law Corp 5	1978	94	95
Simpson's 4¾	1973	96	98
Steinberg 5½	1972	99	100
Traders Fin 5¾	1974	99	100½
Weston Geo 4¾	1971	95½	96½
SERVICES PUBLICS			
Ang. Can Tel 6	1983	100½	—
Alta. Gas Trk 5¼	1981	96½	97½
Bell Tel 3¾	1979	83½	84½
Bell Tel 5½	1982	99	100½
Bell Tel 5¾	1984	101	102½
Bell Tel 6¼	1978	104½	106
Bowat Pow 3¾	1980	84	—
Brazil Trac 4¾	1970	75	—
BC Tel 5¾	1988	100	101½
Calgary Pow 5¾	1983	100	—
Can Elect. 4	1968	91	—
Cdn WN Gas 5¾	1982	100	101½
Cons Gas 5	1978	94½	—
Cons Gas 5¾	1984	100½	102
East L&P 4	1969	91	—
Grt Lakes Pw 5¾	1977	100	—
Inland NGas 5½	1977	98	97½
Lakeland NGas 6	1982	98	100
Maritime Elec 5¾	1983	99	101
NFLD L&P 5½	1978	97	—
N Ont NGas 5¾	1982	99	101
Northw Util 5¾	1988	100½	102
Northern Tel 5¾	1983	99	101
Que NGas 6	1988	96½	98
Que Tel 5¾	1983	99½	101
Trans C Pipe 5.85	1987	100¼	102
T C P 5.85	1987	100¼	102
Union Gas 5½	1977	99½	100
IMMEUBLES			
Brantford Coach 6	1978	94	—
Eaton Rlty 3½	1968	94	—
Eaton Rlty 5	1978	95	97
LoblawL Prop 5½	1983	98	100
Steinberg Prop 6	1984	101	—

NEWyork

22 AVRIL 1964

	Haut	Bas	Clôt.
ACF Ind	73⅞	71¼	73¼
Address	47⅛	46½	46⅞
Allegany	12⅛	12⅛	12⅛
Allis Ch	18½	18⅛	18⅜
Amerada	82¼	81⅜	82¼
Am Can	43⅜	43⅛	43½
Am Cyan	64	63½	63⅞
Am Mot	16½	16	16⅜
Am Smelt	98½	96⅞	98⅛
Am Std	23⅛	23	23⅛
Am Sugar	11	21⅛	22
Am Tel	142¾	141⅛	142¾
Am Tob	35⅞	34⅞	35
Amsted	44⅞	44⅜	44⅞
Ancnda	43⅜	42⅝	42⅞
Armco Stl	75⅞	75⅜	75⅞
Armstg Ck	126¼	125½	125½
Babcock	59⅛	59⅛	59⅝
Balt Ohio	46⅜	46¼	46¼
Beth Steel	36½	36	36¼
Boeing	46½	46	46½
Borden	73½	71⅜	71⅞
Borg War	49½	48⅞	48⅞
Bos Edison	43	41⅞	42
Brunswk	10⅛	10⅛	10½
Bucy Erie	28	27½	28
Budd Co	17	16¾	16⅞
Burl Ind	46	45½	45⅝
Burrghs	23⅛	22⅞	23
Calumet	17⅞	17⅞	17⅞
Camp Soup	38⅞	38¼	38½
Can Dry	33	32¾	33
Cdn Brew	9⅛	9⅛	9⅛
CPR	40⅛	39	40
Case JI	14	13⅞	13⅞
Cater Tr	62	61⅛	61⅛
Celanese	67⅛	67	67
Ches Ohio	72	71⅞	71⅞
Chrysler	45⅞	46⅛	47⅛
Cities Sv	68¾	68⅜	69⅜
Clevite	44⅞	44⅞	44⅞
Coca Cola	127⅞	127	127
CBS	47⅛	46⅛	46⅞
Coml Eolv	36⅞	36	36⅞
Con Edis	87⅛	86½	87⅛
Container	32⅝	32⅜	32⅝
Con Can	47⅞	47⅛	47½
Cont Oil	66⅞	66⅜	66½
Copw Stl	24⅞	24⅜	24⅞
Corn Prod	63⅞	64⅛	64⅞
Crane Co	69	67⅞	68⅞
Cr Zell	56⅞	56⅜	56⅜
Curtiss Wr	19	18¾	18¾
Deere	44⅞	43⅞	44
Dist Seag	53⅛	52½	52⅞
Dome M	26⅜	25⅞	26⅛
Douglas	26⅜	25⅞	25⅞
Dow Chem	73½	72⅛	73⅞
Du Pont	261¼	260⅜	260⅝
East Kod	128⅛	127⅜	128⅛
Eaton Mfg	44⅛	44⅛	44⅛
El Stor Bat	42¼	41½	42¼
El Paso	20	19⅞	19⅞
Firestn	39⅞	39⅜	39⅜
Ford	58⅝	58⅛	58⅜
Frueh Tra	31⅜	30½	31⅛
Gen Dyn	27⅞	26⅞	27⅛
Gen Elec	86	85⅞	86
Gen Fds	89⅞	89⅛	89⅛
Gen Mills	38⅜	37⅜	38⅛
GMC	82⅞	81⅞	82⅛
Gen Tire	25⅛	24⅛	24⅞
Ga Pac Cp	68⅞	67⅛	68⅜
Glidden	47⅛	47	47
Goodrich	57⅛	56⅛	56⅞
Goodyear	42⅛	42⅛	42⅛
Grand Un	20⅞	19⅞	20
Gt A P	39	38⅞	38½
Gt Nor Ry	60⅞	59⅞	60⅛
Gulf Oil	55⅞	55⅞	55⅞
Hostk	42⅞	42⅛	42⅞
Hud B M	64⅛	63⅞	64⅛
Interlake	27⅛	27⅛	27⅛
Int Bus	495	488¾	491
Int Harv	71⅛	70	70⅞
Int Nick	81⅛	80	81⅛
Int Pap	33⅞	33	33⅞
Int Tel	59⅛	58⅞	58⅞
Johns M	59⅛	59⅛	59⅛
Kellogg	43	42	43
Kennecot	82⅞	82⅛	82⅛
Korvette	29⅞	29⅛	29⅛
Kresge	36⅛	36	36⅛
Kroehler	19¼	19¼	19¼
Lit MeN L	18⅞	18⅛	18⅞
Litton Ind	67⅞	67	67⅞
Lock Aire	34⅞	34⅛	34⅞
Loew's	21⅛	21⅛	21⅛
Mad S Gar	1⅛	1⅛	1⅛
Marath Oil	61⅞	60⅞	60⅞
Marzia Fld	41⅛	40	40
Martin	18½	18⅛	18½
McKee	21⅛	20⅞	20⅞
Merck	116	115½	116
Mpls Hon	128	126	126½
Minn MM	67	68	66⅛
Minn Ont	25	24⅞	24⅞
Mohasco	13¾	13½	13⅝
Monsanto	75	74⅝	75
Mont Ward	38⅞	38⅛	38⅛
Nat Aviat	28½	28⅛	28⅛
Nat Cash	70⅞	69⅞	70⅛
Nat Dist	27⅞	27⅞	27⅞
Nat Gyps	50	49⅛	49⅛
NY Cent	37⅞	36⅞	37⅛
Nor Pac	54⅞	54⅞	54⅞
Outb Mar	18	17⅞	18
Parke Da	30⅞	30	30
Penn RR	32⅞	32½	32½
Pepsi Cola	50⅞	50⅛	50⅛
Pfizer	47⅞	47⅛	47⅞
Phelps D	70⅛	69⅛	69⅞
Philip Mor	82½	82⅛	82⅛
Pit Plate	70⅛	69½	70⅛
Pro Gam	83⅞	81½	81⅞
Pullman	34⅞	34⅛	34⅛
RCA	34⅛	33⅞	33⅞
Ralston	26⅞	26½	26⅞
Repub Stl	45⅞	45⅛	45⅛
Rey Tob	49⅞	49⅛	49⅛
Rich Mer	47	46½	46⅞
Royal Dut	43⅛	42⅛	42⅞
Sears R	110	109⅞	109⅞
Shell Oil	47½	46½	46⅞
Sheraton	10	9⅞	9⅞
Sinclair	46⅞	46⅛	46⅞
Socony	71⅞	71⅜	71⅞
South Pac	39⅛	38⅞	38⅞
Sperry R	17	16½	16⅞
Std Brand	77⅞	77⅛	77⅞
Std Cal	65⅞	64	64⅛
Std Ind	71½	70	70⅞
Std NJ	86⅛	85⅞	85⅞
Stud Pack	8⅛	7⅞	7⅞
Sun Oil	59⅞	59⅛	59⅞
Swift	46⅛	46	46
Texaco	78⅞	77⅛	77⅞
Tex G S	47	40½	45⅛
Textron	42⅛	41⅛	41⅞
Thiokol	15⅞	15	15⅛
Tidewt O	33⅞	31⅞	33⅞
Timken	86⅛	85⅞	86⅛
Twent C	23⅛	22⅞	22⅞
Un Carb	126	125⅞	125⅞
Utd Aire	46	45⅞	45⅞
Utd Corp	8⅛	8⅛	8⅛
Un Fruit	21½	21⅛	21⅛
US Freight	49⅞	48⅞	48⅞
US Gyps	97	96	96
US Rubb	52⅛	51⅛	52
US Steel	57	56⅞	56⅞
Vanada Cp	14⅛	14	14
Walkers	33	32	32
W Un Tel	34⅛	34⅛	34⅛
Wesths El	34⅛	34	34
Woolwth	84⅞	83⅞	84¼
Xerox Cp	95	93⅞	95

Virement total : 5,420,000.

amériCAINE

		Haut	Bas	11 h.
3000	Allegh Cp wt	8¾	8¾	8¾
300	Atlas Cp wt	1⅛	1⅛	1⅛
11200	Cdn Javelin	13	12⅞	12⅞
300	Cott CP	7⅛	7⅛	7⅛
600	Creole Pet	47¾	47½	47¾
200	Dynalectron	4⅞	4⅞	4⅞
1900	Felmont Pet	11¾	11½	11½
20	Ford of Can	180	180	180
200	Imp Chem	6⅛	6⅛	6⅛
200	Imperial Oil	46½	46½	46½
300	N J Zinc	45¾	45⅞	45⅞
2300	Pancoastal vtc	1⅛	1⅛	1⅛
100	Phillips Elect	44½	44½	44½
41900	Syntex	69½	69¼	69⅛
300	Scurry R Oil	13¾	13¾	13¾
3000	Webb Knapp	—	⅛	⅛

titres au comptoir

Cours fournis par O. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	4	7
Advance RL	12	14
Alsab	—	10
Amai Mng	0	20
Amer Chib	10	12
[illegible]	—	2½
Arnora	½	1⅛
Atlas Chib	1	3
Baid Mountain	7	9
Beauport	20	24
Brace Mac	12	14
Burrex	12	16
Cdn Javelin	12¾	13¼
Coastal Ming	11	13
Cuvier	—	30
Dauphin	14	18
Elmac	7	9
En Ola Ex	—	50
Garney	18	23
Gaspe Copper	35	37
Gaspesia	30	40
Gibson	6	8
Grt West Mng	1.10	1.25
Glencona Ex	4½	8½
Hucamp	45	50
Hull Iron	55	65
Imperial Minerals	3	6
Independent	5	8
Iroquois	50	55
Juma	14	17
[illegible]	—	4
Kewagama	15	17
Kukatush	4¾	5¾
Lun Echo	37	40
[illegible]	10	20
Martin Bird	3	5
Marriner	29	33
Mattagami Ex	—	10
Norque	8	10
[illegible]	—	12
National Mal	57	60
Nemrod Mining	50	60
New Assoc. Devp.	23½	26½
New Insco	10	13
New Lorie	8	10
New Miller Copper	16½	20½
New Pascalis	70	80
Nipiron	8	10
Oklend	2	4
Olympia	—	10
Olymous	25	28
Pine Point	24	25
Quelo	5	7
Sullico	2.25	2.75
Ran Lux	—	37½
Rand Mal.	4	6
Rusty Lake	72	82
St Helen	2	4
Seaway	3	4
Scott Chib	2	4
Snowdon	35	39
[illegible]	½	½
Sullico	2.25	2.75
Vaumont	4	6
Watson Lake	12	14
[illegible] Lake	1	3
Young Dave	14	16

Section industrielle et financière
Par Kippen & Co.

Aggrite	—	2.50
Anglo Tel A	53	—
Auto Fab B	25	40
Bq d'Economie	9½	10½
Bq D'Epargne N	18¾	19¼
Can. Sup Oil	13½	16
Brinco	6.85	7.00
CPR 4%pr	2.10	2.20
Cap Leasing	1¾	2
Charter Credit	5	5¾
Cons. Thea.	6½	—
Corpex	11¼	12
C Alliance A	9¾	10
Cr Alliance Pv	9	9½
Crown Life	290	—
Dupuis priv	22	—
Five Wheels N.	1¼	2
Gen Mortgage	3.20	3.50
Great West Life	690	710
Industrial Life	—	210
La Prevoyance	—	24
London Life	345	355
Les Prevoyants	—	82
La Sauvegarde	65	—
Nat Bowling	—	60
NB Tel	13½	14
Peco	125	150
Pacific Gas	17	17¼
Permeator	23	24
Phillips Elec	10½	—
Seaway Hotel	5⅞	6¼
Soucy Inc.	5⅝	6½
Soc. D'Administration	40¼	41½
Supersol	8½	—
Trizac	.50	1.00
Trust Gen. priv.	43	44
Universal Factors	2.20	—
Un Amus A	17	—
Un Amus B	17	—

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : Prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros .39 ; A gros .38 ; A moyen .31 à .33 ; A petits .25 à .26 ; B .32 ; C .26.

Beurre : Arrivages courants, admissible 92-51½ ; 93-51¾, non admissible 51.

Fromage : Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros, québécois blanc 35 ; coloré 35¼.

Pommes de terre en gros : Québec, $1.35 à $1.40 les 75 livres, .87 à .95 les 50 livres ; Nouveau-Brunswick $1.70 à $1.80 les 75 livres, $1.15 à $1.25 les 50 livres, .27 à .29 les 10 livres ; Ile-du-Prince-Edouard $2.10 à $2.25 les 75 livres, $1.45 à $1.60 les 50 livres, .39 à .41 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : Procédé par vaporisation, no 1, en sacs, 12¼ à 16, procédé par rouleau, no 1, en sacs, 12 à 14 ; autre catégorie 12 ; de beurre 8½ à 9.

fruits et LEGUMES

Voici publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux cultivateurs par les grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal :

Pommes : McIntosh $3.50 à $4.00, à cuire $1.75-$2.25, Cortland $3.00 le minot.

Betteraves : $1.25 à $1.50 les 50 livres.

Carottes : $1.20-$1.25 les 50 livres.

Laitue : nouvelle récolte de serres chaudes $3.50-$4 les deux douzaines.

Navets : No 1, $2.00-$2.25, no 2, $1.50-$1.75 les 50 livres et $2.50-$2.75 le minot.

Oignons : Jaunes no 1, 1¼ po. et plus $1.50-$1.75, no 2 $1.25, rouge $1.50 à $1.75 les 50 livres.

Patates : .85 à .95 les 50 livres, $1.35 à $1.40 les 75 livres.

Radis : .85-.90 la douzaine à paquets.

Siron d'érable : catégorie B $4.25 à $4.50, A $4.75 à $5.00 le gallon.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	2715	$ 15¾	15⅝	15¾
Alta Gas	960	$ 33	33	33
Alta G w	120	890	890	890
Alumini	1500	$ 33¾	33⅝	33⅝
Alm 4½ pr	100	$ 44½	44½	44½
Arg C P pr	200	$ 11⅝	11⅝	11⅝
Arg 250 pr	100	$ 50½	50½	50½
Atl Sugar	300	$ 18⅛	18⅛	18⅛
Auto El	100	430	430	430
Bank Mnt	275	$ 63¾	63⅝	63¾
Bell Phon	1252	$ 54½	54⅜	54½
Bowater	100	$ 7	7	7
Brazil	800	270	270	270
BA Oil	330	$ 33⅜	33¼	33⅜
Cabol	z20	36	36	36
Cal Pow	405	$ 22	22	22
CAE	205	$ 8¾	8¾	8¾
CI Fndry	795	$ 33½	33¼	33½
C Brew	250	$ 10	10	10
C Brew A p	25	$ 49½	49½	49½
C B Alm A	z25	$ 11⅛	11⅛	11⅛
C Colli 63p	100	$ 19	19	19
C Dredge	100	200	200	200
C Found pr	z25	$ 18½	18½	18½
CIL	100	$ 19¾	19¾	19¾
CPR	1900	$ 42½	41¾	42¼
Cdn Pet p	100	$ 12¾	12¾	12¾
C Util	75	$ 38	37½	37½
C Westng	75	$ 38⅜	38⅜	38⅜
Chemcell	z75	$ 14¾	14¾	14¾
Clairtone	200	$ 6	6	6
Col Cell	z50	$ 12⅛	12⅛	12⅛
Con Bldg	100	$ 11⅛	11⅛	11⅛
Con M S	z25	$ 35¼	35⅛	35⅛
Con Paper	355	$ 42¾	42⅝	42¾
Con Gas	200	$ 11¼	11¼	11¼
Corby vt	120	$ 19½	19½	19½
Crush Int	z25	$ 9⅞	9⅞	9⅞
Dale	100	160	160	160
Delta B pr	30	$109	109	109
Dist Seag	z10	$ 57⅛	57⅛	57⅛
Dosco	175	$ 19⅜	19⅜	19⅜
Dom Stor	390	$ 19⅝	19⅝	19⅝
Dom Text	325	$ 24⅜	24⅛	24⅜
Du Pont	25	$ 46	46	46
East Ch T	60	$ 51	51	51
Econ Inv	z50	$ 10¾	10¾	10¾
Falcon	650	$ 70	70	70
Fam Play	350	$ 20¾	20½	20¾
Ford Cda	50	$194½	194½	194½
Fraser	50	$ 32	32	32
F Pioneer p	50	$ 55¼	55¼	55¼
G L Power	100	$ 23	23	23
Greyhnd	200	$ 13⅛	13⅛	13⅛
Hand Ch A	125	$ 10½	10½	10½
Hawker-S	1525	$ 7	6⅞	7
Home A	2496	$ 18½	18¼	18½
Home B	610	$ 19	19	19
Horne Pf	1000	305	305	305
Hur Erie	200	$ 68	68	68
Husky	4075	$ 7⅝	7½	7⅝
Imp Oil	343	$ 49¾	49¾	49¾
Imp Tob	175	$ 13½	13½	13½
Ind Accep	150	$ 24½	24½	24½
Int Nickel	1035	$ 88¼	88⅛	88⅛
Int Util p	50	$ 46	46	46
Inter PL	50	$ 83¾	83⅝	83⅝
Int Stl P	1600	300	295	300
Inv Syn A	210	$ 57	56½	56½
Jockey C	220	375	370	370
Labatt	155	$ 18½	18⅜	18½
Lakeland	525	$ 5⅛	5	5
Laura Sec	100	$ 21	21	21
Lau Fin	z25	$ 14¾	14¾	14¾
Levy	250	$ 18⅞	18⅞	18⅞
Levy 2 pr	200	$ 12	12	12
Lob Co A	300	$ 7⅝	7⅝	7⅝
Lob Co B	100	$ 8	8	8
Lob Co Pr	75	$ 49¾	49⅝	49⅝
MB PR	100	$ 30¼	30¼	30¼
Maher	50	$ 26⅛	26½	26½
Mass F	3935	$ 23	22⅞	22⅞
Moore	z20	$ 53¾	53½	53½
Morse A	200	$ 13½	13½	13½
Nat Drug	100	$ 12¼	12¼	12¼
Nat Tr rt	z1	140	140	140
Noranda	460	$ 46½	46½	46½
Nor Phone	300	$ 10	10	10
N Phone w	450	600	600	600
Ogilvie	300	$ 14½	14½	14½
Oshawa A	200	$ 49¾	49¼	49½
Pac Pete	9680	$ 14⅝	14¼	14⅝
Pac Pe w	700	810	795	810
Page Hers	25	$ 29	29	29
Pembina	200	$ 8¼	8¼	8¼
Phantom	600	30	30	30
Pow Cor	5845	$ 12	11½	11⅞
Price Bros	75	$ 44	44	44
QN Gas	1075	$ 7¾	7½	7½
QN Gas pr	25	$100	100	100
QN G 59 w	z20	14	14	14
Revelstoke	1080	$ 10½	10	10
Rothman	500	$ 12½	12¼	12¼
Royal Bk	160	$ 73¾	73	73¾
Salada	100	$ 12¾	12¾	12¾
Shell Can	765	$ 16⅞	16⅞	16⅞
Shell I pr	100	$ 26⅝	26⅝	26⅝
Shell I wts	500	580	580	580
Shulls	400	$ 12¼	12¼	12¼
Statr Steel	125	$ 15¾	15¾	15¾
Slater 5½	200	525	525	525
Steel C	750	$ 25¾	25½	25¾
Steinbg A	25	$ 29	29	29
Tor Dom B	350	$ 63¾	63½	63½
T Fin A	200	$ 12¼	12¼	12¼
Tr C PL	510	$ 37½	37⅜	37⅜
Un Gas	100	$ 21¾	21¾	21¾
Walk Gw	140	$ 34¼	34½	34½
Wel F tc	100	$ 6¾	6¾	6¾
WCoats Tr	200	$ 17¾	17⅝	17⅝
Weston B	z25	$ 17½	17½	17½
Wodwd A	z25	$ 24	24	24
Zenith	100	430	430	430
C Austral	1000	12½	—	—
C Malart	500	37	—	—
Candore	2000	20	—	—
Can Erin	2000	9	—	—
Cent Pat	400	170	—	—
Cent P	79500	15½	14	—
Cdn Keel	2000	40	39	—
Cheskirk	5000	7	—	—
Chester	244100	32	30½	32
Chimo	3100	83	82	83
Comb Me	2000	24	—	—
Coniagas	2000	80	—	—
Con Shaw	2000	36	35½	36
C Discov	1000	180	175	180
Con Gill	1000	11½	—	—
C Marben	2000	230	—	—
C Mogul	2100	475	470	475
C Morriso	500	72	—	—
Con Neg	6000	19¾	19	19½
Con Nic	66833	28	25	27
C Red P	19000	17½	17	17½
C Regcou	4500	19½	—	—
C Sannor	7500	15	13	—
Conwest	1700	630	625	630
Cop Corp	2000	29	28½	—
Cop Man	2500	10½	—	—
Cowich	1000	43	—	—
Craigmt	100	$ 18⅞	—	—
Croinor	23000	30	29½	30
Crowpat	5550	14	13	13½
Cusco	48300	17½	17	17½
Daering	1000	15½	—	—
Deer Ho	5000	53	—	—
Deldona	15000	12	11	11½
Denison	160	$ 13	—	—
Donalda	6500	10	—	—
E Amphi	2000	6½	—	—
Fwest T	7000	24	23	—
Frobex	300	130	120	130
Glenn U	41850	44	41	43
Goldale	2500	32	31	—
GF Mini	39000	49	46	48
Goldray	500	46	—	—
Grandr.	14000	21	—	—
Granduc	100	580	—	—
Gulch	17000	8½	8	8½
Gulf L	446500	35	32	33
Gunnar	600	740	—	—
Heath	6000	8½	8	8½
Hollinge	350	$ 31	—	—
Hud Bay	275	$ 69¼	69	—
Hu Pam	2500	11½	—	—
Hydra Ex	1500	30	29	—
Int Helium	500	172	170	172
Iron Bay	500	86	—	—
Iso	800	360	—	—
Jacobu	137500	27	25	—
Jelex	43500	41	—	—
Joburke	1500	10	—	—
Joliet	1000	32	—	—
Jonsmi	10500	18½	18	—
Joutel	1400	160	—	—
Jowsey	1222	55	54	—
Kerr Add	700	715	710	715
Kilembe	200	375	—	—
Kirk Min	6000	30	—	—
Kopan	6500	19	—	—
L Dufault	500	980	—	—
Lake Li	11000	13	12½	—
L Osu	6000	24	23½	—
Latin Am	1000	23	—	—
Leitch	400	220	—	—
Lorado	100	172	—	—
Lyndhst	4000	9	—	—
Madsen	500	227	225	—
Magnet	1600	8	—	—
Maraigo	2000	13½	13	—
Martime	11700	87	87	87
Martin	10500	65	—	—
Mattgmi	700	$ 16½	16¾	16⅞
McIntyre	400	$ 57	56½	—
McWat	1500	25	—	—
Midrim	11000	47	—	—
Min Ore	69500	45	39	42
Moneta	1500	95	—	—
M Wright	2543	57	—	—
Murphy	100	365	—	—
Nat Expl	5500	18	16	18
New Ath	2000	29	—	—
Newconex	200	400	—	—
N Goldv	22500	15	14	14½
N Kelore	20500	23	20	—
Newlund	2000	20	19½	20
N Mylam	44000	21	20	21
Newnor	11500	23½	23	—
Norgold	16500	17	15½	17
Noriex	129000	32	30	—
N Bordu	2000	20	—	—
N Rank	3500	40	39	—
Northeal	11500	60	59	—
Northgate	1500	545	540	—
Norvalie	4500	11½	11	11½
Obaska	500	8	—	—
Oleary	10000	19	18	19
Opemiska	983	940	925	—
Orchan	500	575	—	—
Ormsby	3000	69	68	—
Paramaq	66800	24½	23½	24
Pax Int	18000	70	66	68
Pce Exp	135200	91	78	80
Peerles	13500	21	20	—
Pick Cro	500	65	—	—
Placer	200	$ 36⅛	36	—
Purdex	6000	11½	11	11½
Que Ascot	1000	11½	—	—
Quemont	100	$ 10¾	—	—
Radiore	5000	51	—	—
Raglan	2000	58	—	—
Rexspar	1613	12¾	—	—
Rockwin	2000	31	—	—
Row Con	30000	15	14½	15
Sand Ri	4000	6½	6	6½
Sherritt	600	325	—	—
Sigma	100	445	—	—
Silvmaq	5500	15	—	—
Sil Miller	12500	26	20	—
Sil Stand	2000	54	—	—
Steeloy	113500	28	25	26
Steep R	500	455	—	—
Sunburst	8000	20	19	—
Temag	500	90	—	—
Thom L	6000	69	61	63
Tombill	16100	126	120	124
Torbrit	1000	60	—	—
Trin Chib	2000	20	19	20
Un Buffad	1700	75	69	—
Un Keno	400	735	730	735
United C	82000	71	69	70
Violam	1000	325	320	325
W Malar	2000	8	—	—
West Min	5650	660	650	660
Willroy	500	148	—	—
Willsey	1000	15	—	—
Winch	7000	17½	17	17½
Windfall	26843	69	66	69
Young Hg	4000	12	11	12
Yukeno	66500	24½	23	24
Zenmac	29500	36½	36	—
Zulapa	500	33	—	—
PETROLES				
Alminex	3600	355	350	—
A Leduc	22500	30	29½	30
Banff	3200	175	174	175
Cal Ed	275	$ 23½	—	—
Calvert	2000	48	—	—
CS Pete	100	290	—	—
C Delhi	600	745	740	745
V Ex Gas	2600	126	124	125
Chartr Oil	100	198	—	—
Duvan	3000	14	—	—
Dynamic	1000	21½	—	—
Fargo	3100	294	285	290
Z Gr Plains	25	$ 11⅞	—	—
HB Oil G	216	$ 19	—	—
Medal	1000	435	—	—
Midcon	500	38	—	—
Murphy	100	365	—	—
Nat Pete	5800	340	330	340
N Davies	19000	25	24	25
NC Oils	100	290	—	—
Okalta	2500	13	—	—
Palliser	1500	37	—	—
Provo Gas	1200	188	—	—
[illegible]	6000	15½	14	—
Ranger	1000	130	—	—
Sarcee	14530	150	146	150
Spooner	1000	13	—	—
Teck Corp	2000	590	520	530
Triad Oil	1000	214	212	214
Union Oil	3540	$ 15	14⅞	—
Un Oils	12700	270	258	260
Wstates	600	755	750	755
W Decalta	1600	139	137	139
Yan Can	4000	6	—	—
MINES				
All Pitch	18900	27	26	—
Ag Rouyn	4000	24	—	—
Area	3700	190	—	—
Atlin Ruf	11500	13	12½	13
Aumaq	148200	13	11	11½
Bnkfield	13500	20	19	19½
Base Mets	5300	15½	15	—
Belcher	500	38	—	—
Belterre	106000	74	70	—
Bethlm	400	645	—	—
Bibis	13000	29½	28	—
Bidcop	1000	11	—	—
Bick Bay	15000	20	18½	20
Brunswk	100	980	—	—
Bnk Hill	277000	100	93	100
Camflo	600	134	133	134
Camp Chib	400	450	—	—
Cam Min	4600	38	37	38

Relance de la discussion à la conférence du commerce

GENEVE, (AFP) — La journée d'hier a été particulièrement importante à la conférence mondiale du commerce. Les délibérations, qui opposaient assez stérilement partisans et adversaires des préférences régionales, ont paru sortir de l'ornière qu'elles se trouvaient depuis plusieurs jours.

Le mérite d'avoir poussé en avant les travaux de la conférence revient avant tout à M. André Philip, chef de la délégation française, qui a fait un exposé "impressionnant", selon un expert britannique, des thèses françaises sur l'organisation des marchés et la stabilisation des prix des matières premières.

Le plan français rejette au deuxième plan la revendication essentielle des libres-échangistes : l'élimination des obstacles au commerce. L'organisation des marchés et la stabilisation des cours doivent, selon M. Philip, précéder et non suivre la suppression des tarifs douaniers. Les thèses dirigistes de la France font appel notamment au mécanisme des prélèvements à l'importation déjà utilisé par la CEE.

Le débat est donc engagé sur le principe d'une organisation mondiale des marchés, cohérente et rationnelle, ayant pour but d'assurer équitablement un transfert effectif de revenus des pays nantis vers le tiers monde.

Produits manufacturés

C'est une autre délégation du Marché commun, la délégation belge, qui a relancé la discussion sur le commerce des produits manufacturés et semi-ouvrés en exposant dans le détail un plan concret, le plan Brasseur, destiné à assurer des préférences temporaires dégressives et sélectives aux produits en provenance du tiers monde.

Les institutions

Le troisième événement de la journée a été marqué par la fin de la discussion générale sur les institutions avec une déclaration de l'URSS, démentant qu'elle songe à adhérer au GATT.

Toutefois, préconisant la création d'une nouvelle organisation mondiale du commerce, "générale et universelle", l'URSS admet que le GATT, perdant son autonomie, devienne le "comité tarifaire" de cette nouvelle organisation.

La commission financière est sur le point d'adopter la première résolution (d'inspiration italienne) de toute la conférence. C'est le plan israélien de financement du développement, dit "plan Horowitz", qui en fera l'objet.

Le "plan Horowitz" prévoit le lancement d'un emprunt international de $2 milliards placé dans le public à 5½ pour cent d'intérêt. Les fonds recueillis seront prêtés à 1 pour cent d'intérêt aux pays en voie de développement. La différence de taux sera financée par les 20 pays industrialisés.

L'URSS ne s'oppose pas à ce système, qui permettrait à bon compte de mobiliser des ressources considérables et ne coûterait par an qu'une somme de $80 à $100 millions à l'ensemble du monde développé.

Succès de B.A. à Goose River

Par suite d'une découverte importante effectuée par British American Oil en septembre dernier, les travaux de forage se sont révélés fructueux dans la région de Goose River, en Alberta, et, en conséquence, neuf puits sont entrés consécutivement en opération, tandis que les travaux de forage se poursuivent dans deux autres puits.

Les dirigeants de la compagnie estiment qu'il est encore trop tôt pour juger du potentiel de cette région, mais ils prévoient que les ressources en pétrole vont probablement égaler celles d'autres régions avoisinantes.

L'emplacement de ces puits est à environ 150 milles au nord-est d'Edmonton. En février on a complété la pose d'un pipeline de 18½ milles de longueur afin d'amener jusqu'au pipeline exploité par la Peace River Oil Pipe Line Company. Les livraisons s'effectuent actuellement au rythme d'environ 700 barils par jour.

rendement des valeurs

		Taux Div.	Prix Approx.	Rend %
Abitibi	•	.56	15	3.73
Algoma Steel		1.60	64	2.50
Aluminium	•	.60(k)	33	1.81
Argus Corp	•	.32	14	5.00
Bell Tel.	•	2.20	53	4.15
B. A. Oil	•	1.00	33	3.03
B. C. Forest		.60	29	2.06
Bldg Prod.		1.00	25	4.00
G 'n D. Sugar	•	1.20	24	5.00
boni incl.		1.20	24	5.00
Can Cement	•	1.20	45	2.66
Can Iron Fdy	•	1.00	32	3.12
Chemcell (1963		.30	14	2.14
Cdn Found.		.20	40	4.50
Cdn Brew	•	.40	19	4.00
CIL	•	.60	20	3.00
Cdn Vickers	•	1.00	18	5.55
CPR	•	1.50	41	3.65
Cons Paper	•	2.00	41	4.87
Dist Seag	•	1.80	55	3.21
Dom. Bridge		.40	19	2.10
D. Fndry & S	•	1.60	61	2.53
Dom. Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	•	.50	20	2.50
Dom. Oilcloth	•	1.60	33	4.84
Dom Tar	•	.80	19	4.21
Dom. Textile	•	.80	24	3.33
boni incl.		1.00	24	4.16
Donohue		1.00	24	4.16
Du Pont	•	.80	46	1.73
Dupuis "A"	•	.55	13	4.23
Fraser Co's		1.20	32	3.75
boni incl.		1.40	32	4.37
Frosst "A"		.60	19	3.15
boni incl.		.65	19	3.42
Grt Lakes P	•	1.00	23	4.34
Imp Oil	•	1.20	50	2.40
boni incl.		1.40	50	2.80
Ind. Accept.	•	1.00	24	4.15
Int Paper		1.05x	36	2.91
Interp. Pipe	•	3.00	85	3.34
boni incl.		3.20	85	3.77
Labatt	•	.55	19	2.89
Laura Secord	•	.70	20	3.50
MacLaren P & P		1.00	22	4.54
boni incl.		1.10	22	5.00
MacMillan Pap	•	1.00	30	3.33
Massey Ferg.	•	.50	21	2.38
Molson "A"		1.00	29	3.44
Molson B		1.00	30	3.66
Moore Corp.		1.10x	54	2.03
Nat Drug	•	.80	12	6.66
Ogilvie Flour	•	.60	15	4.00
Page Hersey		.60	29	2.07
Penmans		1.80	30	6.00
Power Corp	•	.25	11	2.27
Price Bros	•	2.00	43	4.65
Rolland Paper	•	.30	9	3.33
Salada Foods		.24	11	2.18
boni incl.		.30	11	2.72
Southam		1.00	28	3.57
Steel of C.	•	.70	25	2.80
St. Lawr. Corp.	•	1.00	22	4.54
Texaco Can.	•	1.60	58	3.76
Traders Fin A	•	.80	12	6.66
Viau Ltée	•	.80	13	6.15
Walker (n)		1.20	34	3.52
Zellers		1.40	42	3.33
BANQUES				
Cdn Imp.	•	2.00	63	3.17
boni incl.		2.25	63	3.57
Can. Nat.	•	2.00	78	2.55
boni incl.		2.20	78	2.82
Montréal	•	2.10	63	3.33
boni incl.		2.15	63	3.41
Nouv.-Ecosse	•	2.20	70	3.14
boni inclu.		2.45	70	3.50
Provinciale	•	1.40	55	2.54
boni incl.		1.45	55	2.63
Royale		2.40	73	3.28
boni incl.		2.55	73	3.49
Tor. Dom.		2.00	64	3.12
boni incl.		2.05	64	3.20
PRIVILEGIEES				
Argus "B"	•	2.70	53	5.09
Abitibi	•	1.12½	25	4.50
Celanese $1.75	•	1.75	38	4.64
Can. Cement	•	1.30	28	4.64
Dom. Glass	•	.70	18	3.88
Du Pont	•	1.75	82	2.13
Ogilvie Flour	•	1.75	39	4.48
Power C 4½%	•	2.25	45	5.00
Weston 4½%	•	4.50	97	4.63
MINES				
Asbestos	•	1.00	20	5.00
boni incl.		1.60	20	8.00
Cons. Smelt	•	.80	26	3.07
boni incl.		1.00	26	3.84
Dome	•	.80	28	2.85
Falconbridge	•	2.00	69	2.89
boni incl.		2.50	69	3.63
Hollinger	•	.60	30	2.00
Hudson Bay		3.00	68	4.41
Int. Nickel	•	2.20	84	2.61
boni incl.		2.40	84	2.85
Kerr-Addison	•	.80	23	3.49
Noranda	•	1.20	46	2.60
Quemont		.90	10	9.00

* Placement éligible pour les compagnies d'assurance Canadiennes. (L'éligibilité requiert le paiement d'un dividende depuis au moins les sept dernières années consécutives)

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Banque de Montréal	$0.52½ tr.	1- 6-64	30- 4-64
Can. Steamship Lines Ltd (priv. (X)	$0.31¼ tr.	2- 7-64	5- 6-64
Can. Malting Co. Ltd (ord)	$0.22½ tr.	15- 6-64	15- 5-64
Dom. & Anglo Invest. Corp L. (priv)	$1.25 tr.	1- 6-64	15- 5-64
Eagle Star Insurance Co. Ltd	2 shillings	1- 7-64	14- 5-64
First National Mortgage	$0.10	1- 5-64	1- 4-64
Kerr Addison Mines Ltd	$0.10 tr.	15- 6-64	29- 5-64
Oshawa Wholesale Ltd "A"	$0.25	1- 6-64	15- 5-64
id. "A" (XX)	$0.12½	1-12-64	16-11-64
Western Pacific Products & Crude Oil Pipelines Ltd	$0.25 tr.	15- 5-64	1- 5-64
George Weston Ltd (4½% priv)	$1.12½ tr.	1- 6-64	15- 5-64
id. (6% priv)	$1.50 tr	1- 6-64	15- 5-64
id. (cat. "A" & "B") (XXX)	$0.11¼ tr.	2- 7-64	12- 6-64

(X) Equivalent à 15⅝ cents sur les nouvelles actions.
(XX) 12½ cents après le fractionnement des actions à 2 pour 1.
(XXX) Le dernier dividende sur les actions "A" & "B" fut de 10 cents.

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture

Cette semaine, les prix ont été fermes et légèrement en baisse aux marchés à bestiaux de la métropole. Le commerce fut plutôt modéré et la demande passable.

On a conduit aux marchés 1,448 bovins, 3,056 veaux, 725 porcs et 69 agneaux et moutons.

Les **bouvillons** de choix cotaient de $24.25 à $25.60, ceux de bonne qualité de $23.50 à $24.25, les moyens de $21.75 à $23.25 et les communs, de $15.75 à $21.25.

Les **bonnes taures** rapportaient de $20.50 à $25.60, les moyennes de $18 à $19 et les communes de $11.50 à $18.50.

Les **bonnes vaches** valaient de $16.50 à $18, les meilleures, $19.75, les moyennes de $15 à $16.25, les communes de $13 à $15.50, et les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de $8 à $14.25.

Les **bons taureaux** se vendaient de $18.50 à $20.75, les communs et les moyens de $13.75 à $18.50.

Les **bons veaux** valaient de $24 à $27, les meilleurs, $28, les moyens de $19 à $24 et les communs de $14 à $19.

Les **porcs** de catégorie "A" valaient de $24.50 à $25.25, plus une prime de 80 cents. Les truies cotaient de $16.50 à $17.

Les **agneaux** du printemps valaient $35 et les bons moutons $12.

COURS DU DOLLAR

NEW YORK. — A l'ouverture des marchés, le dollar canadien était en hausse de 1-32 à $0.92 17-32 en devises américaines. La livre sterling cotait $2.79 30-64.

MONTREAL. — Le dollar américain inchangé, cotait en devises canadiennes, $108 3-2.

La livre sterling cotait $3.02⅝.

Face à l'événement, c'est à lui-même que recourt l'homme de caractère. Son mouvement est d'imposer à l'action sa marque, de la prendre à son compte, d'en faire son affaire.

Charles de GAULLE

CAHIER No 4 / PAGES 51-68 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / DECES / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, JEUDI 23 AVRIL 1964 — 80e ANNEE — No 161

OBSTRUCTION — Bien assis à l'entrée d'un "trottoir roulant" du pavillon Ford à la Foire mondiale de New York, ces piqueteurs du "Congrès pour l'égalité des races" (CORE) bloquent la circulation à l'intérieur de l'immeuble. Plutôt que de les déloger de force, la société Ford a préféré fermer son pavillon, hier.

Téléphoto UPI

A l'Expo de New York

Demi-échec du boycottage noir

NEW-YORK. (PA, UPI, AFP) Quelque 300 manifestants en faveur des droits civiques ont été arrêtés, hier, à l'ouverture de la Foire mondiale de New-York. Toutefois, malgré de nombreuses échauffourées avec la police, dont quelques-unes furent sanglantes, ils ne réussirent pas à gâcher l'inauguration de cette foire, à laquelle présida M. Lyndon B. Johnson. Grâce aux précautions prises par la police, presque totalement mobilisée pour la circonstance, une menace d'embouteillage monstre dans les rues de New-York ne se réalisa pas.

Le président Johnson était venu de Washington pour dédier la foire "à la paix par la compréhension". Pendant son discours d'ouverture du pavillon des Etats-Unis, au moment où il disait que l'Expo symbolisait les efforts "pour créer un monde où tous les hommes sont égaux, où tous les hommes sont libres", un choeur de manifestants se mit à chanter : "La liberté immédiatement, la liberté immédiatement !".

L'incident le plus grave s'est produit aux premières heures de la journée, lorsqu'une vingtaine de manifestants tentèrent d'arrêter une rame de métro en route vers les terrains de la Foire.

A la station de l'avenue Roosevelt, deux d'entre eux s'allongèrent sur les rails, en face du wagon de tête et refusèrent de bouger. D'autres s'étaient couchés à l'intérieur du wagon et empêchaient les portes de se fermer.

Utilisant des matraques, la police réussit à arracher 17 hommes et trois femmes de l'intérieur du wagon et de la voie ferrée. Plusieurs avaient la tête ensanglantée. Trois policiers furent blessés.

"Tout comme à Birmingham, tout comme à Birmingham", crièrent les manifestants au moment où on les conduisait en prison.

D'autres groupes de manifestants tentèrent de monter sur le toit des pavillons et d'attirer, de toutes sortes de façons, l'attention sur leurs demandes. Au moment où ils commençaient à troubler l'ordre, la police les appréhendait et les conduisait en prison.

James Farmer, directeur du "Congrès pour l'égalité des races" (CORE) a été arrêté au pavillon de la ville de New York. La police a déclaré qu'il obstruait l'entrée du pavillon.

Il semble que l'échec du boycottage noir soit dû, en bonne partie, au temps très maussade qu'il faisait hier, et à la large publicité donnée aux menaces d'embouteillage par les organisateurs des manifestations.

Il n'y a eu que 92,646 visiteurs, soit un nombre bien inférieur aux 250,000 ou aux 500,000 que l'on prévoyait.

La Foire de New York reste ouverte cette année jusqu'au 18 octobre, alors que l'an prochain, elle le sera du 21 avril au 17 octobre.

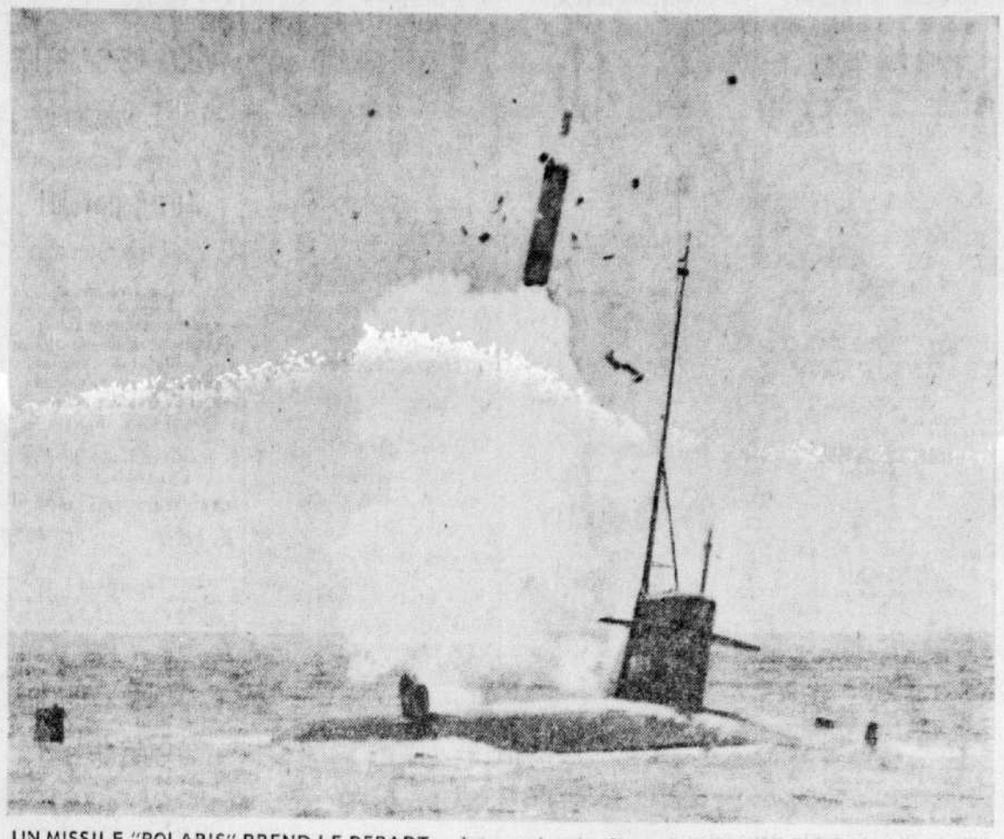

UN MISSILE "POLARIS" PREND LE DEPART — Le sous-marin américain "USS Henry Clay" vient de démontrer pour la première fois qu'un submersible "Polaris" peut lancer des missiles du même nom aussi bien lorsqu'il fait surface que lorsqu'il est en plongée. En moins de 30 minutes, le "Henry Clay" a lancé un missile sous l'eau et un autre de la surface de la mer. Cet essai a été effectué au début de la semaine au large de Cap Kennedy.

(Téléphoto, UPI)

Le Laos réclame la réunion de la conférence de Genève

VIENTIANE. (PA, UPI, AFP, Reuter) — Le roi du Laos, Savang Vatthana, a demandé à la Grande-Bretagne de reconvoquer la conférence de Genève en vue de régler la crise qui sévit présentement dans le petit royaume du sud-est asiatique, annonce-t-on officiellement aujourd'hui.

Un porte-parole du gouvernement de Londres révèle que cette requête est contenue dans un message que le monarque laotien a fait parvenir au secrétaire au Foreign Office, M. R. A. Butler.

Le roi aurait fait la même requête à la Russie, cependant que le prince Norodom Sihanouk du Cambodge adresse des lettres à Londres et à Moscou pour dire que la conférence des 14 nations devrait reprendre l'étude de la situation au Laos et envisager la possibilité d'une conférence internationale pour trouver une solution politique plus favorable à tous les pays de l'ancienne Indochine.

On croit savoir, par ailleurs, que 20 généraux laotiens ont promis leur appui aujourd'hui à la junte militaire de droite qui a tenté de déposer le premier ministre neutraliste, Souvanna Phouma, dimanche.

A la surprise des observateurs, le conseiller militaire du premier ministre, le général neutraliste Amkha Soukavong qui avait été arrêté au moment du coup d'Etat, participe à une réunion convoquée par les nouveaux maîtres. De plus, les commandants des sept régions militaires du Laos participent également à cette réunion au cours de laquelle les militaires ont déclaré ne pas savoir encore le sort qu'ils entendent faire au gouvernement de Souvanna Phouma.

Ce dernier vient de rentrer de Louang Prabang et il a déclaré: "Nous continuons à rechercher une entente raisonnable en vue de conjurer la crise." Le premier ministre s'est retiré à sa villa. Des militaires y montent toujours la garde mais on semble avoir relâché certaines restrictions.

Un porte-parole de la junte a dit que le problème consiste à regrouper un véritable gouvernement de coalition, car le Pathet Lao refuse de coopérer avec Souvanna Phouma depuis 14 mois.

Enfin, on apprend que la visite du roi du Laos à Paris le 28 et 29 avril prochains est reportée à une date ultérieure.

En Espagne

8,000 mineurs en grève

MADRID. (AFP) — Près de 8,000 mineurs sont actuellement en grève dans diverses régions d'Espagne, notamment dans les Asturies, à Puetollano (province de Ciudad Real) et à Rio Tinto (province de Huelva), a-t-on appris hier, à Madrid.

Bien que les raisons de ces arrêts de travail diffèrent d'une région à l'autre, les observateurs politiques à Madrid n'écartent pas l'hypothèse d'une action concertée.

Dans les Asturies, un millier de mineurs sont en grève pour protester contre les conditions de travail. Trois puits sont paralysés.

A Puertollano, quelque 2,000 mineurs, de trois puits, ont repris les revendications de la grève qui s'était déroulée il y a trois semaines environ dans la même région, et réclament des augmentations de salaires et la liberté syndicale.

Enfin, la quasi-totalité des 5,000 mineurs de Rio Tinto font la grève pour réclamer un nouveau contrat collectif.

Le Tanganyika et Zanzibar se fondent en un seul Etat pour combattre le communisme

DAR ES SALAM, Tanganyika, (AFP, PA, Reuter, UPI) — Un accord pour la formation d'une union entre le Tanganyika et Zanzibar a été signé hier par le président Julius Nyerere et le président Karume, annonce un communiqué officiel. On précise que les deux nations deviendront "un Etat souverain".

A Londres, on déclare, de sources diplomatiques, que l'union entre les deux pays aura probablement pour effet de diminuer l'influence communiste en Afrique orientale. On ajoute cependant que le risque d'une plus grande pénétration communiste, via Zanzibar, subsiste.

A Dar Es Salam, on déclare que le nouvel Etat sera dirigé à partir de cette ville, capitale du Tanganyika. Zanzibar est une île de l'océan Indien, à environ 25 milles des côtes du Tanganyika.

Le président Julius Nyerere du Tanganyika s'est rendu à Zanzibar hier et a rencontré le président Abeid Karume. A l'issue de leur entretien, un communiqué a été publié, déclarant que les deux hommes d'Etat ont signé un protocole d'union entre les deux pays. Il précise que les détails du protocole seront communiqués au Parlement tanganyikais qui a été convoqué en session extraordinaire pour demain.

Selon le quotidien tanganyikais "The Nationalist", progouvernemental, les deux présidents se sont entretenus à Zanzibar, hier, pendant 30 minutes, à huis clos tandis que leurs ministres attendaient à l'extérieur.

On considère que l'union projetée est l'un des mariages politiques les plus étranges résultant de la vague d'indépendance qui a soufflé sur toute l'Afrique.

Bien que le Tanganyika et Zanzibar soient deux anciens territoires britanniques, membres du Commonwealth, M. Nyerere est considéré comme l'un des chefs africains les plus modérés tandis que Zanzibar, qui a connu la révolution en décembre dernier, est devenu une République populaire pro-marxiste.

L'accord, qui est l'aboutissement de nombreux entretiens "secrets" entre personnalités des deux pays, semble être un succès personnel pour le président Nyerere et montre que la révolution de Zanzibar entre dans une nouvelle phase.

Le gouvernement tanganyikais était préoccupé par la tournure prise par la politique de Zanzibar, sous la pression d'éléments extrémistes.

On considère à présent que la signature de l'accord marque le succès des éléments modérés du parti afro-shirazi, dirigé par le président Karume de Zanzibar. On note aussi que l'accord a été signé alors que le cheik Abdulrahman Babu, protagoniste d'une politique de gauche, est absent de Zanzibar.

Babu ex-correspondant de l'agence communiste "Chine nouvelle", est en visite en Indonésie.

A Londres, certains observateurs estiment que l'astucieux Nyerere a su prendre avantage de l'absence de Babu pour s'entendre avec le président Karume, pour "enterrer" l'influence communiste à Zanzibar.

Brève escale à Montréal du président Heinrich Luebke

OTTAWA. (PC-AFP) — M. Heinrich Luebke, président de la République fédérale d'Allemagne, parti de Bonn pour effectuer un voyage officiel d'environ trois semaines en Amérique du Sud, devait faire escale aujourd'hui à l'aéroport international de Dorval.

LE PRESIDENT LUEBKE

Le président devait être accueilli par le secrétaire du gouverneur général, M. Esmond Butler, et le ministre de l'Industrie, M. Drury. L'avion présidentiel se posera ensuite en Floride, à Miami, avant de gagner, demain matin, la capitale péruvienne.

Le voyage de M. Luebke en Amérique du Sud le conduira successivement au Pérou, au Chili, en République argentine et au Brésil. Il est accompagné du ministre allemand des Affaires étrangères, M. Gerhard Schroeder, de Mme Wilhelmine Luebke et d'un petit groupe de fonctionnaires.

Le but de ces visites, souligne-t-on à Bonn, est de renforcer les liens créés par l'émigration et le commerce entre l'Allemagne et de nombreux pays d'Amérique latine.

On relève d'autre part que l'Allemagne occidentale est déjà le principal partenaire commercial de l'Amérique latine, après les Etats-Unis. On s'attend que le président Luebke soulignera, au cours de ses conversations, la volonté de son pays d'encourager une coopération plus étroite du Marché commun avec les Etats du centre et sud-américains, en indiquant que cette coopération serait facilitée par une intégration plus poussée des relations économiques inter-américains.

Les Cypriotes turcs qualifient de pure propagande le plan Makarios d'amnistie

NICOSIE. (AP, UPI, AFP) — Les dirigeants de la communauté turque de Chypre ont rejeté hier soir, peu après une déclaration radiodiffusée de Mgr Makarios, les propositions du président cypriote relatives à l'amnistie générale de tous les Cypriotes turcs et au démantèlement de toutes les fortifications grecques et turques, "en vue de prouver, autrement que par des mots", le désir de paix des Cypriotes.

M. Osman Orek, ministre cypriote de la Défense a affirmé au cours d'une conférence de presse que les propositions de Mgr Makarios "n'étaient que de la propagande" et que les dirigeants cypriotes-turcs les avaient rejetées, "parce qu'elles ne pouvaient contribuer à la solution du problème".

M. Orek a déclaré que le général Gyani, commandant des forces de l'ONU à Chypre, leur avait communiqué les propositions du président Makarios au cours d'entretiens récents qu'il avait eus avec eux, mais que Mgr Makarios lui-même n'y avait jamais fait allusion auparavant.

"Le but de sa déclaration est clair. Sachant que nous ne pouvons accepter ses propositions, il essaie de faire croire que nous ne voulons pas que la paix revienne dans l'île", a affirmé M. Orek.

M. Orek a ajouté :

"Le retour à la normale dans ce pays ne dépend pas uniquement de la disparition des sacs de sable."

Il a évoqué la nécessité de désarmer les Cypriotes grecs qui n'étaient pas membres des forces de sécurité prévues par la constitution cypriote.

Faisant allusion à la récente visite à Athènes de Mgr Makarios, le leader turc a affirmé :

"Nous jugeons que nous avons le droit de nous aligner sur Ankara alors qu'ils font de même avec Athènes. Personne à Chypre n'essaie de préparer le terrain pour une intervention turque."

Par ailleurs, un porte-parole de l'ONU a déclaré qu'une fusillade avait éclaté hier soir à Timi, près de Phaphos, dans la région ouest de Chypre. Des soldats suédois ont été envoyés sur les lieux.

Selon certaines informations, dont la presse se fait l'écho, deux Cypriotes grecs ont été blessés par des Turcs à Timi et dans le village proche de Mandria.

Réplique aux attaques des communistes contre Paul VI

CITE DU VATICAN (AFP) — "Le communisme et l'Eglise". Sous ce titre "L'Osservatore Romano" publie un article de son directeur adjoint, M. Federico Alessandrini, répondant à l'organe communiste "L'Unita" qui faisait grief à Paul VI de vouloir abandonner les voies tracées par Jean XXIII en revalorisant la personnalité de Pie XII.

M. Alessandrini : "N'ayant pu contrecarrer sans danger la vague d'amour et d'admiration suscitée par Jean XXIII, les communistes se résignèrent à la subir, en s'efforçant de faire de ce pape sinon un communiste, du moins un pontife disposé à laisser se dissoudre le patrimoine de l'Eglise. D'où la tentative d'opposer son pontificat à celui de son prédécesseur et aujourd'hui celle d'opposer Paul VI à Jean XXIII, pour faire rentrer dans les rangs les foules qui s'étaient laissé prendre par le charme de ce dernier pape."

A l'organe communiste, qui avait accusé l'Eglise de ne pas se libérer des entraves des "intérêts matériels", M. Alessandrini répond : "Ce n'est pas servir des intérêts matériels que de demander la liberté de répandre la parole du Christ, interdite par l'article 124 de la constitution soviétique. Ce n'est servir des intérêts matériels que de condamner la limitation des naissances pratiquées, par exemple, en Pologne. Ce n'est une compromission politique que de demander pour les familles la liberté d'instruire leurs enfants sans être privées de la puissanse paternelle, comme cela s'est produit en URSS. Ce n'est pas être "complice de l'impérialisme" que de demander que la liberté de culte, admise en théorie, soit effective, sans que ceux qui pratiquent risquent de perdre leur emploi".

Cinq mille prisonniers politiques au Brésil

CARACAS. (AFP) — Il y a actuellement plus de 5,000 prisonniers politiques au Brésil, qui sont pour la plupart de tendance sociale-chrétienne, a déclaré hier M. Emilio Maspero, secrétaire général de la Confédération latino-américaine des syndicats chrétiens.

M. Maspero a ajouté que la Confédération syndicale fera une démarche auprès des Nations unies et de l'OEA pour obtenir leur libération.

Les Syndicats chrétiens d'Amérique latine se sont violemment élevés contre le coup d'Etat militaire au Brésil et contre "l'intervention éhontée du secrétariat d'Etat américain et du président Johnson lui-même dans le cours des événements qui ont conduit à la chute du président Goulart".

M. Emilio Maspero a fait ces déclarations hier à Caracas, capitale du Venezuela.

AIDE CANADIENNE AUX FERMIERS — Les miliniers canadiens à Chypre font les tâches souvent les plus inattendues. Se déplaçant au moyen de deux voitures blindées et d'une jeep, des soldats du Royal Canadian Dragoons escortent un fermier et son troupeau de chèvres, revenant vers la ferme qui avait été abandonnée au cours d'un bombardement turc.

Aux USA, le gouvernement constitue le principal danger pour la presse

NEW YORK (UPI) — "C'est le gouvernement qui constitue le principal danger pour la liberté de la presse" a déclaré aujourd'hui M. Stanford Smith, directeur général de l'American Newspaper Publishers Association (ANPA) à l'issue de la 78ème réunion annuelle de cet organisme qui groupe 882 entreprises journalistiques aux Etats-Unis.

"Le gouvernement, dit M. Smith, s'est rendu coupable d'une initiative lourde de conséquences le 1er août dernier, lorsqu'il a envahi le champ de la transmission des communications par fil, en concurrence avec les agences de presse privées. A cette date, le département américain de l'Agriculture s'est aventuré, conjointement avec l'American Telephone & Telegraph à vendre un service de nouvelles dispensées par un réseau national de téléscripteurs à des entreprises commerciales privées."

Cette initiative, de faire observer M. Smith, vient en compétition avec l'entreprise privée d'autant plus que "tous les contrats de service sont sujets à l'approbation du département de l'Agriculture.

L'agence gouvernementale, précise encore le directeur de l'ANPA, transmet divers bulletins de nouvelles en plus des cotes du marché agricole pour lesquelles elle a été spécifiquement créée. Ceci veut dire que le gouvernement dispose d'un appareil grâce auquel "les autorités peuvent sélectionner l'information qu'elles transmettent, préparer des bulletins officiels, et les émettre sur le fil de l'agence gouvernementale directement aux nombreuses institutions agricoles qui, elles, se sont abonnées à l'agence pour obtenir les cotes du marché, et non de la propagande."

L'ANPA et la United Press International (UPI) se sont maintes fois élevées contre cette initiative du département de l'Agriculture, parce que "tous les quotidiens aux Etats-Unis sont directement affectés par ces façons de procéder qui produisent un impact sur les fils réguliers de l'Associated Press et de l'UPI."

Les deux agences américaines, de même que l'ANPA et plusieurs journaux tentent d'agir par le truchement des tribunaux dans cette affaire.

Selon le "Daily Mirror"

Profumo est devenu "travailleur social"

LONDRES. (Reuter) — L'ancien ministre de la Défense britannique, John Profumo, figure centrale l'an dernier d'un procès retentissant et de révélations sensationnelles, a commencé une nouvelle carrière : l'aide aux miséreux dans les taudis de Londres.

Le journal londonien à grand tirage "Daily Mirror" rapporte aujourd'hui, sous une manchette de première page, que le riche Profumo travaille cinq jours par semaine, sans rémunération, dans un centre de l'East End où l'on s'occupe des pauvres.

"En tant que ministre, il gagnait plus de $300.00 par semaine", dit le "Mirror". Mais son nouveau travail, qui est absolument volontaire et bénévole, ne lui rapporte par un 'penny'".

"Il essaie de refaire sa vie", a déclaré sa secrétaire particulière.

Profumo a résigné ses fonctions et abandonné son siège au Parlement l'an dernier à la suite d'un scandale politique dans lequel était impliqué le mannequin Christine Keeler et l'ancien attaché naval soviétique à Londres, Eugène Ivanov.

Cette affaire sensationnelle a ébranlé le gouvernement conservateur.

A Neuilly

PARIS. (AFP) — Le futur ambassadeur de la Chine populaire à Paris résidera à Neuilly-sur-Seine dans un hôtel particulier qui vient d'être acheté par la République chinoise. Il reste à trouver des bureaux pour installer les services de l'ambassade.

244 ACCESSOIRES D'AUTOS, DE CAMIONS

ACHETONS autos usagées et vendons pièces usagées, toutes marques. 866-1274.

ACHETONS autos démolition, vendons pièces usagées. G. C. Auto Part, 2251 Delorimier, LA. 5-0290.

AUBAINE, $70. tachomètre, renseignant sur mouvement du camion. 663-1428.

"BACHE" pour camion, 15 x 16 pieds, transmission over-drive, produits Chrysler. DU. 8-1889, après 7 heures.

CHARGEUR de batteries, set de torches à souder, valeur $300, vendrais pour $175. 1748 Dollard.

ESSIEUX d'autos, droites, ressorts, roues, $20. 681-6415.

MOTEUR Dodge 1956, très bonne condition, 728-5677.

MOTEUR de Dodge 1957, V-8, bon ordre, $50. OR. 7-7868.

MOTEUR 1952, Super Wasp, à vendre, $150. LA. 4-0595 midi.

PIECES D'AUTOS usagées de toutes sortes. Drouin Auto Parts, 8326 boul. Omer-Gaucher. MO. 5-6537.

PIECES usagées, tous modèles, transmissions rebâties. Joron, 3845 Rivard. 845-4144.

SPECIALITE : devants d'automobiles. Pneus usagés, radios. Juteau Automobile, 2055 Blvd Labelle, Chomedey, FE. 4-3115.

244 A REPARATIONS D'AUTOMOBILES

REPARATIONS en fibre de verre, de valise, plancher, carrosserie d'autos, pourries par le calcium. Ainsi que chaloupes et yachts. Estimation gratuite. Douville Fiber Glass, 677-5722.

246 REMORQUES ROULOTTES

AIRSTREAM 19', Globe Trotter, 5613. Comme neuve. Equipée. Sacrifiera. CApital 9-2425.

A LOUER, Rive Sud, un grand terrain pour remorque, pas d'enfants. Route 3, Brossard. OR. 1-4362.

BELLE roulotte prix $1200. Visible voisin 10733 St-Laurent 728-7701.

GLENDALE, 22 pi., tout équipée, $1,600. 676-6607.

MAISON MOBILE A VENDRE, 4½ PIECES, "GLENDALE", $4500. INTERURBAIN, STE-THERESE, 823-3833.

REMORQUE à bagages, 3 x 5, $110, châssis complet prêt à recevoir boîte $80. Spécialiste en fabrication de châssis, pour camps et roulottes. DA. 1-3510.

ROULOTTE de 2 ans, 16 x 48, état de neuf, toute meublée, nombreuses particularités. Raisonnable. 352-5302, après 6 p.m.

ROULOTTE Travelite 1954, 21 pieds, $1,000. 653-2323.

ROULOTTE Avalaire 1963, 25 pieds, toutes commodités, pneu de rechange. 671-3053.

ROULOTTE propre, 15 x 8½. WE. 5-0009.

ROULOTTE 17 pieds, toute équipée, 721-1056, après 11 hres matin.

ROULOTTES, 1963, parfaite condition, 14', 8785, 9e St-Michel. 8.00 a.m., 6.00 p.m. 729-5206.

ROULOTTE 36 x 10, "Glendale De Luxe", comme neuve, tout équipée. RI. 4-2329.

ROULOTTE Citation, 16 pieds, freins électriques, pas de toilette, tout équipée, barre de torsion (hitch) $1,800. DA. 1-3730, 10031 boulevard St-Michel. Modèle 1963.

ROULOTTE, toute meublée, 1962, 18 pieds, 2525 St-Georges, Ville Jacques-Cartier.

ROULOTTE aluminium, 10' x 4', couche 2 personnes, $550. 389-9331.

ROULOTTES nouvelles 14', $1,350., 17', $1,740., près Ste-Rose Diner, Fabreville. Exit 6 autoroute. 622-0016.

SERIE complète de remorques de voyage et maisons mobiles de 1964, 15 pieds, toutes équipées, $1225 ; 17 pieds, toilette et réfrigérateur, $1795. Long-Sault Travel Trailers, 11 milles ouest de Cornwall, Ontario, tournez au sud au point de correspondance de Long-Sault, Bilingue.

VENDRAIT roulotte, un an d'usage, 46x10, télévision, laveuse automatique, complètement meublée, s'adresser à : Maurice Savaria, UN. 1-2117 ou St-Jérôme — GE. 8-1255.

VENTE — LOCATION
Shamrock Pyramid, 1964, neuve, 6959 Upper Lachine Rd., 366-1678, 366-8578.

VOYAGES, VACANCES
Réservez maintenant roulotte voyages, neuves, couchant 4-5-6 personnes, prix raisonnable. Trailerville Park & Sale, 3850 Boul. Sir Wilfrid-Laurier, St-Hubert, OR. 6-4525.

246 A AVIONS

AVION 4 places, roues et flotteurs. M. Antonio Genest, 359, 6e Ave, Téléphone : LEcture 8-3803. Grand'Mère, P. Qué.

AVION à vendre, cub G-3, fabrique neuve, hélice en métal, 85 forces, 50 heures. OR. 6-1804.

CESSNA 140 sur roues avec moteur, 354 heures depuis majeur, indicateur de virage et d'inclinaison latérale, altinator, horizon artificiel, couverture neuve sur les ailes, excellent navigabilité, nouvel intérieur en vinyle. Vraie aubaine à $3,500. 725-9148.

249 ASSURANCES

A.A. assurance-auto-incendie 12 versements. LA. 6-5537. Soir FE. 4-3001.

ASSURANCE AUTOMOBILE, CAMIONS, INCENDIES. FINANCEMENT, 12 MOIS, SERVICE RAPIDE. 525-1516.

ASSURANCE-VIE, AUTO, FEU, YVON ROUSSEAU, FE. 4-2929.

250 VOYAGES TRANSPORT

CANADIEN, Films, visites train continental, entrée gratuite, réservations. Dimanche p.m. 26 avril. Evelyne Masson, jour VI. 4-8817 ; soir : MU. 4-3099.

DEMENAGEMENTS de tous genres, $6 heures, 2 hommes. Téléphone 722-5107.

PRENDRAIS 3 passagers, départ Abitibi pour fin semaine. Appeler 522-8512, après 5 heures.

PRENDRAIS passagers, pour voyage Mexique, départ fin mai. 669-7777 soir.

251 BICYCLETTES MOTOCYCLETTES

ASSURANCE de motocyclette et Scooter, 849-7311, N. Ménard, 9 à 5.

BICYCLE HONDA, 63, 150 CC — Appeler : DU. 1-5457.

BICYCLE C.C.M. Imperial Mark II, semi-course, 3 vitesses, $40., DU. 7-8466.

BICYCLETTE neuve, pour dame. Appeler : DU. 8-3851.

B.S.A. 650 CC, big-valves, comme neuf, $500. comptant. Soir : 527-2608.

BSA, gold star, 1960, 6,000 milles, comme neuf, Henri Houle, avant 6 heures, DU. 7-7133, soir: 722-4861.

HARLEY-DAVIDSON, Sportster 61, moteur neuf, parfaite condition, tout équipée. Soir : 10750 Clark, appt 1.

HARLEY DAVIDSON 74, 1957, peinture, pneus neufs. LA. 4-8593. LA. 2-9172.

HARLEY DAVIDSON 1956, avec side-car, bonne condition, 721-1179.

LOT de bicyclettes et tricycles CCM et Leader, neufs et usagés, à prix spécial. S'adresser 2846 Rouen.

MOTOCYCLETTE Triumph, Bonneville 120, 1962, très propre, à vendre. 766-0025.

MOTOCYCLETTE "Harley Davidson" sportster, comme neuve, bon prix. MU. 1-1446.

MOTOCYCLETTE très propre, 250 cc, $125, après 6 hres. MI. 5-1426.

NSU 1962, 150 cc, comme neuf. Bas millage. Pierre Bélanger. RA. 2-3789.

SCOOTER HARLEY-DAVIDSON, 1960, bonne condition. 334-7298 après 6 heures.

SCOOTER, 1960, bas millage, mécanisme parfait, tél. : 521-4219.

SCOOTER Lambretta 150 (1962), $300 comptant, appeler OR. 4-6869.

SCOOTER, Lambretta, 150, 1961, propre, à vendre, 721-8848.

SCOOTER Lambretta 175 c.c., $100 comptant seulement, 274-4722. Denis.

VINCENT Black Shadow, en bon ordre, avec pièces. OR. 7-4359, soir.

252 CARTES PROFESSIONNELLES

COMPTABLE AGREE

RAYMOND COUTURE, 25 est Prieur, suite 3, 381-2054.

MEDECINS

INSTITUT MEDICAL, psychologique, désordre psychosomatique, sexuels, nerveux. 134 Sherbrooke ouest. VI. 5-0356.

J. F. ROCHELEAU, maladies de peau, génito-urinaires, maladies des organes, 3431 ave Laval, 288-2424.

CHOQUETTE STANISLAS, maladies vénériennes, syphilis, gonorrhée. 2260 boulevard Pie-IX. CL. 8-9989.

MINISTERE DES RICHESSES NATURELLES DU QUEBEC

SOUMISSIONS

Jusqu'à trois heures, dans l'après-midi de VENDREDI, 8 mai 1964, le soussigné recevra des soumissions pour l'exécution des ouvrages d'essouchement, drainage, terrassements et gravelage, sur un parcours de 8 milles, nécessaires à l'ouverture du

CHEMIN à partir du milliaire 74 de la route AMOS-MATAGAMI jusqu'à la rivière Harricana.

Sur demande à l'honorable ministre des Richesses naturelles, adressée à l'attention de Maurice Ricard, bureau 318, Edifice du ministère des Richesses naturelles, 1620, boulevard de l'Entente, Québec 6, et moyennant dépôt d'un chèque visé, au montant de cent ($100.00) dollars, les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la zone ouest de la province, pourront se procurer les plans, devis, formules et documents de soumission. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé par une banque, pour un montant de vingt-cinq mille ($25,000.00) dollars.

La plus basse, ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Le sous-ministre,
P.-E. AUGER.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 13 avril 1964, par lequel "Omega Laboratories Limited" a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 13ème jour d'avril 1964, sous le No 1740140. Banque de Montréal, le 13 avril 1964.

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat, signé le 15 avril 1964, sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de CONTINENTAL DISTRIBUTORS LTD., furent vendus à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, fut enregistré le 20 avril 1964 au bureau d'enregistrement, division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1741933.
Banque Canadienne Impériale de Commerce

Par M. J.-M. CASAVANT.

ESTIMATEUR
demandé
Pour compagnie de boîtes pliantes (folding cartons) dans ville Saint-Laurent. Doit avoir expérience, anglais nécessaire, bonnes conditions. Appeler M. LACY.
Tél. 748-7323

CHEF COUPEUR
Pouvant diriger salle de coupe d'un atelier de tricot double. Expérimenté dans le marquage. Situation permanente, salaire attrayant pour homme compétent.
POUR CONVOCATION, TEL. A
274-3151

VENDEURS de CHAUSSURES
Organisation prenant de l'expansion recherche immédiatement les services de vendeurs expérimentés et agressifs. Soumettre application par écrit à
CASE 9757, LA PRESSE

PREPOSE AUX RECLAMATIONS
Expérience dans produits Ford désirable. Devra être capable de compléter réclamations d'après feuille de travail de mécanicien, selon méthode Ford. Assurance vie maladie accident.
Appeler M. P.E. Groleau, gérant
LANTHIER LALONDE AUTOMOBILE INC.
4411 rue Papineau LA. 6-4411

VENDEURS
de voitures neuves demandés par important dépositaire de voitures GENERAL MOTORS, expérience nécessaire dans la vente en général. Salaire, commission, boni et tous les bénéfices de la compagnie. S'adresser en personne chez
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 rue Lafontaine, Montréal
Voir M. G. Doucet ou M. H. Hamilton

EVALUATEUR D'AUTOMOBILES
demandé
Expérience nécessaire, position intéressante pour la personne qualifiée, salaire élevé, assurance-groupe.
Voir M. R. VINCENT
SANGUINET AUTOMOBILE Ltée
1965, LAFONTAINE, Montréal

REPRESENTANTS DES VENTES
Nous requérons les services de 2 vendeurs à commission pour vendre notre assortiment exclusif de fenêtres et portes Roslyn.
Nous sommes les plus vieux fabricants dans la Province. L'expérience dans le domaine n'est pas nécessaire mais cette demande intéressera surtout les vendeurs expérimentés dans la vente d'un produit de haute qualité pour résidences et institutions.
SCAFFOLD FAST (1961) LTD.
G. MANTHA — 766-2301

DISTRIBUTEURS DEMANDES
Dynamiques, belle personnalité, bonne instruction, aptitudes pour la mécanique, âgé de 25 à 50 ans disposant petit capital ou pouvant offrir garantie honnêteté, pour vente pièces de suspension et conduite d'automobiles, et outillage. Produits uniques, de qualité, connus et de grande consommation. Territoires protégés disponibles dans Montréal et la province. Revenus de $7,000 à $15,000 la première année. Doit posséder auto. Entraînement par spécialiste.
Pour entrevue : 10549 PARTHENAIS

INGENIEUR DES ESSAIS
Nous offrons un emploi d'avenir et présentant des responsabilités croissantes à un ingénieur dont la tâche sera d'effectuer des essais et des travaux de mise au point dans le cadre de programmes à long terme dans les avions civiles et militaires, notamment les dispositifs d'atterrissage, la commande en vol et les systèmes d'entretien. Les hommes d'expérience sont rares et nous cherchons quelqu'un qui possède une solide expérience des tests en laboratoire dans d'autres domaines mais qui se sentent en mesure d'accéder à des postes supérieurs après avoir reçu la formation requise.
Ecrire de sa main seulement au
Vice-président, Engineering, JARRY HYDRAULICS LIMITED
C.P. 1,000, Succursale postale Rosemont, Montréal
ou téléphonez à sa secrétaire, Mlle STINGEL
pour obtenir une entrevue.

AVIS AUX ENTREPRENEURS
Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent qui portent la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 476", concernant
MANOEUVRE ET INSTALLATION DE NOUVELLES MACHINES DE MANOEUVRE, DES PORTES D'ECLUSE A L'EXTREMITE AVAL DE L'ECLUSE 2 EXISTANTE — JUMELAGE DES ECLUSES DU CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa, 4e, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le jeudi 14 mai 1964.
On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, bureau 603, 685, rue Cathcart, Montréal (P.Q.), au secrétaire, Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e, ou au directeur des travaux, Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, 360, rue St-Paul, St. Catherines (Ont.), contre le versement de cent dollars ($100) qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.
Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, ou une garantie de dépôt, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, tenant lieu dudit dépôt, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et pour satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.
Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.
L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.
L.E. Béland
Secrétaire

PERMIS DE TRANSPORT GENERAL A VENDRE
Avec 4 camions, 30 milles de Montréal. Raison maladie.
Ecrire à case 9756, LA PRESSE

CANADA
LA PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL.
Transeuro Steel Corp., Une corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires en les Cité et District de Montréal.
Le cédant.
ET
Affiliated Business Factors Corp. une corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires en les Cité et District de Montréal.
Le cessionnaire.
La vente universelle des créances exécutées sous seing privée datée le 13 avril par le cédant au cessionnaire a été enregistrée le 16 avril dans la division de Montréal sous le numéro 1741349.
Procureurs pour le cessionnaire,
MENDELSON, ROSENTZVEIG, SHACTER & TAVISS

HYDRO-QUEBEC
SOUMISSION No A-431
Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 A.M., heure avancée de l'Est, le jeudi 14 mai 1964, relativement à la fourniture de :
Conducteur en aluminium A.C.S.R.
Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. — Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission. On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du
DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal.
Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention :
"SOUMISSION No A-431".
L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.
Les co-secrétaires
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 20 avril 1964.

A l'Assemblée législative

Une affaire de faux télégrammes

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — Une "affaire des faux télégrammes" a éclaté hier à la Chambre basse où se sont à peine éteints les échos de l' "affaire des faux certificats" et où, il y a quatre ans, l' "affaire des faux billets" avait déchaîné les passions.

Comme dit le proverbe, jamais deux sans trois !

C'est M. Daniel Johnson qui a donné le signal du lever du rideau en brandissant une feuille provenant — d'après son en-tête — du service télégraphique du CNR. La thèse de l'Opposition sur le Labrador avait l'appui des étudiants.

A la tombée du rideau, M. Jean Lesage accusait l'Union nationale d'avoir fait fabriquer le "faux télégramme" dans ses officines ... ce que démentait énergiquement la défense.

Au premier acte, le député de Bagot avait demandé au premier ministre des nouvelles d'une dépêche qu'il aurait reçue et qui contiendrait l'expression d'inquiétudes sur le sort du Labrador, arraché au "patrimoine national" du Québec.

— "Nous nions toute valeur au jugement du conseil privé, concernant ce territoire de 112,000 carrés !" disait le texte, faisant allusion au jugement qui a attribué le Labrador à Terre-Neuve.

— "Je n'ai rien reçu", a riposté M. Lesage.

— "J'en ai pourtant une copie qui m'a été livrée à mon bureau", s'est exclamé M. Johnson.

Le dialogue était engagé !

M. Lesage : "C'est un bleu ..."

M. Johnson : "Est-ce qu'on va préjuger le fond du télégramme d'un jeune homme ?"

M. Lesage, croyant avoir la confirmation que l'expéditeur était un ami de l'Union nationale : — "Comment se fait-il que le chef de l'Opposition sache que c'est un jeune homme ?"

M. Johnson, de déduction en déduction à la manière de Sherlock Holmes : "Je le sais par un procédé très simple. D'abord le signataire s'appelle Réjean Robidou. Je présume avec raison qu'il ne s'agit pas d'une fille. J'ai donc pensé que ça pouvait être un jeune homme. Réjean, sexe masculin ! Autrement ce serait Réjeanne ... Deuxièmement Réjean Robidou est président de l'association des élèves de l'Ecole secondaire de Ste-Foy. Je présume donc qu'il n'est pas encore qualifié pour recevoir sa pension de vieillesse ; c'est assez normal ..."

Par la suite, au cours du débat, **M. Lesage** a reconnu qu'un adolescent non identifié avait remis à son bureau un "papier quelconque" à l'entête du service télégraphique du CNR.

—"Ce n'est pas un télégramme. Je ne sais pas où ç'a été concocté, mais je m'en doute," a-t-il ajouté.

Voix ministérielles : "Ah ! Ah !"

L'Opposition blessée : "Oh ! Oh !"

Le tumulte s'étant calmé après un rappel à l'ordre de la part du président, **M. Johnson** proteste contre l'insinuation du chef du gouvernement :

—"Il est évident — les quolibets, les hurlements, les bruits insolite, les gestes de certains le prouvent — il est évident que les paroles du premier ministre ont été interprétées comme accusant l'Opposition ... Une telle interprétation pouvant être répandue par certains journalistes ou certains journaux qui ont des intérêts à soigner !"

A ce moment même, un représentant de l'Union Nationale commençait à distribuer des copies du "télégramme" aux membres de la Tribune de la presse.

M. Johnson : "Je n'ai pas vu évidemment l'original".

M. Lesage qui ne s'était pas aperçu de la distribution : "Je vais le donner aux journalistes"

M. Johnson : "Je pense que c'est presque fait" ...

Le chef de l'Opposition a continué en affirmant qu'il n'était pour rien dans le geste des étudiants.

—"Je n'ai aucune raison de douter de leur bonne foi !" a-t-il ajouté.

Un libéral : "Une autre baloune !"

M. Johnson : "J'ai promis ma collaboration à ces jeunes et ce n'est pas les tours de passe-passe du premier ministre qui pourront nous détourner du problème important des frontières du Québec du côté du Labrador ..."

Après quelques minutes, **M. Lesage,** revenant sur le sujet : "Le ministre du Revenu me demande s'il n'y a pas un proverbe français disant : "Qui s'excuse s'accuse !"

C'était encore viser le député de Bagot.

M. Johnson allait clore le débat en faisant observer que le sujet des frontières est "TABOU".

L'Assemblée législative ayant suspendu son travail pendant quelques minutes, M. Jean Lesage s'est dirigé vers les bureaux de la tribune de la presse pour montrer l'original du "faux télégramme".

—"Vous voyez, a-t-il dit, qu'il n'y a même pas de date, pas d'heure d'envoi ! Ce n'est pas un télégramme ..."

Sur ces entrefaites, **M. Daniel Johnson** s'est dirigé lui aussi vers les bureaux de la tribune de la presse où il a montré quelque surprise d'y voir déjà installé le premier ministre.

Les deux adversaires politiques exhibèrent alors, côte à côte, le document original reçu par M. Lesage et la copie de M. Johnson. Les feuilles portaient l'entête du télégramme du CNR, elles avaient été utilisées visiblement par les étudiants pour donner au texte un caractère plus officiel ... et certainement par souci d'économie, car de vrais télégrammes coûtent cher !

Puis **M. Johnson** a sorti de sa poche une véritable dépêche pour la montrer à **M. Lesage ;** elle était adressée au chef de l'Opposition ; elle appuyait la thèse de l'Union Nationale au sujet du Labrador. La signature ! "Un groupe de patriotes".

Le député de Bagot a soutenu qu'il s'agit de fonctionnaires désireux de garder l'anonymat.

Contre le Roi du pain

TORONTO. (PC, UPI) — Le Roi du pain, Garfield Weston, a fait l'objet d'acerbes critiques hier à la suite de ses déclarations de la veille. Il avait vigoureusement défendu l'apartheid d'Afrique du Sud.

M. Weston, dont les entreprises embauchent 6,000 Sud-Africains, avait déclaré : "Il est ridicule d'essayer d'obliger, par le moyen des Nations-Unies le gouvernement sud-africain à accorder le droit de vote à des millions de gens de couleurs dont les moeurs ne sont pas les nôtres et qui ne possèdent aucune notion de morale chrétienne".

Devant une telle déclaration, le député ontarien Stephen Lewis (néo-démocrate de Scarborough Ouest) a carrément demandé au gouvernement d'interdire la vente en Ontario des produits nutritifs provenant d'Afrique du Sud. Il a présenté une résolution à cet effet à l'Assemblée ontarienne.

Par ailleurs, un groupe d'écrivains, de professeurs, d'étudiants universitaires et même de femmes de maison a fondé le Comité anti-Weston et réclame le boycottage des entreprises Weston. Dans son communiqué de fondation, le Comité parle de l'irresponsabilité de M. Weston lorsqu'il s'agit du racisme sud-africain.

Patricia Morgan

TORONTO. (PC) — Trois médecins et l' "East General Hospital sont conjointement poursuivis à la suite de la mort de Patricia Morgan.

La poursuite judiciaire a été enrégistrée hier. Elle mentionne les noms du chirurgien en chef de l'hôpital, M. Bernard Plewes, le résident en chef en chirurgie, M. A. T. Varga, et le chirurgien alors en opération, M. Kenneth Brown.

Mlle Morgan était morte à l'hôpital peu de temps après une opération et on avait ultérieurement découvert des pinces dans son abdomen.

La poursuite réclame des dommages pour négligence dans les soins et traitements fournis à Mlle Morgan lors de son passage à l'hôpital.

Fonctionnaires en arbitrage

FORT HOPE. (PC) — L'Association des fonctionnaires ontariens a décidé de porter ses demandes en arbitrage.

La nouvelle a été annoncée hier au cours d'une réunion après que l'exécutif eut été accusé par les membres d'inaction.

En conséquence, on a convoqué d'urgence une réunion spéciale pour discuter des procédés de mise en arbitrage. Elle est fixée au 16 mai.

Quelques 300 personnes représenteront tous les fonctionnaires impliqués.

Un professeur de McGill, M. Saul Frankel, représentera les membres de l'association au bureau d'arbitrage. Davis Lewis sera le conseiller de l'association.

L'Association a déclaré qu'après plusieurs mois de négociations sur le coût de participation des employés à un régime d'assurance-santé, "l'Association a été obligé de recourir à l'arbitrage comme seul moyen d'en venir à une décision."

NOUVEAU LOCATAIRE — M. G. K. AUBUT (à gauche), directeur de district du ministère fédéral des travaux publics, essaie les clés de l'immeuble de l'Aviation internationale que vient de lui remettre M. LUCIEN FORGUES (à droite), directeur du Service des immeubles à la Région du Saint-Laurent. Le ministère du gouvernement fédéral a signé un bail à long terme pour occuper l'immeuble sis entre les rues Dorchester et Université, et qui appartient au Canadien National. Le siège social de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile demeurera dans cet immeuble.

L'opinion canadienne

Majorité pour les relations diplomatiques avec Pékin

(Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés.)

La proportion de Canadiens convaincus que leur gouvernement devrait accorder la reconnaissance diplomatique à la Chine populaire grandit encore. Elle constitue aujourd'hui la majorité, soit 51% des citoyens interrogés à ce sujet. En 1959, 32% seulement des citoyens partageaient cet avis. Le sondage Gallup d'alors relevait 44% de citoyens hostiles aux relations diplomatiques avec Pékin. Aujourd'hui cette opposition ne réunit plus que 33% des Canadiens questionnés à ce propos.

Voici la question qu'a posée l'Institut canadien de l'Opinion publique à des échantillons de la population adulte :

"Croyez-vous que le Canada doive ou non reconnaître le gouvernement communiste de la Chine populaire, c'est-à-dire nommer un ambassadeur auprès de Pékin, et traiter avec ce gouvernement ?"

	1959	1964
Oui	32%	51%
Non	44%	33%
Sans réponse	24%	16%
	100%	100%

Voici comment se partagent les citoyens des divers partis à cet égard :

	Progr. Cons.	Libér.	Divers
Oui	51%	56%	61%
Non	36%	27%	28%
Sans réponse	13%	17%	11%
	100%	100%	100%

C'est le parti progressiste conservateur qui se montre le plus défavorable aux relations diplomatiques avec la Chine populaire : 36% ; mais même dans ce groupe politique, la majorité, soit 51%, préconise de telles relations ; 56% des libéraux, 61% des adhérents des partis récents sont favorables à la reconnaissance diplomatique de Pékin.

L'absence de relations diplomatiques n'empêche pas le Canada d'exporter du blé à la Chine, depuis trois ans.

Le bill Cass sera étudié "sans publicité"

TORONTO. (PC) — Le bill 99, qui avait provoqué une crise en Ontario le mois dernier, a été soumis à un comité de la législature ontarienne et sera bientôt étudié "sans publicité". En fait, on commencera son étude dès demain, à 10 h. a.m.

Le bill 99 s'intitule The Police Amendment Act. C'est cette loi qui avait provoqué la démission du procureur général Frederick Cass.

Le peuple n'a plus confiance en LaMarsh et Gordon (Balcer)

"Judy LaMarsh et Walter Gordon ont perdu la confiance du peuple canadien", déclarait hier soir M. Léon Balcer "le député en chef des conservateurs" au cours du congrès annuel de l'Association des progressistes conservateurs de St-Laurent-St-Georges.

Vous vous souvenez du budget Gordon et du régime de pension de Mlle LaMarsh ? a demandé M. Balcer à son auditoire. Où sont-ils maintenant ?

"Après avoir mis les provinces dans une situation telle qu'elles n'avaient plus rien à espérer, M. Pearson n'a pas envoyé ses ministres Gordon et LaMarsh discuter de taxes et de pensions avec le Québec, mais plutôt Tom Kent et le benjamin des ministres, Maurice Sauvé.

"M. Pearson a cru à ce moment qu'il avait fait tant de dommage qu'il était temps de faire quelque chose.

"Ce dommage avait été causé par M. Gordon et Mlle LaMarsh. Où se trouve M. Gordon maintenant, on ne l'entend plus parler ?

"LaMarsh et Gordon ont perdu la confiance du peuple canadien."

M. Balcer a déclaré que le cabinet de M. Pearson, au cours des derniers 13 mois avait mis les relations entre le fédéral et les provinces dans le plus piètre état qu'ait connu l'histoire de la Confédération.

Tandis que M. Lamontagne prêchait dans l'ouest du pays et que M. Pearson faisait appel à l'unité, dit-il, le cabinet prenait des mesures anticonstitutionnelles et effectuait de nombreux reculs dans sa législation.

Et à son tour, M. Balcer fit un appel à l'unité.

"Une des choses les plus importantes actuellement au Canada, c'est le maintien de bonnes relations entre Canadiens français et Canadiens anglais.

"Et tout homme public doit se faire l'apôtre de l'esprit d'unité et de respect mutuel dont ont fait preuve les Pères de la Confédération.

"N'oublions pas que le Canada est un grand succès humain sur le plan des relations entre deux grandes races et deux grandes civilisations.

"Nous avons deux exemples de ce que nous pouvons devenir. En Belgique, deux groupes ethniques cohabitent au milieu de conditions explosives parce que le gouvernement a tendance à tout centraliser. Mais de l'autre côté, en Suisse, diverses nations vivent dans l'harmonie et c'est un très grand succès.

"Rappelons qu'il en fut ainsi dans notre histoire, en 1867, avec les conservateurs MacDonald et Georges-Etienne Cartier."

Le complexe Manicouagan-aux-Outardes

L'Hydro accorde trois contrats

L'Hydro-Québec vient d'accorder trois contrats d'une valeur totale de plus de $1.1 million, pour l'équipement de centrales, pour des lignes de transmission et pour un poste important. Ces contrats concernent le complexe Manicouagan-aux Outardes, et les cables qui transporteront l'énergie d'une tension de 735,000 volt aux centres de consommation de Québec et de Montréal.

La Compagnie Davie Shipbuilding Ltd est l'adjudicataire, au montant de $699,500, toutes taxes de ventes incluses, d'une commande pour la fourniture des matérieux, pour la fabrication, la peinture et la livraison à Québec ou à Montréal, des vannes du déversoir et de leur mécanisme de levage destinés au barrage de Manic 2, ainsi que le montage et la peinture de cet équipement au chantier.

Aluminium Co of Canada Ltd, de Montréal, a reçu une commande au montant de $392,-683.02 pour fournir un conducteur d'alliage d'aluminium sur âme d'acier.

Le poste de Boucherville, qui sera le terminus à Montréal de ces deux lignes, sera protégé par une clôture en mailles d'acier construite apr la compagnie Collet Frères Ltée de Montréal, au montant de $58,500. Ce contrat spécifie aussi la construction de deux panneaux et l'excavation nécessaire.

NOMINATIONS AU CN — M. J. A. McDonald, vice-président des Chemins de fer Nationaux, région du Saint-Laurent, annonce la nomination de M. FREDERIC PHANEUF, (à gauche) au poste d'adjoint spécial au vice-président et celle de M. EMERY LEBLANC (à droite) au poste de directeur des relations extérieures. M. Phaneuf, âgé de 43 ans, avait depuis quatre ans la responsabilité des relations extérieures de la région du Saint-Laurent. Il avait été auparavant directeur des services français des relations extérieures pour l'ensemble du Réseau. M. Leblanc, âgé de 45 ans, était jusqu'à présent adjoint au directeur des relations extérieures de la région de l'Atlantique, à Moncton. Avant d'entrer au service du CN en 1963, il était rédacteur en chef de L'EVANGELINE, quotidien de langue française publié à Moncton.

Débat sur le patronage au ministère de l'Agriculture

QUEBEC. (**J. G.**) — A M. Johnson qui accusait son ministère de faire parvenir aux candidats libéraux battus la copie des travaux effectués par le gouvernement dans les comtés, le ministre de l'Agriculture a répondu : "Je les enverrai à qui je voudrai."

Dans le feu de la discussion M. Courcy devait ajouter : "S'il pense que je vais envoyer ça au chef de l'Opposition."

Tout en qualifiant le ministre de "patroneux systématique" M. Johnson avait affirmé que dans Bagot c'est le candidat libéral battu, le notaire Cardin, qui recevait les informations sur les "heures de travaux de tracteurs" destinés au comté.

"Le ministre, a-t-il dit, quand il envoie à l'agronome le nombre d'heures envoie en même temps une lettre au patroneux pour les avertir qu'il y a tant d'heures à distribuer. Si ce n'est pas une invitation au patroneux de s'en occuper ..."

Et comme le député libéral Gaston Binette suggérait au chef de l'Opposition de soumettre au ministre la procédure que suivait l'Union nationale, M. Johnson a reconnu que par la force des circonstances, sous l'Union nationale, parce que c'était le début d'une foule de législations, le député était devenu "une espèce de bureau de service social, un bureau de services de toutes sortes".

"Nous nous sommes usés dans le temps, a-t-il confessé, à nous occuper de ces problèmes qui relevaient de l'administration, mais il n'y avait personne pour s'en occuper.

"En vertu de quel principe, demanda-t-il ensuite, dans sa grande théorie du député législateur, le ministre envoie-t-il à ce monsieur battu, des informations destinées à l'agronome puisque c'est lui qui doit voir à ce travail ?"

M. Courcy lance alors : "S'il pense, lui, que je vais envoyer ça au chef de l'Opposition."

M. Jean-Jacques Bertrand intervient : "Pourquoi ?"

M. Courcy, avec fermeté : "Jamais, jamais, ce n'est pas de la manière qu'il agit ici dans cette chambre."

M. Jean-Jacques Bertrand, reprend : "Pourquoi ?"

Et M. Courcy ajoute, toujours avec fermeté : "Je n'en ai pas confiance." Il devait finalement déclarer : "Je les enverrai à qui je voudrai."

M. Johnson de riposter : "Prêchons la vertu, et pratiquons le vice ... Le scandale ce n'est pas d'envoyer une lettre aux "patroneux" mais de prêcher qu'on doit abolir cette sorte de patronage et le pratiquer, et le défendre comme le ministre actuellement."

A l'ajournement de la séance, députés du gouvernement et de l'Opposition s'accusaient réciproquement de patronage présent et passé et les crédits de l'Agriculture continuaient de traîner.

Sillery !

Pas de permis de la Régie sur le campus

QUEBEC. (PC) — Le conseil municipal de Sillery s'est opposé fermement lundi à l'émission d'un permis de club au Pavillon Pollack, centre social situé sur le campus de l'Université Laval.

La Régie des alcools du Québec avait demandé au conseil s'il avait des objections à cette demande.

"Les étudiants ont déjà assez d'occasions de fréquenter les bars et les clubs de la ville sans en installer un sur le campus," a dit le conseiller Paul Lemieux.

Télévision d'Etat à Québec en septembre

OTTAWA. (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Lamontagne, a annoncé à la Chambre des Communes, mercredi, que le deuxième poste de télévision français de la ville de Québec, appartenant au réseau de Radio-Canada, inaugurerait ses émissions en septembre.

Québec ne possédait jusqu'ici qu'un poste de télévision privé en français.

M. Lamontagne, de qui relèvent télévision et radio, a répondu à M. Guy Marcoux, député créditiste de Québec-Montmorency, que Radio-Canada n'avait pas de plan établi concernant l'installation d'un poste de télévision anglaise à Québec.

CKMI, un poste privé affilié au réseau anglais de Radio-Canada diffuse 55 heures d'émissions anglaises par semaine à Québec.

Les studios du nouveau poste de Radio-Canada seront situés dans la banlieue de Sainte-Foye et le transmetteur sera érigé sur l'île d'Orléans.

Une autre condamnation pour vente d'un journal sans permis, à Montréal

D.) — Robert Gillet, 19 ans, accusé d'avoir illégalement vendu dans la rue un journal séparatiste appelé "Québec Libre" a admis sa culpabilité hier matin devant le juge Gérard Simard de la Cour municipale et a été condamné à $10 d'amende.

Deux autres jeunes gens, Jacques Poirier, 19 ans, et Roger Charlebois, 20 ans, qui devaient également subir leur procès hier matin pour la même infraction au Code municipal, ont vu leur cause remise au 28 avril en raison de l'absence de leur avocat, Me Gilles Duguay.

On sait qu'à cette même date, André Gagnon et Michel Massicotte, deux membres du FRI accusés eux aussi d'avoir vendu sans permis des journaux, subiront également leur procès.

Jusqu'ici 12 personnes ont comparu en Cour municipale pour avoir commis cette infraction. Cinq d'entre elles ont été condamnées à l'amende cependant que 7 autres subiront sous peu leur procès. On compte parmi les accusés, trois camelots de "Montréal-Matin".

L'Hydro accorde 11 contrats

Des transformateurs de distribution, des poteaux nécessaires à l'exécution du projet de conversion dans le nord-ouest du Québec, le nettoyage de l'intérieur du siège social de l'Hydro-Québec et la construction de conduits et puits d'accès à Ville d'Anjou, font partie de 11 contrats de plus de $1.2 million octroyés par l'Hydro-Québec.

Cinq compagnies fourniront des transformateurs de distribution pour le projet de conversion dans la région minière du nord-ouest. Ces compagnies sont : Canadian General Electric Co. Ltd, $96,431.16. Les Transformateurs de Québec, de Québec, $84,240; Canadian Westinghouse C. Ltd, $78,440; Ferranti-Packard Electric Ltd., $9,866 et la compagnie torontoise, Moloney Electric Co. of Canada Ltd., $1,206.15. Le seul autre soumissionnaire fut Pioneer Electric Eastern Ltd.

Pour être utilisés au même endroit, Domtar Chemicals Ltd, Creosoting Division, de Montréal, fournira 1,800 poteaux de cèdre rouge de Colombie pour la somme de $87,930. A cette même compagnie a aussi été adjugée une partie, au montant de $75,561, d'un contrat s'élevant à $418,427.80, pour la fourniture de 9,330 poteaux similaires qui seront utilisés dans la région de Montréal. Les autres compagnies qui se partagent ce contrat sont : B.J. Carney & Co. Ltd, de Enderby, B.C., qui reçoit $118,600; Thibaudeau & Frère Enrg. de Ville St-Georges, Beauce, $105,502.50; Bell Pole Co. Ltd, de Lumby, B.C., $90,855 et la compagnie montréalaise, Laminated Structures Ltd, $27,909.30.

Le nettoyage intérieur du siège social est confié à la compagnie montréalaise, Consolidated Building Maintenance Ltd, au montant de $236,458.40. Ce contrat est pour une durée de deux ans.

Un contrat de $60,000 a été octroyé à la compagnie Ferranti-Packard Electric Ltd, de Montréal, pour la construction de six réactances de mise à la terre, avec transformateur auxiliaire pour la région de Montréal, alors que les compagnies Lacal Inc. et Siemens Halse Siemens Shuckert (Canada) Ltd fourniront 1,000 parafoudres aux montants respectifs de $18,130 et $8,142.60.

La compagnie Charles Duranceau Ltée est l'adjudicataire d'un contrat de $54,072.05 pour la construction de conduits et puits d'accès à l'intersection du boul. Métropolitain et de la route transcanadienne à Ville d'Anjou. E.R. Chagnon & Fils Ltée, Common Construction Co. Ltd, Inspiration Ltd, Les Développements du Nord-Est Ltée, W. Rourke Ltd et Pierre Brossard Ltée ont aussi présenté des soumissions pour ce contrat.

Par l'entremise de sa succursale montréalaise GMC Truck Retail Branch, la compagnie General Motors of Canada Ltd., a obtenu un contrat de $46,973 pour la livraison de plusieurs camions.

Divers fils de hauban, représentant une somme de $24,569 seront achetés de la compagnie montréalaise, Automatic Electric Sales Ltd.

Banque contrainte de remettre un dépôt à une veuve héritière

Par suite de l'inaction des exécuteurs testamentaires de son mari, une veuve oblige une banque à lui remettre ce que celle-ci détenait au nom du défunt.

En condamnant la Banque Canadienne Nationale à remettre à Mme Armand Brault une somme de $7,978 représentant le montant d'un compte de banque appartenant à son mari, le juge Joseph Jean, de la Cour supérieure, déclare que la banque qui refusait de remettre la somme mentionnée plus haut à la veuve héritière et seulement aux exécuteurs testamentaires de la succession, n'était pas tenue de veiller à l'exécution du testament de M. Brault.

Ce dernier avait institué par son testament la demanderesse sa légataire et son unique héritière, tout en nommant son fils et son neveu exécuteurs testamentaires.

Ceux-ci n'ayant pas agi pendant l'an et jour, Mme Brault les fit mettre en demeure d'avoir à rendre compte de leur gestion. Ils n'agirent pas davantage et c'est alors que la veuve régla elle-même la succession, versant les droits requis aux autorités.

Mme Brault en informa la banque qui refusa de lui remettre ce qu'elle détenait en dépôt sous le prétexte qu'elle était tenue de le remettre aux exécuteurs testamentaires et non à l'héritière.

Le juge considère que la banque avait eu connaissance du testament et savait que la demanderesse avait droit de recevoir ce dépôt, lorsque les droits de succession seraient payés.

"La loi des banques que la défenderesse invoquait, déclare le juge, loin de l'empêcher de verser ce dépôt lui permettait de le faire sans crainte et d'obtenir une quittance valable de la défenderesse."

L'Alliance Française décore le juge Chabot

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Deux médailles de l'Alliance Française de Paris ont été remises à M. le juge Victor Chabot, premier président, et à Mme Antonio Perreault, première vice-présidente. Le consul de France M. Robert Fauris a décerné les décorations au cours de la troisième conférence de l'Alliance.

Ces médailles commémorent le dixième anniversaire de fondation de l'Alliance Française à Saint-Hyacinthe 1953-1963. Elles sont aussi un gage d'appréciation du travail effectué par les membres fondateurs.

Les médailles ont été décernées à la suite d'une conférence donnée lundi soir par le Révérend Père Houyvet, o.p.

L'Institut Prévost

Le Dr J.-Alphonse Couturier, ministre de la Santé Publique, a déclaré que la Commission Régnier est en train de rédiger son rapport à la suite des investigations touchant à l'Institut Prévost.

L'enquête est maintenant terminée.

LE PAPE PAUL VI a invité un enfant de 5 ans à le rejoindre sur le balcon du Palais Apostolique, hier, alors qu'il recevait en audience environ 15,000 propriétaires italiens de petites fermes. "Nous aimons les enfants de la campagne", a déclaré le pape, en voyant le garçon dans la foule. Il l'a alors invité à le rejoindre sur le balcon, et l'a pris dans ses bras.

Les détails de l'accord ferroviaire

WASHINGTON (AFP) — Le règlement du conflit entre les compagnies de chemins de fer et les syndicats annoncé hier soir par le président Johnson porte sur les points suivants :

I) **Questions de salaires :** Tous les employés payés à l'heure auront droit à sept jours de congé annuel. Les chauffeurs qui doivent passer plus de quatre heures en dehors de leur lieu de résidence recevront une indemnité de logement et de nourriture. Les contremaîtres des gares de triage et les employés auront droit à une augmentation horaire qui réduira l'écart existant actuellement entre leur salaire et celui des employés payés au mois.

Cette mesure touche à peu près cinquante pour cent des membres des cinq syndicats impliqués dans le conflit.

II) **Organisation du travail :** Les compagnies seront autorisées à réduire le nombre du personnel des wagons destinés au service des voies.

III) Les compagnies renoncent à modifier le système des salaires en vigueur actuellement et sont d'accord pour que les augmentations de salaires possibles se fassent sur le salaire horaire de base et non pas sur le parcours kilométrique jusqu'au premier janvier 1968.

IV) Les syndicats, de leur côté, ont renoncé à demander le paiement d'heures supplémentaires pour les employés roulants et de primes de nuit pour tous les employés.

V) Une commission comprenant des représentants des compagnies et des syndicats sera enfin chargée d'étudier la proposition faite par les compagnies d'ajouter certaines bretelles secondaires au parcours fait actuellement par les chauffeurs pour qu'ils fassent effectivement leur temps de travail.

UN PIONNIER DU TELEPHONE DECEDE — M. Elhanan Bowman, un pionnier du téléphone, est décédé récemment à l'hôpital de Chesley, près de London, Ontario, onze jours après son 90e anniversaire de naissance. Il mit au point aux environs de 1900 le "North Brant Telephone System" après avoir pris connaissance de l'invention d'Alexander Graham Bell et installé un téléphone dans sa maison et un deuxième dans la maison d'un ami qui demeurait à plusieurs rues de chez lui. En 1908, il construisit un standard qui fut utilisé pendant un demi-siècle.

Téléphoto PC

Culture du tabac

La Bulgarie, qui a exporté 80,000 tonnes de tabac en 1962, se classe au premier rang en Europe et au second dans le monde dans la production du tabac per capita.

Le recrutement du personnel de l'Expo n'est pas terminé

OTTAWA. (DNC) — Même si l'on trouve déjà à la Société de l'Exposition 290 employés qui gagnent plus de $10,000 par an, le recrutement du personnel n'est pas terminé, révèle le ministre du Commerce, M. Sharp.

C'est au conservateur George Muir, de Lisgar, que le ministre a donné cette réponse, après que M. Muir eut paru se scandaliser des proportions que prend la société de l'Exposition universelle.

Contrat d'un autre million de tonnes de terre pour l'Expo

Le comité exécutif a décidé d'adjuger un contrat à Desourdy Construction Limitée en vue du transport par camions d'un million de tonnes de matériaux de remblai dans la zone de l'île Notre-Dame, île qui constituera une partie de l'emplacement de l'Expo 1967.

Le contrat est adjugé au prix de $880,000. Il y avait cinq soumissions. Elles furent ouvertes le 14 avril. L'offre soumise par Desourdy Construction a été jugée la plus basse et conforme aux cahiers des charges.

Le comité exécutif a autorisé une dépense de $950,000 requise pour le contrat, les frais d'études techniques, de surveillance et d'inspection ainsi que les autres dépenses incidentes.

Telle dépense sera imputée sur le solde disponible des crédits votés par le conseil municipal le 12 juin 1963 et le 19 mars 1964 pour acquérir et mettre en état convenable le terrain nécessaire à la tenue de l'Expo, à même l'emprunt autorisé.

Nécrologie

M. JOSEPH A. DUTIL

M. Joseph A. Dutil, contremaître à la voirie provinciale, est décédé à sa résidence après une longue maladie, à l'âge de 56 ans, 10 mois.

Il était l'époux de dame Marie-Jeanne Maria Maheu et était domicilié à 53 Railroad st., Rock Island, Qué.

Outre son épouse, il laisse son frère Henri; ses soeurs : Mme vve Henri Caron (Armandine) de Lewiston, Me., Mlle Maria Dutil de Montréal. Mme Roméo Boudreau (Rosa) de Barre, Vt., Mme vve Eddy McMullen (Blanche) de Rock Island, Qué. et Mme Evariste Cloutier (Aurore) de Rock Island.

Ses beaux-frères : MM. Alfred Maheu, de St. Jérôme; Léopold Maheu, de Montréal; Rosaire Maheu, de Montréal et le Rév. Frère Magloire Maheu, professeur à l'Université Laval de Québec.

Ancien journal

La première édition du "Boston News-Letter" fut publiée en 1704.

Organisateurs des voyages en groupe

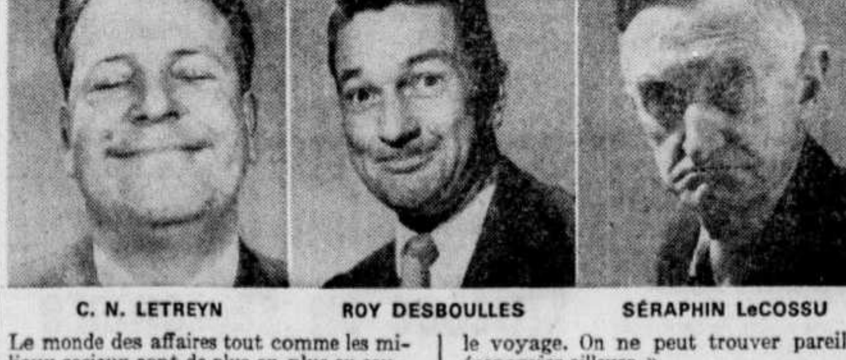

C. N. LETREYN — ROY DESBOULLES — SÉRAPHIN LeCOSSU

Le monde des affaires tout comme les milieux sociaux sont de plus en plus au courant des économies intéressantes qu'offrent les plans de voyage en groupe du **Canadien National.** Plusieurs organisations ont élu des directeurs qui se chargeront uniquement de ces arrangements. M. C. N. Letreyn, nommé directeur de voyages pour le service des ventes de sa compagnie, nous parle du plan de location de voiture-coach du CN: «Ce moyen de transport permet une économie de temps et d'argent à mes collègues. Par exemple, lorsque 60 personnes voyagent en voiture-coach . . . nous épargnons jusqu'à 33 p. 100 et la voiture-coach est exclusivement à nous pour tout le voyage. On ne peut trouver pareilles économies ailleurs. »

Monsieur Roy DesBoulles profite des tarifs sensationnels des jours-aubaine Rouges pour économiser les fonds de sa ligue de quilles . . . et de plus, il économise de 10 à 20 p. 100 en raison des tarifs spéciaux du CN pour groupes de 10 personnes ou plus. Monsieur Séraphin LeCossu d'un club bien connu résume le tout: «Ces plans de voyage sont idéals pour garder notre groupe plus compact . . . et protéger nos fonds. Pour les voyages de nuit, nous pouvons même louer notre propre voiture-lits. Je suis économe. C'est pour cette raison qu'on m'a élu directeur de voyages! »

AVIS DE DÉCÈS

ALIX (Emile) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 53 ans, est décédé Emile Alix, époux de Fleurette Lacasse, demeurant au 7246 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAKER (Pierre) — A Montréal, le 22 avril 1964 à l'âge de 62 ans est décédé Pierre Baker époux en 1ère noces de Mélinda Dugas et en 2e noces de Blanche Thibault. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet Inc. 1922 Boul. Rosemont à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BECHARD (Armand sr) — A sa demeure, 108 ch. St-Charles, Greenfield Park, mardi le 21 avril 1964, est décédé Joseph, Edgard Armand Béchard, âgé de 60 ans, époux bien-aimé de Juliette Bergeron et père d'Armand jr, John, Anita, André, Denise, Jacques, Roger, Diane; lui survivent aussi ses soeurs Mme Germaine Boudreault et Mme Della Groleau. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire J. W. McGillivray & Sons 307 Riverside Drive St-Lambert. Service funèbre vendredi à 10 h. du matin à l'église St-Anastase, Greenfield Park. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEDARD-THINEL (Aurore) — A Ville d'Anjou, le 22 avril 1964, à l'âge de 76 ans, est décédée Aurore Portelance, épouse en 1ère noces de feu Joseph Bédard et en 2es noces de feu Albert Thinel, mère de Gilberte, de Mme Marcel Gamache (Julienne) et de M. Marcel Gamache, son gendre et sa petite-fille Lise. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 5650 Chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESNER (Théodule) — A St-Clet, le 22 avril 1964, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Théodule Besner époux de feu Marie-Louise Pilon, demeurant chez son fils Ferdinand Besner. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils pour se rendre à l'église paroissiale de St-Clet où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : F. Pilon & Fils.

BOUCHER (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 23 avril 1964, à l'âge de 53 ans est décédée Mme Léo-Paul Boucher, née Marie-Jeanne Rondeau, demeurant à 3860 rue Dandurand. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc. 5359, 11e avenue, Rosemont à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Monique) — A Montréal, le 22 avril 1964 à l'âge de 9 ans est décédée Monique Blanchette fille de M. Léonard Blanchette et de feu Léona Riffon. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet Inc. 1922 boul. Rosemont à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLERICO (Rose-Anna) — A Montréal, le 22 avril 1964 à l'âge de 62 ans est décédée Mme Edouard Clerico née Rose-Anna Côté, demeurant à 7241 De Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée 6440, 25e Ave. Rosemont angle Beaubien pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Marie-Louise) — A Montréal, le 21 avril 1964, à l'âge de 85 ans 4 mois, est décédée Marie-Louise Perras épouse de feu Procul David, mère de Gilberte (Mme René Duval), Lucienne, Cécile (Mme Placide Ouellette) ainsi que grand-mère de Monique Ouellette. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée. 5650 Chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECOBELLIS (Amato) — A Montréal, le 20 avril 1964, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Amato Decobellis, époux de feu Bernadetta Montemiglio. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 7203 rue Drolet à 10 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : J. M. Dubreuil.

DEGUIRE (Léo) — A Roxboro, le 22 avril 1964, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Léo Deguire, époux de Germaine Laprairie, père de Roger, Lise (Mme Philippe Delisle) et Lucien. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 790 Boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Alfred) — A Montréal, le 22 avril 1964 à l'âge de 62 ans est décédé Alfred Desjardins, époux de Gertrude Delorme. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Armand Magnan Enrg. 61 rue Blainville, ouest, à 8 h. 50 pour se rendre à l'église mère de Ste-Thérèse où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Roger) — A Montréal, le 21 avril 1964 à l'âge de 52 ans est décédé M. Roger Desjardins, époux de Alberta Racine demeurant sur la rue Messier. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228 rue Papineau à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAPEAU (Anna) — A Montréal, le 21 avril 1964, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Frédéric Drapeau, née Anna Léonard-Bertrand, demeurant à 2014 St-Timothée. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg. 1750 rue Amherst à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Orpha) — A Jacques-Cartier, le 22 avril 1964, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Orpha Dubois, époux de feu Anna-Marie Provost, demeurant au 220 boul. Nobert. La dépouille mortelle est exposée aux salons E. Darche & Fils Inc., 1370 Chemin Chambly, Jacques-Cartier. Avis des funérailles plus tard.

DU MESNIL (Charlemagne) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 65 ans est décédé M. Charlemagne Du Mesnil fils de feu Jules Du Mesnil et de feu Célina Laporte, demeurant à 6523 12e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 3254 rue Bellechasse coin 11e avenue, Rosemont à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUNBERRY (Berthe) — A St-Laurent, le 22 avril 1964, à l'âge de 66 ans, est décédée Berthe Chicoine, épouse de Alton Dunberry, mère de Louis, Marcelle (Mme Marcel Groulx), Maurice, André et Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée. 790 Boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Albertine) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Léopold Ethier, née Albertine De Repentigny, demeurant 2091 Montcalm. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg. 1750 rue Amherst à 8 h..30 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Jean-Paul) — A ville Ile Perrot, le 22 avril 1964, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Jean-Paul Gosselin, époux de Isabelle Ladouceur, autrefois de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry & Trudeau, 96, boul. Perrot, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Omer) — A Laprairie, le 21 avril 1964, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Omer Gravel, fils de feu Moise Gravel et de feu Marie-Louise Ste-Marie. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Henri Guérin 425 Chemin St-Jean, pour se rendre à l'église de la Nativité de Laprairie où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Siméon) — A Louiseville, le 21 avril 1964, à l'âge de 77 ans est décédé M. Siméon Gravel ex-employé de la Dominion Bridge, époux de Blanche Bernard, demeurant à St-Barthélémi. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative des Frais Funéraires 302 rue Ste-Catherine est à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERARD (Marie-Anna) — A Montréal, le 23 avril 1964, à l'âge de 60 ans est décédée Mlle Marie-Anna Guérard, fille de feu Gaudias Guérard et de feu Marie-Lise Perron. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée 5503 boul. Gouin ouest pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBEAULT (Oscar) — A St-Jérôme, le 21 avril 1964, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Oscar Guilbeault, époux de feu Alphonsine Lapierre, demeurant chez sa fille, Mme Dercey Bélanger, 511 rue Parent. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hervé Trudel & Fils, 400, rue Labelle, pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMONT (Rita A.) — Après une longue maladie à Montréal, le 21 avril 1964 est décédée Mlle Rita A. Guimont, infirmière licenciée. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 5650 Chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les offrandes à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciées.

HENEAULT (Virgina) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Henri Héneault, née Virgina Gougeon, demeurant chez sa fille Mme Roland Gagnon, 2347 Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit 2102 rue Fullum à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (Amédé) — A St-Guillaume d'Upton, le 21 avril 1964 à l'âge de 87 ans est décédé M. Amédé Julien fils de feu Pierre Julien et de feu Délima Tétreault. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. O. Ponton & Fils pour se rendre à l'église paroissiale de St-Guillaume d'Upton où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRECHE (Lucille) — A Montréal, le 21 avril 1964 à l'âge de 45 ans 8 mois est décédée Mme Donat Labrèche née Lucille Marsan. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira dets salons Urgel Bourgie Ltée 4505 rue Notre-Dame ouest à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Frère Oscar) — A Matane, le 20 avril 1964 à l'âge de 58 ans est décédé accidentellement le Révérend Frère Oscar Lalonde des C.S.V., fils de M. Josephus Lalonde et de Amélia Charlebois de St-Télesphore, comté Soulanges. Un premier service au collège de Matane aura lieu jeudi à 11 hres (heure de l'Atlantique). Le corps sera exposé au Noviciat de Rigaud mercredi à 4 hres, ou le service aura lieu samedi le 25 courant à 10 hres à la chapelle du Noviciat et de là au cimetière de la Communauté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Aubry & Fils de Rigaud.

LAROCQUE (Placide) — A Hawkesbury, le 21 avril 1964, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Placide Larocque, fils de feu Godfroy Larocque et de feu Marie-Jeanne Ladouceur. Il laisse 2 frères Henri, Armand de Hawkesbury, 3 soeurs Mme Roméo Demers de Hawkesbury, Mme veuve Auréa St-Denis de Ville LaSalle, Mme veuve Aurore Lapierre de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Noël Ltée 416 rue McGill à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse de Liguori où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Marie) — A Montréal, le 21 avril 1964, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Aimé Latour, née Marie Aussant, demeurant à 10422 Jeanne-Mance, mère de Roger Latour (professeur) et de Jean-Charles. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. 745, rue Crémazie est, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hres. et de là au cimetière de Ste-Marthe-sur-le-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURENDEAU (Jos F.) — A Montréal, le 21 avril 1964 à l'âge de 84 ans 8 mois est décédé Jos F. Laurendeau, époux de Eva Marin, et père de Mme R. Lavallée (Yvette) Mme Dr Jean Hétu (Fernande) Mme E. Giroux (Murielle) et Yvon. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. 5359, 11e Ave. Rosemont à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Bibiane où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIOLETTE (Euclide) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Euclide Laviolette, époux de Irène Lord, demeurant à 5211 De Lanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Soc. Coop. des Frais Funéraires 4848 rue Papineau à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Rosia) — A Montréal, le 21 avril 1964 à l'âge de 84 ans est décédée Mme Omer Lefebvre née Rosia Locas, autrefois du 1486 boul. St-Joseph est. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le courant funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400 boul. Henri-Bourassa Est à 8 hrs 45 pour se rendre au Sanctuaire St-Jude où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (David) — Au Montreal Children's Hospital, le 22 avril 1964, est décédé, dans sa 18e année, David John Lemieux, fils de M. et de Mme Edmond A. Lemieux, et frère de Teddy et Peter. La dépouille mortelle est exposée aux salons Rosedale, 4911, ch. Côte-des-Neiges. Service funèbre à l'église Annunciation of Our Lady, ville Mont-Royal, samedi 25 avril, à 9.30 a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Au lieu de fleurs, on pourra offrir un don au Montreal Children's Hospital.

LEMIEUX (Rosario) — A Montréal, le 23 avril 1964 à l'âge de 75 ans est décédé Rosario Lemieux époux en 1ères noces de Graziella Forest et en 2ièmes noces de Célina Bolté. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 5350 chemin Côte-des-Neiges à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Azilda) — A Montréal-Nord, le 22 avril 1964, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Eugène Leroux, née Azilda Pharand, demeurant à 10,563 Lauzanne. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3925 rue Monselet, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Achille) — A Montréal, le 23 avril 1964, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Achille Letourneau, ex-gérant de John Millen North Ltée; époux de Gabrielle Marier. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Coopérative des Frais Funéraires, 4848, rue Papineau, à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 11 heures, après le service la dépouille sera transportée et exposée samedi soir au salon funéraire Hubert Moisan Ltée, rue St-Joseph, Québec et inhumée lundi le 27 au cimetière Belmont de Québec. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'HEUREUX (Paul) — A Beloeil, le 22 avril 1964, à l'âge de 58 ans, est décédé Paul L'Heureux, époux de Cécile Bourassa, demeurant à 293 rue De Rouville. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers 231 boul. Laurier à Beloeil à 9 h. 45 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur de McMasterville où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISELLE (Albertine) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Roméo Loiselle, née Albertine Trudel, demeurant à 5586, 2e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc. 5359, 11e avenue, Rosemont, à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Roland) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Roland Lussier, fils de Emery Lussier et de feu Léona Cournoyer, demeurant au 2806 Masson. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. 3472, rue Ste-Catherine Est à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Rédempteur où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARQUIS (Marie-Anne) — Subitement à Montréal, le 23 avril 1964, à l'âge de 77 ans est décédée Marie-Anne Soucy, épouse de feu Louis Marquis de Rivière-du-Loup, mère de Mme Louis Langlois (Ubaldine) de Montréal, Mlles Odette et Louisette et de Me Jacques Marquis, de Québec. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gilles Bernier rue Lafontaine à Rivière-du-Loup à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Patrice de Rivière-du-Loup, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAZERALL (Peter) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Peter Mazerall, époux de Annie Mullins, demeurant 5010 Lejeune. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., 25 rue Laurier Est, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORANVILLE (Cécile) — A Montréal, le 21 avril 1964 à l'âge de 56 ans est décédée Mlle Cécile Moranville, fille de feu Edouard Moranville et de Laure Lauzé, demeurant à 2140 St-Zotique est. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc. 3254 rue Bellechasse coin 11e Ave, Rosemont à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL (Emile) — A St-Laurent, le 21 avril 1964, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Emile Noël époux de feu Lucille Lalonde, père de Lyette, frère de Gérard, Gracia, René, Simone, Lucien et Clémence (Mme Maurice Jutras). Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée. 790 boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL (Joseph) — A Montréal, le 21 avril 1964 à l'âge de 88 ans, 11 mois est décédé M. Joseph Noël, époux de feu Elisabeth Lafond, demeurant à 4437 St-André. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin 518 rue Rachel est pour se rendre à l'église du St-Sacrement où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Arthur) — A Montréal, le 21 avril 1964, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Arthur Provost, époux de Hémeline Beaudoin, demeurant 7094 15e avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Yvon Champagne 438 rue Notre-Dame, Repentigny pour se rendre à l'église de la Purification, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARDSON (Jeanne) — A Pont-Viau, le 23 avril 1964 à l'âge de 40 ans est décédée Mme James Guy Richardson, née Jeanne Dionne, autrefois de Rivière-du-Loup, demeurant à 197 rue Meunier, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400 boul. Henri-Bourassa est à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Gilles où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetire de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIENDEAU (Noé) — De Roxton Falls, le 22 avril 1964 à l'âge de 74 ans 4 mois est décédé M. Noé Riendeau époux de feu Clara Gauthier. Service samedi à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Herminie) — A Montréal, le 21 avril 1964 à l'âge de 70 ans est décédée Mme veuve Eugène Rivard née Herminie Bissonnette soeur de Mme Charles Denhez (Hélène) et belle-soeur de Mme Maurice Bissonnette. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 5561 rue St-Jacques ouest à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Raymond où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Urgel Bourgie Ltée.

ROBERT (Irène) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 67 ans est décédée Mme J. Armand Robert née Irène Aumais, demeurant à 8442 rue De Gaspé, mère de M. Philippe Robert de la T.V., de Madeleine (Mme veuve Marcel Laframboise) et Lise (Mme J. L. Caza, m.v.). Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745 rue Crémazie est pour se rendre à l'église St-Thomas Apôtre où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Albina) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 88 ans, est décédée Albina Larose, épouse de feu Théodore Roy. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée 8078 rue Drolet, coin Jarry à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Absalon) — A Ste-Luce-sur-Mer, co. Rimouski, le 21 avril 1964, à l'âge de 94 ans, est décédé M. Absalon St-Laurent, époux de feu Imelda Lachapelle. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SALVAIL (Adèle) — A Montréal, le 22 avril 1964 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Ulric Salvail née Adèle Fleury. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc. 4240 rue Adam pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TANGUAY (Eva) — A Montréal, le 20 avril 1964 à l'âge de 62 ans 4 mois est décédée Mlle Eva Tanguay, demeurant à 2461 Desjardins. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 3472 rue Ste-Catherine est à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERVILLE (Boromée) — A Montréal, le 21 avril 1964 à l'âge de 72 ans est décédé M. Boromée (Kenny) Verville, époux de Joseph-Anne Tanguay demeurant à 1423 Joliette. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3472 rue Ste-Catherine est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église du Très St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WARREN (Suzanne) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Warren, née Suzanne Wagner. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 2198 rue Ontario Est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WODON (Télesphore) — A St-Alphonse, le 21 avril 1964, à l'âge de 79 ans, est décédé Télesphore Wodon, ex-marchand de Joliette, époux de Eglantine Mireault. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Landreville, 674, rue St-Louis pour se rendre à la cathédrale de Joliette où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ZACCARDELLI (Marguerita) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Domenico Zaccardelli, née Marguerita Zaccardelli, mère de Ercoli, Antonio, Mme Vincenzo Zaccardelli (Maria). La dépouille mortelle est exposée au salon Granato Enrg. 292 est, rue Jean-Talon. Avis des funérailles plus tard.

DECES DE M. EMILE ALIX

A Montréal, le 22 avril est décédé M. Emile Alix, typographe au Petit-Journal. Il laisse dans le deuil son épouse Mme Emile Alix, née Fleurette Lacasse, ses enfants : Mme Albert Desmarais (Claudette Alix), Mme René Mareil (Solange Alix), Mlle Danielle Alix, M. Pierre Alix et 6 petits-enfants : Alain, Claude, Michel, Gaëtan, François et Sylvain, ses gendres : Albert Desmarais, René Mareil, un frère M. Roméo Alix. La dépouille mortelle est exposée au Salon René Thériault, rue Jean-Talon, coin Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 25 avril, à l'église St-Arsène, à 10 heures.

Messe anniversaire

SAMSON — Samedi, le 25 avril, à 10.45, en la chapelle du collège de Lévis, sera chanté le service anniversaire de feu le Dr J.-Edouard Samson, époux de dame Ida Guay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

Nouvel accord

Hong-kong, (PA) — Un nouvel accord a été conclu avec la Chine populaire en vue de fournir un supplément d'eau potable à la population de Hong kong.

A compter du 1er mars 1965, Pékin fournira annuellement 15 milliards de gallons d'eau à la colonie britannique, dont les habitants n'ont d'eau que pendant quatre heures à tous les quatre jours. Les Chinois vendent le précieux liquide au prix de quatre cents par 1,000 gallons.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE
1SEM - OSAM.

DERNIÈRE ÉDITION

Saint Georges, martyr.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-..., MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 161 • 4 CAHIERS • 68 PAGES

L'EXPO DE NEW YORK

Le président Johnson déclare que les manifestants ont nui à la cause de l'égalité raciale.

Page 51

LABRADOR

D'ici un an l'Assemblée législative sera appelée à "vider à fond" la question des frontières du Labrador.

Page 35

Cuba est en état d'alerte

WASHINGTON (AFP, PA) — Des centaines de chasseurs, de bombardiers et d'avions d'attaque au sol sont concentrés par les Américains à portée de Cuba, apprend-on.

Une grande partie de ces avions à réaction américains — représentant une importante force — pourraient se trouver au-dessus des batteries cubaines de fusées antiaériennes, pour les bombarder, en quelques minutes à peine, une fois l'ordre de décollage donné.

Un certain nombre de ces appareils sont situés sur des bases de l'USAF et de la Marine en Floride. Les autres escadrilles sont embarquées sur deux gros porte-avions mouillant actuellement dans les parages de Mayport, en Floride également.

Tous les appareils sont pratiquement en état d'alerte, prêts à décoller au moindre signe, au cas où les Cubains abattraient l'un des avions U-2 survolant Cuba. En ce cas, estime-t-on, la forme de représailles la plus probable consisterait en une attaque aérienne massive et rapide contre une ou plusieurs des batteries antiaériennes cubaines.

Cuba, d'ailleurs, est, une fois de plus, en état d'alerte à la suite des avertissements publics adressés ces derniers jours par le président Johnson au gouvernement de Fidel Castro.

L'état d'alerte se traduit par un renforcement des défenses cubaines et par la mise sur pied d'un système militaire destiné à faire face à toute tentative d'invasion. Il semble, et cela depuis le début d'avril, que les dirigeants cubains craignent une intervention armée qui pourrait résulter d'une décision de l'OEA condamnant l'"ingérence subversive du castrisme" dans les affaires intérieures des Etats d'Amérique latine.

Mais plus encore qu'une éventuelle action de l'OEA, c'est une intervention des Etats-Unis

Voir CUBA en page 2

ON LUI A DONNE LA CLEF... — M. Ross Thatcher était chef de l'opposition libérale de la Saskatchewan quand cette photo fut prise, en 1962; on le voit donnant un violent coup de pied dans la porte de l'Assemblée législative — porte que le chef du gouvernement CCF avait fermée à clef pour empêcher les libéraux d'entrer. M. Thatcher a maintenant cette clef en poche; les électeurs de la province lui en ont fait cadeau hier.

Téléphoto PC

Le parti libéral défait le CCF en Saskatchewan

REGINA. (PC) — Le parti CCF de Saskatchewan a subi hier sa première défaite électorale depuis 20 ans qu'il était au pouvoir dans cette province. Les libéraux ont en effet remporté 33 sièges sur 59, tandis que les sociaux-démocrates en enlevaient 25 et les progressistes-conservateurs 1.

C'est à 10 h. 16 p.m. (heure locale) que la Presse canadienne a annoncé hier la défaite du CCF. Toutefois, vu la faible majorité obtenue par plusieurs des candidats élus, un recomptage minutieux des votes sera sans doute nécessaire pour déterminer avec certitude si le parti libéral formera le prochain gouvernement de la Saskatchewan.

Aux dernières nouvelles, le parti libéral et le CCF avaient obtenu chacun 40.5% des voix.

La Saskatchewan élisait hier sa 15e législature après une campagne électorale de 5 semaines plutôt paisible, portant surtout sur la taxation et le développement industriel.

Durant ces cinq semaines, les libéraux ont accusé le CCF de retarder le développement de la Saskatchewan en appliquant sa politique socialiste et en ne faisant rien pour attirer de nouvelles industries dans la province. M. Lloyd, chef du gouvernement CCF, a soutenu pour sa part, en réponse aux griefs des libéraux, que la Saskatchewan occupait une place à part dans le Canada à cause du grand nombre de services sociaux qu'elle accordait à ses citoyens.

Les libéraux, conduits par M. Ross Thatcher, lui-même ancien membre du parti CCF, ont concentré leurs efforts dans les centres urbains et accusé les sociaux-démocrates d'essayer de se gagner la faveur des comtés ruraux au détriment du développement industriel de la province.

A la prorogation de la Chambre, le mois dernier, le CCF détenaient 34 sièges en regard de 21 pour le parti libéral. Un remaniement de la carte électorale a porté le nombre des sièges de 55 à 59.

Lloyd, premier élu

Le leader du CCF, M. Woodrow Lloyd, qui se présentait pour la première fois comme premier ministre, n'a eu aucune peine à se faire réélire dans son comté de Biggar, dont il est le représentant à l'Assemblée législative depuis 20 ans.

En fait, M. Lloyd fut le premier candidat dont l'élection fut acquise aux élections d'hier.

Quant au leader libéral, M. Thatcher, il a été réélu dans la circonscription de Morse. Eleveur de bétail et âgé de 46 ans, il avait pris la direction du parti libéral il y a quatre ans et demi après avoir quitté les rangs du CCF et défait le candidat social-démocrate Paul Beach.

Un conservateur

Pour la première fois depuis 1929, un candidat conservateur a été élu au Parlement de la Saskatchewan. Il s'agit de M. Martin Pederson, le chef du parti progressiste-conservateur, qui se présentait pour la troisième fois dans la circonscription d'Arm River.

Enfin, le leader provincial du Crédit social, M. Martin Kellin, a essuyé hier sa neuvième défaite consécutive dans le comté de Last Mountain.

M. Lloyd, dans Biggar, a déclaré hier soir qu'il ne voulait pas commenter le résultat de l'élection, parce qu'il croyait que la décision finale ne serait pas établie avant le dépouillement final du 13 mai. (Il s'agit du dépouillement du scrutin tenu par avance dans les hôpitaux.)

M. Thatcher a affirmé de son côté à Moose Jaw que les libéraux ne sauront peut-être pas s'ils formeront le prochain gouvernement, avant le dépouillement du 13 mai.

5 ministres défaits

Cinq ministres de l'ancien cabinet CCF ont été défaits. Ce sont MM. O. A. Turnbull, ministre de l'Education, qui se présentait dans Elrose; Russell Brown, ministre de l'Industrie et de l'Information, candidat dans Last Mountain; R. A. Walker, procureur général, candidat dans Hanley, et Frank Meakes, ministre des Coopératives, qui briguait les suffrages dans Touchwood.

Le cinquième est M. A. G. Kuziak, ministre des Ressources minières. La défaite de ce dernier n'a été connue que ce matin alors que le candidat libéral, M. K. G. Romuld, a été proclamé élu par une faible majorité.

Un autre ministre, M. Charles Williams, ne se présentait pas hier. Il s'était retiré de la politique après avoir été ministre du Travail durant 20 ans.

Fait à noter, M. Walter Erb, ministre de la Santé dans le gouvernement CCF au moment de la présentation du projet de loi sur l'assurance-santé tant controversé, et qui avait démissionné du cabinet en guise de protestation contre la présentation du bill, a été défait dans Regina-Est où il se présentait, cette fois, comme candidat libéral.

Autre fait à remarquer, au cours des quatre élections complémentaires qui se sont déroulées de 1960 à 1964, les libéraux avaient enlevé quatre sièges sur quatre aux sociaux-démo-

Voir SASKATCHEWAN, p. 2

Ce sont les moins de 30 ans qui ont défait les socialistes

par Richard DAIGNEAULT
(par téléphone)

REGINA — Lewis Herbert Thomas, professeur d'histoire à l'Université de Saskatchewan, a déclaré aujourd'hui que "les moins de 30 ans" ont bouté dehors le gouvernement socialiste de sa province "afin de créer un climat plus favorable pour la libre entreprise et l'industrialisation."

Au cours d'une interview téléphonique, M. Thomas a souligné que la victoire du parti libéral sous la direction de Ross Thatcher, ancien député socialiste à Ottawa, constitue "une très grande surprise politique dont les conséquences sont difficiles à analyser."

Le professeur Thomas, considéré comme l'un des meilleurs analystes politiques de la Saskatchewan, a ajouté que les experts décèleront dans les mois qui suivront les principales causes de ce virement.

Les socialistes étaient au pouvoir en Saskatchewan depuis 1944, alors qu'ils taillaient en pièces la vieille machine libérale de M. Gardner, un des principaux lieutenants de Mackenzie King.

Lors de l'élection provinciale de 60, les socialistes avaient été réélus en promettant l'assurance-santé. Le programme fut en vigueur l'année suivante. Mais les socialistes, qui avaient recueilli 43% du vote populaire en 1956, n'en obtenait que 41% en 60.

M. Thomas a déclaré que M. Thatcher avait vraisemblablement gâté ses chances en 1960 en prenant une attitude trop extrémiste, contre les politiques socialistes en vogue depuis longtemps en Saskatchewan.

"M. Thatcher n'a commis aucune des erreurs de 1960. Il a promis de garder en vigueur l'assurance-santé et il n'a pas perdu son temps dans de vaines récriminations contre le socialisme."

M. Thatcher a fait valoir que le problème le plus urgent en Saskatchewan à l'heure actuelle est l'établissement d'une industrie manufacturière qui apporterait des revenus à une population rurale qui diminue constamment.

"Ce fut là à vrai dire l'enjeu de toute l'élection, a dit M. Thomas, et M. Thatcher a convaincu le secteur le plus dynamique de la population, les moins de 30 ans, que l'entreprise libre serait mieux assurée par un gouvernement libéral que par un gouvernement socialiste."

— Quelle sorte de campagne a mené le parti socialiste?

— Le gouvernement socialiste n'a rien offert à l'électorat. Il a fait valoir tout son passé. Puis, sur le problème de l'industrialisation, il s'est défendu en disant qu'il n'était pas contre l'entreprise libre. Entre un gouvernement socialiste qui se dit prêt à appuyer l'entreprise libre et un parti reconnu pour sa politique favorisant le capi-

Voir SOCIALISTES en page 2

Répartition des sièges et proportion du vote

	Répartition des sièges 1964	Répartition des sièges 1960	Proportion du vote 1964	Proportion du vote 1960
LIB	33	17	241,090 voix (40.5%)	222,066 (32.7)
CCF	25	38	240,600 voix (40.5%)	276,897 (40.8)
PC	1	—	110,472 voix (18.6%)	94,713 (14.0)
		autres	2,591 voix (0.4%)	85,567 (12.5)
	59	55	594,753 voix	679,243

SOMMAIRE

Annonces classées / 52 à 65
Bandes dessinées / 47
Camping / 38, 39
Courrier de Pauline / 20
Décès, Naissances, etc. / 66
Editorial / 8
Finance / 48, 49
Horoscope / 23
Immeuble / 30
Les patrons / 57
Les Tribunaux / 6, 7
Loisirs et récréation / 25 à 27
Mots croisés / 59
Nos groupes ethniques / 34
Nouvelles internationales / 51
Radio et Télévision / 32
Session fédérale / 10, 14, 47, 65
Session prov. / 11,16,35,50,65
Spectacles et Concerts / 28, 29
Sports / 36 à 44
Vie féminine / 17 à 22
Vie mondaine / 19
Vie syndicale / 12, 13
Votre médecin / 24

LA MÉTÉO

MOINS FRAIS DEMAIN
MIN.: 40 — MAX.: 55

Voir DETAILS en page 2

M. Johnson obtient un accord qui évite une grève nationale du rail

WASHINGTON. (PA, UPI, AFP, Reuter) — Le président Johnson a annoncé hier soir la conclusion d'un accord écartant la menace d'une grève du rail prévue pour samedi et mettant fin à quatre ans et demi de conflit entre les compagnies de chemin de fer et les syndicats de cheminots. Le chef de la Maison blanche surmontait ainsi l'une des plus difficiles épreuves de son administration.

Mais quelques heures seulement après l'annonce de l'accord, deux leaders syndicaux dissidents menaçaient de déclencher la grève sur les lignes du New York Central à l'est de Buffalo. "La dispute n'est pas réglée en ce qui nous concerne," ont déclaré MM. Joseph Kenefick et Michael W. Herr, représentant les cheminots du New York Central, à Syracuse.

Herr a ajouté que la grève serait déclenchée à minuit et une minute vendredi soir et qu'elle paralyserait les ports de Boston, New York et Philadelphie ainsi que d'autres centres ferroviaires.

Toutefois, des négociateurs ayant participé aux discussions à Washington ont affirmé que la menace ne serait pas mise à exécution.

Accord "juste et équitable"

C'est devant les écrans de la télévision que le président Johnson a annoncé l'accord qu'il a qualifié de "juste et équitable" et de "grande victoire pour la démocratie industrielle" puisqu'il permet aux compagnies américaines non seulement de survivre, mais de prospérer.

L'entente accorde aux syndiqués des gains financiers en échange de la permission pour les compagnies de réduire les emplois. Mais on ne saura pas avant quelque temps combien d'emplois seront touchés: il faudra attendre que l'entente générale soit précisée dans les contrats.

En réunissant les négociateurs des deux parties et en obtenant qu'ils s'entendent après 13 jours de pourparlers d'urgence, le président Johnson a réussi ce que deux anciens présidents, le Congrès, les tribunaux et cinq années de négocia-

Voir RAIL en page 2

Le Canadien Pacifique serait touché

La grève ferroviaire est "réglée" aux Etats-Unis, mais pas pour la société New York Central Railway. Au Canada, la liaison Montréal-New York du Canadien Pacifique sera touchée, si, tel que prévu, les employés de N.Y.C. font la grève ce soir à minuit, ou, plus précisément, dès les premiers instants de vendredi, à minuit et une minute.

Le Canadien National, pour sa part, ne s'attend à aucun effet de cette grève.

Pour le CPR, le train qui doit quitter Montréal ce soir à 11 h. 05, à destination de New York (où il arrive en principe à 9 h. 05 du matin) sera touché. Le train qui quitte New York ce soir à 9 h. 15 et qui doit arriver à Montréal à 6 h. 50 vendredi matin, pourrait lui aussi être paralysé.

Thatcher se propose d'inviter le premier ministre Lesage

par Guy FERLAND
(par téléphone)

REGINA — C'est un Ross Thatcher exubérant qui promettait la nuit dernière d'inviter le premier ministre Jean Lesage à venir le visiter en Saskatchewan. Rejoint par téléphone à l'hôtel Trianon Ballroom, de Régina, où il s'était retiré avec ses partisans pour attendre les résultats de l'élection, M. Thatcher a expliqué la victoire libérale par le fait que son parti avait présenté "de bons candidats et un bon programme".

Ce programme, c'est l'industrialisation de la Saskatchewan pour la mettre au pas avec le reste du pays, retient-on des déclarations de M. Thatcher. C'est d'ailleurs ce qui selon lui, a constitué le principal enjeu de la campagne électorale.

"Les gens n'aiment pas le socialisme, a expliqué le chef libéral, qui est maintenant assuré de former le prochain gouvernement. Pour la Saskatchewan, le socialisme a signifié la stagnation économique. Depuis 20 ans, la Saskatchewan tire de l'arrière sur le reste du pays. Nous avons raté le développement industriel du reste du pays, avec le résultat que 250,000 personnes ont quitté la province pour chercher du travail ailleurs."

Paradoxalement, M. Thatcher a signalé que c'est dans les régions rurales que son parti a fait le plus de progrès, alors qu'on pouvait croire que son programme d'industrialisation exercerait plus d'attrait sur les régions urbaines qui ont particulièrement gonflé depuis quelques années.

Interrogé sur la première mesure qu'il prendrait comme premier ministre, M. Thatcher n'a pas voulu s'engager. "Je ne sais pas", qu'il a finalement répondu, comme un homme qui de toute évidence était le premier surpris de sa victoire.

Plus tôt dans la soirée, alors que les résultats étaient encore incertains, M. Thatcher avait en effet déclaré qu'il pourrait bien se passer six semaines avant que l'on sache qui formerait le prochain gouvernement. Il faisait allusion aux recomptages probables

Voir THATCHER en page 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Double taxation

En novembre dernier Jean Lesage proposait que le gouvernement fédéral consulte les provinces pour l'élaboration de son budget annuel. Le ministre des Finances, Walter Gordon, avait accueilli cette proposition plutôt froidement.

Pourtant tout ce que Jean Lesage voulait, c'est qu'Ottawa et les provinces s'entendent sur un niveau général de taxation au pays, et sur les besoins et les projets prioritaires des différents gouvernements.

Si Ottawa avait compris, à ce moment, le bien-fondé de cette suggestion, nous n'aurions pas assisté au fiasco de la dernière conférence fédérale provinciale, et au grand guignol qui s'est déroulé ces dernières semaines sur la question de la double taxation.

C'est en effet ce spectre brandi par Jean Lesage, spectre qui menacerait la Confédération jusque dans ses fondements, qui aurait forcé

Voir DEMOCRATIE en page 2

Deux nouveaux conservateurs

OTTAWA. (PC) — Deux députés créditistes du Québec ont annoncé aujourd'hui aux Communes qu'ils avaient décidé de joindre les rangs du parti progressiste-conservateur. Il s'agit de MM. Gérard Girouard et Gérard Ouellet, respectivement de Labelle et de Rimouski. A la suite de ces changements, la situation à la Chambre est la suivante : libéraux : 128 sièges; conservateurs : 96; NPD : 17; créditistes : 13; crédit social : 9; sièges vacants 2. L'annonce faite par les deux députés québécois a provoqué un tonnerre d'applaudissements de la part des conservateurs.

La fusion de nos trois corps d'armée

Et vive la différence !

Marchand: une conférence sur le chômage, le logement et la santé

Tout en admettant que les derniers accords fiscaux entre le fédéral et les provinces constituent incontestablement un progrès car "ce sont les travailleurs surtout qui auraient fait les frais d'une faillite des pourparlers", M. Jean Marchand a déclaré hier que nous serons devant un expédient si le fédéral vient rechercher dans les poches des payeurs de taxes, et notamment, des travailleurs, les sommes qu'il a consenti à retourner aux provinces.

Le président de la Confédération des syndicats nationaux est d'avis qu'on aurait tort de surestimer la portée des ententes de la dernière semaine et juge qu'il faut exiger bien davantage des pouvoirs publics. Il a réclamé la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur le chômage, le logement et la santé.

Selon M. Marchand, le comité fédéral-provincial formé lors de la conférence de Québec devra trouver une formule permanente qui divisera le champ de la taxation suivant les responsabilités de chaque niveau de gouvernement.

M. Marchand a lancé, d'autre part, un appel aux onze gouvernements qui se partagent la responsabilité du bien-être des Canadiens en vue d'un effort total et coordonné pour mettre fin au scandale de "la misère au sein de l'abondance".

On a évité la catastrophe

"Nous avons craint, un moment, que les travailleurs fassent les frais des divergences de vue entre Ottawa et les provinces. Nos espoirs d'obtenir un plan de retraite ont failli s'engloutir dans le fossé qui se creusait, particulièrement entre Québec et Ottawa.

"Les entretiens qui ont suivi immédiatement la conférence de Québec ont heureusement évité la catastrophe", a dit M. Marchand.

"On peut arguer sur la valeur de l'entente intervenue mais il n'y a aucun doute qu'elle est dans le sens du progrès et d'une meilleure compréhension de notre régime confédératif."

A propos de la caisse de retraite, M. Marchand a dit qu'il est très heureux que tous soient tombés d'accord sur l'importance d'assurer la transférabilité des allocations de retraite même si en définitive plusieurs provinces devaient administrer elles-mêmes la caisse de retraite. Il en sera de même, selon nous, lorsqu'on songera à généraliser à travers le pays l'assurance-santé.

M. Marchand a toutefois souhaité **que le Québec rétablisse à $6,000 le revenu maximum cotisable (au lieu de $5,000), augmente le minimum de $600 à $1,000 et rétablisse à $125 par mois la pension maximum (au lieu de $104.)**

M. Marchand a souligné la nécessité d'une action concertée des gouvernements aux divers paliers en vue d'établir une véritable politique de plein emploi. Il faudrait prévoir un programme systématique établi en collaboration par le fédéral et les provinces pour combattre le chômage sous toutes ses formes sans oublier le problème des taudis. Il est scandaleux, a ajouté M. Marchand, que dans un pays relativement prospère se trouve 255,000 logements vétustes.

Femme juge

Me DUSSAULT-MAILLOUX

QUEBEC. (PC) — Par suite de sa nomination à la Cour du Bien-être social pour le district de Montréal, annoncée mercredi par le bureau du procureur général, Mme Yvette Dussault-Mailloux devient la première femme de l'histoire du Québec à occuper un siège de juge avec juridiction dans toute la province.

Déjà à St-Georges-de-Beauce, Mme Thérèse Lemay-Lavoie remplit la fonction de juge municipal.

Mme Dussault-Mailloux était jusqu'ici secrétaire du Bureau de revision du code civil du Québec, présidé par Me André Nadeau.

Le Kremlin à Mao :

"Vos bons souhaits étaient hypocrites"

MOSCOU. (PA, AFP, UPI) — Le Kremlin a accusé Mao-Tsé-Toung d'avoir délibérément tenté de "tromper le monde et le peuple soviétique" en envoyant un télégramme de "souhaits hypocrites" au premier ministre Khrouchtchev à l'occasion de son 70ème anniversaire de naissance.

L'accusation a été portée par le secrétaire du comité central du parti communiste soviétique, Yuri Andropov, au cours d'un meeting tenu à Moscou pour célébrer le 94ème anniversaire de la naissance de Lénine.

Le président du conseil soviétique, qui était assis près d'Andropov, principal orateur de la réunion, a manifesté à plusieurs reprises son approbation, en particulier lorsque Andropov dit que le message de Mao "manquait de sincérité".

Andropov cita une partie du message chinois où il était dit : "Au cas de crise mondiale majeure, les deux partis, nos deux pays et nos deux peuples lutteront sans doute ensemble contre l'ennemi commun".

"Cette déclaration est évidemment importante", a dit Andropov, "mais comment la concilier avec la propagande chinoise calomniatrice qui prétend que notre pays est partie à un complot avec les impérialistes ?

"Il était facile de voir, a souhaits n'étaient pas sincères; le jour même où les leaders chinois envoyèrent ce message, la presse de Pékin était pleine d'attaques contre le peuple et le gouvernement soviétiques. L'opportunisme de gauche et le nationalisme de la Chine communiste ont créé une menace réelle de division entre les deux géants du communiste.

Quant à M. Khrouchtchev, il a affirmé que "le monde se déplace sur une orbite léniniste". Pour ce qui concerne la politique, a ajouté le président du conseil, les dirigeants soviétiques demandent l'avis de Lénine. Nous ne résolvons pas un problème important de la vie socio-économique sans demander avis à Lénine..."

BREVE ESCALE DU PRESIDENT LUEBKE. — Le président de l'Allemagne occidentale, M. Luebke, a fait une escale d'une heure, ce matin, à Dorval, en route pour l'Amérique latine où il visitera le Pérou, l'Argentine et le Brésil. M. Luebke était accompagné du ministre des Affaires étrangères de la RFA, M. Schroder, et de plusieurs autres personnalités allemandes. Sur notre photo, on reconnaît M. Charles Drury, ministre canadien de la Production et de la Défense (à droite), le président Luebke et M. Schroder.

RAIL

SUITE DE LA PAGE 1

tions n'avaient pu accomplir.

"Par dessus-tout, a affirmé le président, cet accord empêche, pour toujours espérons-le, une grève qui aurait paralysé les transports ferroviaires et aurait eu des effets désastreux. Eût-elle été déclenchée, cette grève aurait privé six millions de travailleurs de leur emploi, aurait réduit notre produit national brut de 13 pour cent, soit quatre fois plus que le plus grave déclin enregistré dans l'après-guerre, et aurait entraîné une hausse des prix".

De leur côté, les négociateurs des cinq syndicats de cheminots itinérants et les porte-parole de près de 200 chemins de fer ont exprimé leur satisfaction du résultat.

"Bien que l'entente ne satisfasse pas toutes les demandes importantes des employés, nous reconnaissons que des gains substantiels ont été faits", a dit le porte-parole des syndicats, M. Roy Davidson.

M. J. E. Wolfe, président de la conférence des chemins de fer, estime pour sa part que l'accord devrait rehausser le moral de nos 700,000 employés et ramener un esprit de collaboration entre la direction et les leaders syndicaux.

Concessions réciproques

Les syndicats ont obtenu des hausses de salaire pour les employés des cours de triage, des indemnités de logement et de nourriture pour les chauffeurs qui doivent passer plus de 4 heures en dehors de leur lieu de résidence, le maintien de rétributions basées sur le parcours et sept congés payés par an pour les employés payés à l'heure.

Les compagnies, par contre, seront autorisées à réduire le personnel des wagons destinés au service des voies; elles obtiennent aussi que les syndicats renoncent à demander le paiement d'heures supplémentaires pour les employés roulants et de primes de nuit pour tous les employés.

Le seul point laissé en suspens est le projet des compagnies de combiner certains parcours divisionnaires, ce qui allongerait le nombre de milles à parcourir avant la relève des équipages. Une commission comprenant des représentants des deux parties sera chargée d'étudier cette question.

Le cas des chauffeurs reste à régler

L'entente intervenue hier ne règle pas deux litiges qui ont poussé l'an dernier le Congrès à adopter la première loi d'arbitrage obligatoire en temps de paix aux Etats-Unis. Il s'agit de la décision d'un tribunal d'arbitrage autorisant les compagnies à éliminer quelque 30,000 emplois de chauffeurs et à rajuster sur une base locale le nombre des autres membres d'équipages des trains.

Les syndicats ont porté la décision en appel devant la Cour suprême des Etats-Unis et les compagnies ont accepté de ne pas apporter de changements avant le jugement de la Cour suprême. Bien que la question des chauffeurs puisse provoquer une nouvelle menace de grève, des porte-parole syndicaux ont laissé entendre que cela est improbable.

SASKATCHEWAN

SUITE DE LA PAGE 1

crates, laissant présager la défaite socialiste d'hier.

14 sièges CCF enlevés par les libéraux

Les libéraux ont enlevé hier 13 sièges au CCF et ont remporté deux des quatre nouveaux sièges.

Le CCF, de son côté, a enlevé trois sièges aux libéraux et la seule victoire conservatrice par le chef du parti a été faite aux dépens du libéral Herman Danielson, âgé de 81 ans, qui représentait Arm River depuis 30 ans et qui était le doyen de l'Assemblée législative.

La lutte serrée s'est reflétée dans le partage du vote obtenu par chaque parti.

Huit vainqueurs ont des majorités de moins de 100 voix : les libéraux George Leith, sur l'ex-ministre Turnbull ; Herb Pinder, président de l'Association libérale de la Saskatchewan, sur l'ex-procureur général Walker, et Dan MacLennan, sur l'ex-ministre Brown ; les trois députés CCF Leonard Larson dans Pelly, Brockelbank dans Kesley et Robert Wooff dans Turtleford.

La Saskatchewan était la 10e province à tenir une élection générale au cours des 18 derniers mois — et la première à rejeter son gouvernement.

Environ 540,000 personnes de 18 ans et plus avaient le droit de vote. Aux dernières élections générales de 1960, il y avait 527,000 votants et 84.1% de ce nombre s'étaient présentés aux urnes.

ajoute Andropov, que ces bons

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

Ottawa à consentir une tranche plus généreuse de l'impôt sur le revenu aux provinces.

Mais, au fait, qu'est-ce que la double taxation ?

Un examen attentif révèle que l'idée de la double taxation ne peut surgir que dans une situation fiscale absurde et monstreuse.

Lorsqu'Ottawa concède aux provinces 18% de l'impôt sur le revenu personnel, il s'engage à leur remettre 18% de ce qu'il perçoit sous ce chapitre. Dans le cas d'une province qui perçoit ses propres impôts, comme le Québec, Ottawa permet aux contribuables de déduire 18% de leur impôt fédéral pour fins provinciales. La double taxation commence au moment où une province, de sa propre initiative, perçoit un montant supérieur à ce pourcentage. Ce n'est pas plus grave que cela.

Tous les politiciens sont cependant d'accord pour dire que c'est aller au suicide politique que d'avoir recours à la double taxation, à moins, évidemment, que l'on puisse en faire porter la responsabilité par d'autres. Ottawa, par exemple. C'est d'ailleurs pourquoi la semaine dernière les libéraux fédéraux ont enfin "compris" le Québec, pour employer l'expression de Jean Lesage.

Une province qui impose la double taxation cesse tout simplement de reconnaître qu'Ottawa peut unilatéralement déterminer les taux de taxation au pays, ainsi que la part qui revient aux provinces. Dans un climat politique où les provinces hésitent devant la double taxation, c'est reconnaître que les revenus provinciaux sont à la merci de décisions fédérales. Comme la part provinciale de l'impôt sur le revenu s'exprime en pourcentage de l'impôt fédéral, chaque fois qu'Ottawa modifie ses taux d'imposition il provoque une augmentation ou une diminution dans le rendement de l'impôt provincial.

C'est donc dire que les provinces ont abdiqué, à toutes fins pratiques, leur initiative et leurs responsabilités dans ce domaine vital. Elles se plaignent qu'Ottawa accapare la part du lion en ce qui a trait à l'impôt sur le revenu, mais elles acceptent facilement qu'Ottawa détermine le niveau général de taxation à cet égard. La Sakaschewan est la seule exception. Cette province socialiste jusqu'à hier, a recours à la double taxation.

Comme les provinces sont à court d'argent et que le spectre de la double taxation les affole, elles compriment leurs dépense et se cherchent d'autres sources de revenu. Au Québec, par exemple, le gouvernement provincial laisse aux commissions scolaires une grande partie du fardeau qu'il devrait lui-même assumer pour l'expansion du système d'enseignement, et les dépenses se trouvent soutenues par une hausse forcée de l'impôt foncier.

C'est pourquoi il est plutôt curieux d'entendre Jean Lesage déclarer que, si Ottawa n'avait pas consenti à faire certaines concessions au Québec, il aurait été obligé de recourir à la double taxation et de "pénaliser" ainsi la population.

Or, la population est déjà pénalisée. Premièrement parce que certaines dépenses qu'il est urgent de faire sont remises à plus tard. Deuxième, parce que l'impôt foncier a dû être augmenté partout, afin de soutenir les dépenses scolaires.

C'est pourquoi, en pratique, Otawa ne doit pas établir les taux de l'impôt provincial sur le revenu. Ce système devra d'ailleurs prendre fin parce qu'une foule de commissions provinciales enquêtent sur la fiscalité, et parce que les provinces et Ottawa doivent se mettre à l'étude des différents projets prioritaires qui existent aux deux niveaux de gouvernement.

(Tous droits réservés)

THATCHER

SUITE DE LA PAGE 1

dans les comtés où la majorité est de moins de 100 voix, et aux résultats du scrutin par anticipation de 25,000 électeurs, qui ne seront connus que le 13 mai.

L'homme

M. Thatcher aura 47 ans le 24 mai. Reconnu pour son franc-parler en politique, il a quitté les rangs du parti CCF en 1957, après avoir été député à la Chambre des Communes pendant 12 ans. Il fut élu chef du parti libéral de la Saskatchewan en 1959, et l'année suivante, il mena contre le CCF la plus rude campagne depuis la perte du pouvoir par le parti libéral, en 1944.

A sa sortie de l'Université Queens, à l'âge de 18 ans, après des études en économique et en commerce, M. Thatcher entreprit d'exploiter une chaîne de quincailleries. Il se lança par la suite dans l'élevage et la culture du blé. Il fut échevin de sa ville natale, Moose Jaw, pendant 12 ans.

SOCIALISTES

SUITE DE LA PAGE 1

tal privé, le voteur a jugé bon d'éviter toute équivoque. M. Thatcher a fait une campagne positive. Le gouvernement socialiste a fait une campagne négative.

M. Thomas a ajouté que M. Woodrow Lloyd, le premier ministre socialiste, et son organisation, ont mené une campagne assez molle.

"Paradoxalement, le nombre des membres actifs du parti socialiste en Saskatchewan est plus élevé qu'il ne l'a jamais été. On a l'impression que le gouvernement s'imaginait être réélu facilement. Le gouvernement a probablement sous-estimé le vote des jeunes (en Saskatchewan on vote à 18 ans) pour qui des mesures telles que l'assurance-santé n'ont pas la signification qu'elles ont pour les citoyens plus âgés. Autre facteur : le vote rural perd de l'importance par suite d'un vaste programme de consolidation des terres. Il y a moins de fermiers qu'auparavant et le vote des petites villes est devenu important.

Les préoccupations des petits commerçants et des hommes d'affaires tournent autour du besoin évident d'une plus grande industrialisation qui augmenterait les revenus de la population.

"Autre facteur important : les créditistes n'ont présenté que deux candidats. La lutte s'est faite entre les socialistes, les libéraux et les conservateurs. De plus, ces derniers n'ont pas présenté de candidats dans plusieurs circonscriptions, laissant ainsi le champ libre aux libéraux. J'ai l'impression que bien des gens ont pensé que les créditistes et les conservateurs voteraient pour les socialistes. Ils se sont trompés. Au fait, un des phénomènes intéressants de l'élection, c'est que les candidats conservateurs se sont assuré 18% du vote populaire, c'est-à-dire une augmentation impressionnante.

"On peut attribuer ce phénomène à la campagne qu'a menée ici l'ancien ministre de l'Agriculture Alvin Hamilton qui revient d'un voyage en Chine. On sait que les ventes de blé de l'Ouest à la Chine furent une initiative de M. Halmilton sous le régime Diefenbaker.

Quelle sorte d'hommes a présenté le parti libéral à l'électorat ?

— M. Thatcher a présenté une équipe impressionnante, des hommes jeunes et dynamiques.

— Quelle sera la situation politique en Saskatchewan d'ici les prochains mois ?

— Elle sera très tendue pour quelques semaines, mais à moins que les décomptes ne modifient substantiellement le résultat annoncé hier, les libéraux n'auront aucune difficulté à gouverner, même s'ils n'ont qu'une majorité de trois ou quatre députés à l'assemblée législative. Mais, attention. D'un autre côté, le nouveau gouvernement fera face à la plus puissante opposition que nous ayons jamais eue en Saskatchewan."

— Qu'adviendra-t-il du parti socialiste ?

— Je crois que le résultat de l'élection d'hier aura un effet des plus démoralisants pour le parti de M. Lloyd. Mais il ne faut pas oublier que ce parti a des racines très profondes en Saskatchewan et qu'il est encore très fort et très bien organisé. Le parti socialiste s'était un peu endormi. C'est un pénible réveil, mais la défaite est le signal d'un examen de conscience très sérieux face à la conjoncture actuelle.

CUBA

SUITE DE LA PAGE 1

que redoutent les dirigeants cubains.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'évacuation prochaine du territoire cubain par le gros des dernières forces soviétiques y restant encore est à l'origine des sérieuses préoccupations actuelles du gouvernement des Etats-Unis. Celles-ci sont d'autant plus grandes qu'à l'approche de ce départ, Fidel Castro se montre à nouveau menaçant envers Washington.

Les militaires soviétiques qui, jusqu'à présent, servaient les batteries de fusées anti-aériennes installées à Cuba, ont visiblement terminé l'instruction des Cubains qui vont être appelés à les remplacer après leur départ de l'île. Depuis la crise d'octobre 1962, le gouvernement des Etats-Unis vivait dans l'étrange sécurité de ne pas avoir à craindre de geste malencontreux des soldats russes à l'égard de leurs avions de reconnaissance au-dessus de Cuba. Ce survol était reconnu par Washington et par Moscou contre La Havane — comme la substitution logique à l'inspection sur place exigée par les Américains et refusée par les Cubains. Si les Cubains, seuls, contrôlent les fusées, cette apparente sécurité disparaît et le risque devient extrêmement grand, plus encore si les paroles de Fidel Castro reflètent la politique qu'il entend suivre.

Les avertissements publics adressés à La Havane, indiquant la détermination de Washington de ne pas interrompre les survols, cachent en fait la décision de prendre des mesures de représailles si un incident se produit. Personne n'est en mesure de révéler quelles seraient ces mesures, mais il est évident que toutes les éventualités ont été envisagées.

Le fils d'un officier canadien meurt étranglé

METZ, FRANCE — Un drame s'est produit ce matin à Puttelange-les-Farschviller (Moselle), où le garçonnet de trois ans, fils d'un officier canadien a été étranglé.

La petite victime a été identifiée comme étant Jean-Marc Cloutier. Sa mère, Mme Marie-Anne Cloutier, âgée de 27 ans, qui donnait depuis quelques jours des signes de dépression, aurait tenté elle-même de s'enlever la vie en absorbant une forte dose de barbiturique.

Cette dernière, qui réside habituellement au Canada avec son époux, se trouvait en vacances chez sa soeur, dans son village natal.

Elle a été transportée à l'hôpital de Sarreguemines, où elle repose dans un état grave.

La police, qui mène l'enquête dans cette affaire, n'a pas donné plus de détails sur la tragédie.

La météo

Minimum cette nuit : 40
Maximum demain : 55
Lever du soleil : 4 h. 56
Coucher du soleil : 6 h. 50

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Laurentides :** Nuages aujourd'hui ; nuages sauf quelques éclaircies demain ; averses éparses aujourd'hui aux Laurentides. Moins frais demain. Vents d'ouest de 20 milles tombant demain. Minimum cette nuit et maximum demain: Montréal, 40 et 55; Ottawa, 35 et 55; Sainte-Agathe, 35 et 45.

Cantons de l'Est ; région de Québec : Pluie légère ou averses après-midi ; demain, généralement nuageux, averses éparses. Température à peu près sans changement. Vents d'ouest de 15 à 20 milles après-midi, mollissant cette nuit et reprenant demain. Minimum cette nuit et maximum demain: Sherbrooke et Québec, 35 et 45.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Ciel couvert, neige légère intermittente, peut-être mêlée de pluie à Témiscamingue même ; demain, nuageux, puis éclaircies graduelles l'après-midi. Température à peu près sans changement. Vents du nord-ouest de 15 milles mollissant la nuit. Minimum cette nuit et maximum demain: Témiscamingue, 25 et 40; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 20 et 35.

Régions du Saint-Maurice, du lac Saint-Jean, de la baie Comeau et des Sept-Iles : Ciel couvert, pluie intermittente mêlée de neige fondante aujourd'hui, demain nuages, averses ou neige légère éparses. Température à peu près sans changement. Vents d'est de 15 à 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain: La Tuque et Baie Comeau, 35 et 40 ; Chicoutimi et Sept-Iles, 30 et 40.

Jodoin est déçu des résultats en Saskatchewan

Commentant le résultat des élections en Saskatchewan, le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, s'est exprimé en ces termes :

"Naturellement, nous sommes déçus des résultats de l'élection dans cette province de l'Ouest. Cependant, nous n'interprétons pas ce résultat comme signifiant un changement dans la philosophie politique ou sociale des citoyens de la Saskatchewan.

"Nous interprétons plutôt ce résultat comme un trait bizarre de la nature humaine qui veut qu'un changement de gouvernement soit désirable après un long terme. Nous avons confiance que le Nouveau parti démocratique en Saskatchewan sera de retour au pouvoir avant longtemps."

Mutisme sur l'assurance-santé

REGINA. (PC-UPI) — Pendant la campagne électorale de Saskatchewan, les partis politiques ont ostensiblement évité de parler de l'assurance-santé établie par le gouvernement CCF et dont l'application avait provoqué une grève des médecins de 23 jours, en juillet 1962.

La semaine prochaine

Lesage présentera des amendements au Code du travail

QUEBEC. — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré hier à l'issue de la réunion du conseil des ministres, qu'il serait en mesure de présenter à la Chambre la semaine prochaine les amendements projetés au nouveau Code du travail.

Ces amendements concernent non pas la partie du bill 54 qui est devant le Comité spécial sur la fonction publique mais les articles relatifs aux relations du travail en général.

Les amendements principaux porteraient sur la sécurité syndicale et le droit d'association.

On sait que les syndicats ouvriers s'étaient violemment opposés à certains articles du bill et avaient même fait des représentations récemment au ministre du Travail Carrier Fortin à ce sujet.

L'article le plus litigieux est celui qui se lit ainsi : "La convention collective donne ouverture à tous les droits et recours établi par la loi pour la sanction des obligations".

Les syndicats ont soutenu que cet article entravait la sécurité syndicale en ce sens qu'il rendait l'organisation susceptible de mesures dilatoires devant les tribunaux.

La Chine nouvelle

La Chine a été proclamée république populaire le 1er octobre 1949.

CLIMATISATION
COMMERCIALE
RESIDENTIELLE
INDUSTRIELLE
S. ALBERT & CIE LTÉE
HUILE À CHAUFFAGE
SERVICE ET VENTE DE BRULEURS
5763, boul. ST-LAURENT 273-8871

Les INDUSTRIES RIVIERA Inc.
vous offre de
MAGNIFIQUES CHALETS
à compter de $900.00

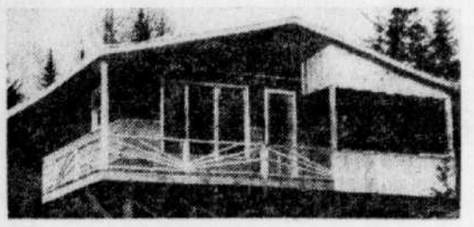

• FINITION ULTRA-MODERNE A L'INTERIEUR
• MUR ACAJOU AFRICAIN
• GARDE-ROBE, LINGERIE, BUREAU DANS LES MURS, BAR-SALON AINSI QU'ARMOIRE DE CUISINE.
• NOUS VENDONS ET LIVRONS DANS TOUTES LA PROVINCE.

LIVRAISON GARANTIE 15 MAI

Exposition permanente au Centre d'achats Maisonneuve
3019 est, rue SHERBROOKE
Montréal

Appelez sans tarder LA. 6-1647 LA. 6-1648

Nous vendons aussi pour votre chalet les Cheminées "Von Packer" et réfrigérateur au gaz

REFRIGERATEUR-CONGELATEUR ROY
A L'EPREUVE DU GIVRAGE

Modèle No RA 1473
14.5 pi. cubes

• Auto-dégivrage
• Vaste congélateur de 122.5 lb, muni d'une étagère dans la porte pour jus de fruits et petits paquets congelés.
• Surface des étagères : 21 pi. ca.
• Compartiment à glace ultra-rapide
• Tablette à glissière extra-silencieuses
• Deux tiroirs émail cuit pour les légumes, 30 pintes
• Deux grandes tablettes pour les oeufs
• Compartiment hermétique à beurre et à fromage
• Porte en affleurement, à aimants multiples.

Rég. $489
Spécial $299

Torino FURNITURE LTD.
6889 ST-LAURENT CR. 4-1403
6688 BOUL. MONK 766-5880

PARURES DE CRISTAL AUTRICHIEN... JOLIES TEINTES PRINTANIERES : ROSE, BLEU, ALEXANDRINE, OU INCOLORE. EN VENTE PENDANT TROIS JOURS SEULEMENT A *un tiers de rabais!*

BIRKS JOAILLIERS

CARRE PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 23 AVRIL 1964 — 80e ANNÉE — No 161

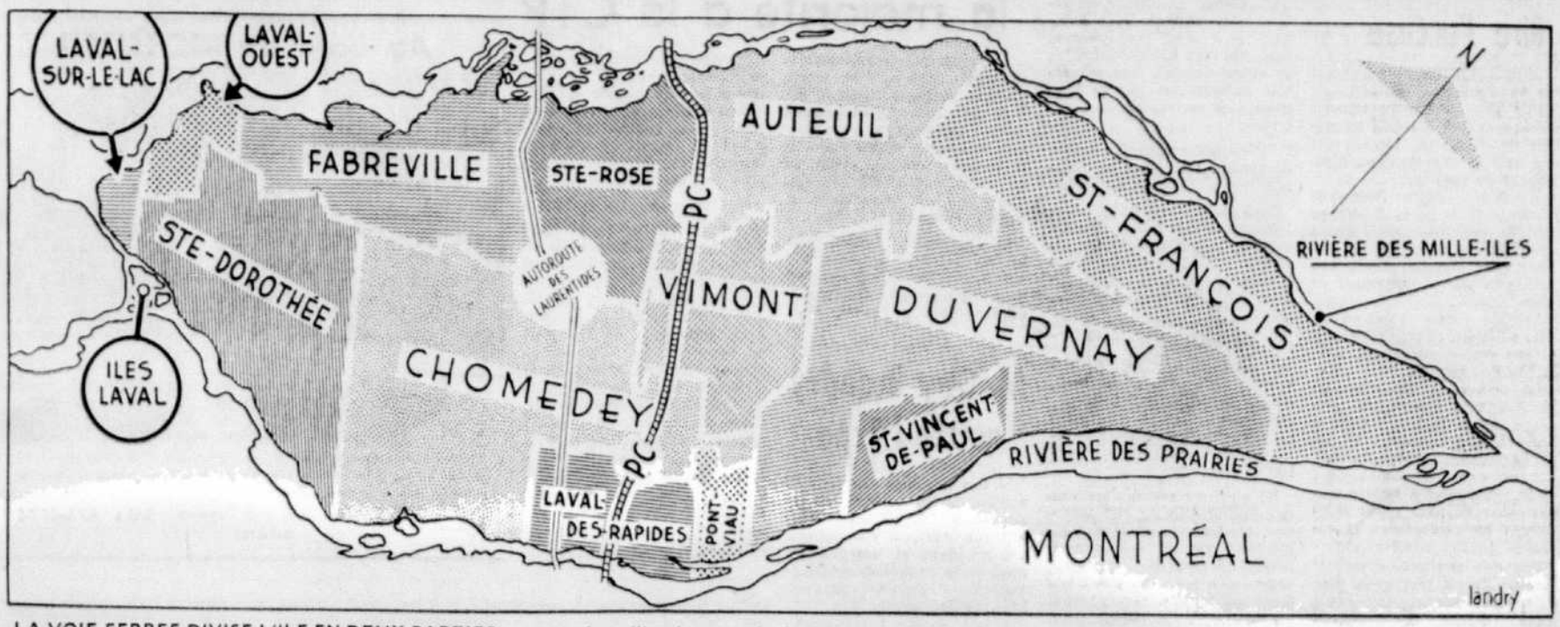

LA VOIE FERREE DIVISE L'ILE EN DEUX PARTIES EGALES — Le Regroupement municipal de l'île Jésus, mouvement qui s'est donné pour but de trouver une solution aux problèmes de cette partie de la région metropolitaine, a proposé hier de fusionner les 14 municipalités de l'île Jésus en deux grandes villes à peu près égales en superficie et en population. Dans le mémoire qu'il a soumis à la Commission Sylvestre sur les problèmes intermunicipaux, il explique que la voie ferrée nord sud du Pacifique Canadien constituerait une limite idéale pour ces municipalités puisqu'elle divise l'île en deux parties égales. Sur la carte de l'île Jésus illustrée ci-haut, on distingue nettement la voie ferrée et la répartition du territoire qui résulterait de la création de deux villes. On constate aussi l'illogisme des frontières municipales actuelles.

Plus de liberté pour transiger l'achat de terrains d'écoles

—M. Peter Millar

par **Jean RIVEST**

M. Peter Millar, vice-président du Protestant School Board of Greater Montréal, a suggéré que soit amendée la loi des commissions scolaires en vue de donner plus de liberté aux commissions scolaires, notamment en ce qui a trait à l'achat de terrains pour la construction éventuelle d'écoles. Il a aussi suggéré que dans l'élaboration des plans d'urbanisme, il y ait plus de collaboration entre les municipalités et les commissions scolaires qui, elles aussi, sont appelées à établir, comme elles le font déjà, des programmes de développement à long terme.

M. Millar déposait, à la demande du procureur du Board, à l'une des dernières séances de la commission royale d'enquête sur les transactions immobilières de la commission scolaire protestante, sous la présidence du juge Arthur I. Smith.

Dans sa déposition, M. Millar a traité de cinq points précis.

Recours aux spécialistes

Il a d'abord rappelé qu'au cours de l'enquête, il a été suggéré que le Board ait à son emploi, un spécialiste chargé d'évaluer les terrains à acheter, et de négocier ces achats, au nom du Central Board, comme la chose se fait, par exemple à Toronto.

M. Millar est d'avis qu'au contraire les commissions scolaires protestantes locales (celles de Saint-Laurent, de Montréal-Ouest, de Saint-Léonard, par exemple) aient plus de liberté dans la conduite de ces affaires, parce qu'elles connaissent mieux que quiconque les problèmes locaux.

Selon M. Millar, il a été établi officiellement que dans la grande région métropolitaine, de 60% à 70% des terrains encore vagues appartiennent à ce qu'il a appelé "des entreprises de développement immobilier", ce qui rend les tractations difficiles.

Il a cependant exprimé l'avis que les commissions locales devraient "être aidées" dans cette tâche par des "consultants" en valeur immobilière.

Planification

Il a ensuite parlé de la "planification à long terme". Comme le démontrent les documents déposés devant la commissions d'enquête, le Board of établi des programmes de développement à longue échéance. Il suggère que pour rendre cette tâche plus facile et plus efficace, il devrait y avoir une plus grande coopération entre les municipalités qui établissent des plans directeurs d'urbanisme, et les commissions scolaires.

Lorsqu'il est question de mettre en valeur de nouvelles étendues de terrain pour fins domiciliaires, a-t-il dit dans ses propres mots, on devrait homologuer des terrains en vue de la construction d'écoles, terrains qui pourraient être ensuite mis à la disposition de la commission scolaire protestante ou catholique, selon les besoins de la population qui se sera installée dans ces terres.

Expropriation

Présentement, dit-il, les droits d'expropriation des commissions scolaires sont limités. M. Millar suggère que la loi soit modifiée afin que les commissions scolaires aient plus facilement recours à cette forme d'acquisition de terrains.

Il voudrait aussi que les com-

Voir M. MILLAR en page 4

André Lemieux est arrêté à Hamilton

André Lemieux, alias Jean-Paul Brisson, l'un des présumés lieutenants de Georges Lemay, et soupçonné de participation dans le vol de $4,000,000 commis à la succursale de la banque de la Nouvelle-Ecosse, située à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Alexandre, le 1er juillet 1962, a été arrêté en fin de semaine à Hamilton et doit bientôt être remis par les policiers de cette ville à ceux de la métropole.

Lemieux a été arrêté dans la ville ontarienne sous l'accusation du vol d'une collection de timbres-poste d'une valeur de $250. Et c'est au cours de leur vérification de routine que les agents de l'endroit ont soupçonné être en présence de Lemieux. Après échange de renseignements avec la Sûreté de Montréal, ils ont réussi à étayer leurs soupçons.

On se souvient qu'un mois après le cambriolage de la banque de la Nouvelle-Ecosse, Lemieux a été arrêté dans les Laurentides pour cambriolages dans des camps d'été et écroué à la prison de Saint-Jérôme.

Quelques jours plus tard, après sa comparution, il a bénéficié de sa mise en liberté conditionnelle après qu'un avocat de Saint-Jérôme, eut versé un cautionnement en sa faveur.

Lemieux sortit de la geôle par la grande porte et n'a pas été revu depuis lors. Il sera ramené à Montréal dans quelques jours pour la continuation de l'interrogatoire sur le vol de banque de la Nouvelle-Ecosse et assurément aussi sur les allées et venues de Georges Lemay, toujours au large.

André LEMIEUX

Un témoin refuse de parler à cause d'un geste de Starnino

par **Léopold LIZOTTE**

Le "crachat" décoché à la figure d'un co-accusé, par Georges Starnino, mardi dernier, a eu son effet.

L'un des récidivistes qui devait témoigner pour la Couronne, ce matin, à l'enquête tenue par le juge Peter V. Shorteno sur les six vols à main armée imputés à la bande de Rocky Pearson, n'a pas voulu dire un mot.

Appelé comme premier témoin à l'enquête de Starnino lui-même, par Me Jacques Ducros, Jean-Louis "Bijou" Piché, n'a eu qu'une phrase, quatre ou cinq fois répétée, à la suite de son assermentation : "Je n'ai rien à dire".

Avant de faire entendre deux employés de la Caisse Populaire de Saint-Hyacinthe et de réclamer presque immédiatement un ajournement à demain matin, Me Ducros expliqua :

"Hier soir même, à mon bureau, j'ai rencontré ce témoin avec mes confrères Mes Lapointe et Boilard. Et il était tout à fait disposé à témoigner.

"Je comprends toutefois que ce qui l'incite à se taire, présentement, c'est qu'il craint pour la sécurité de sa famille. Nous allons donc tenter de faire assurer cette sécurité immédiatement, et par la P.P. et par la Sûreté municipale. Et nous reviendrons devant le tribunal demain matin pour voir s'il aura changé d'attitude.

Par la suite, on annonçait que c'était le "crachat" décroché par Starnino à Léopold D[illegible] rais (un autre témoin possible) en pleine cour, qui aurait décidé tout d'abord ce dernier, puis Piché à se taire.

Et ce en se disant que s'ils pouvaient être ainsi victimes de représailles en cour même, ils pouvaient très bien craindre pour leur famille, à l'extérieur.

Les avocats de la défense, Mes Raymond Daoust et Léo-René Maranda, ont toutefois déclaré qu'ils s'opposaient à ce que des officiers de la P.P. tentent d'influencer le témoin récalcitrant, d'ici demain.

Le juge Shorteno a alors tranché le débat en suggérant que ce soit lui-même qui, en présence des deux parties, mette Piché au courant des mesures qu'on aura pu prendre pour protéger ses proches.

Qui était le faux-prêtre ?

Le silence de Piché, qui purge présentement une peine de dix années de bagne, pour d'autres délits, n'a toutefois pas empêché que débute, et que progresse réellement les enquêtes et de Starnino et de Léonard Smart, un autre bagnard présentement sous le coup d'une longue sentence d'emprisonnement.

Le premier témoin a été M. Lucien Pilon, qui, le 17 janvier 1961, était gérant de la Caisse Populaire de Saint-Hyacinthe, où le vol de $133,000 reproché aux prévenus a été commis.

Sorti de l'établissement pour trois minutes, il y revint pour

Voir TEMOIN en page 4

Encore l'heure avancée!

Le régime de l'heure avancée est sur le point de réapparaître.

Il sera de nouveau en vigueur à compter de minuit et une minute, dans la nuit de samedi à dimanche, a-t-on confirmé, ce matin, à l'hôtel de ville.

Ainsi, à compter de dimanche, le temps réglementaire sera celui en retard de quatre heures avec l'observatoire de Greenwich.

Il en sera ainsi jusqu'au dernier dimanche d'octobre, soit le 25 octobre.

C'est le retour à l'heure de Bordeu, répéterait l'arrière-grand-mère Zelia.

Les Faits divers sont en page 4

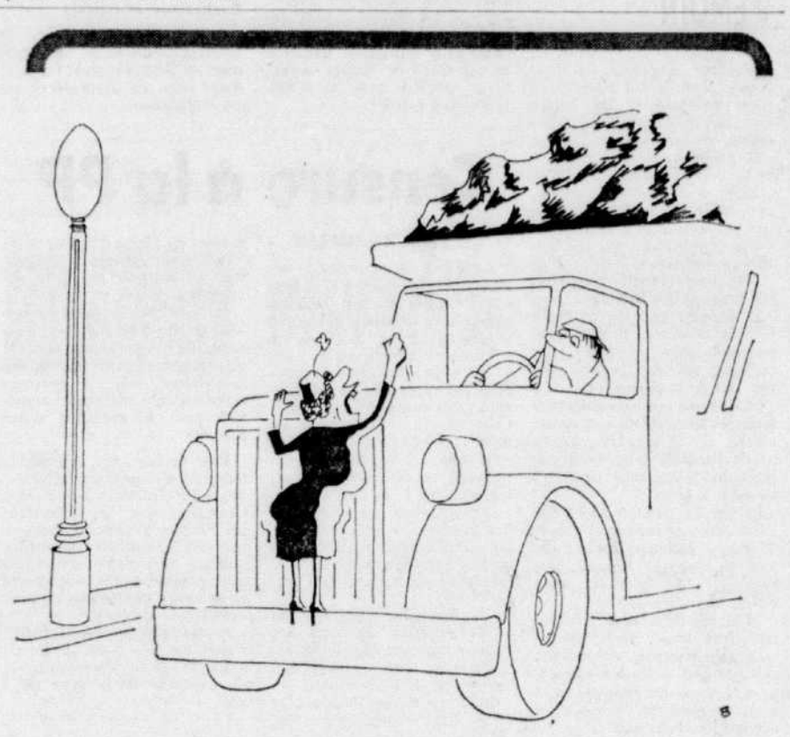

— J'EN AI ASSEZ DE VOT' BRUIT, VOT' TERRE, VOS TROUS, VOS BOSSES, VOS DÉMOLITIONS, VOS CREUSAGES, VOS REMPLISSAGES VOS PÉTARDS, VOT' POUSSIÈRE ....

Vic Lévesque subira son procès pour le vol d'un camion postal

CHICOUTIMI (PCI) — Victor "Pretty Boy" Lévesque devra subir son procès sous l'accusation de tentative de vol d'un camion postal, près de Laterrière le 24 octobre dernier.

Dans un prétoire archicomble, fréquenté par la gent féminine d'une façon inaccoutumée, l'enquête préliminaire du présumé roi des cagoulards s'est terminée avec l'audition d'une demi-douzaine de témoins de la Couronne.

Le procureur de la Couronne, Me Lucien Tremblay, a d'abord interrogé le caporal Bernard Desnoyers de la Sûreté provinciale au sujet de couteaux à linoléum abandonnés dans une valise par les fuyards, sur le boulevard Talbot, à 135 milles au nord de Québec.

Le caporal Desnoyers cherchait des armes à feu dans un appartement de Laval-des-Rapides, au nord de Montréal, lorsqu'il fut attiré par une case portant l'inscription "Vic".

Il y découvrit la facture d'une quincaillerie de l'endroit pour la vente de tels couteaux. Cette facture portait la date du 22 octobre 1963, soit deux jours avant l'attentat du parc des Laurentides.

Victor "Pretty Boy" Lévesque occupait cet appartement sous le nom d'emprunt de Pierre Lalonde.

L'agent Guy Bolduc, de la Sûreté provinciale, perquisitionnait aux appartements "Le Nautique", à Laval-des-Rapides, le 16 décembre dernier.

Il y fut accueilli par une jolie Indienne de 23 ans, Claudette, qui vint lui répondre.

Elle sourit à l'agent qui lui adressa un "bonjour Mme Lalonde".

Partout, des photographies de Vic Lévesque. Dans une penderie, l'agent compte 17 complets.

Est-ce que la jeune femme

Voir LEVESQUE en page 4

Plaintes de saison...

Faux reçus d'impôt et fausses déclarations

par **Maurice MORIN**

Chaque année, à ce temps-ci, il est question de faux reçus de charité pour déduction d'impôt.

Ainsi, hier après-midi, Me Bruno Pateras, procureur de la Couronne, agissant comme procureur spécial de l'Impôt fédéral, s'est présenté, accompagné de M. Louis Crevier, fonctionnaire du ministère du Revenu, division de l'Impôt, devant le juge Paul Monty pour obtenir l'autorisation de porter des plaintes contre quatre individus dans la trentaine, tous des Montréalais, qui seront accusés le 6 mai, par voie de sommation, d'avoir enfreint les règlements de l'impôt fédéral.

Dans deux cas, les plus importants, les plaintes ont été portées en vertu du code pénal, et dans les deux autres en vertu de la loi du fisc.

Les montants en question sont de l'ordre de plus de $30,000.

Mike Duska sera accusé en vertu de l'article 311 du code pénal d'avoir entre le 1er mars 1960 et le 28 avril 1961, utilisé de faux reçus pour dons de charité et d'avoir permis à de nombreux contribuables de s'en servir dans un dessein frauduleux.

Les plaintes pour lesquelles Duska est traduit en justice portent qu'il aurait mis en circulation ou transmis à des con-

Voir FAUX en page 4

M. JEAN COTE, directeur du service international de l'Office national du film, a été nommé administrateur du service de la Société de l'Expo qui est chargé des fêtes et autres événements spéciaux de l'exposition de 1967.

M. Côté, qui est âgé de 35 ans, assumera ses nouvelles responsabilités à la Société de l'Expo le 25 mai prochain.

Conflit à la Commission athlétique

(R.M.) — Tout ne tourne pas rond au sein de la Commission athlétique de la ville de Montréal.

Quatre des membres de la commission n'ont guère prisé des propos tenus tout récemment par le président, M. Prosper Boulanger, concernant le sort de cet organisme.

Présidée par M. Jean Laroche, le vice-président, les membres de la C[illegible]mmission ont tenu ce matin, à l'hôtel de ville, une assemblée à huis clos.

Outre M. Laroche, étaient présents : M. Paul-Emile Sauvageau, conseiller municipal, M. Hyman Brock, aussi conseiller municpal, ainsi que M. L.-C. Parent, ancien candidat défait du PCM. M. Boulanger n'y était pas.

Voici le texte intégral de la déclaration rendue publique :

"Les membres de la Commission athlétique de Montréal qui s'occupent activement des opérations et des destinées de cet organisme depuis 1960 contestent à M. Prosper Boulanger le droit d'engager ladite commission sur la place publique.

1—à cause d'un règlement de la commission qui interdit à ses membres de faire des déclarations individuelles ;

2—parce que M. Prosper Boulanger n'a jamais offert sa démission en assemblée, pour disposition par ses collègues en titre ;

3—parce que M. Prosper Boulanger s'est complètement désintéressé de la Commission athlétique de Montréal en n'assistant pas aux assemblées depuis trois ans.

Verdun : hausse des indemnités aux conseillers

QUEBEC (DNC) — L'Assemblée législative a approuvé hier les amendements apportés par la Chambre haute au projet de loi de la municipalité de Verdun.

Ainsi, les conseillers municipaux de la troisième plus grande ville de la province recevront une indemnité annuelle de $4,000 au lieu de $3,500 ; de plus, il suffira de remplir pendant 12 années seulement — et non plus 15 — les fonctions de maire et d'échevin pour avoir droit à la pension. Cependant, cette pension sera interrompue durant toute période où le bénéficiaire occupe un emploi rémunéré dans l'administration municipale.

La période de 12 ans était déjà prévue dans des villes comme Montréal et Québec. M. Paul Dozois, député U.N. de St-Jacques, souhaiterait qu'on en arrive à une certaine uniformité à travers la province.

Claude Perron subira son enquête préliminaire le 27

Claude Perron, âgé de 19 ans, de Montréal, subira son enquête préliminaire le 27 avril relativement à l'accusation de vol d'armes à l'arsenal de Shawinigan, le 20 février dernier.

Perron devra donc se présenter à la Cour des Sessions de la Paix de Trois-Rivières à cette date avec ses défenseurs, Me François Chapados de Montréal et Me Guy Germain de Trois-Rivières.

L'Expo-Sciences sera ouverte au public demain

La troisième Expo-Sciences du Canada sera ouverte au public demain et samedi dans le hall d'honneur de l'Université de Montréal. Les visiteurs seront admis de 7 h. à 10 h. demain soir et de 10 h. à 4 h. samedi.

Cette année, l'Expo-Sciences du Canada réunit dans la métropole soixante finalistes de toutes les régions du pays. Les vainqueurs, un jeune homme et une jeune fille, dont les noms seront annoncés demain soir, représenteront le Canada à la Quinzaine internationale des Jeunes scientifiques, à Londres, l'été prochain.

L'importance de cette exposition canadienne ne fait aucun doute. Le Conseil canadien des expositions scientifiques jouit de l'appui d'une douzaine d'organismes scientifiques supérieurs ainsi que d'un grand nombre d'hommes de science et d'éducateurs éminents.

CHAMPIONS EN FINALE — Les quatre jeunes gagnants de l'Expo-Sciences de la région de Montréal seront au nombre des quelque soixante finalistes qui viendront de toutes les régions du pays soumettre leurs travaux scientifiques à l'Expo-Sciences du Canada à l'Université de Montréal en fin de semaine. De gauche à droite, Jean Vallières, du Séminaire Ste-Thérèse, Attila Szabo, de Marymount High School, M. Marcel Bourgon, professeur à l'Université de Montréal et président de l'Expo, M. Léon Lortie, président d'honneur, Pierre Bouchard, du collège Mont-St-Louis, et André Bélanger, du collège Bourget.

LOUEZ
des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.
VENTE
REPARATION
PIECES
Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES
GELINAS Compressors Inc.
4845, RUE ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
AV. 8-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI jusqu'à 6 h.

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNÉENS
direct sur l'oeil
Lunettes et réparations
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE
Heures d'ailleurs
TOUS LES JOURS: DE 10 H. A.M. A 6 H. P.M.
SOIRS: MAR., MERC., VEN., 7 H. P.M. — 9 H. P.M.

FOURNITURES DE BUREAU DE "A à Z"
Nous vendons de TOUT pour le bureau jusqu'à la plus petite agrafe.
Pour économiser sur tout ce dont vous avez besoin, téléphonez-nous ou venez nous voir.
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
STATIONERS INC.

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DU SANG
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST IMMUNOLOGIQUE "PREGNOSTICON"
marque déposée
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTRÉAL
La plus grande Pharmacie de Détroit au Monde
DUQUET & DUQUETTE — PROPS

LE SILENCIEUX MIDAS
PORTE UNE
GARANTIE ÉCRITE
CONTRE TOUS RISQUES POUR LA VIE DE VOTRE AUTO
Seul MIDAS offre une garantie valide auprès de plus de 400 ateliers au Canada et aux États-Unis.
MIDAS
MUFFLER SHOPS
10,111 BOUL. PIE IX
au nord du boul. Métropolitain
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
Coin Mont-Royal,
LA. 6-1627-8
850, BOUL. LABELLE
Face au Centre d'Achats St-Martin
681-1601
INSTALLATION IMMÉDIATE et GRATUITE
OUVERT TOUS LES JOURS 8 a.m. à 9 p.m. — Sam. 8 a.m. à 5 p.m.
INSPECTION DES "AMORTISSEURS" GRATUITE

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Des cagoulards volent $2,000

INVERNESS, Qué., (PCf) — — Trois cagoulards ont volé hier à la Caisse populaire de ce village du comté de Mégantic la somme de quelque $2,000. Les bandits étaient armés de mitraillettes et de revolvers. Les malfaiteurs ont pris la fuite dans une voiture de modèle 1961, dont la police possède le numéro matricule des plaques.

Hold-up de $280

Deux individus ont perpétré un vol à main armée vers 9 h. ce matin à la taverne Daviault, située au 650 rue Vinet, dans le quartier St-Henri. Le commis de bar, M. Pierre Groulx, a remis la somme de $280 à un des bandits qui était armé d'un revolver. Les deux apaches ont pris la fuite à pied.

Vol de 5 sacs postaux à Québec

QUEBEC (PCf) — Cinq sacs postaux ont été subtilisés d'un camion servant à la levée des boîtes postales, hier soir, à Québec.

Un employé des postes a vu son camion s'éloigner alors qu'il était occupé à prélever le courrier d'une boîte de la basse-Ville.

Il a aussitôt alerté la Sûreté municipale qui en peu de temps a retrouvé le véhicule dépouillé de cinq sacs.

La police ne possède encore aucun autre détail sur ce vol qui vient s'ajouter à plusieurs autres survenus dans la province depuis quelque temps.

Hold-up : caissière blessée d'une balle

Mlle Valida St-Pierre, âgée d'environ 50 ans, domiciliée au 3254, rue Kent, a été grièvement blessée d'une balle au cours d'un vol à main armée qui a été perpétré, peu après 5 h. hier après-midi, à la mercerie "Saville Row Men's Wear", au 1206, rue Peel.

Un bandit solitaire, masqué et armé d'un revolver, avait ordonné aux trois employés de se tenir tranquilles. Mlle St-Pierre, la caissière, avait alors demandé s'il s'agissait d'une plaisanterie. La réponse se fit entendre sous forme d'une balle qui lui traversa le bras droit et alla se loger dans la poitrine.

Le voleur a pris la fuite avec le contenu de la caisse. Le montant du vol demeure inconnu pour l'instant. Pour sa part, Mlle St-Pierre a été transportée à l'hôpital Général de Montréal.

Voleur blessé

La police provinciale du poste de Trois-Rivières rapporte qu'un adolescent de Montréal repose dans un état critique à l'hôpital Comtois de Louiseville à la suite d'un accident spectaculaire survenu près de Louiseville ce matin.

Le blessé et un autre jeune homme voyageaient dans une auto volée à Montréal ce matin lorsque le véhicule est allé heurter un arbre en bordure de la route. Un des occupants a été projeté dans le champ tandis que l'autre est demeuré coincé dans l'auto, souffrant de multiples fractures.

Ce dernier a été transporté à l'hôpital mais le deuxième a réussi à prendre la fuite à travers champs avant l'arrivée de la police.

Les agents provinciaux ont immédiatement cerné la région dans l'espoir de le capturer.

Explosion de gaz naturel

Un employé de la Corporation de gaz naturel a été blessé, peu avant 4 h. hier après-midi, lorsqu'une explosion s'est produite dans une bouche d'égoût, à l'intersection des rues DeMontigny et St-Dominique.

Il s'agit de M. Jean-Paul Fortin, âgé de 32 ans, domicilié au 9908, rue Bruchési, qui a été transporté à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, dans l'auto-ambulance 4-15 de la police de Montréal. Il souffre de coupures au visage et d'une fracture à la jambe.

Vol de $500 sur la personne

Mme Mireille Gonzalez, domiciliée au 5681, rue Charlemagne, a été dépouillée d'une somme de $500, vers 11 h. 30 hier matin, à l'angle des rues Charlemagne et Masson.

Mme Gonzalez revenait de la Caisse populaire avec cette somme dans son sac à main, quand une auto de vieux modèle s'arrêta près d'elle. Un individu en descendit, s'empara du sac à main et remonta en vitesse dans le véhicule qui repartit en trombe.

Garçonnet tué par une auto

CHICOUTIMI, (PC) — Un garçonnet de 10 ans, Marcel Ferland, a été tué hier par une automobile, non loin de la maison de ses parents, à Chicoutimi à 135 milles au nord de Québec.

A chacun son bien !

M. R. Sauvé, propriétaire de l'épicerie située au 2334 rue des Erables, où les policiers ont surpris un voleur, tôt dimanche matin, nous précise que son établissement porte le nom de marché Sauvé et non d'épicerie Gauthier. Quant au chien "Loup", il veut bien qu'on le tienne en haute estime pour divers exploits mais non pour la découverte d'un voleur dans son établissement! Les policiers tenaient déjà leur homme à l'arrivée du chien, dit-il.

Arrestation de deux hommes

Deux récidivistes ont volé un camion la nuit dernière et l'ont reculé près du quai de livraison de F. Quévillon, 2485 est, rue Marie-Anne. Puis ils ont entrepris de pratiquer un trou dans le mur afin de pénétrer sur place. Ce faisant, toutefois et à leur insu, ils ont déclenché un système d'alerte. Quelques secondes plus tard, la police arrivait sur les lieux et les cueillait sans difficulté. Les deux hommes ont été écroués à la Sûreté pour interrogatoire.

M. MILLAR

SUITE DE LA PAGE 3

missions scolaires puissent exproprier sans être obligées de construire immédiatement, pour que cette méthode d'acquisition de terrains serve aussi les fins de la planification à longue échéance.

Le secret

Les deux autres points soulevés par le vice-chairman du Board se rejoignent : les trop nombreuses approbations nécessaires avant la conclusion d'une transaction immobilière ,et le secret relativement aux négociations précédant l'achat d'un terrain.

Actuellement les commissions scolaires doivent obtenir une série d'approbation de la part des hauts fonctionnaires du gouvernement provincial, du département de l'instruction publique, du ministère de la Santé, etc.

Ce n'est qu'après avoir obtenu ces approbations officielles que la transaction peut être conclue.

M. Millar note que la tendance actuellement est vers une lenteur de plus en plus considérable pour l'obtention des approbations. "Cette tendance devrait être renversée". On devrait donner plus de pouvoirs aux commissions scolaires et les procédures visant à faire approuver les achats de terrain par le gouvernement devraient être rendues plus efficaces.

Actuellement, selon la loi, les réunions des commissaires scolaires sont publiques, et le secrétaire-trésorier d'une commission doit permettre l'examen de ses livres et archives à toute personne qui en fait la demande.

M. Milar suggère qu'on puisse garder le secret, du moins pendant un certain temps, lorsqu'il est question de négocier l'achat d'un terrain, afin d'éviter la spéculation.

Rien d'irrégulier

Un comptable agréé, dont les services avaient été retenus par la commission d'enquête Smith, est venu déposer à son tour. Il a fait une enquête approfondie, sur les transactions bancaires de plusieurs personnes qui avaient été mêlées à plusieurs transactions immobilières des commissions scolaires, à titre de vendeurs. Quelques-uns de ces noms apparaissent dans le rapport Mackay.

Ce sont, entre autres, MM. Hornstein, Dubrofsky, Spénard, Asselin, Landsman, Nelson, etc.

Dans chaque cas, la conclusion a été la même : "no irregularity, nothing improper" (aucune irrégularité, rien de blâmable).

Un cas particulier

Avant d'ajourner à mercredi prochain pour ce qui sera probablement la dernière séance de la commission Smith, celle-ci a examiné les relations qui existaient entre M. D. E. Kerr, de la commission scolaire protestante de Saint-Laurent, et M. Roland Libersan, jardinier.

La déposition de chacun a permis d'établir qu'en 1960, M. Kerr a négocié pour la commission scolaire de Saint-Laurent, l'achat d'un terrain formant partie d'une terre appartenant à M. Libersan et à son frère, négociations qui se sont effectivement terminées par la transaction en bonne et due forme.

Il a été établi aussi que M. Libersan a investi une certaine somme dans une compagnie fondée et dirigée par M. Kerr, X-Brand Tire Limited.

Aux questions du procureur de la commission Smith, MM. Kerr et Libersan ont répondu qu'il n'y avait aucun lien entre l'achat du terrain et leur association d'affaires.

M. Libersan n'a investi dans la compagnie de M. Kerr qu'une fois la transaction sur le terrain effectuée.

M. Libersan, maintenant jardinier, avec son frère, sur la terre de Saint-Laurent, a toujours eu un intérêt marqué pour les choses mécaniques, et le genre de l'entreprise l'intéressait. Il est d'ailleurs encore jardinier et actionnaire de X-Brand Tire Ltd.

LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 3

vivait seule dans l'appartement ? demande le procureur de la Couronne.

Je ne crois pas, répond l'agent Bolduc, il y avait trop de complets dans la garde-robe.

La jeune Indienne avoue avoir été la maîtresse de Vic, à qui elle n'a jamais été mariée, et qu'un enfant est né de cette union, aujourd'hui âgé de 9 mois et placé dans un foyer nourricier.

Gardien à la barrière de Stoneham, M. Léonard Rousseau, a déclaré avoir émis un permis de circulation à l'entrée du parc des Laurentides, à 20 milles au nord de Québec, à un véhicule portant l'immatriculation 2007-A ayant deux occupants.

L'automobile serait celle de Jean-Guy Darveau, un complice de Lévesque, et elle aurait franchi l'autre barrière à l'extrémité nord du parc, à 12 h. 45 de l'après-midi, le 23 octobre.

Le moment venu de produire sa défense, Me Léo Maranda, de Montréal, a déclaré n'avoir rien à dire "pour le moment".

Le juge André Gauthier envoya alors Lévesque à son procès aux Assises.

FAUX

SUITE DE LA PAGE 3

tribuables cent reçus pour un montant global de plus de $30,000, "censés avoir été signés par des prêtres de la paroisse Saint-Dominique et de la paroisse Saints Cyrille et Méthode de Montréal".

Quant à **Claude-Yvon Maillé**, il est accusé d'avoir fait des faux documents, à savoir cent reçus de dons de charité pour un montant global de plus de $30,000.

Dans le cas des deux autres individus, **Jacques Deragon** et **Frank Mastrovito**, les plaintes portent qu'entre le 18 mars 1960 et le 29 avril de la même année, ils auraient préparé de fausses déclarations d'impôt que 11 contribuables avaient soumises pour l'année 1959, et dans lesquelles ces contribuables réclamaient des remboursements pour plusieurs milliers de dollars.

L'année dernière, une dizaine d'individus avaient été conduits en Correctionnelle en rapport avec le même racket. Tous ont écopé, tout récemment, d'amendes assez élevées.

Selon la défense

McLean et non Farris devrait être l'accusé

TORONTO. (PC) — L'avocat de la défense a soutenu hier qu'un des principaux témoins de la poursuite a menti au procès de Ralph K. Farris, qui est sous le coup de deux accusations de parjure.

L'avocat Joseph Sedgwick, s'adressant au jury, a affirmé que la déposition de l'ancien assistant de Farris, Kelly McLean, de Victoria, n'est pas suffisante pour "condamner un chien égaré".

"Si les choses étant en ordre, a-t-il dit, ce serait McLean et non Farris qui serait dans le box des accusés."

La principale déposition de McLean veut que Farris, président de la Northern Ontario Natural Gas Company, lui ait personnellement donné instruction de distribuer 600 actions de la compagnie à quatre responsables de trois villes ontariennes avec lesquelles la compagnie faisait affaire.

Une des accusations portées contre Farris veut qu'en 1962 il se soit parjuré, au cours d'une enquête gouvernementale, en affirmant n'avoir pas donné d'instructions à McLean et ne rien savoir de ses démarches.

TEMOIN

SUITE DE LA PAGE 3

rencontrer, à la porte, un "faux prêtre" qui le mit immédiatement en joue et lui enleva tout ce qu'il avait dans les mains, comme papiers.

Il soutient tout d'abord que ce faux-prêtre, c'était Starnino.

Mais, à l'enquête de Smart, par la suite, il devait toutefois se raviser et déclarer que c'était plutôt ce dernier qui portait la soutane.

"De toute façon, ajoute-t-il, les deux étaient bien là".

Il soutient qu'il les a identifiés en personne, il y a deux ou trois semaines, mais qu'il les avait désignés sur des photos, peu de temps après le vol.

La défense le contre-interroge toutefois longuement sur ce qui l'incite à reconnaître Smart, ayant préalablement noté son hésitation à le pointer du doigt, en cour même.

Le témoin rétorque alors que s'il a continué à regarder dans la salle d'audience, après avoir jeté un premier regard vers l'accusé, c'est qu'on lui avait dit de regarder partout.

"J'ai continué pour m'assurer, c'est tout", ajoute-t-il.

Le juge Shorteno, à son tour, souligne que le témoin n'a évidemment pas l'expérience de la cour, et qu'il faut prendre sa déclaration telle quelle.

Prié de donner des caractéristiques qui lui permettent de reconnaître le prévenu, il souligne que c'est son visage en général et ses yeux en particulier. "Noirs ou bruns, mais brillants", dit-il.

Témoin traité de menteur

Le témoin avait été préalablement contre-interrogé par Starnino lui-même (qui ne veut pas entendre parler d'être représenté par un avocat).

Il lui demanda de préciser pourquoi il avait attendu trois ans avant de l'identifier.

—Est-ce que je vous ai parlé? demanda-t-il encore à M. Pilon.

"Quelques mots, de répondre le témoin. Mais vous ne m'avez pas fait de . . . sermon".

Et comme le témoin persistait, à ce moment-là, à affirmer qu'il était probablement celui qui était habillé en prêtre, le grand Georges (qui ne portait incidemment pas de chemise sous son vesion, en cour) lança :

"C'est tout ce que j'ai à vous demander. Vous êtes un menteur".

Le juge Shorteno lui fit toutefois remarquer qu'il n'avait pas le droit d'insulter les témoins, et que le droit de les contre-interroger lui serait enlevé s'il récidivait dans ce sens.

On ira interroger Callaghan au Vermont

L'autre témoin de la Couronne, Mme J.-Luc Laberge, devait rapidement déclarer, par la suite, que Starnino, bien qu'ayant pénétré dans la banque, n'était pas celui qui portait la robe.

Et c'est sur ses déclarations que l'enquête devait être ajournée, Me Ducros soulignant que, dès ce matin, on s'adresserait à un juge de la cour d'assises pour réclamer la formation d'une commission rogatoire qui ira interroger un témoin à la prison de Windsor, dans l'Etat du Vermont.

Ce témoin, il le dévoila aussitôt, sera Eddie Callaghan, un fier-à-bras de nationalité américaine qui a constamment fait parler de lui depuis des années, dans la métropole, et principalement lorsqu'il fut condamné pour avoir infligé de sérieuses blessures au Dr Ruben Lévesque, candidat dans le comté fédéral de Laurier.

Selon les "Cheminots"

La CSN n'aurait pas la majorité à la CTP

La Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers (CTC) a démenti hier une déclaration de la Confédération des syndicats nationaux voulant que cette dernière centrale syndicale ait réussi à syndiquer les employés de la compagnie de Transport provincial.

La Fraternité reconnait que la CSN effectue présentement une "opération de maraudage" dans le groupe de la compagnie de Transport provincial, mais que cette cette campagne serait loin d'avoir remporté le succès que la CSN lui attribue. La Fraternité déclare que 200 ou 500 membres du groupe sont passés à la CSN, "mais c'est loin de la majorité, car le groupe compte plus de 1,000 travailleurs."

"La campagne de la CSN à la Cie de Transport provincial n'est qu'une manoeuvre de diversion pour diviser les forces de la Fraternité qui est en train de repousser la campagne de maraudage de la CSN, à la Commission de Transport de Montréal. La CSN est en déroute complète à la CTM et si elle s'attaque au groupe de la Provincial, c'est pour essayer de disperser les forces de contre-offensive de la Fraternité. Celle-ci entend lutter contre les manoeuvres de la CSN à la Cie de Transport Provincial avec la même fermeté et la même énergie qu'elle l'a fait à la CTM, déclare la Fraternité.

La Fraternité des Cheminots estime finalement que la CSN "au lieu de dépenser temps et argent à marauder les groupes déjà représentés par des syndicats honnêtes et militants devrait se préoccuper avant tout de recruter les travailleurs non syndiqués, imitant en cela la Fraternité qui suit une telle ligne de conduite depuis sa fondation, il y a soixante ans" .

M. Guy Beaudry quitte l'Expo

M. Guy Beaudry, directeur du service de la publicité de la Société de l'Exposition universelle de 1967, a été nommé vice-président et membre associé de la société de relations publiques Publicité - Services Ltée, a-t-on annoncé hier.

M. Beaudry, qui faisait partie du haut personnel de la Société de l'Expo depuis la création de celle-ci, assumera ses nouvelles responsabilités le 1er mai prochain.

Explorateur et écrivain

Samuel de Champlain, le grand explorateur français mort en 1635, est aussi l'auteur d'une série de livres décrivant ses explorations.

Censure à la PP

par **Lucien CHAMPEAU**

La PP a de nouveau ré-imposé la consigne du silence quasi absolu à ses hommes dans leurs relations avec les journaux.

Poussant le zèle en ce sens à ses ultimes limites, l'inspecteur Hervé Patenaude, responsable des escouades des homicides et des vols à main armée, a forcé chacun de ses subalternes à signer l'édit promulgant la censure, pour attester qu'ils l'ont bien lu.

"Vous suivez au travail de nos hommes, a affirmé le directeur Josaphat Brunet. Vous voulez connaître tous les éléments de preuve avant le procès."

Les journalistes ont répondu qu'ils acceptent de taire des faits qui doivent demeurer secrets, mais que ces faits sont en général peu nombreux.

On leur a dit, en haussant les épaules en signe d'indifférence: "Vous vous adresserez dorénavant au sergent de garde qui vous dira ce qui se passe."

Or le sergent de garde ne possède qu'une liste réduite et censurée des événements récents et ne peut fournir aucun des détails secondaires pour la conduite d'une enquête mais quasi essentiels pour la rédaction d'une nouvelle.

Pour donner une idée de la tournure d'esprit des autorités de la PP quant à la censure, rappelons que de premières instructions avaient été données aux policiers de ne pas souffler mot aux journalistes de la sextuple évasion de Vic Lévesque et de sa bande des cellules du nouveau palais de justice.

Devant le tollé général, la PP s'était ravisée vers 10 h. du matin et avait alors fourni le récit détaillé de la fugue massive.

ARBUSTES de Toutes Sortes pour HAIES
Le plus GRAND CHOIX d'ARBUSTES appropriés et VIVACES pour HAIES basses, médiums, hautes. Prix très raisonnables. VENEZ les voir à notre PALAIS DU JARDIN ou ÉCRIVEZ pour notre GUIDE DU JARDINIER, 96 pages abondamment illustrées, prix .50¢, remboursable avec achat de $3.00 ou plus.
(61) W. H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. TÉL. 681-1615

Au bord du RICHELIEU

Résidence en pierre, surplombant la magnifique rivière Richelieu ; 10 pièces, 3 chambres de bain, salle de jeu spacieuse, piscine entièrement équipée. Maison en parfait état.
Pierre Lepicq The Royal Trust Company 849-4741 Soirs 676-4784

Quoi? Ça c'est une Volkswagen!
EH OUI! UN STATION VOLKSWAGEN 1500!
$2,790 PAIEMENT INITIAL $280*
PARTICULARITÉS : Deux campeurs y couchent confortablement. Transporte à l'arrière, en toute sécurité, tout un brouhaha d'enfants. Transporte aussi allègrement, une charge de 875 livres. Stationne où les grosses voitures ne peuvent pénétrer. Confort d'un sedan; commodité d'un station. Comprend des "extras" sans frais supplémentaires, tels que: deux chaufferettes séparées; pneus à flanc blanc; sous-couche antirouille, etc. Voyez le nouveau station wagon Volkswagen 1500 chez votre dépositaire.
*Versements mensuels très modiques. Plan d'achat à 6%. La taxe de vente est payable au moment de l'achat.
Visitez votre concessionnaire Volkswagen
Il se fera un plaisir de vous montrer et de vous faire essayer la VW 1500.
MONTRÉAL NORD — Popular Auto Sales & Service Ltd., 10395, boul. Pie IX.
MONTRÉAL CENTRE — Volkswagen Sales & Service Ltd., 1922 ouest, rue Ste-Catherine, 5465, ave Royalmount, 6715, boul. Décarie.
MONTRÉAL EST — Houle Automobile Ltée., 9050-9060, rue Hochelaga.
MONTRÉAL CENTRE — Mountain Motors Inc., 2142-2144, rue Bleury.
PIERREFONDS — Cadrin Motors Ltd., 14199, boul. Gouin ouest.
CHOMEDEY, P.Q. — Fortin Automobiles Inc., 272, 70e avenue.
LACHINE — Riopel Auto Inc., 2125, rue Notre-Dame.
GREENFIELD PARK, RIVE SUD — Chambly Automobiles Inc., 335, boul. Taschereau.
VERDUN — Campbell & Cameron Ltd., 4050, ave Verdun.
TERREBONNE (Nord Est) — Alexander Motors Ltd., C.P. 530, Chemin Pincourt.
HUDSON — Freton Ltée., 135, Chemin Principal.
ST-JÉRÔME — Lafontaine Automobiles Inc., 2031, boul. Labelle, Village Lafontaine.

Fins de semaine uniques à l'Estérel
Dans un décor unique, au coeur des Laurentides, l'Estérel allie le luxe et l'élégance des grands hôtels à l'ambiance bienfaisante du magnifique paysage boisé qui l'entoure. En effet, l'élégant hôtel l'Estérel vous offre la certitude d'une détente parfaite. Divertissements variés • Superbe piscine intérieure • Orchestre de danse • Salle de jeux • Cuisine gastronomique • Chambres ultra-modernes • Salons accueillants.
Fins de semaine sensationnelles . . . au magnifique hôtel l'Estérel !
Pour réserver : UN. 6-8224 (ligne directe)
Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Québec

votre deuxième voiture...

...elle s'appelle VOYAGEUR PROVINCIAL. Elle est toujours à votre disposition quand il vous faut voyager en dehors de la ville. Votre deuxième voiture est moderne, confortable et dotée des tout derniers perfectionnements. Elle est munie de fauteuils moëlleux avec appuie-pieds réglables, de fenêtres panoramiques, d'un appareil de climatisation, d'une suspension pneumatique, de toilettes. Le conducteur de l'autobus VOYAGEUR veille constamment à votre agrément et à votre sécurité. Quand vous voyagez par affaires (ou quand vous amenez toute la famille voir tante Eulalie), pourquoi prendre le volant et affronter la circulation intense? Prenez votre deuxième voiture, l'autobus VOYAGEUR interurbain. C'est le moyen moderne, pratique de vous rendre à destination . . . et c'est économique!
Voyagez à votre convenance! VOYAGEUR vous offre plusieurs voyages par jour pour vous mieux servir:
Montréal–Québec 16 voyages
Montréal–Sherbrooke 12 voyages
Montréal–Trois-Rivières 12 voyages
Montréal–Granby 17 voyages
VOYAGEUR PROVINCIAL INC.
1188, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTRÉAL 2
PRENEZ VOS AISES—PRENEZ L'AUTOBUS
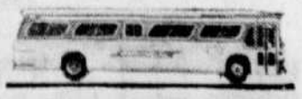

QUÉBEC NO 1
une nouvelle image...
CKAC
...à l'image du Québec moderne

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 hres
9060	Abitibi	15¾	15⅝	15⅝
50	Abitibi p	25	25	25
1060	Algoma	65⅛	65	65⅛
2010	Alumin	34⅛	33⅞	34⅛
430	Alm 4½ p	44½	44½	44½
—	Alum 1 p	22⅛	22⅛	—
540	Alm 2 p	47¾	47½	47½
25	An Cd p	52	52	52
—	Ang T 4½	44	44	—
—	Ang T 265 p	52	52	—
—	Ang T 290	53½	53½	—
500	Argus	14⅛	14⅛	14⅛
—	Arg 2.60 p	52	51⅞	—
—	Arg 2.70 p	51	51	—
—	Arg C p	11⅝	11⅝	—
350	Asbestos	19¾	19¾	19¾
—	Atl Sg	18½	18½	—
—	Bail S 5 p	23⅛	23⅛	—
—	Bail S 5¼ p	25⅛	25⅛	—
510	Bq CN	78⅛	78⅛	78⅛
800	Bq Imp	64⅛	63	64⅛
2240	Bq Mont	64⅛	63¾	64⅛
170	Bq NE	70⅞	70	70⅞
50	Bq PC	55⅛	55⅛	55⅛
295	Bq Roy	74⅛	73	74⅛
100	Bq Tor-D	64	63⅞	64
300	Bathurst p	18¾	18⅝	18¾
—	Bathurst P	34	33⅞	—
—	Rathurst	20	20	—
2400	Bell Ph	54⅝	54⅛	54⅝
—	Bow S Pr	52	52	—
—	Bow 5½ P	53⅛	53⅛	—
—	Bow M P	51	51	—
—	Bow Pap	7	7	—
2500	Brazil	273	270	275
255	BA Oil	33⅜	33¼	33⅜
660	BC Forest	30⅛	30	30⅛
—	BC Power	43⅛	43⅛	—
—	BC Phone	58⅛	58⅛	—
—	B Ph 4½	91	91	—
—	Brckv Pr	7⅛	7⅛	—
—	Brke Pr	20½	20½	—
25	Brown	14⅛	14⅛	14⅛
—	Brck A	26	25½	—
—	Bruck B	12	12	—
400	Bld Prod	26	26	26
675	Cal Pow	22¼	21¾	22¼
350	Can Cem	45	44½	44½
—	C Cem Pr	29⅛	29⅛	—
—	CD Sugar	25	25	—
1075	Cl Fndry	33⅛	33⅛	33⅛
—	id 4½	47½	47½	—
—	Can Malt	20⅛	20⅛	—
—	C Safe 54 P	13	13	—
—	CSL	62⅛	62	—
—	id pr	12⅛	12⅛	—
—	C Wire (B)	17⅛	17⅛	—
625	C Avial E	8⅝	8⅝	8⅝
2600	C Brew	10	9⅞	9⅞
—	C Brew (A)	49⅝	49⅝	—
—	id (B)	53⅛	53⅛	—
—	CBr Alum	11⅛	11⅛	—
—	CBAL A w	200	200	—
—	C Chem w	700	695	—
—	C Conv (A)	600	600	—
900	C Fndtn	500	485	500
—	id (A) Pr	18½	18½	—
—	C Hydroc	20⅛	20⅛	—
25	CIL	19¼	19¼	19¼
—	id Pr	83⅛	83⅛	—
—	CI Pow	19	19	—
25	id Pr	47½	47½	47½
—	C Marconi	410	410	—
4625	C P R	43⅛	42⅞	43⅛
2005	C P P	13⅛	12¾	13⅛
—	C P & P	14	14	—
200	C Refract	16⅛	16⅛	16⅛
200	C Vickers	19	19	19
100	Cap Wir	7⅛	7⅛	7⅛
2300	Central D	835	825	835
425	Chemc	14⅛	14⅛	14⅛
25	Che 1.75 P	38	38	38
—	Chrysler	52⅛	52⅛	—
—	Col Cel	13⅛	13⅛	—
—	Coghlin	7⅛	7⅛	—
1190	Cons MS	35	34⅝	35
600	Cons Pap	42⅛	42⅛	42⅛
—	Cons T	11	11	—
200	Cons Gl	10⅛	10⅛	10⅛
5	Corby A	20	20	20
300	Coronation	5⅛	5⅛	5⅛
—	Crain RL	15	15	—
—	Créd. Fon	84	84	—
—	Cr Cork	95	95	—
—	Cr Zell A	28	28	—
—	Crush Int	10	9⅞	—
635	Dist Seag	57⅛	57⅛	57⅛
80	D Bridge	21	20⅛	21
—	D Coal P	15	15	—
—	Denison	12⅛	12⅛	—
100	D Corset	15	15	15
160	Do Fasco	78	77⅛	78
600	D Glass	17⅛	17⅛	17⅛
—	D Glass Pr	18	18	—
425	D Stores	19⅛	19⅛	19⅛
375	Dosco	15⅛	15⅛	15⅛
100	D Lime	5	5	5
385	D Tar	19⅛	19⅛	19⅛
4450	D Text	25	24⅛	25
—	D Text Pr	21⅛	21	—
—	Donohue	29⅛	29⅛	—
925	Du Pont	48	45⅛	45⅛
1125	Dupuis A	13	13	13
—	Enamel A	7	7	—
1500	Falcon	72⅛	70⅛	72
600	Fam Play	20⅛	20⅛	20⅛
100	Fleetwood	20⅛	20⅛	20⅛
—	Ford	61	61	—
300	Fraser	32	32	32
100	Fr Pete	325	325	325
—	Frosst A	19	19	—
—	Gen Bake	32⅛	32⅛	—
—	Gen Dynam	89	89	—
—	GMC	13⅛	13⅛	—
700	GR BRCI	14⅛	14⅛	14⅛
—	GR BRCI	47	47	—
465	GL Paper	24	23⅛	23⅛
—	Hdy Andy	10⅛	10⅛	—
1170	Hawk Sidd	7	6⅛	6⅛
3650	Hollinger	31⅛	31	31⅛
150	Holt Ren	25	25	25
1100	Home O	18⅛	18⅛	18⅛
26	Home O	19	19	19
125	Horne Pf	305	305	305
—	H Smith	44⅛	44⅛	—
1035	Hud Bay	69⅛	69⅛	69⅛
500	Hud's Bay	16⅛	16⅛	16⅛
1420	Husky O	7⅛	7⅛	7⅛
2915	Imp Oil	50	49⅛	49⅛
1050	Imp Too	13⅛	13⅛	13⅛
—	I Tob Pr	6⅛	6⅛	—
1725	Ind Accep	24⅛	24⅛	24⅛
100	Inland C Pr	16⅛	16⅛	16⅛
—	I Bronze Pr	28	28	—
2660	Int Nickel	88⅛	87	87
—	Int Pap	35⅛	35⅛	—
600	Int Util	23⅛	23⅛	23⅛
—	Int Util Pr	46	46	—
350	Interpro PL	85	84	85
25	Iro Gl Pr	8	8	8
—	Jamaica PS	10⅛	10⅛	—
100	Labatt	18⅛	18⅛	18⅛
—	Laura Sec	20	20	—
—	Laur Fin	14⅛	14⅛	—
—	Laur F 1.40	25	25	—
200	Lewis	7⅛	7⅛	7⅛
125	Loblaw A	7⅛	7⅛	7⅛
1550	Loblaw B	8⅛	8	—
—	Loeb M	27	27	—
—	MacLaren A	27⅛	27⅛	—
—	MacLaren B	25	25	—
1720	McMill-Pow	30⅛	30⅛	30⅛
—	Mail CCP	27	27	—
600	Maritime E	21⅛	21⅛	21⅛
300	Maritime T	20⅛	20⅛	20⅛
6450	Mass F	23	22⅛	22⅛
—	Mass F 5½	112	112	—
—	M. Stores	8	8	—
250	Miron 6%	12⅛	12	12
—	MitchR B	300	300	—
—	Molson A	29⅛	29	—
15	Molson B	30⅛	30⅛	30⅛
100	Mtl Loco	12⅛	12⅛	12⅛
—	Mtl Trust	99	99	—
—	Moore Corp	53⅛	53⅛	—
300	Morse A	13⅛	13⅛	13⅛
—	Morse B	8⅛	8⅛	—
300	Nat Drug	12	12	12
125	Nfld Light	11⅛	11⅛	11⅛
220	Noranda	47	46⅛	46⅛
—	N Ont Ng	21⅛	21⅛	—
75	N S Light	27⅛	27⅛	27⅛
2070	Ogilvie	15	14⅛	15
—	Ont Steel	29⅛	29⅛	—
27455	Par Pete	14⅛	14	14
25	Page Hers	29	29	29
—	Penmans	29	29	—
—	Placer	35⅛	35⅛	—
3800	Pow Corp	11⅛	11⅛	11⅛
840	Price Br	44	44	44
—	Price Pr	88¾	88¾	—
1200	QN Gas	7½	7½	7½
—	QNG Pr	101½	101½	—
100	Que Phone	24	24	24
—	Que 58 pr	20¾	20¾	—
—	Que 61 pr	20¾	20¾	—
—	Reed Paper	8½	8½	—
200	Reitman's	13½	13½	13½
—	Reitman A	11½	11½	—
600	Rio Algom	12¾	12¾	12¾
1000	Rockwell	48⅝	48½	48⅝
—	Rolland A	9⅝	9⅝	—
—	Rolland B	10½	10¼	—
—	Rolland p	91	91	—
920	Rothmans	12½	12½	12½
—	Russel A	10⅛	10⅛	—
25	St-L Cem A	24	24	24
—	St-L Corp	21⅝	21⅝	—
—	St-LCor A	102	102	—
2020	Salada F	12¼	12¼	12¼
—	Scot LaS	8⅝	8⅝	—
2500	Shell Can	17	16⅝	17
—	Shell I p	26⅝	26⅝	—
—	Sher W	39	39	—
—	Sher W p	130	130	—
—	Shop Save	12	12	—
100	Sicard	8¾	8¾	8¾
—	Sicard 6%	20¼	20¼	—
975	Simpsons	43½	43½	43½
—	Soc GF	8½	8½	—
—	Sogemin p	14½	14½	—
100	Southam	28⅛	28⅛	28⅛
200	SS Steel	11⅝	11⅝	11⅝
3200	Steel Can	25½	25	25½
300	Steinbg A	29	29	29
100	Texaco C	57⅞	57⅞	57⅞
100	T Fin (A)	12	12	12
1320	Tr-C Corp	10½	10½	10½
1070	Tr-C pl	38	38	38
2250	Tr Mt Pl	18	17⅞	17⅞
—	Triad Oil	205	205	—
—	Turnbull	11¼	11¼	—
—	Turnbull Pr	22	22	—
—	U N ESteel	5	5	—
—	Viau	12	12	—
420	Walk GW	34½	34½	34½
—	W & Kn	60	60	—
1020	W Coast Tr	18	17½	18
—	W Pac Pd	17⅞	17⅞	—
—	Westfair (A)	39⅝	39⅝	—
300	Weston (A)	17	17	17
—	Wstn (A) d	890	890	—
—	Weston (B)	17½	17½	—
—	Wstn 4½	97	97	—
—	50 Zeller's	42	42	42
—	N Goldvue	12	12	—
1700	N Imperial	70	68	69
—	Newrich	40	35	—
36000	NW Amult	8½	8	8
6000	Nocana	12	11½	11½
—	Norac Fin	11½	11½	—
134500	NA Rare M	39	34	38
10600	North E	185	175	180
150	NW Canalsk	18	16½	16½
2000	Novamine	28	28	28
8300	Opem Ex	20	17	20
800	Opemska	950	930	940
—	Orchan	575	575	—
—	Pat Silver	11	11	—
49000	Paudash	19	15	18½
—	Paul Srv	$ 16½	16½	—
100	Peac Rv	370	370	370
—	Pembrk E	$ 28½	28½	—
185500	Pennbec	18	11¾	17
1200	Peso S	190	190	190
500	Phoenix O	50	50	50
3000	Pitt Gold	5	5	5
122000	Porcupin	10	8½	9½
—	Provo G	175	175	—
—	Que Ascot	11	11	—
—	Que Chib	22	21	—
1200	Q Cobalt	275	245	250
1300	Q Indus M	45½	43	43
100	Que Lith	210	210	210
1000	Que Smelt	12	12	12
—	Que 50	$ 19¾	19¾	—
—	Qu Ph 51	$ 19¾	19¾	—
—	Qu Ph 55	$ 19¾	19¾	—
—	RM Bear A	17¼	17½	—
2000	Red Crest	3½	3½	3½
—	Renold	$ 18	18	—
1900	St L Colum	240	235	235
—	St L D Lds	80	80	—
100	Sangamo	$ 8	8	8
500	Silver Reg	20	20	20
6500	Silv Sum	20	20	20
301500	Silver T	22	16	20
—	Sobeys A	$ 16½	16½	—
2000	S Dufault	12	11	11
1500	Spartan A	37	35	37
3500	Stairs Ex	102	101	101
—	Std Gold	8	8	—
5000	Steeloy	25	25	25
1000	Sullivan	200	200	200
—	Superpak	400	400	—
700	Surlaga	75	75	75
5500	Tache	13	12	13
10500	Talisman	95	90	93
2000	Tazin	10	10	10
5000	Tib Expl	7	6½	6½
1000	Titan	6	6	6
—	Tooke	8	7	—
—	Tooke Pr	10	10	—
—	TrC Free	$215	215	—
22300	Trsterre	110	105	107
—	Tru-Wall	395	380	—
—	U Asbestos	275	273	—
—	U Corp B	$ 32½	32½	—
1800	Un Obalski	47	46	47
—	U Towns	$ 15	14¾	—
—	Val-Mar	$ 5¼	5¼	—
—	V Der Hout	70	70	—
2500	Vanguard	7½	7½	7½
17000	Virginia	7	6	6
—	Wabasso (B)	70	70	—
2000	Weedon	5	5	5
800	Westburn	105	105	105
—	WstHelium	26	26	—
—	Westeel	$ 11	11	—
—	Westrn M	595	595	—
—	Westville	4½	4½	—
724900	Whit Star	120	92	100
100	York Spc	$ 6	6	6
—	Zulapa	38	38	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
16000	Ajax	11	10	11
4500	Alld Tl	115	105	115
100	Alpha	115	115	115
—	Alpha A	150	150	—
—	Alscope	35	35	—
16500	Alsof	18	17¼	18
—	Amg B B	6	6	—
3500	Ameranm	9	8	9
600	A A Molyb	190	186	186
—	Ang C P	$ 39¼	39	—
—	Anthonian	6	6	—
—	Arno	6	6	—
500	Augustus	32	32	32
—	Bak Tale	9	9	—
—	Band Ore	9½	9½	—
74000	Bateman	12	10½	12
—	Bid Crt	$ 18	18	—
—	Beld C Pr	$ 12½	12½	—
3400	Black Haw	115	112	115
53500	Black Riv	25	23	23
2500	Blue Bon	335	325	330
100	Blue B w	375	375	375
500	Bluewater	35	35	35
155000	Bornite	18	9½	15
—	BC Pac R	$ 19¼	19¼	—
1000	Bruneau	23	23	23
3300	Burnt Hill	39	38	39
3000	Calumet	5½	5½	5½
3000	Camflo	135	135	135
—	C Collier	$ 12⅝	12⅝	—
—	C Delhi	730	730	—
—	CG Inv	$ 52	51½	—
—	CI Inv Tr	$ 28	28	—
—	C Interur	330	330	—
1000	C Magnesi	190	190	190
—	C Sec Und	105	105	—
—	Cantexas	150	150	—
6000	Carbec	11	9	9
4000	Cartier-Que	9	9	9
—	Casavant	460	460	—
—	Cassiar	$ 11	11	—
1000	Cent Man	11½	11½	11½
100	Cessland	110	110	110
3900	Chemalloy	185	157	160
1500	Chib Cop	10½	10½	10½
17500	Chipman	10	9	9
2000	Cleveland	6	6	6
1500	Com O G	35	30	35
—	Commodor	440	440	—
—	Commodre	160	160	—
1500	Cominga	6½	5	6½
2000	C Canora	58	55	58
—	C Mogador	29	27	27
500	C New P	14½	14½	14½
1000	C Persh	11	11	11
—	C QYell	4½	4½	4½
20000	Copstream	32	29	29
430	Couvret A	$ 20	19¾	20
—	Cr St-L A	$ 11¾	11¾	11¾
—	Crusade	8½	8½	8½
1000	Delta El	300	300	300
—	Denault A	$ 23	23	23
—	Dolsan	11	10½	10½
—	Dom Expl	17	16	16
6500	Dom Lease	24	23	23
50	D Oilcloth	$ 34½	34½	34½
—	Drum Wl	$ 12	11½	11½
—	Dumogami	90	90	90
6500	Dumont	28	24	25
—	East Sull	295	292	—
21000	East Vent	60	49	60
—	Electrolier	$ 10½	10c	—
2000	Emp Oil	5	4½	5
40500	Equity Ex	18	17	17
38500	Fab Met	18	16	16
351000	Fano	39	30	34
—	Fiscal Pr	$ 21	21	—
3500	Fontana	5	5	5
—	For Power	700	700	—
—	FT Reliance	31	28½	—
13000	Fox Lake	34	22	22
2000	Frigistors	40	40	40
—	Fundy	7	7	—
16500	Futurity	18	17	18
3500	Ghislau	37	35	37
9000	G Autotron	385	385	385
700	Glen Lake	140	125	140
—	Gold Age	19	19	—
—	Grissol	155	155	—
—	Gui-Por Ur	18	18	—
—	Hastings	167	167	—
—	Inland Ch	335	335	—
800	Inspiratn	110	105	110
800	Int Atlas	100	100	100
—	Int Ceram	6½	6½	—
5000	Intp Dredg	12½	12½	12½
—	Inv Found	$ 50	50	—
—	Israel Oil	6	6	—
4300	Jubilee	290	285	290
2000	K Desmond	59	53	53
600	Kentin Av	$ 5½	5½	5½
100	Kiena	470	470	470
800	Kodiac Pe	155	145	145
—	Kontiki	7	7	—
—	Lab Ac. A	$ 7½	7½	—
—	Labrador	$ 37¾	37¾	—
200	Laduboro	75	75	75
500	Lambt A	$ 17¾	17½	17½
—	Lamont A	$ 10¾	10¾	—
4500	Lingside	5½	5½	5½
—	Lithium	9	8	—
1000	Malartic HY	41	41	41
35500	Massval	25	21	24½
500	Matachewan	20	20	20
116500	McAdam	82	69	80
1800	McIntyre	$ 58¼	56	57
15500	McKinney	12½	12½	12½
100	Melchers	$ 8	8	8
100	Melchrs p	$ 5¼	5¼	5¼
2000	Merc Chip	16	16	16
1500	Merrill	80	75	80
1000	Mid-Chib	32	32	32
1100	Midepsa	240	235	240
—	Mine Ore	48	48	—
273900	Mistango	40	35	39½
—	Molyb	35	31	—
14000	Monpre	17	16	16
—	Native Min	15	15	—
—	NAut Vnd	185	185	—
—	MR Dairi	$ 6	5¾	—
15500	Mt Pleas	107	105	106
—	Mtl Refiz	$ 20¼	20¼	—
208000	N Formaq	11	9	10½

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
3½ 15 déc.	1964	99⅛	99⅛
3¾ 1er sept.	1965	99	99⅛
4½ 15 déc.	1966	99⅛	100⅛
2¾ 1er juin	1968	92⅛	93⅛
5½ 1er juillet	1969	101⅛	102⅛
4¼ 1er sept.	1972	93½	94
5½ 1er oct.	1975	102	102⅛
3¾ 1er juin	1976	82⅛	83
4½ 1er sept.	1983	91	91½
3 Perpétuels		67	68
CNR 5½ 15 déc.	1964	101⅛	102⅛
CNR 4½ 1er av	1967	99	100
CNR 5⅛ 1er an.	1985	104⅛	105⅛
CNR 4 1er fév.	1981	85⅛	86
CNR 5 1er août	1987	95⅛	96⅛

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mu F 5½	1986	99½	100⅛
BC Electric 5⅛	1988	93	94
BC Electric 3¾	1969	93⅛	94⅛
BC Electric 3¼	1967	94⅛	95⅛
BC Electric 5½	1977	100⅛	101⅛
BC Po 5 15 sept.	1982	92⅛	93⅛
Manit 5¾ 15 jan.	1981	101	102
NB 3¼ 15 sept	1983	97	98
NB 5¼ 15 déc.	1986	94⅛	95⅛
Newfnd 6 1er fv.	1981	100	102
N Sc 5¼ 1 sept.	1982	99	100
N Sc 3¾ 15 juin	1965	97⅛	98⅛
Ont. 3 15 avril	1965	98	99
Ont Hy 5¼ nov.	1983	96⅛	97⅛
Ont Hyd. 4 mars	1968	98	99
Ont 5¼ 1 oct.	1983	96⅛	97⅛
Que 4⅛ juin	1977	92	93
Que 5¼ août	1985	94	95
Que 5½ juin	1980	97	98
Que 6 août	1972	102	103
Que 5¾ fév.	1986	100	101
Que 6 août	1982	102½	103½
Q Hyd 3½ mars	1975	84	85
Q Hyd 5¼ nov.	1985	97	98
Shaw WP 3½	1970	90	92
Shaw WP 4⅛	1976	91	93
Shaw WP 5½	1972	99½	100½
Sask 5½	1982	99	100

MUNICIPALITES

Mtl 3 1er nov.	1973	82⅛	83⅛
Mtl 5⅛ 1er déc.	1981	95⅛	96⅛
T. Met. 5½ 15	1982	98	99
Ott. 5⅛ 2 juil	1980	98	100
Van 6 15 juin	1980	100	102

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P	1966	120	—
Brazilian T 4½	1971	70	74
Can Delhi 5½	1973	96	98
Cdn Petrofina 4	1972	87	89
Cdn Utilities 5¾	1977	125	—
Home Oil 5¾	1971	100	—
Inla Cement 4½	1976	91	—
Loblaw 5	1976	129	—
Pac Pete 5	1977	107	110
Simpson 5	1976	134	—
Simpson's 5½	1979	137	140
TCP 5	1988	139	142
TCP Inv Not 5½	1987	236	243

Triad Ill 4⅛	1971	93	95
Utd Town El 6¼	1981	112	—
Westcoast 5½	1986	103	104

INDUSTRIES

Abit P P 6¼	1977	103	105
Algoma Steel 5¼	1978	97	98¼
Alum of Can 4½	1973	94	95
BA Oil 5½	1977	96	97½
C.B. Alum 5¾	1980	99½	100½
Cdn Brew 5½	1986	98	99½
Can. Chem. 5¼	1971	99	100
Can Cement 5¼	1976	97½	98½
C I L 5¾	1977	100⅛	101⅛
C P R 3¾	1972	88⅛	89⅛
C P R 5	1983	93⅛	94⅛
Crédit Fonc 5¼	1974	97⅛	99⅛
Dom Tar 5⅛	1978	96	97⅛
Dom Stores 5½	1978	98	99⅛
Dom Textile 4	1968	97	98
GM Accept 4¾	1969	97	98
Imperial Oil	1969	91	93
Indus Accept 5⅛	1962	99½	100⅛
Loblaw Groc 6	1977	101	103
Massey Ferg 4½	1976	94	95
Reynolds Al 5⅛	1976	99½	100⅛
Shell Oil 4⅛	1976	90⅛	92
Shell Oil 5⅛	1978	100	102
St Law Corp 5	1978	94	95
Simpson's 4¾	1973	96	98
Steinberg ¼	1972	99	100
Traders Fin 5¼	1974	99	100½
Weston Geo 4¾	1971	95½	96½

SERVICES PUBLICS

Ass. Can Tel 6	1983	100½	—
Alta. Gas Trk 5¾	1981	96⅛	97½
Bell Tel 3⅛	1979	83⅛	84⅛
Bell Tel 5½	1982	99	100⅛
Bell Tel 5¾	1984	101	102⅛
Bell Tel 6¼	1978	104⅛	106
Bowat Pow 3⅛	1980	84	—
Brazil Trac 4⅛	1970	75	—
BC Tel 5⅛	1988	100	100¼
Calgary Pow 5¼	1983	100	—
Can Elect. 4	1968	91	—
Cdn WN Gas 5¾	1982	100	101½
Cons Gas 5	1978	94⅛	—
Cons Gas 5¾	1984	100⅛	102
East L&P 4	1969	91	—
Grt Lakes Pw 5⅛	1977	100	—
Inland NGas 5½	1977	96	97½
Lakeland NGas 6	1982	98	100
Maritime Elec 5⅛	1983	99	101
NFLD L&P 5½	1978	97	—
N Ont NGas 5⅛	1982	99	101
Northw Util 5⅛	1988	100½	102
Northern Tel 5⅛	1983	99	101
Que NGas 6	1988	96½	98
Que Tel 5⅛	1983	99½	101
Trans C Pipe 5.85	1987	100⅛	102
T C P 5.85	1987	100⅛	102
Union Gas 5½	1977	99½	100

IMMEUBLES

Brantford Coach 6	1978	94	—
Eaton Rlty 3½	1968	94	—
Eaton Rlty 5	1978	95	97
LoblawL Prop 5½	1983	98	100
Steinberg Prop 6	1984	101	—

Au tour des pétroles de l'ouest d'attirer l'attention

MONTREAL — L'activité boursière était très forte sur les deux échanges de Montréal, vers l'approche de la fermeture. A 2 heures le volume industriel totalisait déjà 170,500 actions et celui des mines et pétroles, plus de 2 millions 500 mille actions.

L'indice des services publics se haussa de 1.2 celui des banques de 1.5, celui des industrielles de 0.3 et le sous-groupe et les pepeteries de 1.3. L'indice composé de l'Echange s'inscrivit en hausse de 0.7 à 143.9

Les gains étaient fort répandus : CPR gagne 1¾ à 43½, Interprovincial Pipeline 1½ à 85, Pacific Pete ⅛ à 14⅝, Banque de Montréal gagne ½, Aluminium ⅝, Dom Tar, Abitibi et Power Corp. se gaussent de ¼ chacun.

International recula de 1 à 87 tandis que Imp. Oil et Quebec Natural Gas déclinent de ⅛ chacun.

Parmi les spéculatives, les plus actives sont White Star Copper en baisse de 15 à 95 cents, Fano de 4 à 32 cents, Copstream à 30 et Massval 23 cents respectivement perdent 2 cents chacune.

Fox Lake marque un gain de 9 à 33 cents et Mistango 1 à 36 cents.

* * *

TORONTO — A Toronto, l'intérêt des spéculateurs semblait se diriger du côté des pétroles de l'Ouest au milieu d'un marché extrêmemnet actif.

Quoique relégués au second plan depuis quelques jours, à cause des découvertes dans la région de Timmins, des rapports de découvertes importantes dans le nord de l'Alberta commençaient de se faire sentir dans le comportement des titres de pétrole.

National Pete se haussa de 35 cents à 3.60, Alminex de 35 cents à 3.85 et New Mylamaque de 7 à 25 cents et Cdn. Northwest de 3 à 8½ cents.

Du côté des mines PCE perdait 10 à 78 cents, Bunker 9 à 85 cents et Central Porcupine 2 à 13 cents.

La liste industrielle affichait passablement de vigueur.

* * *

NEW YORK — A la suite de l'entente conclue aujourd'hui concernant les conditions de

du parquet de la bourse

travail du rail, les chemins de fer étaient nettement en hausse à Wall Street.

L'allure des industrielles fléchissait légèrement.

Parmi les aciéries, Youngstown Sheet et Jones & Laughlin gagnent environ 1 point chacune et la plupart des autres titres marquaient des progrès quoique minimes.

Les automobiles étaient en hausse; Chrysler et General Motors gagnent ¾ chacune.

Eastman Kodak, Penzoil et Barber & Socony Mobil se haussent de 1 chacun. IBM et Motorola se haussent de 1¾ et 1¼ respectivement.

Les lignes aériennes étaient en recul; Western perdit 4 points, Trans World 2¾ et Delta 3½; Pan Am et American & United perdent environ 1 point chacune.

Texas Gulf Sulphur, dont l'assemblée annuelle a lieu aujourd'hui à Houston, Texas, débuta en hausse de 2 points mais n'en gagnait plus que ⅛ par la suite. Curtis Publishing agit de même et était en perte de ¼.

* * *

LONDRES, (Reuter) — Par suite de la demande, les prix montaient aujourd'hui à Londres.

Rank Organisation était très ferme et Bowaters progressa. Thomson Organisation est demeuré inchangé.

Les actions canadiennes ont suivi la tendance à la hausse signalée des bourses canadiennes. Pacific Petroleum était en hausse de 2¾ à 24½ et Hudson Bay Oil and Gas était en hausse de 1¾ à 34¾.

Les aurifères étaient ternes, mais les cuivres avaient une bonne allure.

Les pétroles ont baissé; les thés étaient faibles et les caoutchoucs, assez fermes.

* * *

PARIS — Une assez grande irrégularité règne aujourd'hui dans les compartiments de valeurs françaises.

Les rentes françaises se tassent un peu mais aux obligations indexées, la caisse de l'énergie, cotée ex-droit au tirage, s'avance sensiblement. Des mouvements discordants sont notés aux banques parmi lesquels on peut souligner la fermeté du crédit foncier. Un nouveau fléchissement des machines Bull indispose les constructions électriques à l'exception cependant de radiotechnique fort bien disposée. Les métallurgiques sont fort bien tenues et les pétroles fermes avec la française des pétroles encore en vedette, les Rep. cependant, montrent encore de l'hésitation.

Les produits chimiques sont bien soutenus mais les ciments supportent quelques réalisations. Aux valeurs d'alimentation, on remarque surtout la nouvelle avance de l'épargne. Peu de changement aux grands magasins.

Aux valeurs étrangères, les allemandes sont diversement tenues alors que les italiennes s'inscrivent en progrès sensibles pour la troisième séance consécutive. De l'irrégularité aux américaines.

RECORD

SUITE DE LA PAGE 48

usine à oxygène qui portera la capacité de production de la compagnie à plus de 1,100 tonpar jour, soit plus de trois fois la capacité de l'usine actuelle.

M. Wingate a annoncé un autre projet concernant la région de Sudbury : la mise au point d'une forme nouvelle de nickel de première fusion, la sorne d'oxyde de nickel 90. "Ainsi", a-t-il dit, "deviendra disponible une autre importante forme alternative de nickel à l'intention des différents procédés technologiques en usage dans l'industrie moderne de l'acier. Le nouveau produit, qui est une forme modifiée de notre présente sorne d'oxyde de nickel 75, que nous continuerons à mettre sur le marché, est un produit intermédiaire de métallurgie extractive contenant environ 90 pour cent de nickel, moins d'impuretés et moins d'oxygène. Déjà produite dans une grande usine-pilote et éprouvée dans les usines de plusieurs producteurs d'acier, la sorne d'oxyde de nickel 90 devrait servir surtout à la production des aciers d'alliage et aciers inoxydables ouvrés. On a autorisé la construction d'une usine à Copper Cliff pour manufacturer ce nouveau produit intermédiaire en grande quantité et les travaux se termineront à la fin de 1965.

"La sorne d'oxyde de nickel 90 s'ajoute d'une façon significative à la grande variété de produits spécialisés de nickel de première fusion qu'offre la compagnie à des applications particulières. Ces produits comprennent le nickel électrolytique, le nickel en billettes, la sorne d'oxyde de nickel 75, l'oxyde de nickel, les anodes de nickel pour le placage, les poudres de nickel, le nickel 'S' ou 'SD', la grenaille de nickel, le nickel 'F' et les produits chimiques au nickel."

Le programme de dépenses de capital comprend également un projet de modernisation de l'affinerie de nickel de Clydach, Pays de Galles, l'achèvement de deux programmes importants aux divisions de laminage de la compagnie à Hereford, Angleterre, et à Huntingdon, en Virginie Occidentale, ainsi que l'ouverture de nouveaux laboratoires de recherche au Canada et aux Etats-Unis.

M. Wingate a précisé que "quelques-uns de ces projets se termineront en 1964, d'autres l'année prochaine ou plus tard, mais tous contribueront, et de fait sont indispensables, à notre progrès et à notre prospérité sur une plus grande échelle." Il a fait remarquer que le versement par la compagnie de plus de $100 millions en dividendes aux actionnaires et en impôts aux gouvernements l'an dernier "n'aurait pu être possible sans les dépenses analogues en immobilisations que nous avons encourues dans le passé."

"Au cours des dix dernières années", a déclaré M. Wingate, "nous avons dépensé pour l'exploration et les immobilisations un montant de plus de $500 millions, soit une moyenne de $50 millions par année. En d'autres termes, durant cette période, nos dépenses en immobilisations ont représenté jusqu'à la moitié des dividendes et impôts de 1963. En y réfléchissant, vous vous rendrez compte que le potentiel d'une compagnie comme la nôtre ne peut se réaliser sans avoir recours aux dépenses considérables de capital que nous avons faites dans le passé et que nous faisons encore cette année."

DEVISES ETRANGERES

Afrique du Sud	rand	1.31 9/16
Allemagne	mark	.2721
Argentine	peso	.0082
Australie	£ aust.	2.43
Autriche	shilling	.0420
Belgique	franc	.0217 9/16
Brésil	cruzeiro	.0010
Chili	escudo	.3460
Danemark	couronne	.1568
Espagne	peseta	.0181
France	franc	.2207
Hollande	florin	.2987
Italie	lire	.001731
Japon	yen	.002989
Mexique	peso	.0879
Norvège	couronne	.1514
Nlle-Zélande	£ N.-Z.	3.01 11/16
Pérou	sol	.0406
Suède	couronne	.2105
Suisse	franc	.2506
Tchécoslovaquie	couronne	.1518
Venezuela	bolivar	.2413

cote des grains

22 AVRIL 1964

WINNIPEG

MARCHE A TERME :

AVOINE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	78	78	77⅛	77⅛
Juil.	79⅛	79⅛	79	79a
Oct.	80⅛	80⅛	79⅛	80a
Déc.	78⅝	78⅝	78⅛	78⅛

ORGE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.15⅛	1.15⅝	1.15⅛	1.15⅛a
Juil.	1.16	1.16⅛	1.15⅝	1.15⅝a
Oct.	1.15½	1.15⅝	1.15⅛	1.15⅛a
Déc.	—	—	—	1.14

LIN :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	3.14¾	3.15	3.14	3.14¼a
Juil.	3.17⅛	3.17⅛	3.16⅛	3.16½a
Oct.	3.17	3.17⅛	3.16⅛	3.16⅛a
Déc.	3.15	3.15⅛	3.14⅛	3.14⅛a

SEIGLE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.40⅛	1.41⅛	1.39⅝	1.39⅛a
Juil.	1.42⅛	1.42⅛	1.41½	1.41⅝a
Oct.	1.41⅛	1.41⅛	1.40	1.40b
Déc.				1.37⅛a

GRAINE DE COLZA :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	2.58	2.58	2.57¾	2.57½
Juil.	2.59	2.59	2.58⅛	2.58⅛

MARCHE AU COMPTANT :

Avoine : 2 CW 77⅛ ; EX 3 CW 75⅛ ; 3 CW et EX 1 fourragère 74⅛ ; 1 fourragère 74 ; 2 fourragère 71 ; 3 fourragère 68 ; fourragère mélangée : 52.

Orge : 1 et 2 CW 6-rang 1.17⅛ ; 1 CW 2-rang 1.15⅛ ; 2 CW 2-rang 1.12⅛ ; 3 CW 6-rang 1.15⅛ ; 3 CW 2 rang et 1 fourragère 1.11⅛ ; 2 fourragère 1.10⅛ ; 3 fourragère 1.06⅛.

Seigle : 1 et 2 CW 1.39⅛ ; 3 CW 1.35⅛ ; 4 CW 1.16⅛ ; ergoté 1.11⅛ ; sur voie 1.39⅛.

Lin : 1 CW 3.13⅛ ; 2 CW 3.08⅛ ; 3 CW 2.74⅛ ; sur voie 3.13⅛.

Graine de colza : No 1 CDN 2.56⅛.

MARCHE DU LIN :

Prix au comptant 13½ cents de moins que l'option de juillet.

CHICAGO

BLE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	2.01⅛	2.02⅛	2.00	2.01⅛
Juil.	1.51⅛	1.52	1.51⅛	1.51½
Sept.	1.52⅛	1.53⅛	1.52⅛	1.53⅛
Déc.	1.57⅛	1.58⅛	1.57⅛	1.58
Mars	1.52	1.62	1.62	1.62

NOUVEAU :

Juil.	1.52⅛	1.53	1.52⅛	1.52⅛
Sept.	1.53⅛	1.54⅛	1.53⅛	1.54⅛
Déc.	1.58⅛	1.59⅛	1.58⅛	1.59

MAIS :

Mai	1.24⅛	1.24⅛	1.23⅛	1.24⅛
Juil.	1.25⅛	1.25⅛	1.24⅛	1.24⅛
Sept.	1.23⅛	1.23⅛	1.22⅛	1.23
Déc.	1.19⅛	1.19⅛	1.18⅛	1.18⅛
Mars	1.22⅛	1.22⅛	1.21⅛	1.21⅛

AVOINE :

Mai	64⅛	65⅛	64⅛	65⅛
Juil.	65⅛	65⅛	65⅛	65⅛
Sept.	66⅛	66⅛	66½	66⅛
Déc.	69⅛	69⅛	69⅛	69⅛
Mars	71	71	71	71

SEIGLE :

Mai	1.30⅛	1.30⅛	1.29	1.29
Juil.	1.29⅛	1.29⅛	1.28⅛	1.28⅛
Sept.	1.29½	1.29⅛	1.28	1.28
Déc.	1.32⅛	1.32⅛	1.31½	1.31½
Mars	—	—	—	1.33½

FEVES SOYA :

Mai	2.37⅛	2.37⅛	2.36½	2.36⅛
Juil.	2.32⅛	2.32½	2.31⅛	2.31⅛
Août	2.48⅛	2.48⅛	2.47⅛	2.48⅛
Sept.	2.43⅛	2.43⅛	2.42⅛	2.43⅛
Nov.	2.41⅛	2.42⅛	2.41½	2.41⅛
Jan.	2.45⅛	2.45½	2.44⅛	2.45⅛
Mars	2.48	2.48½	2.48	2.48⅛

fonds mutuels

Compilés par Francis I. Dupont & Co.

	Achats	Ventes
xAffil. Fund Inc.	8.80	9.52
xAmer. Bus. Shares	4.24	4.59
All Canad. Com.	5.80	6.36
All Canad. Div.	7.91	8.67
American Growth	10.32	11.28
Beaucran Corp.	37.32	40.53
xBoston Fund Ltd.	10.13	11.07
xBullock Fund Ltd.	14.84	16.26
Can. Growth Fund	5.75	6.29
Can. Gas & Energy	8.22	9.01
Can. Investment xd	3.87	4.23
Can. Trusteed Inc.	4.77	5.21
Canafund Co. Ltd.	47.87	50.26
Champ. Mut. F. of C.	6.57	7.22
Collective Mutual	5.48	5.96
Commonwealth Intl.	10.06	11.02
C. I. Leverage	8.72	9.56
Corporate Investors	11.27	12.32
Divers. Shares S. A	27.25	—
Divers. Shares S. B	3.45	3.90
xDividend Shares	3.75	4.11
Dom. Compound	4.10	4.41
Dom. Compd (Non-R.)	3.99	4.20
Dom. Dividend	3.35	3.60
Dom. Equity Inv	20.90	21.32
xDreyfus Fund Inc.	20.32	22.30
Dynamic Fund	11.40	11.51
European Growth	6.69	7.31
Federated Growth	5.48	5.99
First Oil & Gas	5.01	5.43
Fonds Collectif A	6.99	7.60
id. B	5.34	5.89
id. C	7.60	8.27
Group Inc	4.12	4.50
Growth Oil & Gas	10.57	11.11
xIncorporated Invest	7.69	8.40
Invest Growth	7.93	8.64
Investors Intl Mutual	4.99	5.42
Invest Mutual of C	13.98	15.20
xKeyst. Cust S1	24.39	26.60
x id. S4	4.81	5.26
x id. K2	5.67	6.20
xMass Invest Trust	16.43	17.96
xMass Invest Growth	8.75	9.56
Mutual Accumulating	4.48	4.90
Mutual Income Fund	6.05	6.61
North American Fd	12.54	13.70
One William Street	15.63	17.08
Prêt et Revenue Mut	6.84	7.48
Provident Mutual	5.31	5.99
xPutnam Growth Fund	9.57	10.46
Radisson Rl	4.88	5.36
Regent Fund Ltd	6.60	7.21
xResearch Investing	11.98	13.09
Sav Invest M of C	6.84	7.48
1962 Exec Fund of C	6.21	6.46
xTV Electronics	8.22	8.98
Timed Investment	6.70	7.36
United Accum	7.50	8.20
xWellington Fund Inc	15.04	16.39
Western Growth Fnd	5.32	5.81

x — En devises américaines.

NEW YORK

	Ouverture	Haut	Bas	11.30
Abbott Lab	111½	112	111½	112
Air Reduct	58⅛	58⅝	58⅛	58⅝
Allis Chalme	18	18	18	18
Am. Can	43	43	43	43
Am. Locom	19½	20	19½	20
Am. Tel T	141⅛	142	141⅛	142
Am. Tobacco	34½	35	34½	35
Anacon Cop	42⅛	42¾	42⅛	42⅜
Armco Stl	75⅝	75⅞	75⅝	75⅞
Bethl Steel	36	36	36	36
Boeing Air	46	46	46	46
Borden's Co.	73	73	73	73
Canada Dry	32⅞	33	32½	33
Can. Pacif	39	40	39	40
Caterpil Trac	61½	62	61⅞	62
Chesape Oh	71⅞	71⅞	71⅞	71⅞
Chrysler	46⅛	47	46½	47
Coca Cola	127	127	127	127
Colgat Pal	43	43	43	43
Cons Ed NY	86½	87	86½	87
Cont Oil	66⅛	66	66	66
Corn Prod	64⅛	65	64½	65
Curti Wr C	13	13	13	13
D. Aircraft	26⅛	26½	26	26½
Du Pont	260½	261	260⅝	261
Eastman K	127⅝	128	127⅝	128
Firestone	39⅛	39	39	39
Ford of US	58⅛	58½	58	58½
G. Electric	85⅞	86	85⅞	86
G. Foods	89⅛	89	89	89
G. Dynam	26⅞	27	26½	27
G. Motors	81⅞	82	81½	82
Gillette S.R.	31⅛	31½	31	31½
Goodrich	56½	57	56½	57
Goodyear T	42⅛	42	42	42
H. Mining	42⅛	42⅛	42⅛	42⅛
Illin. Cent	58⅛	58½	58	58½
Int Bus M	588½	590	588½	590
Int Harvs	70	70	70	70
Int Nickel	80	80	80	80
Int. Paper	33⅛	33⅝	33⅛	33⅝
I. T and T	59	59	59	59
Johns-Manv	59	59	59	59
K. Copper	82⅛	82½	82	82½
Korvette	29⅛	29⅝	29⅛	29⅝
Lockheed	34⅛	34⅝	34⅛	34⅝
Mck Trck	41⅛	42	41⅞	42
Mt Ward	38⅛	38⅝	38⅛	38⅝
Motorola	101½	102	101½	102
Nat Cah R	69⅛	70	70	70
Nat Dairy	74½	75	74½	75
N Y Cntrl	36⅛	37	36⅞	37
North A A	49⅛	50	50	50
Own Ilins	97⅛	98	98	98
Pennsyva	32	32	32	32
Pepsi Cola	50⅛	50⅝	50⅛	50⅝
Ph Dodge	69⅛	70	69½	70
Phillips P	50	50	50	50
Pitts P G	69⅛	70	69⅞	70
Pr Gamble	81⅛	81⅝	81⅛	81⅛
Radio Crp	33⅛	34	33⅞	34
Repub Stl	45¼	45½	45	45½
Shell Oil	46⅞	47	46⅞	47
Simmons	56⅛	57	56⅛	57
Sinclair Oil	46⅛	46⅝	46⅛	46½
Socony Mobil	71⅛	71⅝	71⅛	71⅝
Southrn Pac	38⅛	38½	38	38½
Southern Ra	62	62	62	62
Stnd Oil NJ	85⅛	85	85	85
Stndrd Brnd	77	77	77	77
Studebaker	7⅛	8	7⅞	8
Texaco	77⅛	78	77½	78
Twentie CFF	22½	23	22½	23
Un Carbid	126	128	126	128
Un Pacific	41⅛	41	41	41
U Aircrft C	45⅛	45½	45	45½
US Rubber	51½	52	51½	52
US Smelters	102⅛	103	100	103
US Steel	56⅛	57	56½	57
Warner Lmb	28⅛	29	28½	29
Wes Hous El	34	34	34	34
Westn Un T	34⅛	34	34	34
Woolworth	83⅛	84	83½	84
Youngstw S&T	47½	48	47½	48
Zenith Radio	78⅛	79	78½	79

américaine

		Haut	Bas	2 h.
1900	Allegh CP w	8⅛	8⅛	8⅛
900	Atlas CP wts	1⅛	1	1
1300	Braz T P	2⅛	2½	2½
100	Br Am Oil	30⅛	30⅛	30⅛
5700	Brit Pet	8	7⅞	8
1200	Brown Co.	13⅛	13⅛	13⅛
100	Barnes Eng	22⅛	22⅛	22⅛
14000	Cdn Javelin	13	12½	12⅛
2000	Cent Hadley	⅝	9/16	⅝
400	Cott CP	7⅛	7⅛	7⅛
5200	Creole Pet	48⅛	47½	48½
600	Dynalectrn	4⅛	4⅛	4⅛
2100	Felmont Pt	11⅛	11⅛	11⅛
20	Ford of C	180	180	180
200	Imp Chem	6⅛	6⅛	6⅛
600	Imp Oil	46⅛	46½	46½
100	Jeannet GL	11⅛	11⅛	11⅛
400	Mlybdenm	30⅛	30	30
1300	NJ Zinc	45⅛	45	45
600	Sc Rain Oil	14⅛	13⅞	14⅛
500	Phillips El	43⅛	44½	45⅛
3000	Panctal vte	1⅛	1⅛	1⅛
200	Seeman Bros	7	7⅛	7⅛
3100	Webb Knp	½	7/16	7/16
7000	Syntex	69⅛	67⅛	68⅛

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture

Cette semaine, les prix ont été fermes et légèrement en baisse aux marchés à bestiaux de la métropole. Le commerce fut plutôt modéré et la demande passable.

On a conduit aux marchés 1,448 bovins, 3,056 veaux, 725 porcs et 69 agneaux et moutons.

Les **bouvillons** de choix valaient de $24.25 à $23.60, ceux de bonne qualité de $23.50 à $24.25, les moyens de $21.75 à $23.25 et les communs, de $15.75 à $21.25.

Les **bonnes taures** rapportaient de $20.50 à $25.60, les moyennes de $18 à $19 et les communes de $11.50 à $18.50.

Les **bonnes vaches** valaient de $16.30 à $18, les meilleures $19.75, les moyennes de $15 à $16.25, les communes de $13 à $15.50, et les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de $8 à $14.25.

Les **bons taureaux** se vendaient de $18.50 à $20.75, les communs et les moyens de $13.75 à $18.50.

Les **bons veaux** valaient de $24 à $27, les meilleurs, $28, les moyens de $19 à $24 et les communs de $14 à $19.

Les **porcs** de catégorie "A" valaient de $24.30 à $25.25, plus une prime de 80 cents. Les truies cotaient de $16.50 à $17.

Les **agneaux** du printemps valaient $35 et les bons moutons $12.

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	4	7
Advance RL	12	14
Alsab	—	10
Amal Mng	10	20
Amer Chib	10	12
Amerie	—	25
Arnora	½	1½
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	7	9
Beauport	20	24
Brace Mac	12	14
Burrex	12	16
Cdn Javelin	12⅛	13⅛
Coastal Mng	11	13
Covie	—	20
Dauphin	14	18
Elmac	7	9
En Ola Ex	—	30
Garnex	18	23
Gaspe Copper	35	37
Gaspesia	30	40
Gibson	6	8
Grt West Mng	1.10	1.25
Glencona Ex	4½	5½
Hucamp	46	50
Hull Iron	55	65
Imperial Minerals	3	6
Independent	5	8
Iroquois	50	55
Juma	14	17
Kenmac	1	3
Kewagama	15	17
Kukatush	4¾	5¼
Lun Echo	37	40
Main Oka	10	20
Martin Bird	3	5
Marriner	29	33
Mattagami Ex	—	10
Norque	8	10
Milsco	—	20
National Mal	57	60
Nemrod Mining	50	60
New Assoc. Devp.	23½	26½
New Insco	10	13
New Lorie	8	10
New Miller Copper	16½	20½
New Pascalis	70	80
Nipiron	8	10
Okland	2	4
Olympia	—	10
Olympus	35	38
Pine Point	24	25
Quejo	5	7
Sullico	2.25	2.75
Ran Lux	—	37½
Rand Mal	4	6
Rusty Lake	72	82
St. Helen	4	6
Seaway	2	4
Scott Chib	2	4
Snowdon	35	39
Starngnt	½	1½
Sullico	2.25	2.75
Vaimont	4	6
Watson Lake	12	14
William Lens	1	3
Young Dave	14	16

Section industrielle et financière

Par Kippen & Co.

	Achat	Vente
Aggrite	—	2.50
Anglo Tel A	33	—
Auto Fab B	35	40
Bq d'Economie	9½	10¼
Bq D'Epargne N	18¼	19¼
Can. Sup Oil	15½	18
Brinco	6.85	7.00
CPR 4% pr	2.10	2.20
Cap Leasing	1¾	2
Charter Credit	5	5¾
Cons. Thea.	6½	—
Corpex	11¼	12
C Alliance A	9¼	10
Cr Alliance Pv	9	9½
Crown Life	290	—
Dupuis priv	22	—
Five Wheels N.	1¼	2
Gen Mortgage	3.20	3.50
Great West Life	690	710
Industrial Life	—	210
La Prevoyance	—	24
London Life	345	355
Les Prévoyants	—	82
La Solidarité	65	—
Nat Bowling	—	60
NB Tel	13¾	14
Peco	125	150
Pacific Gas	17	17⅛
Permeator	23	24
Phillips Elec	10½	—
Seaway Hotel	5⅛	6¼
Soucy Inc.	5⅛	6½
Soc. D'Administration	40¼	41¼
Supersol	8½	—
Trizac	.50	1.00
Trust Gen. priv.	43	44
Universal Factors	2.20	—
Un Amus A	17	—
Un Amus B	17	—

fruits et LEGUMES

Voici publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux cultivateurs par les grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal :

Pommes : McIntosh $3.50 à $4.00, à cuire $1.75-$2.25, Cortland $3.00 le minot.

Betteraves : $1.25 à $1.50 les 50 livres.

Carottes : $1.20-$1.25 les 50 livres.

Laitue : nouvelle récolte de serres chaudes $3.50-$4 les deux douzaines.

Navets : No 1, $2.00-$2.25, no 2, $1.50-$1.75 les 50 livres et $2.50-$2.75 le minot.

Oignons : Jaunes no 1, 1¼ po. et plus $1.50-$1.75, no 2 $1.25, rouge $1.50 à $1.75 les 50 livres.

Patates : .35 à .95 les 50 livres, $1.35 à $1.40 les 75 livres.

Radis : .85-.90 la douzaine à paquets.

Sirop d'érable : catégorie B $4.25 à $4.50, A $4.75 à $5.00 le gallon.

COTE DE L'OR

LONDRES. — L'once d'or fin au marché libre de l'or européen cotait $35.07½ à $35.09½.

Prix de l'once d'or de Troyes à la bourse londonienne des lingots : 250 shillings, 8 pence ($35.07 33/20).

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote 42.50F, au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 163.20F.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Abitibi	19330	$ 15¾	15½	15¾
Abit pr	25	$ 25	25	25
Alta Dist	3750	385	390	390
Alta Dis	300	395	390	390
Alta Dis	400	97	96	96
Alta Gas	2815	$ 33¼	33	33
Alta Gas	3959	910	890	910
Alta Nat	415	$ 18¾	18½	18¾
Alg Cen	100	$ 31	31	31
Algoma	785	$ 65⅛	65½	65⅝
Alumini	4755	$ 34¼	33⅞	33⅞
Alum 4½	2550	$ 44¼	44½	44¾
Alum 2 pr	z20	$ 48	48	48
Anthes A	350	$ 23½	23½	23½
Argus	200	$ 14⅛	14¼	14⅛
Arg B pr	50	$ 51	51	51
Arg C P pr	975	$ 11¾	11⅝	11⅝
Arg 250 pr	100	$ 50½	50½	50½
Ashdown B	200	$ 8	8	8
Atlas Acc	200	$ 15	15	15
Atl Sugar	1000	$ 18¼	18¼	18¼
Auto El	100	430	430	430
Bank Mon	1860	$ 64⅛	63¾	64⅛
Bank NS	161	$ 70	70	70
Barcelona	200	400	400	400
Bath P A	45	$ 52½	52½	52½
Beav Lum	100	$ 45⅛	45⅛	45⅛
Beav L pr	25	$ 28	28	28
Bell Phon	3914	$ 54⅝	54⅜	54½
Bicks	100	$ 9⅛	9⅛	9⅛
BowM pr	25	$ 53	53	53
Bowater	100	$ 7	7	7
Brazil	1291	275	270	275
BA Oil	1766	$ 33⅝	33⅛	33⅝
BC Forest	1305	$ 30½	30⅛	30½
BC Pack A	z20	$ 18⅝	18⅝	18⅝
BC Park B	z50	$ 18⅝	18⅝	18⅝
BC Pow	200	43	43	43
BC Phone	245	$ 59	58½	59
BCPh 4¾pr	35	$ 97⅞	97⅞	97⅞
BCP 4¾pr	150	$ 88⅝	88⅝	88⅝
Bruck A	25	$ 25½	25½	25½
Build Pr	55	$ 25½	25½	25½
Bulolo	600	$ 5⅛	5⅛	5⅛
Burns	250	$ 10⅛	10½	10½
Cabol	420	42	42	42
Cal Pow	1325	$ 22¼	21½	21½
Can C	90	$ 44⅝	44⅝	44⅝
CI Fndry	1480	$ 34	33⅝	33⅝
CI F 4¼	z33	$ 90⅛	90⅛	—
Can M N	535	$ 20⅛	20	20
C Pack A	50	$ 79	79	79
C Pack B	65	$ 78	77⅛	78
Can Perm	500	$ 74½	74½	74½
C S L	55	$ 62	62	62
CAE	2305	$ 8¾	8½	8½
C Brew	2660	$ 10	9⅞	10
C Br A p	50	$ 49½	49½	49½
C B Alm A	175	$ 11⅛	11⅛	11⅛
CB Al Aw	1100	200	200	200
C B Al Bw	200	210	210	210
Cdn C A	x100	$ 13	13	13
C Chem w	700	695	685	685
C Collrs	900	$ 12⅝	12⅝	12⅝
C Colli 63p	162	$ 19	19	19
C Curt w	1200	70	70	70
C Dredge	400	200	200	200
C Found	1650	500	490	500
C Found p	310	$ 18⅝	18⅝	18⅝
CGE pr	25	$ 39	39	39
Cdn G Inv	30	$ 52¼	52¼	52¼
CG Sec A	220	$ 13⅛	13⅛	13⅛
C Hydro	255	$ 19⅝	19⅝	19⅝
C Imp B C	823	$ 63⅝	63	63⅝
C Ind G	400	$ 9½	9½	9½
CIL	275	$ 19¼	19¼	19¼
CPR	8389	$ 43⅝	41⅞	43⅝
Cdn Pet	715	$ 13⅛	12¾	13⅛
C Refract	z50	$ 16	15⅞	16
Cdn Salt	100	$ 20½	20½	20½
Cdn Tire	60	$ 45	45	45
C Tire A	275	$ 38⅛	37½	38⅛
C Util	255	$ 31⅛	31⅛	31⅛
C Vickers	300	$ 19	19	19
Cdn Wall	100	$ 28	28	28
C Wstng	175	$ 38½	38½	38½
Chemcell	1265	$ 14¼	14⅛	14⅛
Cehme p	50	$ 37	37	37
Chrysler	155	$ 52¼	52¼	52¼
Clairtone	225	$ 6	6	6
Clairton w	300	255	240	255
Col Cell	600	$ 13¼	13	13
C Savings	200	$ 10	10	10
Con Bldg	100	$ 11⅛	11⅛	11⅛
Con M S	1545	$ 35	34½	34¾
Co Paper	1155	$ 43	42½	43
Co GasN	6240	$ 11⅛	11⅛	11⅛
Corby vt	325	$ 19⅛	19⅛	19⅛
Coronati	120	$ 5½	5½	5½
Coron w	240	50	50	50
Crow's N	z25	$ 14½	14½	14½
Crush Int	825	$ 10	9⅞	9⅞
Dale	100	160	160	160
Delta Acc	100	$ 17⅛	17⅛	17⅛
Dist Seag	680	$ 57⅜	57½	57⅜
Delta B p	30	$109	109	109
D Bridge	800	$ 21	20⅛	21
DCan Gen	110	$122	122	122
Dom Elect	z50	$ 11⅛	11⅛	11⅛
Dofasco	707	$ 77⅛	77⅛	77⅛
D Magnes	100	$ 8½	8½	8½
D Scot p	100	$ 50⅛	50⅛	50⅛
Dom Store	670	$ 19⅛	19⅛	19⅛
Dom Tar	5125	$ 19⅛	19⅛	19⅛
DomTar p	500	$ 22½	22½	22½
Dom Text	3010	$ 25	24⅞	25
Du Pont	312	$ 48	46	46
East Ch Tr	80	$ 51	51	51
Econ Inv	z50	$ 10¼	10¼	10¼
Ed Mtch	1040	$ 45⅛	45⅛	45⅛
Falcon	6244	$ 72	70	72
Fam Play	1245	$ 20⅛	20½	20⅛
Fed Farms	200	$ 5⅛	5⅛	5⅛
Fleet Mfg	100	56	56	56
Ford US	z55	$ 63	63	63
Ford Cda	50	$194¼	194¼	194¼
Fraser	50	$ 32	32	32
Fruehauf	100	$ 8¼	8¼	8¼
GMC	245	$ 89	88⅛	88⅛
GP Drill A	100	105	105	105
GS Wares	z50	$ 14	14	14
F Pioneer	100	$ 11⅛	11⅛	11⅛
F Pion pr	195	$ 55⅛	55⅛	55⅛
GS W pr	142	$ 92	91	91
Goodyr pr	25	$ 47	47	47
GL Paper	300	$ 24	24	24
G L Power	300	$ 23	23	23
GN Cap	1000	$ 12	12	12
GN Cap pr	35	$ 46	46	46
GN Cp Bw	200	135	135	135
Gr Wpg G	425	$ 15⅛	15⅛	15⅛
Greyhnd	625	$ 13⅛	13⅛	13⅛
Guar Tr	100	$ 60⅛	60⅛	60⅛
Hahn	z100	$ 19	19	19
Hand C A	125	$ 10½	10½	10½
Hardee	2800	105	100	100
Hard Carp	115	$ 14⅛	14⅛	14⅛
H Carp A	700	$ 11⅛	11⅛	11⅛
Hawker-S	6005	$ 7	6⅞	6⅞
Hayes Stl	275	$ 19½	19½	19½
Holden A	400	$ 11	11	11
Holt Ren	50	$ 25	25	25
Home A	6713	$ 18⅝	18⅝	18⅝
Home B	3420	$ 19¼	19	19¼
Horne PF	5900	310	305	310
H B C	z50	$ 16⅛	16⅛	16⅛
Hur Erie	200	$ 68	68	68
Husky	16262	$ 7⅛	6⅞	7⅛
Husky w	6190	25	22	25
Husky Cw	1500	16	16	16
Imp Life	z5	$210	210	210
Imp Oil	5157	$ 50⅛	49½	50
Imp Tob	640	$ 13⅛	13⅛	13⅛
Ind Accep	2000	$ 24½	24¼	24½
I Ac 450pr	z5	$ 98	98	98
Inind Cpr	100	$ 16⅛	16⅛	16⅛
Inlnd Gas	180	$ 7	7	7
I M C	375	$ 77⅛	77⅛	77⅛
Int Nick	5733	$ 88⅛	86⅝	87
Int Util	735	$ 23⅛	23⅛	23⅛
Int Util pr	775	$ 46⅛	46	46⅛
Inter PL	1155	$ 84½	83	84½
Int Stl P	7425	305	295	300
Inv Syn A	325	$ 37	36½	37
Jefferson	300	$ 9⅛	9⅛	9⅛
Jeff Bw	300	400	400	400
Jokey C	1630	375	370	375
Jock wts	1000	46	46	46
Kelly D	1200	$ 5½	5½	5½
Labatt	235	$ 18⅛	18⅛	18⅛
LOnt Cem	250	$ 12½	12½	12½
Lakeland	1880	$ 5⅛	5	5
Lakeld wt	200	300	300	300
Laura Sec	850	$ 21⅛	20	20
Lau Fin	1225	$ 14⅛	14	14⅛
Lau F 200	63	$ 38⅛	38⅛	38⅛
Lau F 140	100	$ 25	25	25
Lau F 125	125	$ 21⅛	21⅛	21⅛
Levy	873	$ 18⅛	18⅛	18⅛
Levy 2 pr	300	$ 12	12	12
Lob Co A	2965	$ 7⅛	7⅛	7⅛
LobCo B	700	$ 8	8	8
LobCo pr	25	$ 49⅛	49½	49½
LobG 1 pr	100	$ 31½	31½	31½
Lob Inc	z50	$ 7⅛	7⅛	7⅛
Loeb M	1200	$ 26⅝	26½	26½
Macleods A	25	$ 25⅛	25⅛	25⅛
MB and P	2060	$ 30⅛	30	30⅛
Maher	50	$ 26⅛	26⅛	26½
M Lf Mil	180	$ 16⅝	16⅝	16⅝
Mass F	10900	$ 23	22⅛	23
Mass F 5½	80	$116	115	115½
ME PC	200	395	395	395
Met Stor	100	$ 8	8	8
Mid Wst	600	335	330	330
Milt Brk	1210	330	320	320
Molson A	510	$ 28⅛	28⅛	28⅛
Molson B	100	$ 30⅛	30⅛	30⅛
Mt Loco	145	$ 12⅛	12⅛	12⅛
Moore	330	$ 53⅛	53⅛	53⅛
Morse A	600	$ 13⅛	13⅛	13⅛
Morse B	115	$ 9	9	9
Nat Drug	765	$ 12¼	12	12¼
Nat Dr pr	z75	$ 12¼	12¼	12¼
Nat Trst	275	$ 27⅛	25	27⅛
Nt Trst	2346	142	135	135
Noranda	1934	$ 46	46¼	46¼
No Gas	2000	$ 22¼	22½	22¼
Nor Phon	1335	$ 10½	10	10½
N Phon w	1630	700	600	700
Ogilvie	390	$ 14½	14½	14½
Ont Stl	25	$ 28⅛	28⅛	28⅛
Ont Store	175	265	265	265
Oshawa A	410	$ 49⅛	49⅛	49⅛
Overland	100	$ 7	7	7
Pac Pete	51230	$ 14½	14	14½
Pc Pete w	1960	820	795	820
Page-Her	1090	$ 29⅛	29	29
Pembina	975	$ 8⅛	8	8
Phantom	1000	30	28	28
Pow Corp	14570	$ 12	11⅞	11⅞
Premium	300	135	135	135
Price Br.	220	$ 44	43⅛	43⅛
QN Gas	1275	$ 7⅛	7⅛	7⅛
QN Gas pr	90	$101	100	100
QN G 59w	120	17	17	17
QN G 63w	z20	395	395	395
Reichhold	185	$ 27⅛	27⅛	
Reithman	100	$ 13⅛	13⅛	13⅛
Revelstke	1400	$ 10⅛	10	10
R Yarn A	z10	$ 16½	16½	16½
Rockwell	z20	$ 48⅛	48⅛	48⅛
Rothman	1025	$ 12⅛	12⅛	12⅛
Royal Bk	1118	$ 74	73	74
St L C A p	300	$100¼	100¼	100¼
Salada	2084	$ 12⅛	12⅛	12⅛
Sayvelle	3000	270	270	270
Seven A	2550	$ 12½	12½	12½
Shell Can	4315	$ 17	16¾	17
Shell I pr	730	$ 26⅛	26⅛	26⅛
Shell I dr	1300	580	580	580
Shulls's	300	400	400	400
Silverwd A	z2	$ 15	15	15
Simpsons	233	$ 43⅝	43⅝	43⅝
SKD Mfg	2300	415	400	415
Slater Steel	804	$ 15⅛	15⅛	15⅛
Slat Steel p	160	$ 20⅛	20⅛	20⅛
Southam	100	$ 28⅛	28⅛	28⅛
Shop Save	700	$ 12⅛	12	12
Slater A	1100	525	520	520
St. Pav	128	$ 9⅛	9⅛	9⅛
St Radio	100	$ 10⅛	10⅛	10⅛
Steel Can	3393	$ 25⅛	25½	25⅛
Steinbg A	25	$ 29	29	29
Ster Tr	360	$ 55	55	55
Suptest pr	50	$101½	101½	101½
Tamblyn	z97	$ 22½	22	22
Texaco	125	$ 57⅞	57⅞	57⅞
Tor-Dm B	1050	$ 64	63⅝	64
T Star pr	z5	$ 55⅛	55⅛	55⅛
T Fin A	655	$ 12⅛	12	12
T Can PL	8637	$ 38	37⅞	38
Trans-Mt	1030	$ 18	17⅞	18
Trans PPL	555	$ 9	8⅞	9
Turnbull	300	$ 10	10	10
Un Gas	350	$ 21⅛	21⅛	21⅛
Un Steel	z50	475	475	475
Vendomat	500	330	330	330
Vic G T	z50	$ 14⅛	14	14⅛
Versatile	300	$ 8⅛	8⅛	8⅛
Walk GW	2091	$ 34⅝	34⅛	34⅝
Well Fin	200	$ 6⅛	6⅛	6⅛
Well Fin	350	$ 6⅛	6⅛	6⅛
Westcoast	6037	$ 18⅛	17⅞	17⅞
Westeel	875	$ 12	11⅞	12
W Pacific	785	$ 18	17⅞	18
Weston A	2790	$ 17	17	17
Weston B	625	$ 17⅛	17⅛	17⅛
Westn 4½ p	50	$ 96½	96½	96½
Wstn 6 pr	20	$107½	107½	107½
West A w	504	650	645	650
Wood. A	1375	$ 24½	24¼	24½
Wdwd A	z20	890	890	890
Y Knit B	500	130	130	130
Zellers pr	25	$ 47½	47½	47½
Zenith	400	430	420	420

PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Acme Gas	1500	10½	10	10½
All Rox	55100	22	21	21
Alminex	26900	395	350	385
Am Led	82800	30	27	27
Anchor	11000	21	19	19
Ang U De	2000	25	25	25
Asamera	1500	85	83	83
Ball S pr	z25	$ 24	24	24
Banff	3700	175	165	174
Bata	5500	6	6	6
Cal Ed	2175	$ 24	23½	24
Calvert	18000	49	47	49
C Oil Ld	2300	215	215	215
CS Pete	9800	305	285	305
C Delhi	4566	750	740	750
C Ex G	10300	133	124	130
C Homestd	1933	90	85	90
Cent D	19442	840	820	830
Charter O	1200	200	198	200
C Dragn	9500	31	30	31
DevPal	600	130	130	130
Dome P	1610	$ 17½	17⅛	17½
Duvan	42500	15	13	14
Dynaml	3000	21½	21	21
Fargo	12800	295	285	295
Fr Pete p	200	335	335	335
Glacier	1000	12	12	12
G Plains	19625	$ 13	12	13
Gridoil	800	39	39	39
HB Oil G	3563	$ 19⅛	19	19
Long Poi	2000	10	9½	10
Medal	1500	435	433	435
Midcon	2000	38	36	36
Mill City	2000	24	22	24
Murphy	250	375	365	375
Nat Pete	25200	365	330	360
N Davie	31500	25	23	23
NC Oils	2100	225	220	225
Northld	1000	14	14	14
Numac	2600	169	168	169
Okalta	9000	17	13	17
Palliser	2000	37	35	35
Permo	3060	46	44	46
Petrol	9000	70	69	70
Place	7500	59	57	58
Prov Gas	12600	195	188	189
Quonto	12000	15½	14	14½
Ranger	1700	135	130	132
Sarcee	52050	155	145	154
Scurry Ra	406	$ 15½	15¼	15½
South U	6000	14	13	13
Spooner	34000	13	12½	13
Sanwell	300	86	82	82
Teck Cor	5025	545	520	530
Triad Oil	4900	215	210	215
Union Oil	7420	$ 15⅛	14⅛	15
Unispher	3000	34	32	32
Un Oils	53017	270	258	263
Un Reef	11000	27	25	25
Wstates	600	755	750	755
Wsburne	600	108	105	108
W Decl	20782	169	156	162
Wilshire	100	320	320	320
Yan Can	9000	6	6	6

MINES

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Arad Ur	1500	6	6	6
Accra	10472	34	32	34
Akaitch	2600	59	51	59
All Pitch	40400	27	25	25
A Larder	3500	17	17	17
Am Rare	1000	11	11	11
Ag Rouyn	5000	25	24	25
Ang Am	900	189	180	185
Ansil	2000	10	10	10
Area	34000	195	187	190
A Ared	4500	25	25	25
Atl-Ruf	40000	13	12	12
Aumaq	527900	13	10½	10½
Aunor	100	385	385	385
Rankeno	1000	21	21	21
Bankf	81768	20	18	18½
Base Mts	54590	16	15	16
Baska	1000	10½	10½	10½
B-Duq	3400	31	30	30
Belcher	1500	40	38	40
Belterre	331400	74	69	71
Bethlm	2135	645	630	645
Bevcon	2500	12½	12	12½
Bibis	40900	29	26½	27½
Bideop	4500	11	10½	11
Bick Bay	72200	20	18	18½
Bralorne	500	385	365	385
Broul Rf	27780	983	975	980
Brunswk	1275	985	975	980
Buff Ank	300	172	170	170
Buff RL	5000	7	6½	7
Bk Hill	817165	100	90	98
Cable	500	12	12	12
Cadamet	10375	13½	12½	13½
Camflo	1400	134	133	134
Cmp Chib	1050	450	440	439
C Tung	3200	95	90	90
aCm Mins	9300	38	37	38
C Austrl	11500	12½	11	11
C Dyno	1400	140	126	127
C Malart	1750	58	57	58
C N Inca	2000	10½	10	10½
Cdn NW	13400	6	5½	5½
Candore	15400	20	18	18
Can-Erin	5000	10	9	10
Captain	2000	11	10½	11
Cassiar	645	$ 11¼	11⅛	11¼
Cent Pat	4800	173	168	170
Ct Porc	354500	15½	13	13½
C Keeley	9550	40	37	37
Cheskirk	13000	7	7	7
Chester	723455	32	29	32
Chib-Kay	2000	14	14	14
Chib M	2500	37	36	37
Chimo	7500	88	82	84
Coch Will	400	390	390	390
Coin Lake	3000	23	22½	22½
Comb Met	4000	24	23	23
Coniagas	14020	90	80	85
Co-Key	191075	15	14	14½
Cn Shaw	15416	36	33	33
C Bellek	2500	8	8	8
C Callin	1500	11	10	10
C Brewi	1015	44	44	44
C Discov	8325	185	175	180
C Fen	3000	16	16	16
Con Gil	8720	13	10	10
CG Arow	1000	30	30	30
C Halli	1925	23	21	21
C Marben	7300	245	230	240
C Marc	1600	117	100	100
C Megul	9950	485	470	485
C Morris	3700	72	72	72
Con Neg	13500	19½	18	18½
C Nichol	239396	35	25	28
C Northl	3000	23	22½	23
C Ramble	3800	145	140	140
C Red P	46000	18	16	17½
C Rege	189000	21	18½	20½
C Sanom	30300	15	12½	13½
Conwest	8075	630	615	625
Cop Crp	10500	26½	26	27
Cop-Man	16000	10½	10	10½
Coulee	500	29	29	29
Cowich	5600	43	41	41
Craigmt	1350	$ 18½	18⅛	18½
Croinor	59300	30	28	28½
Crowpat	23000	14	13	14
Cusco	131885	18	16	16
Daering	4500	16	15	15
D'Aragon	1000	20	20	20
Deer Ho	3800	58	57	57
D'Eldona	21750	12½	11	12
Delhi P	12500	22	21	21½
Denison	1065	$ 13	12⅛	12⅛
Dome	100	$ 28⅛	28⅛	28⅛
Donalda	13800	10	10	10
Duraine	1000	22½	22	22
E Amphi	2000	6½	6½	6½
East Sull	600	292	290	292
El Sol	500	7½	7½	7½
F'west T	27600	24	22	22
Fatima	32500	16½	16	16
Francoeur	1000	11	11	11
Frobex	13975	140	120	133
Giant YK	550	$11	11	11
Genex	15000	13½	13	13½
Gec Mines	z95	$ 36⅛	36½	36½
Gaitwin	5400	6	5½	5½
Gl Uran	142950	44	40	41
Goldale	41000	36	31	34
GF Min	187178	49	43	45
Goldray	1500	48	46	48
Grndroy	31000	21	21	21
Granduc	1950	380	365	365
Gulch	43600	9	8	9
Gulf L	346700	35	25	30
Gunnar	1575	745	740	740
Hrd Rock	1100	11½	11½	11½
Har Min	4050	11	11	11
Hastings	900	147	140	140
Headway	5500	21	19½	20
Heath	30000	8½	7	7½
Hollinger	1075	$ 31¼	31	31¼
Hud Bay	893	$ 69⅛	69	69⅛
Hu-Pam	16000	11½	10	11
Hydra Ex	13680	30	28	29½
Int Helium	1000	172	167	168
Iron Bay	500	88	86	86
Iso	4700	360	350	350
J Waite	7000	21	20	20
Jacobus	186000	27	24	26
Jaye Expl	5000	14½	14	14
Jelex	63600	41	38	38
Joburke	2000	10	10	10
Joliet	9400	33	31	32
Jonsmith	27500	19	17	17
Joutel	6100	163	160	160
Jowsey	7036	56	54	55
Kenville	3500	10	9½	10
Kerr Add	3460	725	710	715
Kilembe	1200	380	375	380
Kirk Min	30081	30	25	29
Kopan	78000	21	18	20
K Anac	1909	98	98	98
Lab Min	z50	$ 38	38	38
L Dufau	2574	980	970	980
Lake Ll	34000	13½	12½	12½
L Osu	14250	24	22½	23½
L Shore	1000	200	200	200
Langis	1100	31	31	31
Latin A	10000	23	20	22½
Leitch	1100	225	220	225
Lencourt	5000	9	8½	8½
LL Lac	650	155	155	155
Lorado	12300	172	170	170
Louviet	4500	15	15	15
Lyndhst	20500	9	8½	9
Marassa	100	255	255	255
Mardon	1000	18	17½	17½
MacLeo	750	74	74	74
Madsen	1600	229	225	225
Magnet	6000	8	7½	7½
Malartic	1000	67	66	66
Man Rer	780	19	19	19
Maralgo	8000	13½	13	13
Marcon	8000	12	11½	11½
Martime	39250	88	86¾	86
Maybrun	6000	13½	13	—
Martin	12000	65	65	65
Matach	1000	12	12	12
Mattgmi	1500	$ 17	16	16½
McIntyre	1680	$ 58⅛	56⅛	58⅛
McKen	6500	23	22	23
McMar	2000	8½	8½	8½
McWat	2500	25½	25	25½
Merrill	2700	80	75	78
Mata Urn	6500	12½	12	12½
Midrim	29500	46	44	44
Min-O	276513	45	37	41
Moneta	28100	101	95	101
Mt Wright	2543	37	37	37
Multi-M	9013	29	28	28
Nat Expl	48500	18	16	17
Nealon	8200	13	12	13
New Alger	1000	6½	6½	6½
New Ath	5000	30	28	29
New Bid	2000	7	7	7
New Cal	4000	31	30	31
Newconex	400	400	390	390
Ncone wts	100	90	90	90
N Goldv	74000	15	12	13
N Harri	11000	10	9½	9½
New Hos	5550	235	231	233
New Jas	22000	8	7½	8
N Kelor	102800	23	20	21
Newlun	18000	20	18	18
N Myl	602800	26½	20	26½
Newnor	37500	24	21	22
New Rou	1000	11	11	11
N Senato	3000	20	20	20
New Tak	1000	16	16	16
Nisto	22000	17½	16	17
Norbeau	1000	55	55	55
Norgold	24100	17	14	15
Norlartic	500	11½	11½	11½
Norlex	381100	33	30	31
Normetal	2525	385	375	375
N Bordu	3000	20	20	20
N Coldstr	2000	64	62	62
N Goldcrt	2000	22	20	20
N Rank	12200	40	38	38
N Rock	2100	32	32	32
Northcal	14100	60	57	58
Northgate	5228	545	530	530
Norsp A w	500	28½	28	28
Norvalie	69325	13	10½	13
Nudul	7000	15½	14	14½
Nova Min	2600	31	28	31
Obaska	1000	8	7	7
O'Brien	8150	65	60	63
O'Leary	57500	19	15	19
Opemisk	5450	965	925	940
Orchan	1200	375	375	375
Ormsby	9700	70	68	69
Osisko	4000	40	40	40
Pamour	1100	130	130	130
Parmaq	173500	24½	23	23
Patino	615	785	775	775
Pato	1100	275	270	270
Pax Int	55000	70	65	65
Paymast	39500	17	15½	17
Pce Exp	499333	91	77	85
Peerless	22500	21	18	19
Perron	8500	13	11½	13
Pck Crow	4820	68	65	66
Placer	250	$ 36⅛	36	36
Preston	678	790	790	790
Purdex	17500	11½	11	11½
Q Ascot	8000	11½	11	11
Q Chib	1000	20	20	20
Q Lith	300	220	220	220
Q Mattgm	2000	20	20	20
Quemont	550	$ 10⅛	10⅛	10⅛
Radiore	11100	51	49½	51
Raglan	3000	58	58	58
Rayrock	1350	96	96	96
Realm	2500	11½	10½	11
Rio Algm	3693	$ 12⅝	12⅝	12⅝
Rix Athab	3000	26½	26½	26½
Rockwin	7000	31	29	30
Rowe C	201125	16	14	15
Ryanor	13500	15	13½	14
Salem	3500	50	49½	50
San Ant	11600	20	18	18
Sand Riv	33000	6½	6	6½
Sheep Cr	200	115	115	115
Sherritt	7720	340	325	335
Sigma	700	450	445	450
Silvmaq	19500	15	13	13
Sil Miller	23000	26	19½	20
Sil Stand	4200	54	51	51
Stanrck	100	113	113	113
Starratt	1500	7	7	7
Steeloy	169500	27	23	25
Steep R	4925	460	450	450
Sturgeon	1600	17½	17	17½
Sullivan	1071	195	195	195
Sunburst	24700	20	17	18
Temag	1000	90	90	90
Thom L	10700	69	57	62
Tombill	67400	130	120	124
Torbrit	1000	60	60	60
Towag	1000	11	11	11
Trans Res	1050	15	15	15
Tribag	3125	142	138	140
Trin Chib	76150	21	16	21
Tundra	3625	95	90	90
U Asbestos	200	223	223	223
Un Buffad	7200	75	68	68
Un Keno	2756	740	725	740
Un Fort	2500	14	13	13
UCL M	167500	72	67	68
Vauze	1500	61	61	61
Violam	3300	330	320	330
Weedon	6000	5	5	5
Werner	11500	8	7½	8
W Mal	23000	8½	7	7
West M	8850	860	840	840
W Surf I	1500	21	20	21
Willroy	900	150	148	150
Wiltsey	6500	15½	15	15
Winch	41000	18	16	17½
Windfall	83743	69	62	65
Wc Harg	1150	68	68	68
Yale Lead	2000	12½	12½	12½
Yk Bear	700	128	128	128
Yng HG	35837	16½	11	16
Yukeno	231200	24½	21	23
Zenmac	63800	37	36	37
Zulapa	15825	34½	32	34

Virement total : 14,162,000.

Succès de B.A. à Goose River

Par suite d'une découverte importante effectuée par British American Oil en septembre dernier, les travaux de forage se sont révélés fructueux dans la région de Goose River, en Alberta, et, en conséquence, neuf puits sont entrés consécutivement en opération, tandis que les travaux de forage se poursuivent dans deux autres puits.

Les dirigeants de la compagnie estiment qu'il est encore trop tôt pour juger du potentiel de cette région, mais ils prévoient que les ressources en pétrole vont probablement égaler celles d'autres régions avoisinantes.

L'emplacement de ces puits est à environ 150 milles au nord-est d'Edmonton. En février on a complété la pose d'un pipeline de 18½ milles de longueur afin d'amener jusqu'au pipeline exploité par la Peace River Oil Pipe Line Company. Les livraisons s'effectuent actuellement au rythme d'environ 700 barils par jour.

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
BRROWN COMPANY	$0.15	1-6-64	4-5-64
CASSIAR ASBESTOS CORP. LTD	$0.10	28-7-64	30-6-64
id.	$0.05 boni	28-7-64	30-6-64
CHRYSLER CORPORATION ($ EU)	$0.25 tr.	1-6-64	6-5-64
CONS. DIVERSIFIED STAND. SECURITIES (pr.)	$1.00	1-6-64	15-5-64
HURON & ERIE MORTGAGE	$0.35 tr.	2-7-64	12-6-64
M R A HOLDINGS ("A")	$0.16	1-5-64	15-4-64
OGILVIE FLOUR MILLS CO. L. (pr.)	$0.44 tr.	1-6-64	1-5-64
PACIFIC LEASING ("A" & "B")	$0.10	1-5-64	15-5-64
PLACER DEVELOPMENT LTD	$0.25 tr.	19-6-64	29-5-64
RAPID GRIP & BATTEN LTD ("A")	$0.15 tr.	1-7-64	12-6-64
id.	$0.15 tr.	1-10-64	11-9-64
SHERITT GORDON MINES	$0.10	15-6-64	22-5-64

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : Prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros .39 ; A gros .38 ; A moyen .31 à .33 ; A petits .25 à .26 ; B 32 ; C 26.

Beurre : Arrivages courants, admissible 92-51¼ ; 93-51⅛, non admissible 51.

Fromage : Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros, québécois blanc 35 ; coloré 35¼.

Pommes de terre en gros : Québec, $1.35 à $1.40 les 75 livres, .87 à .95 les 50 livres ; Nouveau-Brunswick $1.70 à $1.80 les 75 livres, $1.15 à $1.25 les 50 livres, .27 à .29 les 10 livres ; Ile-du-Prince-Edouard $2.10 à $2.25 les 75 livres, $1.45 à $1.60 les 50 livres, .39 à .41 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : Procédé par vaporisation, no 1, en sacs, 12¾ à 16, procédé par rouleau, no 1, en sacs, 12 à 14 ; autre catégorie 12 ; de beurre 8½ à 9.

COURS DU DOLLAR

NEW YORK. — A l'ouverture des marchés, le dollar canadien était en hausse de 1-32 à $0.92 17-32 en devises américaines. La livre sterling cotait $2.79 59-64.

MONTREAL. — Le dollar américain inchangé, cotait en devises canadiennes, $108 3-32.

La livre sterling cotait $3.02⅛.

CAHIER No 4 / PAGES 51-68 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / DECES / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, JEUDI 23 AVRIL 1964 — 80e ANNEE — No 161

OBSTRUCTION — Bien assis à l'entrée d'un "trottoir roulant" du pavillon Ford à la Foire mondiale de New York, ces piqueteurs du "Congrès pour l'égalité des races" (CORE) bloquent la circulation à l'intérieur de l'immeuble. Plutôt que de les déloger de force, la société Ford a préféré fermer son pavillon, hier.

Téléphoto UPI

Les manifestants ont nui à la cause des Noirs – Johnson

WASHINGTON (AFP, UPI, Reuter) — Le président Johnson a déclaré aujourd'hui, au cours d'une conférence de presse, que les manifestants qui avaient vainement tenté la veille de faire obstacle à l'inauguration de la foire mondiale de New York, avaient fait du tort à la cause de l'égalité raciale.

S'affirmant convaincu que la "très bonne législation sur les droits civiques" actuellement débattue au Sénat serait adoptée, le président a ajouté: "Je crois profondément que, quelles que soient nos fautes passées, nous allons maintenant faire de notre mieux et nous allons faire des progrès. Je ne crois pas que nous soyons arrêtés ni par le fanatisme, ni par les mauvaises manières." Il a enfin dit que les manifestations d'hier, à l'exposition, lui ont "inspiré de la pitié."

Au sujet du Vietnam, le président a déclaré que les Etats-Unis vont accroître leurs activités au Sud-Vietnam et augmenter les dépenses qui y sont consacrées. M. Johnson a exprimé également l'espoir que d'autres pays que les Etats-Unis, notamment ceux de la conférence de l'OTASE, s'uniront pour contribuer à enrayer le communisme au Vietnam et empêcher la suppression de la liberté dans ce pays.

Laos : selon des informations reçues de l'ambassadeur américain en ce pays, a dit M. Johnson, le gouvernement d'union nationale continue de diriger le Laos avec l'appui général des divers partis politiques.

Abordant les décisions prises par les Etats-Unis, l'URSS et la Grande-Bretagne de réduire leur production de matières fissiles, le président s'en est félicité, mais a souligné qu'elles ne constituaient pas "un accord international ou un contrat d'aucune sorte."

Panama : Les Etats-Unis envoyent au Panama une mission d'experts économiques pour étudier divers aspects du problème de l'aide, a dit le président.

Le budget de défense : le budget sera réduit de $68 millions cette année, grâce à la fermeture d'un certain nombre d'installations militaires qui n'affecteront pas la sécurité de la nation.

Parlant ensuite des élections présidentielles, M. Johnson a confirmé que les candidats "importants" à la présidence vont être tenus au courant des divers aspects de la politique étrangère et intérieure américaine.

Cuba : le président Johnson a déclaré que les forces soviétiques qui se trouvent dans l'île sont bien moindre qu'elles n'étaient, mais qu'il est difficile d'en déterminer exactement les effectifs.

Evoquant la situation en Amérique latine en général, le président a dit qu'il existe toujours dans cette région des problèmes très sérieux et que le moment n'est pas encore venu de se réjouir. En attendant, les Etats-Unis poursuivent leur politique de bon voisinage et s'efforcent de coordonner le programme d'Alliance pour le progrès.

M. Johnson a d'autre part indiqué, pour la première fois, qu'il envisageait la candidature républicaine possible de M. Henry Cabot Lodge, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, aux élections présidentielles de novembre prochain.

Enfin, le président a annoncé que les dernières prévisions sur les investissements des entreprises américaines pendant l'année 1964, faisaient état d'une augmentation de 12 p.c. par rapport à l'an dernier. Au mois de janvier, cette estimation des investissements ne faisait état que d'une augmentation de 9 p.c.

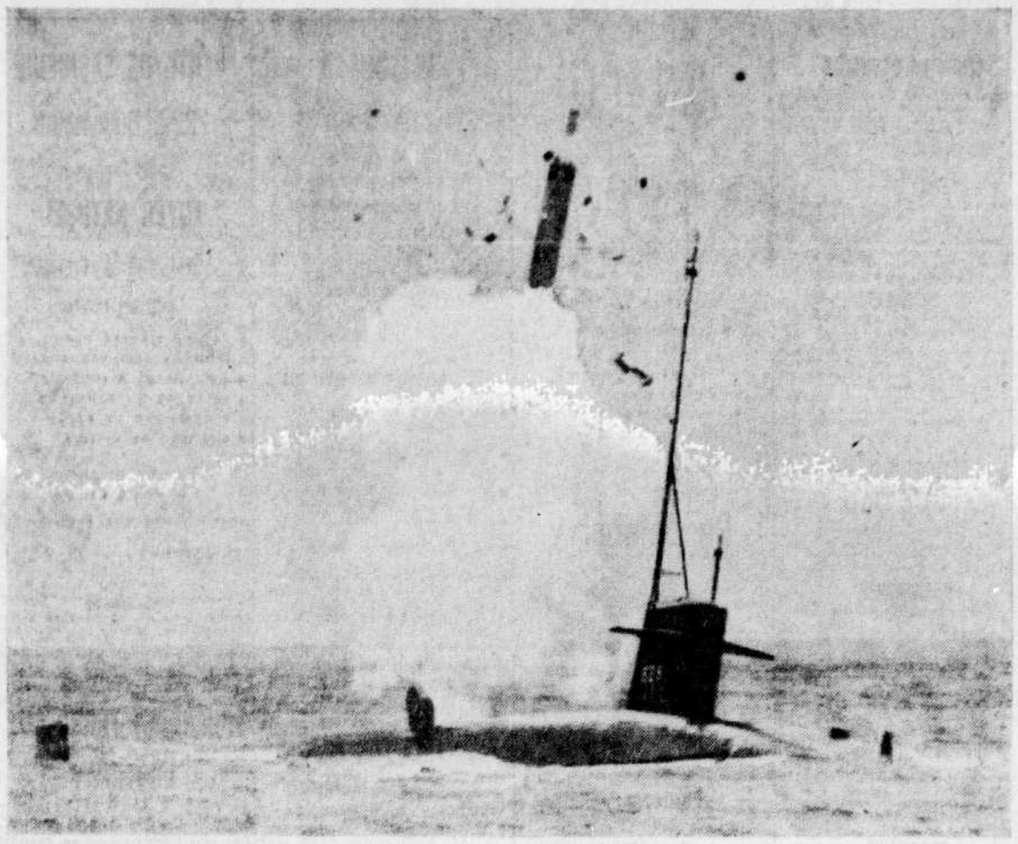

UN MISSILE "POLARIS" PREND LE DEPART — Le sous-marin américain "USS Henry Clay" vient de démontrer pour la première fois qu'un submersible "Polaris" peut lancer des missiles du même nom aussi bien lorsqu'il fait surface que lorsqu'il est en plongée. En moins de 30 minutes, le "Henry Clay" a lancé un missile sous l'eau et un autre de la surface de la mer. Cet essai a été effectué au début de la semaine au large de Cap Kennedy.

(Téléphoto UPI)

Le Laos réclame la réunion de la conférence de Genève

VIENTIANE, (PA, UPI, AFP, Reuter) — Le roi du Laos, Savang Vatthana, a demandé à la Grande-Bretagne de reconvoquer la conférence de Genève en vue de régler la crise qui sévit présentement dans le petit royaume du sud-est asiatique, annonce-t-on officiellement aujourd'hui.

Un porte-parole du gouvernement de Londres révèle que cette requête est contenue dans un message que le monarque laotien a fait parvenir au secrétaire au Foreign Office, M. R. A. Butler.

Le roi aurait fait la même requête à la Russie, cependant que le prince Norodom Sihanouk du Cambodge adresse des lettres à Londres et à Moscou pour dire que la conférence des 14 nations devrait reprendre l'étude de la situation au Laos et envisager la possibilité d'une conférence internationale pour trouver une solution politique plus favorable à tous les pays de l'ancienne Indochine.

On croit savoir, par ailleurs, que 20 généraux laotiens ont promis leur appui aujourd'hui à la junte militaire de droite qui a tenté de déposer le premier ministre neutraliste, Souvanna Phouma, dimanche.

A la surprise des observateurs, le conseiller militaire du premier ministre, le général neutraliste Amkha Soukavong qui avait été arrêté au moment du coup d'Etat, participe à une réunion convoquée par les nouveaux maîtres. De plus, les commandants des sept régions militaires du Laos participent également à cette réunion au cours de laquelle les militaires ont déclaré ne pas savoir encore le sort qu'ils entendent faire au gouvernement de Souvanna Phouma.

Ce dernier vient de rentrer de Louang Prabang et il a déclaré: "Nous continuons à rechercher une entente raisonnable en vue de conjurer la crise." Le premier ministre s'est retiré à sa villa. Des militaires y montent toujours la garde mais on semble avoir relâché certaines restrictions.

Un porte-parole de la junte a dit que le problème consiste à regrouper un véritable gouvernement de coalition, car le Pathet Lao refuse de coopérer avec Souvanna Phouma depuis 14 mois.

Enfin, on apprend que la visite du roi du Laos à Paris le 28 et 29 avril prochains est reportée à une date ultérieure.

Eaux territoriales

Projet canadien mal vu aux USA

WASHINGTON, (PC) — Le projet canadien d'étendre à 12 milles la limite des eaux territoriales en ce qui concerne la pêche, semble de plus en plus déplaire aux Etats-Unis. C'est ce qui ressort des discussions qui ont eu lieu tant avec les dirigeants américains qu'avec des membres du Congrès.

La limite actuelle est de trois milles. Tandis que les membres du Congrès veulent surtout protéger les droits de pêche des Etats-Unis, certains dirigeants américains ont exprimé leurs craintes que le projet canadien, s'il était imité par d'autres pays, ne nuise aux opérations militaires de la marine des Etats-Unis.

On croit généralement que les nouvelles limites seront en vigueur à compter du 15 mai.

Le Tanganyika et Zanzibar se fondent en un seul Etat pour combattre le communisme

DAR ES SALAM, Tanganyika, (AFP, PA, Reuter, UPI) — Un accord pour la formation d'une union entre le Tanganyika et Zanzibar a été signé hier par le président Julius Nyerere et le président Karume, annonce un communiqué officiel. On précise que les deux nations deviendront "un Etat souverain".

A Londres, on déclare, de sources diplomatiques, que l'union entre les deux pays aura probablement pour effet de diminuer l'influence communiste en Afrique orientale. On ajoute cependant que le risque d'une plus grande pénétration communiste, via Zanzibar, subsiste.

A Dar Es Salam, on déclare que le nouvel Etat sera dirigé à partir de cette ville, capitale du Tanganyika. Zanzibar est une île de l'océan Indien, à environ 25 milles des côtes du Tanganyika.

Le président Julius Nyerere du Tanganyika s'est rendu à Zanzibar hier et a rencontré le président Abeid Karume. A l'issue de leur entretien, un communiqué a été publié, déclarant que les deux hommes d'Etat ont signé un protocole d'union entre les deux pays. Il précise que les détails du protocole seront communiqués au Parlement tanganyikais qui a été convoqué en session extraordinaire pour demain.

Selon le quotidien tanganyikais "The Nationalist", progouvernemental, les deux présidents se sont entretenus à Zanzibar, hier, pendant 30 minutes, à huis clos tandis que leurs ministres attendaient à l'extérieur...

On considère que l'union projetée est l'un des mariages politiques les plus étranges résultant de la vague d'indépendance qui a soufflé sur toute l'Afrique.

Bien que le Tanganyika et Zanzibar soient deux anciens territoires britanniques, membres du Commonwealth, M. Nyerere est considéré comme l'un des chefs africains les plus modérés tandis que Zanzibar, qui a connu la révolution en décembre dernier, est devenu une République populaire promarxiste.

L'accord, qui est l'aboutissement de nombreux entretiens "secrets" entre personnalités des deux pays, semble être un succès personnel pour le président Nyerere et montre que la révolution de Zanzibar entre dans une nouvelle phase.

Le gouvernement tanganyikais était préoccupé par la tournure prise par la politique de Zanzibar, sous la pression d'éléments extrémistes.

On considère à présent que la signature de l'accord marque le succès des éléments modérés du parti afro-shirazi, dirigé par le président Karume de Zanzibar. On note aussi que l'accord a été signé alors que le cheik Abdulrahman Babu, protagoniste d'une politique de gauche, est absent de Zanzibar.

Babu ex-correspondant de l'agence communiste "Chine nouvelle", est en visite en Indonesie.

A Londres, certains observateurs estiment que l'astucieux Nyerere a su prendre avantage de l'absence de Babu pour s'entendre avec le président Karume, pour "enterrer" l'influence communiste à Zanzibar.

Les Cypriotes turcs qualifient de pure propagande le plan Makarios d'amnistie

NICOSIE, (AP, UPI, AFP) — Les dirigeants de la communauté turque de Chypre ont rejeté hier soir, peu après une déclaration radiodiffusée de Mgr Makarios, les propositions du président cypriote relatives à l'amnistie générale de tous les Cypriotes turcs et au démantèlement de toutes les fortifications grecques et turques, "en vue de prouver, autrement que par des mots", le désir de paix des Cypriotes.

M. Osman Orek, ministre cypriote de la Défense a affirmé au cours d'une conférence de presse que les propositions de Mgr Makarios "n'étaient que de la propagande" et que les dirigeants cypriotes-turcs les avaient rejetées, "parce qu'elles ne pouvaient contribuer à la solution du problème".

M. Orek a déclaré que le général Gyani, commandant des forces de l'ONU à Chypre, leur avait communiqué les propositions du président Makarios au cours d'entretiens récents qu'il avait eus avec eux, mais que Mgr Makarios lui-même n'y avait jamais fait allusion auparavant.

"Le but de sa déclaration est clair. Sachant que nous ne pouvons accepter ses propositions, il essaie de faire croire que nous ne voulons pas que la paix revienne dans l'île", a affirmé M. Orek.

M. Orek a ajouté :

"Le retour à la normale dans ce pays ne dépend pas uniquement de la disparition des sacs de sable."

Il a évoqué la nécessité de désarmer les Cypriotes grecs qui n'étaient pas membres des forces de sécurité prévues par la constitution cypriote.

Faisant allusion à la récente visite à Athènes de Mgr Makarios, le leader turc a affirmé :

"Nous jugeons que nous avons le droit de nous aligner sur Ankara alors qu'ils font de même avec Athènes. Personne à Chypre n'essaie de préparer le terrain pour une intervention turque."

Par ailleurs, un porte-parole de l'ONU a déclaré qu'une fusillade avait éclaté hier soir à Timi, près de Phaphos, dans la région ouest de Chypre. Des soldats suédois ont été envoyés sur les lieux.

Selon certaines informations, dont la presse se fait l'écho, deux Cypriotes grecs ont été blessés par des Turcs à Timi et dans le village proche de Mandria.

Alerte à la bombe au parlement de l'Indiana

INDIANAPOLIS, (PA) — La menace de l'explosion d'une bombe dans l'édifice du parlement de l'Etat de l'Indiana a obligé tous les employés à évacuer les lieux au début de l'après-midi aujourd'hui.

Un homme, qui ne s'est évidemment pas identifié, a téléphone au parlement pour dire qu'une bombe exploserait à 2 h. de l'après-midi. Pendant plus de 90 minutes, une escouade de la police municipale a fouillé coins et recoins de l'édifice. De bombe ils ne trouverent, ni d'explosion n'entendirent.

"Nous nous attendions à ce que ce fut l'appel d'un fou, a dit le surintendant George Everett, de la police d'Etat, mais dans un cas semblable, il n'y a aucune chance à prendre".

Les employés ont pu réintégrer leurs bureaux vers 2 h. 30.

En Espagne

8,000 mineurs en grève

MADRID, (AFP) — Près de 8,000 mineurs sont actuellement en grève dans diverses régions d'Espagne, notamment dans les Asturies, à Puetollano (province de Ciudad Real) et à Rio Tinto (province de Huelva), a-t-on appris hier, à Madrid.

Bien que les raisons de ces arrêts de travail diffèrent d'une région à l'autre, les observateurs politiques à Madrid n'écartent pas l'hypothèse d'une action concertée.

Dans les Asturies, un millier de mineurs sont en grève pour protester contre les conditions de travail. Trois puits sont paralysés.

A Puertollano, quelque 2,000 mineurs, de trois puits, ont repris les revendications de la grève qui s'était déroulée il y a trois semaines environ dans la même région, et reclament des augmentations de salaires et la liberté syndicale.

Enfin, la quasi-totalité des 5,000 mineurs de Rio Tinto font la grève pour réclamer un nouveau contrat collectif.

Réplique aux attaques des communistes contre Paul VI

CITE DU VATICAN (AFP) — "Le communisme et l'Eglise", Sous ce titre "L'Osservatore Romano" publie un article de son directeur adjoint, M. Federico Alessandrini, répondant à l'organe communiste "L'Unita" qui faisait grief à Paul VI de vouloir abandonner les voies tracées par Jean XXIII en revalorisant la personnalité de Pie XII.

M. Alessandrini : "N'ayant pu contrecarrer sans danger la vague d'amour et d'admiration suscitée par Jean XXIII, les communistes se résignèrent à la subir, en s'efforçant de faire de ce pape sinon un communiste, du moins un pontife disposé à laisser se dissoudre le patrimoine de l'Eglise. D'où la tentative d'opposer son pontificat à celui de son prédécesseur et aujourd'hui celle d'opposer Paul VI à Jean XXIII, pour faire rentrer dans les rangs les foules qui s'étaient laissé prendre par le charme de ce dernier pape."

A l'organe communiste, qui avait accusé l'Eglise de ne pas se libérer des entraves des "intérêts materiels", M. Alessandrini répond : "Ce n'est pas servir des intérêts materiels que de demander la liberté de répandre la parole du Christ, interdite par l'article 124 de la constitution soviétique. Ce n'est servir des intérêts matériels que de condamner la limitation des naissances pratiquées, par exemple, en Pologne. Ce n'est une compromission politique que de demander pour les familles la liberté d'instruire leurs enfants sans être privées de la puissance paternelle, comme cela s'est produit en URSS. Ce n'est pas être "complice de l'impérialisme" que de demander que la liberté de culte, admise en théorie, soit effective, sans que ceux qui pratiquent risquent de perdre leur emploi".

Aux USA, le gouvernement constitue le principal danger pour la presse

NEW YORK (UPI) — "C'est le gouvernement qui constitue le principal danger pour la liberté de la presse" a déclaré aujourd'hui M. Stanford Smith, directeur général de l'American Newspaper Publishers Association (ANPA) à l'issue de la 78ème réunion annuelle de cet organisme qui groupe 882 entreprises journalistiques aux Etats-Unis.

"Le gouvernement, dit M. Smith, s'est rendu coupable d'une initiative lourde de conséquences le 1er août dernier, lorsqu'il a envahi le champ de la transmission des communications par fil, en concurrence avec les agences de presse privées. A cette date, le département américain de l'Agriculture s'est aventuré, conjointement avec l'American Telephone & Telegraph à vendre un service de nouvelles dispensées par un réseau national de télescripteurs à des entreprises commerciales privées."

Cette initiative, de faire observer M. Smith, vient en compétition avec l'entreprise privée d'autant plus que "tous les contrats de service sont sujets à l'approbation du département de l'Agriculture.

L'agence gouvernementale, précise encore le directeur de l'ANPA, transmet divers bulletins de nouvelles en plus des cotes du marché agricole pour lesquelles elle a été spécifiquement créée. Ceci veut dire que le gouvernement dispose d'un appareil grâce auquel "les autorités peuvent sélectionner l'information qu'elles transmettent, préparer des bulletins officiels, et les émettre sur le fil de l'agence gouvernementale directement aux nombreuses institutions agricoles qui, elles, se sont abonnées à l'agence pour obtenir les cotes du marché, et non de la propagande."

L'ANPA et la United Press International (UPI) se sont maintes fois élevées contre cette initiative du département de l'Agriculture, parce que "tous les quotidiens aux Etats-Unis sont directement affectés par ces façons de procéder qui produisent un impact sur les fils réguliers de l'Associated Press et de l'UPI."

Les deux agences américaines, de même que l'ANPA et plusieurs journaux tentent d'agir par le truchement des tribunaux dans cette affaire.

AIDE CANADIENNE AUX FERMIERS — Les miliniers canadiens à Chypre font les tâches souvent les plus inattendues. Se déplaçant au moyen de deux voitures blindées et d'une jeep, des soldats du Royal Canadian Dragoons escortent un fermier et son troupeau de chèvres, revenant vers la ferme qui avait été abandonnée au cours d'un bombardement turc.

Cinq mille prisonniers politiques au Brésil

CARACAS, (AFP) — Il y a actuellement plus de 5,000 prisonniers politiques au Brésil, qui sont pour la plupart de tendance sociale-chrétienne, a déclaré hier M. Emilio Maspero, secrétaire général de la Confédération latino-américaine des syndicats chrétiens.

M. Maspero a ajouté que la Confédération syndicale fera une démarche auprès des Nations unies et de l'OEA pour obtenir leur libération.

Les Syndicats chrétiens d'Amérique latine se sont violemment élevés contre le coup d'Etat militaire au Brésil et contre "l'intervention éhontée du secrétariat d'Etat américain et du président Johnson lui-même dans le cours des événements qui ont conduit à la chute du président Goulart".

M. Emilio Maspero a fait ces déclarations hier à Caracas, capitale du Venezuela.

Selon le "Daily Mirror"

Profumo est devenu "travailleur social"

LONDRES, (Reuter) — L'ancien ministre de la Défense britannique, John Profumo, figure centrale l'an dernier d'un proces retentissant et de révélations sensationnelles, a commencé une nouvelle carrière : l'aide aux miséreux dans les taudis de Londres.

Le journal londonien à grand tirage "Daily Mirror" rapporte aujourd'hui, sous une manchette de première page, que le riche Profumo travaille cinq jours par semaine, sans rémunération, dans un centre de l'East End où l'on s'occupe des pauvres.

"En tant que ministre, il gagnait plus de $300.00 par semaine", dit le "Mirror". Mais son nouveau travail, qui est absolument volontaire et bénévole, ne lui rapporte par un 'penny'".

"Il essaie de refaire sa vie", a déclaré sa secrétaire particulière.

Profumo a résigné ses fonctions et abandonné son siège au Parlement l'an dernier à la suite d'un scandale politique dans lequel était impliqué le mannequin Christine Keeler et l'ancien attaché naval soviétique à Londres, Eugène Ivanov.

Cette affaire sensationnelle a ébranlé le gouvernement conservateur.

A Neuilly

PARIS, (AFP) — Le futur ambassadeur de la Chine populaire à Paris résidera à Neuilly-sur-Seine dans un hôtel particulier qui vient d'être acheté par la République chinoise. Il reste à trouver des bureaux pour installer les services de l'ambassade.

La mort de Beausoleil ne serait pas due à la violence

Le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste, affirme que la mort de Henri Beausoleil n'est pas due à des actes de violence.

"J'ai la certitude, a-t-il déclaré à LA PRESSE aujourd'hui, que Beausoleil n'a pas été victime de violence puisqu'aucune marque de violence n'est relevée sur son cadavre. Ses habits sont intacts, aucune déchirure; aucun bouton ne manque".

Toutefois, l'expert déclare que Beausoleil, dont le corps était trouvé dans un bois près de Granby samedi dernier, peut avoir succombé à plusieurs causes, notamment le froid, la faim, la maladie, etc.

L'autopsie du cadavre d'Henri Beausoleil est terminée mais les médecins doivent compléter aujourd'hui ou demain certaines expertises.

Ces expertises sont rendues difficiles par l'absence des organes vitaux du cadavre qui a séjourné plusieurs mois dans les bois de Roxton Pond. Selon le Dr Fontaine, les rongeurs ont complètement vidé le corps.

Henri Beausoleil demeurait à Berthierville mais travaillait dans la région de Sherbrooke jusqu'au moment de sa disparition l'automne dernier.

L'Hydro accorde 11 contrats

Des transformateurs de distribution, des poteaux nécessaires à l'exécution du projet de conversion dans le nord-ouest du Québec, le nettoyage de l'intérieur du siège social de l'Hydro-Québec et la construction de conduits et puits d'accès à Ville d'Anjou, font partie de 11 contrats de plus de $1.2 million octroyés par l'Hydro-Québec.

Cinq compagnies fourniront des transformateurs de distribution pour le projet de conversion dans la région minière du nord-ouest. Ces compagnies sont : Canadian General Electric Co. Ltd, $96,431.16. Les Transformateurs de Québec, de Québec, $84,240; Canadian Westinghouse C. Ltd, $78,440; Ferranti-Packard Electric Ltd., $9,866 et la compagnie torontoise, Moloney Electric Co. of Canada Ltd., $1,206.15. Le seul autre soumissionnaire fut Pioneer Electric Eastern Ltd.

Pour être utilisés au même endroit, Domtar Chemicals Ltd, Creosoting Division, de Montréal, fournira 1,800 poteaux de cèdre rouge de Colombie pour la somme de $87,930. A cette même compagnie a aussi été adjugée une partie, au montant de $75,561, d'un contrat s'élevant à $418,427.80, pour la fourniture de 9,330 poteaux similaires qui seront utilisés dans la région de Montréal. Les autres compagnies qui se partagent ce contrat sont : B.J. Carney & Co. Ltd, de Enderby, B.C., qui reçoit $118,600; Thibaudeau & Frere Enrg. de Ville St-Georges, Beauce, $105,502.50; Bell Pole Co. Ltd, de Lumby, B.C., $90,855 et la compagnie montréalaise, Laminated Structures Ltd, $27,909.30.

Le nettoyage intérieur du siège social est confié à la compagnie montréalaise, Consolidated Building Maintenance Ltd, au montant de $236,458.40. Ce contrat est pour une durée de deux ans.

Un contrat de $60,000 a été octroyé à la compagnie Ferranti-Packard Electric Ltd, de Montréal, pour la construction de six réactances de mise à la terre, avec transformateur auxiliaire pour la région de Montréal, alors que les compagnies Lacal Inc. et Siemens Halse Siemens Shuckert (Canada) Ltd fourniront 1,000 parafoudres aux montants respectifs de $18,130 et $8,142.60.

La compagnie Charles Duranceau Ltée est l'adjudicataire d'un contrat de $54,072.05 pour la construction de conduits et puits d'accès à l'intersection du boul. Métropolitain et de la route transcanadienne à Ville d'Anjou. E.R. Chagnon & Fils Ltée, Common Construction Co. Ltd, Inspiration Ltd, Les Développements du Nord-Est Ltée, W. Rourke Ltd et Pierre Brossard Ltée ont aussi présenté des soumissions pour ce contrat.

Par l'entremise de sa succursale montréalaise GMC Truck Retail Branch, la compagnie General Motors of Canada Ltd., a obtenu un contrat de $46,973 pour la livraison de plusieurs camions.

Divers fils de hauban, représentant une somme de $24,569 seront achetés de la compagnie montréalaise, Automatic Electric Sales Ltd.

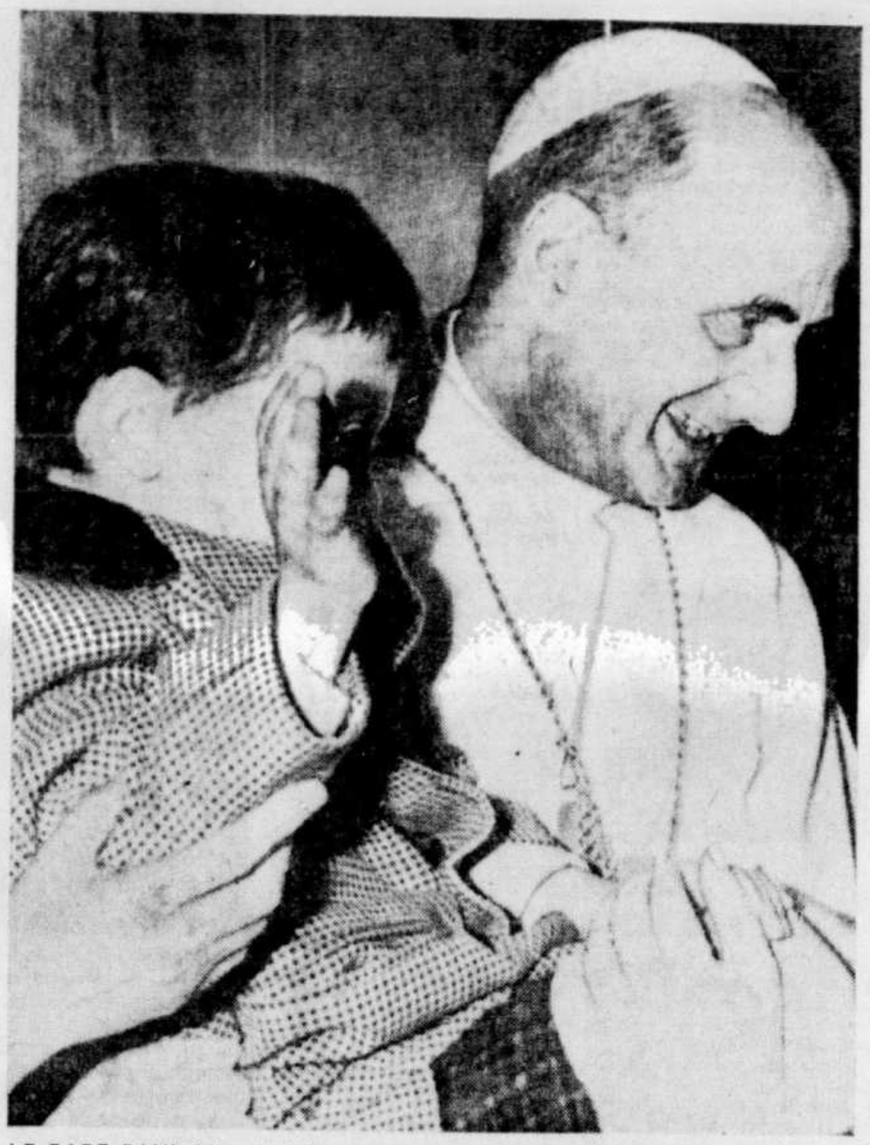

LE PAPE PAUL VI a invité un enfant de 5 ans à le rejoindre sur le balcon du Palais Apostolique, hier, alors qu'il recevait en audience environ 15,000 propriétaires italiens de petites fermes. "Nous aimons les enfants de la campagne", a déclaré le pape, en voyant le garçon dans la foule. Il l'a alors invité à le rejoindre sur le balcon, et l'a pris dans ses bras.

Les détails de l'accord ferroviaire

WASHINGTON (AFP) — Le règlement du conflit entre les compagnies de chemins de fer et les syndicats annoncé hier soir par le président Johnson porte sur les points suivants :

1) **Questions de salaires :** Tous les employés payés à l'heure auront droit à sept jours de congé annuel. Les chauffeurs qui doivent passer plus de quatre heures en dehors de leur lieu de résidence recevront une indemnité de logement et de nourriture. Les contremaîtres des gares de triage et les employés auront droit à une augmentation horaire qui réduira l'écart existant actuellement entre leur salaire et celui des employés payés au mois.

Cette mesure touche à peu près cinquante pour cent des membres des cinq syndicats impliqués dans le conflit.

II) **Organisation du travail :** Les compagnies seront autorisées à réduire le nombre du personnel des wagons destinés au service des voies.

III) Les compagnies renoncent à modifier le système des salaires en vigueur actuellement et sont d'accord pour que les augmentations de salaires possibles se fassent sur le salaire horaire de base et non pas sur le parcours kilométrique jusqu'au premier janvier 1968.

IV) Les syndicats, de leur côté, ont renoncé à demander le paiement d'heures supplémentaires pour les employés roulants et de primes de nuit pour tous les employés.

V) Une commission comprenant des représentants des compagnies et des syndicats sera enfin chargée d'étudier la proposition faite par les compagnies d'ajouter certaines bretelles secondaires au parcours fait actuellement par les chauffeurs pour qu'ils fassent effectivement leur temps de travail.

Banque contrainte de remettre un dépôt à une veuve héritière

Par suite de l'inaction des exécuteurs testamentaires de son mari, une veuve oblige une banque à lui remettre ce que celle-ci détenait au nom du défunt.

En condamnant la Banque Canadienne Nationale à remettre à Mme Armand Brault une somme de $7,978 représentant le montant d'un compte de banque appartenant à son mari, le juge Joseph Jean, de la Cour supérieure, déclare que la banque qui refusait de remettre la somme mentionnée plus haut à la veuve héritière et seulement aux exécuteurs testamentaires de la succession, n'était pas tenue de veiller à l'exécution du testament de M. Brault.

Ce dernier avait institué par son testament la demanderesse sa légataire et son unique héritière, tout en nommant son fils et son neveu exécuteurs testamentaires.

Ceux-ci n'ayant pas agi pendant l'an et jour, Mme Brault les fit mettre en demeure d'avoir à rendre compte de leur gestion. Ils n'agirent pas davantage et c'est alors que la veuve régla elle-même la succession, versant les droits requis aux autorités.

Mme Brault en informa la banque qui refusa de lui remettre ce qu'elle détenait en dépôt sous le prétexte qu'elle était tenue de le remettre aux exécuteurs testamentaires et non à l'héritière.

Le juge considère que la banque avait eu connaissance du testament et savait que la demanderesse avait droit de recevoir ce dépôt, lorsque les droits de succession seraient payés.

"La loi des banques que la défenderesse invoquait, déclare le juge, loin de l'empêcher de verser ce dépôt lui permettait de le faire sans crainte et d'obtenir une quittance valable de la défenderesse."

L'Alliance Française décore le juge Chabot

SAINT-HYACINTHE, (DNC) — Deux médailles de l'Alliance Française de Paris ont été remises à M. le juge Victor Chabot, premier président, et à Mme Antonio Perreault, première vice-présidente. Le consul de France M. Robert Fauris a décerné les décorations au cours de la troisième conférence de l'Alliance.

Ces médailles commémorent le dixième anniversaire de fondation de l'Alliance Française à Saint-Hyacinthe 1953-1963. Elles sont aussi un gage d'appréciation du travail effectué par les membres fondateurs.

Les médailles ont été décernées à la suite d'une conférence donnée lundi soir par le Révérend Père Houyvet, o.p.

L'Institut Prévost

Le Dr J.-Alphonse Couturier, ministre de la Santé Publique, a déclaré que la Commission Régnier est en train de rédiger son rapport à la suite des investigations touchant à l'Institut Prévost.

L'enquête est maintenant terminée.

UN PIONNIER DU TELEPHONE DECEDE — M. Elhanan Bowman, un pionnier du téléphone, est décédé récemment à l'hôpital de Chesley, près de London, Ontario, onze jours après son 90e anniversaire de naissance. Il mit au point aux environs de 1900 le "North Brant Telephone System" après avoir pris connaissance de l'invention d'Alexander Graham Bell et installé un téléphone dans sa maison et un deuxième dans la maison d'un ami qui demeurait à plusieurs rues de chez lui. En 1908, il construisit un standard qui fut utilisé pendant un demi-siècle.

Téléphoto PC

Les Juifs en Angleterre

Des Juifs s'établirent en Angleterre à l'époque de la conquête normande, mais ils en furent expulsés par Edouard Ier au début du 13e siècle.

Culture du tabac

La Bulgarie, qui a exporté 80,000 tonnes de tabac en 1962, se classe au premier rang en Europe et au second dans le monde dans la production du tabac per capita.

Le recrutement du personnel de l'Expo n'est pas terminé

OTTAWA, (DNC) — Même si l'on trouve déjà à la Société de l'Exposition 290 employés qui gagnent plus de $10,000 par an, le recrutement du personnel n'est pas terminé, révèle le ministre du Commerce, M. Sharp.

C'est au conservateur George Muir, de Lisgar, que le ministre a donné cette réponse, après que M. Muir eut paru se scandaliser des proportions que prend la société de l'Exposition universelle.

Contrat d'un autre million de tonnes de terre pour l'Expo

Le comité exécutif a décidé d'adjuger un contrat à Desourdy Construction Limitée en vue du transport par camions d'un million de tonnes de matériaux de remblai dans la zone de l'île Notre-Dame, île qui constituera une partie de l'emplacement de l'Expo 1967.

Le contrat est adjugé au prix de $880,000. Il y avait cinq soumissions. Elles furent ouvertes le 14 avril. L'offre soumise par Desourdy Construction a été jugée la plus basse et conforme aux cahiers des charges.

Le comité exécutif a autorisé une dépense de $950,000 requise pour le contrat, les frais d'études techniques, de surveillance et d'inspection ainsi que les autres dépenses incidentes.

Telle dépense sera imputée sur le solde disponible des crédits votés par le conseil municipal le 12 juin 1963 et le 19 mars 1964 pour acquérir et mettre en état convenable le terrain nécessaire à la tenue de l'Expo, à même l'emprunt autorisé.

Nécrologie

M. JOSEPH A. DUTIL

M. Joseph A. Dutil, contremaître à la voirie provinciale, est décédé à sa résidence après une longue maladie, à l'âge de 56 ans, 10 mois.

Il était l'époux de dame Marie-Jeanne Maria Maheu et était domicilié à 53 Railroad st., Rock Island, Qué.

Outre son épouse, il laisse son frère Henri; ses soeurs : Mme vve Henri Caron (Armandine) de Lewiston, Me., Mlle Maria Dutil de Montréal, Mme Roméo Boudreau (Rosa) de Barre, Vt., Mme vve Eddy McMullen (Blanche) de Rock Island, Qué. et Mme Evariste Cloutier (Aurore) de Rock Island.

Ses beaux-frères : MM. Alfred Maheu, de St. Jérôme; Léopold Maheu, de Montréal; Rosaire Maheu, de Montréal et le Rév. Frère Magloire Maheu, professeur à l'Université Laval de Québec.

Ancien journal

La première édition du "Boston News-Letter" fut publiée en 1704.

Organisateurs des voyages en groupe

C. N. LETREYN

ROY DESBOULLES

SÉRAPHIN LeCOSSU

Le monde des affaires tout comme les milieux sociaux sont de plus en plus au courant des économies intéressantes qu'offrent les plans de voyage en groupe du **Canadien National.** Plusieurs organisations ont élu des directeurs qui se chargeront uniquement de ces arrangements. M. C. N. Letreyn, nommé directeur de voyages pour le service des ventes de sa compagnie, nous parle du plan de location de voiture-coach du CN: «Ce moyen de transport permet une économie de temps et d'argent à mes collègues. Par exemple, lorsque 60 personnes voyagent en voiture-coach ... nous épargnons jusqu'à 33 p. 100 et la voiture-coach est exclusivement à nous pour tout le voyage. On ne peut trouver pareilles économies ailleurs.»
Monsieur Roy DesBoulles profite des tarifs sensationnels des jours-aubaine Rouges pour économiser les fonds de sa ligue de quilles ... et de plus, il économise de 10 à 20 p. 100 en raison des tarifs spéciaux du CN pour groupes de 10 personnes ou plus. Monsieur Séraphin LeCossu d'un club bien connu résume le tout: «Ces plans de voyage sont idéals pour garder notre groupe plus compact ... et protéger nos fonds. Pour les voyages de nuit, nous pouvons même louer notre propre voiture-lits. Je suis économe. C'est pour cette raison qu'on m'a élu directeur de voyages!»

Nouvel accord

Hong-kong, (PA) — Un nouvel accord a été conclu avec la Chine populaire en vue de fournir un supplément d'eau potable à la population de Hong kong.

A compter du 1er mars 1965, Pékin fournira annuellement 15 milliards de gallons d'eau à la colonie britannique, dont les habitants n'ont d'eau que pendant quatre heures à tous les quatre jours. Les Chinois vendent le précieux liquide au prix de quatre cents par 1,000 gallons.

AVIS DE DÉCÈS

ALIX (Emile) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 53 ans, est décédé Emile Alix, époux de Fleurette Lacasse, demeurant au 7246 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée. 1120 est, rue Jean-Talon à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAKER (Pierre) — A Montréal, le 22 avril 1964 à l'âge de 62 ans est décédé Pierre Baker époux en 1ere noces de Mélinda Dugas et en 2e noces de Blanche Thibault. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet Inc. 1922 Boul. Rosemont à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BECHARD (Armand sr) — A sa demeure, 108 ch. St-Charles, Greenfield Park, mardi le 21 avril 1964, est décédé Joseph, Edgard Armand Bechard, âgé de 60 ans, époux bien-aimé de Juliette Bergeron et père d'Armand jr, John, Anita, André, Denise, Jacques, Roger, Diane, lui survivent aussi ses soeurs Mme Germaine Boudreault et Mme Della Groleau. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire J. W. McGillivray & Sons 307 Riverside Drive St-Lambert Service funèbre vendredi à 10 h. du matin à l'église St-Anastase, Greenfield Park. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEDARD-THINEL (Aurore) — A Ville d'Anjou, le 22 avril 1964, à l'âge de 76 ans, est décédée Aurore Portelance, épouse en 1ere noces de feu Joseph Bédard et en 2es noces de feu Albert Thinel, mère de Gilberte, de Mme Marcel Gamache (Julienne) et de M. Marcel Gamache, son gendre et sa petite-fille Lise. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée. 5650 Chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESNER (Théodule) — A St-Clet, le 22 avril 1964, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Théodule Besner époux de feu Marie-Louise Pilon, demeurant chez son fils Ferdinand Besner. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils pour se rendre à l'église paroissiale de St-Clet où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : F. Pilon & Fils.

BOUCHER (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 23 avril 1964, à l'âge de 53 ans est décédée Mme Léo-Paul Boucher, née Marie-Jeanne Rondeau, demeurant à 3660 rue Dandurand. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc. 5359, 11e avenue, Rosemont à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Monique) — A Montréal, le 22 avril 1964 à l'âge de 9 ans est décédée Monique Blanchette fille de M. Léonard Blanchette et de feu Léona Riffon. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet Inc. 1922 boul. Rosemont à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLERICO (Rose-Anna) — A Montréal, le 22 avril 1964 à l'âge de 62 ans est décédée Mme Edouard Clerico née Rose-Anna Côté, demeurant à 7241 De Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée 6440, 25e Ave. Rosemont angle Beaubien pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Marie-Louise) — A Montréal, le 21 avril 1964, à l'âge de 55 ans 4 mois, est décédée Marie-Louise Perras épouse de feu Procul David, mère de Gilberte (Mme René Duval), Lucienne, Cécile (Mme Placide Ouellette) ainsi que grand-mère de Monique Ouellette. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée. 5650 Chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECOBELLIS (Amato) — A Montréal, le 20 avril 1964, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Amato Decobellis, époux de feu Bernadetta Montemiglio. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 7203 rue Drolet à 10 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : J. M. Dubreuil.

DEGUIRE (Léo) — A Roxboro, le 22 avril 1964, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Léo Deguire, époux de Germaine Laprairie, père de Roger, Lise (Mme Philippe Delisle) et Lucien. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée. 790 Boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Alfred) — A Montréal, le 22 avril 1964 à l'âge de 62 ans est décédé Alfred Desjardins, époux de Gertrude Delorme. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Armand Magnan Enrg. 61 rue Blainville, ouest, à 8 h. 50 pour se rendre à l'église mère de Ste-Thérèse où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Roger) — A Montréal, le 21 avril 1964 à l'âge de 52 ans est décédé M. Roger Desjardins, époux de Alberta Racine demeurant sur la rue Messier. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand. 4228 rue Papineau à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAPEAU (Anna) — A Montréal, le 21 avril 1964, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Frédéric Drapeau, née Anna Léonard-Bertrand, demeurant à 2014 St-Timothée. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg. 1750 rue Amherst à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Orpha) — A Jacques-Cartier, le 22 avril 1964, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Orpha Dubois, époux de feu Anna-Marie Provost, demeurant au 220 boul. Nobert. La dépouille mortelle est exposée aux salons E. Darche & Fils Inc., 1370 Chemin Chambly, Jacques-Cartier. Avis des funérailles plus tard.

DU MESNIL (Charlemagne) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Charlemagne Du Mesnil fils de feu Jules Du Mesnil et de feu Célina Laporte, demeurant à 6523 12e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 3254 rue Bellechasse coin 11e avenue, Rosemont à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUNBERRY (Berthe) — A St-Laurent, le 22 avril 1964, à l'âge de 66 ans, est décédée Berthe Chicoine, épouse de Alton Dunberry, mère de Louis, Marcelle (Mme Marcel Greulx), Maurice, André et Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée. 790 Boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Albertine) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Léopold Ethier, née Albertine De Repentigny, demeurant 2091 Montcalm. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg. 1750 rue Amherst à 8 h. 30 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Jean-Paul) — A ville Ile Perrot, le 22 avril 1964, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Jean-Paul Gosselin, époux de Isabelle Ladouceur, autrefois de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry & Trudeau, 96, boul. Perrot, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Omer) — A Laprairie, le 21 avril 1964, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Omer Gravel, fils de feu Moïse Gravel et de feu Marie-Louise Ste-Marie. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Henri Guérin 425 Chemin St-Jean, pour se rendre à l'église de la Nativité de Laprairie où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Siméon) — A Louiseville, le 21 avril 1964, à l'âge de 77 ans est décédé M. Siméon Gravel ex-employé de la Dominion Bridge, époux de Blanche Bernard, demeurant à St-Barthélemi. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative des Frais Funéraires 302 rue Ste-Catherine est à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERARD (Marie-Anna) — A Montréal, le 23 avril 1964, à l'âge de 60 ans est décédée Mlle Marie-Anna Guérard, fille de feu Gaudias Guérard et de feu Marie-Lise Perron. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée 5503 boul. Gouin ouest pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBEAULT (Oscar) — A St-Jérôme, le 21 avril 1964, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Oscar Guilbeault, époux de feu Alphonsine Lapierre, demeurant chez sa fille, Mme Decoeur Bélanger, 511 rue Parent. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hervé Trudel & Fils, 400, rue Labelle, pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMONT (Rita A.) — Après une longue maladie à Montréal, le 21 avril 1964 est décédée Mlle Rita A. Guimont, infirmière licenciée. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 5650 Chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les offrandes à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciées.

HENEAULT (Virgina) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Henri Héneault, née Virgina Gougeon, demeurant chez sa fille Mme Roland Gagnon, 2347 Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit 2102 rue Fullum à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (Amédé) — A St-Guillaume d'Upton, le 21 avril 1964 à l'âge de 87 ans est décédé M. Amédé Julien fils de feu Pierre Julien et de feu Délima Tétreault. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. O. Ponton & Fils pour se rendre à l'église paroissiale de St-Guillaume d'Upton où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRECHE (Lucille) — A Montréal, le 21 avril 1964 à l'âge de 45 ans 8 mois est décédée Mme Donat Labrèche née Lucille Marsan. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4505 rue Notre-Dame ouest à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Frère Oscar) — A Matane, le 20 avril 1964 à l'âge de 58 ans est décédé accidentellement le Révérend Frère Oscar Lalonde des C.S.V., fils de M. Josephus Lalonde et de Amélia Charlebois de St-Télesphore, comté Soulanges. Un premier service au collège de Matane aura lieu jeudi à 11 hres (heure de l'Atlantique). Le corps sera exposé au Noviciat de Rigaud mercredi à 4 hres, où le service aura lieu samedi le 25 courant à 10 hres à la chapelle du Noviciat et de là au cimetière de la Communauté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Aubry & Fils de Rigaud.

LAROCQUE (Placide) — A Hawkesbury, le 21 avril 1964, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Placide Larocque, fils de feu Godfroy Larocque et de feu Marie-Jeanne Ladouceur. Il laisse 2 frères Henri, Armand de Hawkesbury, 3 soeurs Mme Roméo Demers de Hawkesbury, Mme veuve Auréa St-Denis de Ville LaSalle, Mme veuve Aurore Lapierre de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Noël Ltée 416 rue McGill à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse de Liguori où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Marie) — A Montréal, le 21 avril 1964, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Aimé Latour, née Marie Aussant, demeurant à 10422 Jeanne-Mance, mère de Roger Latour (professeur) et de Jean-Charles. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ste-Marthe-sur-le-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURENDEAU (Jos F.) — A Montréal le 21 avril 1964 à l'âge de 84 ans 8 mois est décédé Jos F. Laurendeau, époux de Eva Marin, et père de Mme R. Lavallée (Yvette) Mme Dr Jean Hétu (Fernande) Mme E. Giroux (Murielle) et Yvon. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. 5359, 11e Ave, Rosemont à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Bibiane où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIOLETTE (Euclide) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Euclide Laviolette, époux de Irène Lord, demeurant à 5211 De Lanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Soc. Coop. des Frais Funéraires 4848 rue Papineau à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Rosia) — A Montréal, le 21 avril 1964 à l'âge de 84 ans est décédée Mme Omer Lefebvre née Rosia Locas, autrefois du 1486 boul. St-Joseph est. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400 boul. Henri-Bourassa Est à 8 hrs 45 pour se rendre au Sanctuaire St-Jude où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (David) — Au Montreal Children's Hospital, le 22 avril 1964, est décédé, dans sa 18e année, David John Lemieux, fils de M. et de Mme Edmond A. Lemieux, et frère de Teddy et Peter. La dépouille mortelle est exposée aux salons Rosedale 4911, ch. Côte-des-Neiges. Service funèbre à l'église Annunciation of Our Lady, ville Mont-Royal, samedi 25 avril, à 9.30 a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Au lieu de fleurs, on pourra offrir un don au Montreal Children's Hospital.

LEMIEUX (Rosario) — A Montréal, le 23 avril 1964 à l'âge de 75 ans est décédé Rosario Lemieux époux en 1ères noces de Graziella Forest et en 2ièmes noces de Célina Bolte. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 5650 chemin Côte-des-Neiges à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Azilda) — A Montréal-Nord, le 22 avril 1964, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Eugène Leroux, née Azilda Pharand, demeurant à 10,563 Lauzanne. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3925 rue Monselet, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Achille) — A Montréal, le 23 avril 1964, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Achille Letourneau, ex-gérant de John Millen North Ltée; époux de Gabrielle Marier. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Coopérative des Frais Funéraires, 4848, rue Papineau, à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 11 heures, après le service la dépouille sera transportée et exposée samedi soir au salon funéraire Hubert Moisan Ltée, rue St-Joseph, Québec et inhumée lundi le 27 au cimetière Belmont de Québec. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'HEUREUX (Paul) — A Beloeil, le 22 avril 1964, à l'âge de 58 ans, est décédé Paul L'Heureux, époux de Cécile Bourassa, demeurant à 293 rue De Rouville. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers 231 boul. Laurier à Beloeil à 9 h. 45 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur de McMasterville où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISELLE (Albertine) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Roméo Loiselle, née Albertine Trudel, demeurant à 5566, 2e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc. 5359, 11e avenue, Rosemont, à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Roland) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Roland Lussier, fils de Emery Lussier et de feu Léona Cournoyer, demeurant au 2806 Masson. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. 3472, rue Ste-Catherine Est à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Rédempteur où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARQUIS (Marie-Anne) — Subitement à Montréal, le 23 avril 1964, à l'âge de 77 ans est décédée Marie-Anne Soucy, épouse de feu Louis Marquis de Rivière-du-Loup, mère de Mme Louis Langlois (Ubaldine) de Montréal, Mlles Odette et Louisette et de Me Jacques Marquis, de Québec. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gilles Bernier rue Lafontaine à Rivière-du-Loup à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Patrice de Rivière-du-Loup, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAZERALL (Peter) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Peter Mazerall, époux de Annie Mullins, demeurant 5010 Lejeune. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., 25 rue Laurier Est, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORANVILLE (Cécile) — A Montréal, le 21 avril 1964 à l'âge de 56 ans est décédée Mlle Cécile Moranville, fille de feu Edouard Moranville et de Laure Lauzé, demeurant à 2140 St-Zotique est. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc. 3254 rue Bellechasse coin 11e Ave, Rosemont à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL (Emile) — A St-Laurent, le 21 avril 1964, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Emile Noël époux de feu Lucille Lalonde, père de Lyette, frère de Gérard, Gracia, René, Simone, Lucien et Clémence (Mme Maurice Jutras). Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée. 790 boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL (Joseph) — A Montréal, le 21 avril 1964 à l'âge de 83 ans, 11 mois est décédé M. Joseph Noël, époux de feu Elisabeth Lafond, demeurant à 4437 St-André. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin 518 rue Rachel est pour se rendre à l'église du St-Sacrement où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Arthur) — A Montréal, le 21 avril 1964, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Arthur Provost, époux de Hemeline Beaudoin, demeurant 7094 15e avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Yvon Champagne 438 rue Notre-Dame, Repentigny pour se rendre à l'église de la Purification, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARDSON (Jeanne) — A Pont-Viau, le 23 avril 1964 à l'âge de 40 ans est décédée Mme James Guy Richardson, née Jeanne Dionne, autrefois de Rivière-du-Loup, demeurant à 197 rue Meunier, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400 boul. Henri-Bourassa est à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Gilles où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIENDEAU (Noé) — De Roxton Falls, le 22 avril 1964 à l'âge de 74 ans 4 mois est décédé M. Noé Riendeau époux de feu Clara Gauthier. Service samedi à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Herminie) — A Montréal, le 21 avril 1964 à l'âge de 70 ans est décédée Mme veuve Eugène Rivard née Herminie Bissonnette soeur de Mme Charles Denhez (Hélène) et belle-soeur de Mme Maurice Bissonnette. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 5561 rue St-Jacques ouest à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Raymond où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Urgel Bourgie Ltée.

ROBERT (Irène) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 67 ans est décédée Mme J. Armand Robert née Irène Aumais, demeurant à 8442 rue De Gaspé, mère de M. Philippe Robert de la T.V. de Madeleine (Mme veuve Marcel Laframboise) et Lise (Mme J. L. Cara, m.v.). Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745 rue Crémazie est pour se rendre à l'église St-Thomas Apôtre où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Albina) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 88 ans, est décédée Albina Larose, épouse de feu Théodore Roy. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée 8078 rue Drolet, coin Jarry à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Absalon) — A Ste-Luce-sur-Mer, co. Rimouski, le 21 avril 1964, à l'âge de 94 ans, est décédé M. Absalon St-Laurent, époux de feu Imelda Lachapelle. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SALVAIL (Adèle) — A Montréal, le 22 avril 1964 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Ulric Salvail née Adèle Fleury. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc. 4240 rue Adam pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TANGUAY (Eva) — A Montréal, le 20 avril 1964 à l'âge de 62 ans 4 mois est décédée Mlle Eva Tanguay, demeurant à 2401 Desjardins. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 3472 rue Ste-Catherine est à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERVILLE (Boromée) — A Montréal, le 21 avril 1964 à l'âge de 72 ans est décédé M. Boromée (Kenny) Verville, époux de Joseph-Anne Tanguay demeurant à 1423 Joliette. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi partira des salons Urgel Bourgie Ltée. 3472 rue Ste-Catherine est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église du Très St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WARREN (Suzanne) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Warren, née Suzanne Wagner. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3108 rue Ontario Est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WODON (Télesphore) — A St-Alphonse, le 21 avril 1964, à l'âge de 79 ans, est décédé Télesphore Wodon, ex-marchand de Joliette, époux de Eglantine Mireault. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Landreville, 674, rue St-Louis pour se rendre à la cathédrale de Joliette où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ZACCARDELLI (Marguerita) — A Montréal, le 22 avril 1964, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Domenico Zaccardelli, née Marguerita Zaccardelli, mère de Erenb, Antonio, Mme Vincenzo Zaccardelli (Maria). La dépouille mortelle est exposée au salon Granato Enrg. 202 est, rue Jean-Talon. Avis des funérailles plus tard.

DECES DE M. EMILE ALIX

A Montréal, le 22 avril est décédé M. Emile Alix, typographe au Petit Journal. Il laisse dans le deuil son épouse Mme Emile Alix, née Fleurette Lacasse, ses enfants : Mme Albert Desmarais (Claudette Alix), Mme René Marcil (Solange Alix), Mlle Danielle Alix, M. Pierre Alix et 6 petits-enfants : Alain, Claude, Michel, Gaétan, François et Sylvain, ses gendres : Albert Desmarais, René Marcil, un frère M. Roméo Alix. La dépouille mortelle est exposée au Salon René Thériault, rue Jean-Talon, coin Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 25 avril, à l'église St-Arsène, à 10 heures.

Messe Anniversaire

SAMSON — Samedi, le 25 avril, à 10.45, en la chapelle du collège de Lévis, sera chanté le service anniversaire de feu le Dr J.-Edouard Samson, époux de dame Ida Guay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444